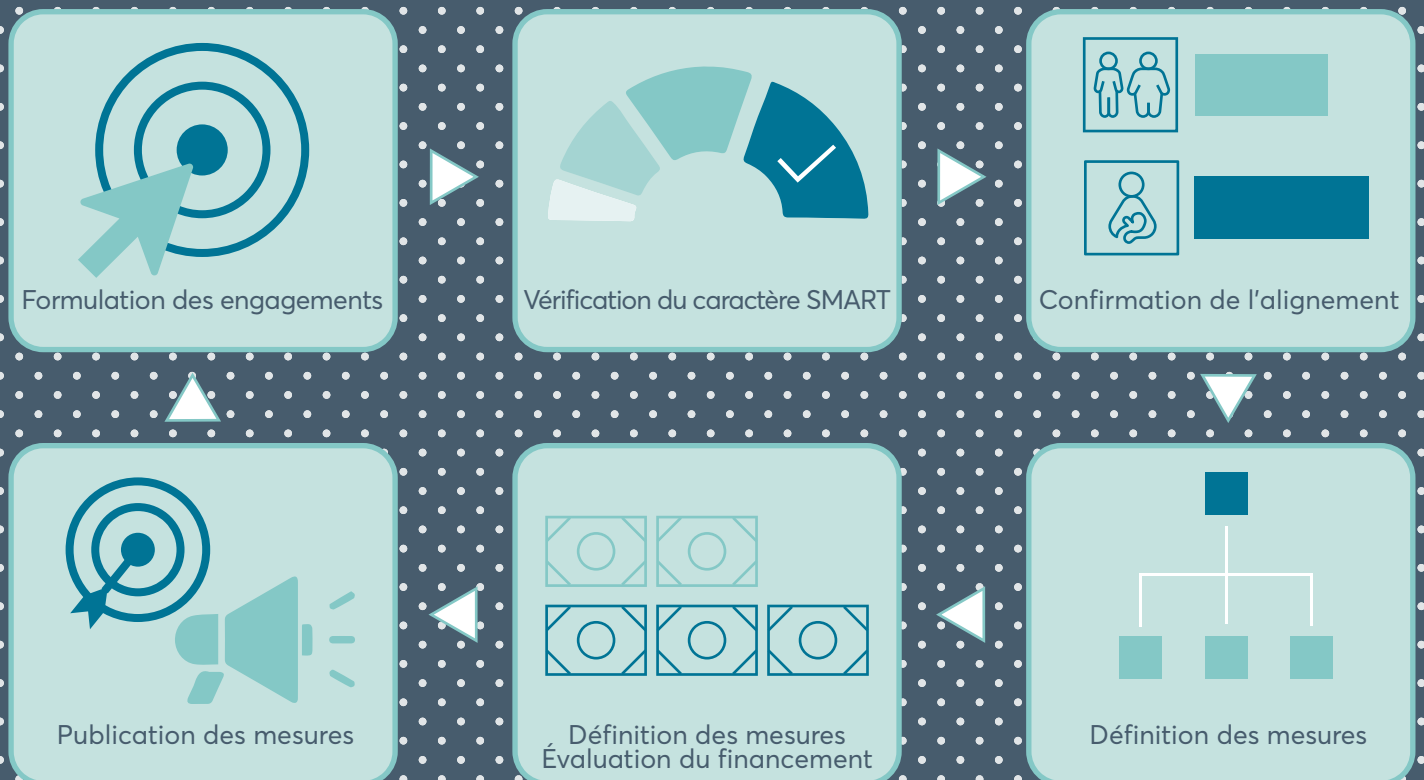


2022



Rapport sur la nutrition mondiale

Des engagements plus forts pour une action plus efficace



SOUTIENS

L'Honorable Harjit S. Sajjan, ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada

Le contexte actuel nous indique qu'il est plus que jamais primordial de porter l'attention de la communauté internationale sur la question de la nutrition : l'invasion de l'Ukraine, les changements climatiques et la COVID-19 sont autant de facteurs qui risquent de causer la malnutrition de millions de personnes supplémentaires. Les femmes et les filles se trouvent au cœur de la crise alimentaire et nutritionnelle actuelle. Ce sont elles qui orienteront les solutions futures, dans un contexte marqué par les répercussions négatives à long terme de cette crise sur l'éducation, la santé, les changements climatiques, les systèmes alimentaires et la croissance économique. Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* et les outils tels que le Cadre de responsabilité en matière de nutrition permettent de garantir le suivi, la transparence et la responsabilité dont nous avons besoin à l'égard des engagements dans ce domaine. Ils constituent la base de données nécessaire à une action collective efficace.

Gerda Verburg, Coordonnatrice du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN)

Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2021* a émis un appel en faveur de financements à bien plus grande échelle, d'engagements politiques ambitieux et d'approches globales de la nutrition et des régimes alimentaires. En 2021, au cours de l'Année d'action pour la nutrition, le premier Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a été l'occasion de préparer le terrain pour la transformation des systèmes alimentaires mondiaux, mais aussi des modes de production, de consommation et de perception de l'alimentation. De même, le sommet Nutrition pour la croissance a permis de recueillir un nombre inédit d'engagements pour une meilleure nutrition, en particulier de la part de pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure. À cette occasion, les participants ont promis un financement record de 26,3 milliards de dollars des États-Unis (dollars US) pour lutter contre la malnutrition à l'échelle mondiale.

L'année qui vient de s'écouler a été le théâtre de ravages causés par l'accumulation des crises alimentaires, énergétiques et liées aux engrais, des chocs climatiques et des conflits, eux-mêmes provoqués par la guerre en Ukraine alors que le monde se remettait à peine de la pandémie de COVID-19. Toutes ces difficultés se répercutent sur les coûts associés aux régimes alimentaires sains, mais aussi sur l'environnement, et des niveaux de malnutrition inacceptables persistent. Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* est un rappel opportun de la tâche qui nous incombe, mais aussi des engagements pris et respectés par différents pays. Le document présente les différentes voies vers un changement systémique et transformateur des systèmes alimentaires et nutritionnels, de sorte que ceux-ci soient durables, résilients et intelligents face au climat, et qu'ils puissent nourrir sainement les individus et la planète. Le nombre inédit d'engagements pris par les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure pour lutter contre la malnutrition représente un effort colossal qui devrait inciter le reste du monde à se joindre à cette lutte et à la soutenir.

Diane Holdorf, Vice-présidente du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable

Transformer notre système alimentaire pour fournir à tous un accès à une nourriture sûre, nutritive et abordable sur Terre est plus que jamais impératif. Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* jouera un rôle déterminant pour aider les entreprises à aller au-delà des engagements et des cibles qu'elles ont défini en renforçant la responsabilité du système, en œuvrant pour mettre fin à la malnutrition et en garantissant que chaque personne dans le monde puisse atteindre son plein potentiel.

Samantha Power, Administratrice de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

Le sommet Nutrition pour la croissance de l'année dernière a permis de lever plus de 40 milliards de dollars US en faveur de la prévention et du traitement de la malnutrition à l'échelle mondiale. Les objectifs ont été établis à 90 % par des gouvernements de pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure : c'est le signe indéniable que leurs pouvoirs publics se mobilisent pour ce combat, et les pays à revenu élevé doivent en faire de même. C'est pourquoi, en plus de continuer à promouvoir le financement de la prévention et du traitement de la malnutrition, l'USAID soutient le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* et son Cadre de responsabilité en matière de nutrition, essentiel pour appuyer les efforts de suivi des engagements mondiaux, encourager la participation équitable de tous et nous responsabiliser à cet égard.

Takeshi Akahori, Directeur général et ministre adjoint chargé des questions mondiales, gouvernement du Japon

Le Sommet de Tokyo sur la Nutrition pour la croissance de 2021 a permis de recueillir un nombre inédit d'engagements. Toutefois, ces engagements ne contribueront à l'amélioration de la nutrition mondiale que s'ils sont systématiquement mis en œuvre. Ce rapport souligne que toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, le secteur privé, la société civile et le milieu universitaire, doivent aligner leurs efforts et tirer parti du caractère SMART de leurs engagements pour rendre compte des progrès accomplis.

AUTEURS ET REMERCIEMENTS

Direction éditoriale

Le présent document regroupe les soigneuses contributions des membres du Groupe d'experts indépendants (GEI), qui sont collectivement responsables de la qualité et de l'indépendance du rapport. Leur travail a été effectué à titre personnel, et non pour le compte de leurs organisations respectives. Le *Rapport sur la nutrition mondiale* ne représente pas nécessairement la position des personnes ayant participé à son élaboration, telles que listées ci-dessous, ou de l'une quelconque des organisations partenaires engagées.

Rédactrice en chef

La présente publication a été réalisée sous la direction et les conseils de la présidente du GEI, la D^{re} Renata Micha. D^{re} Micha a constitué une équipe d'auteurs principaux issus du GEI, qui ont conjointement mis au point le squelette et le contenu du rapport.

Les auteurs ont élaboré un certain nombre de produits provisoires, notamment une ébauche annotée, une première version et une version définitive. Ces éléments ont été révisés, validés puis approuvés pour publication par la présidente du GEI à chaque étape de la préparation.

Auteurs

Auteurs spécialistes

Les auteurs spécialistes (membres du GEI, experts externes) assument l'entière responsabilité du contenu publié et sont associés à tous les aspects de son élaboration, y compris la conception, la rédaction, les recherches, l'analyse, l'interprétation et la présentation finale du contenu. Les auteurs sont énumérés par ordre de contribution.

Le **chapitre 1** a été rédigé par la D^{re} Renata Micha (auteure principale du GEI), avec le soutien de Dimitra Karageorgou (scientifique principale en nutrition à Development Initiatives [DI]).

Le **chapitre 2** a été rédigé par la D^{re} Renata Micha (auteure principale du GEI), avec le soutien de Dimitra Karageorgou (scientifique principale en nutrition à DI).

Le **chapitre 3** a été rédigé par la D^{re} Mariachiara Di Cesare (auteure principale du GEI).

Le **chapitre 4** a été rédigé par la D^{re} Shibani Ghosh (auteure principale du GEI).

Le **chapitre 5** a été rédigé par le D^r Giacomo Zanello (auteur principal du GEI).

Le **chapitre 6** a été rédigé par le D^r Giacomo Zanello (auteur principal du GEI).

Le **chapitre 7** a été rédigé par la D^{re} Mariachiara Di Cesare (auteure principale du GEI).

Déclarations de conflits d'intérêts des auteurs

Renata Micha, Mariachiara Di Cesare et Giacomo Zanella n'ont aucun conflit d'intérêts.

Shibani Ghosh a déclaré recevoir une bourse de recherche de la part de l'USAID. En dehors de son travail au sein du GEI, la D^{re} Ghosh fait également partie du Comité consultatif scientifique de l'initiative Feed the Future Innovation Lab for Food Safety. Elle siège par ailleurs au Comité consultatif scientifique du Comité de l'agriculture, un organe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui réalise des évaluations complètes de données probantes sur la contribution du bétail à la sécurité alimentaire, à la durabilité des systèmes alimentaires, à la nutrition et à des régimes alimentaires sains.

Contributeurs

Auteures des encadrés

Nous remercions les expertes suivantes pour la rédaction des encadrés du rapport.

Chapitre 1 – Encadré 1.1 : Dimitra Karageorgou, Charlotte Martineau et Renata Micha.

Chapitre 2 – Encadré 2.1 : Dimitra Karageorgou et Renata Micha ; Encadré 2.2 : Dimitra Karageorgou et Renata Micha ; Encadré 2.3 : Dimitra Karageorgou et Renata Micha.

Rédaction, recherches et analyse des données

Les auteurs remercient les rédacteurs, chercheurs et analystes de données suivants, qui ont soutenu l'élaboration du rapport en travaillant étroitement avec les membres du GEI. Ces personnes sont énumérées par ordre de contribution.

Chapitre 1 – Dimitra Karageorgou, DI (rédaction, recherches et analyse de données) et George Antonatos, DI (analyse de données).

Chapitres 2 à 7 – Dimitra Karageorgou, DI (rédaction, recherches et analyse de données), Natalie Evans, DI (recherches et analyse de données) et George Antonatos, DI (analyse de données).

Révision et contributions du GEI

Les auteurs souhaitent remercier les membres du GEI pour leurs conseils et retours précieux dans leurs domaines d'expertise respectifs. L'ensemble des membres du GEI ont été consultés tout au long du processus, y compris pendant l'examen de la version définitive, et ont prodigué des contributions et conseils importants. Les personnes suivantes ont fourni des retours : Bridget Fenn, Daniel Hoffman, Eileen Kennedy, Uma Koirala, Jacqueline Kung'u, Dariush Mozaffarian, Shuhei Nomura, Saskia Osendarp, Cynthia Rosenzweig, Kuntal Saha, Meera Shekar, Marco Springmann et Jason Wu.

Contributions du Groupe des parties prenantes

Les auteurs souhaitent remercier les membres du Groupe des parties prenantes pour leur appui relatif à la commande et à l'élaboration du rapport, ainsi que pour leur direction stratégique visant à rallier des soutiens en faveur du *Rapport sur la nutrition mondiale*.

Autres parties prenantes et organisations

Les auteurs saluent tous les engagements pris au titre du Cadre de responsabilité en matière de nutrition.

Soutien à la production et à la communication

L'équipe de Development Initiatives a travaillé étroitement avec la D^{re} Renata Micha et assisté l'ensemble du GEI pour permettre au présent rapport de voir le jour. Sarah Unsworth était chargée de la gestion du projet, tandis que Louisa Dennison était responsable de la gestion du programme. Dimitra Karageorgou, Natalie Evans et George Antonatos ont fourni un appui en matière de recherche et d'analyse des données. Les communications ont été gérées par Anna Hope, avec l'appui de Tim Molyneux. Diga Communications a fourni des conseils supplémentaires en matière de communication pour la promotion et la conception du rapport. Charlotte Martineau et Amy Cox ont dirigé les activités de sensibilisation et de mobilisation, tandis que Simon Murphy a géré la production du présent rapport, avec le soutien d'Emma Woodcock. Un soutien administratif a été fourni par Nicky Howdill. La révision a été assurée par Rebecca Hills, et la conception graphique par Definite.design. Des contributions supplémentaires ont été fournies par Sarah Harries pour les figures 1.2 à 1.9.

Sources de financement

Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* a reçu le soutien financier des institutions suivantes : la Commission européenne, le gouvernement du Canada, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, Irish Aid et l'Agence des États-Unis pour le développement international. Ces bailleurs de fonds n'ont pas contribué à la conception ou à la réalisation de l'étude, ni à la collecte, à la gestion, à l'analyse ou à l'interprétation des données, à la préparation, à la révision ou à l'approbation du rapport. Ils n'ont pas non plus pris part à la décision de publication.



Copyright © 2022 : Development Initiatives Poverty Research Ltd.

Pour citer ce document : Development Initiatives, *Rapport sur la nutrition mondiale 2022 : Des engagements plus forts pour une action plus efficace*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni), 2022.

Avis de non-responsabilité : Toutes les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Development Initiatives Poverty Research Ltd ou de toute autre organisation partenaire ayant contribué au *Rapport sur la nutrition mondiale 2022*. Tous les membres du Groupe d'experts indépendants ne sont pas nécessairement en accord avec l'ensemble du contenu du présent rapport. Les frontières et les dénominations utilisées n'impliquent pas leur reconnaissance ou leur acceptation officielle par Development Initiatives Poverty Research Ltd.

Development Initiatives Poverty Research Ltd.

Development Initiatives, First Floor Centre, The Quorum, Bond Street South, Bristol, BS1 3AE, Royaume-Uni.

ISBN : 978-1-7392213-0-0.

TABLE DES MATIÈRES

Soutiens	2
Auteurs et remerciements	4
Préface : À propos du rapport	8
Avant-propos	11
Résumé	14
Chapitre 1 : Origine du premier cadre mondial de responsabilité en matière de nutrition	30
Chapitre 2 : Présentation des engagements pris au titre du Cadre de responsabilité en matière de nutrition au cours de l'Année d'action pour la nutrition	48
Chapitre 3 : Le rôle des gouvernements dans la lutte contre la malnutrition et les régimes alimentaires de mauvaise qualité à l'échelle nationale	70
Chapitre 4 : Le rôle des OSC dans la défense et le soutien de l'intensification des actions en matière de nutrition	81
Chapitre 5 : Le rôle du secteur privé dans le renforcement des politiques internes en faveur d'une meilleure nutrition	91
Chapitre 6 : Le rôle des donateurs dans le financement et au-delà	101
Chapitre 7 : Organisations internationales et multilatérales	110
Ensemble de données et métadonnées	118
Notes de fin	119
Acronymes et abréviations	128
Glossaire	129
Encadrés	137
Figures	138



2009, Maharashtra (Inde).
Des femmes montrent les produits de leur agriculture.
© Simone D. McCourtie/Banque mondiale

Préface : À propos du rapport

PRÉFACE : PRÉSENTATION DU RAPPORT ET DU CADRE DE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE NUTRITION

Les régimes alimentaires de mauvaise qualité et toutes les formes de malnutrition comptent parmi les plus grands défis sociaux de notre monde. L'Année d'action pour la nutrition a mis en évidence le besoin urgent de prendre des mesures plus fermes, tout en veillant à ce que l'ensemble des parties prenantes réponde de leurs engagements. Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* fournit une analyse de ces engagements, quel que soit leur niveau, et examine les points qu'il est possible d'améliorer pour un large éventail de parties prenantes, ainsi que les éventuelles lacunes à combler. Des recommandations sont en outre formulées à cette fin.

La structure et le contenu du rapport reflètent le niveau de responsabilité désormais requis pour pouvoir changer les choses, et mettent en évidence le rôle unique et complémentaire des acteurs. Le chapitre 1 met en évidence la valeur du Cadre de responsabilité en matière de nutrition élaboré par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*. Le chapitre 2 offre une vue d'ensemble des engagements pris par toutes les parties prenantes au titre du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Les chapitres 3 à 7 analysent en détail les engagements de chaque groupe de parties prenantes, classés selon le nombre d'engagements pris : les donateurs, les organisations de la société civile (OSC), les entreprises et les organisations internationales. Le milieu universitaire ne fait pas l'objet d'un chapitre à part entière, car le nombre d'engagements enregistrés pour ce groupe reste limité. Néanmoins, le sujet est abordé dans l'encadré 2.1 (chapitre 2).

Le [chapitre 1](#) définit le Cadre de responsabilité en matière de nutrition et son rôle essentiel dans le suivi de la lutte contre la malnutrition. Un point sur le sommet Nutrition pour la croissance permet de mettre en évidence les difficultés de longue date concernant les engagements dans ce domaine, et la façon dont le Cadre renforce la responsabilité des parties prenantes. Le chapitre 1 décrit aussi le cycle du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, à savoir la façon dont le Cadre fonctionne et catalyse la capacité d'action, en précisant notamment qui peut prendre des engagements, quels engagements sont inclus, et comment ceux-ci sont enregistrés à l'aide de la plateforme NAF, puis évalués et publiés. À ce titre, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a mis en place le Système de classification des actions relatives à la nutrition, qui permet de cartographier avec exactitude le type d'engagements pris et de repérer ainsi les lacunes en matière d'action, ainsi que les priorités futures. Ce chapitre présente par ailleurs l'indice SMART des actions en matière de nutrition, qui permet d'évaluer et d'analyser le caractère spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et limité dans le temps (« SMART ») des engagements et d'améliorer ces caractéristiques. Les enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre de responsabilité et de la participation des différents acteurs doivent continuer à éclairer ce cadre mondial à la nature évolutive et dynamique.

Le [chapitre 2](#) analyse les engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition, preuve de l'intensification des efforts des parties prenantes au cours de l'Année d'action pour la nutrition. Il décrit les différents engagements et objectifs énoncés par les pouvoirs publics, les donateurs, les OSC, les organisations internationales et le milieu universitaire. Les principales caractéristiques et tendances en matière de représentation des parties prenantes y sont détaillées, tout comme l'étendue des engagements, leur couverture géographique et démographique, leur alignement avec les cibles mondiales de nutrition et la lutte contre la COVID-19. En s'appuyant sur le Système de classification des actions relatives à la nutrition, le chapitre fournit une analyse des différents types d'engagements et met en évidence les lacunes connexes. En effet, étant donné que la plupart des engagements enregistrés sont liés au Sommet Nutrition pour la croissance, il est possible que les tendances observées ne reflètent pas avec exactitude la situation nutritionnelle mondiale. Le chapitre analyse plus en détail le caractère « SMART » des engagements pris, grâce à l'indice SMART des actions en matière de nutrition, et définit comment les parties prenantes peuvent continuer à progresser à ce niveau. L'outil interactif de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition permet aux parties prenantes de publier le détail de leurs engagements. Enfin, elles doivent vérifier les données qu'elles déclarent, rendre compte des progrès accomplis et faire évoluer leur action au titre du Cadre de responsabilité en matière de nutrition.

Le [chapitre 3](#) étudie en profondeur les types d'engagements nationaux pris par les pouvoirs publics, mettant en évidence leur rôle prépondérant dans la lutte contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et toutes les formes de malnutrition. Il commence par analyser les objectifs desdits engagements et les classe selon trois catégories : actions propices, actions relatives aux politiques et actions à impact. Il se concentre ensuite plus en détail sur les actions à impact, leur nature et leur objet. Enfin, il regroupe les pays en fonction de leur niveau de revenu et de leur taux de prévalence de la malnutrition, afin de mieux comprendre ce qui distingue les divers types d'engagements pris par des pays aux profils économiques et nutritionnels variés.

Le [chapitre 4](#) porte sur les engagements des OSC, qui jouent un rôle clé dans le plaidoyer en faveur de l'intensification de la lutte contre la malnutrition et fournissent un soutien en la matière. Le chapitre présente d'abord une analyse des objectifs des engagements, regroupés par catégorie (actions propices, actions relatives aux politiques et actions à impact), avant d'approfondir les aspects de leur caractère « SMART ». La troisième et dernière partie dresse un tableau de la situation en mesurant les engagements des OSC à l'aune des cibles mondiales de nutrition.

Le [chapitre 5](#) évalue la portée et la profondeur des engagements du secteur privé à l'échelle mondiale, de même que leur alignement sur les cibles mondiales de nutrition. Plus précisément, il met en évidence l'ampleur des mesures promises par le secteur privé en matière de nutrition, en particulier les politiques internes. Il se conclut sur une description de la portée et de la couverture géographique de ces mesures, afin de mieux saisir leur nature et leur objet.

Le [chapitre 6](#) met en lumière le rôle prépondérant des donateurs dans la mobilisation des ressources financières, notamment dans le contexte de la COVID-19, la pandémie ayant exacerbé les besoins de financement pour la nutrition. En effet, le chapitre détaille la mobilisation de ressources financières fournies par ces acteurs, ainsi que le rôle qu'ils jouent au-delà du simple soutien financier. Il se conclut par un examen des engagements des donateurs à atténuer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes alimentaires et de santé.

Le [chapitre 7](#) souligne le rôle de dimension mondiale que jouent les organisations internationales, et notamment multilatérales, dans la lutte contre la malnutrition. Après avoir présenté un tableau d'ensemble des divers engagements pris par les organisations internationales, cette partie analyse leur caractère « SMART » des actions en matière de nutrition, relevant ainsi les points à améliorer. Enfin, il interroge la mesure dans laquelle les engagements sont alignés sur les cibles mondiales en vue de mettre en évidence les domaines qui nécessitent un examen plus approfondi et des efforts supplémentaires au niveau mondial.



2021, Syrie.

Fawzi Al-Daffam, boulanger, pose dans une boulangerie réhabilitée par Oxfam à l'aide d'un financement de l'Union européenne. Le projet faisait partie d'un programme de restauration de l'accès au pain grâce à des prix préférentiels pour des milliers de personnes.

© Union européenne, 2021 (photographe : George Ourfalian)

Avant-propos

AVANT-PROPOS

Nous sommes au cœur d'une crise mondiale de la nutrition. Les régimes alimentaires de mauvaise qualité et toutes les formes de malnutrition comptent parmi les plus grands défis sociaux de notre monde et ont des répercussions sur notre santé, nos économies et notre environnement. En désignant 2021 comme l'Année d'action pour la nutrition, les parties prenantes du monde entier se sont mobilisées pour marquer un tournant dans le domaine de la nutrition. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a concentré ses efforts sur la responsabilité et sur la manière dont le Rapport peut soutenir les acteurs de la nutrition mondiale afin de renforcer la portée de leurs actions. Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* met à l'honneur les progrès remarquables réalisés à ce jour, illustre le pouvoir d'une responsabilité accrue et exhorte les parties prenantes à saisir cette occasion de remettre la nutrition mondiale sur la bonne voie.

Les efforts redoublent et se verront renforcés par des acteurs capables de répondre de leurs actes

Les pouvoirs publics, les organisations de la société civile, les donateurs, les entreprises du secteur privé et les organisations internationales, entre autres, ont reconnu en plus grand nombre leur responsabilité dans l'élimination de toutes les formes de malnutrition. Le volume d'engagements pris lors du sommet Nutrition pour la croissance à la fin de l'année 2021, mais aussi à d'autres occasions au cours de l'année, est sans précédent. Dans le cadre de ces efforts en faveur d'une lutte plus intense et plus fructueuse contre la malnutrition, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a créé la première plateforme mondiale, indépendante et publique de suivi des engagements : le Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Il s'agit d'un changement notable dans notre capacité à garantir la concrétisation des engagements. Divers acteurs ont approuvé le Cadre, notamment le gouvernement du Japon, le SUN, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Agence des États-Unis pour le développement international. Pour la première fois, les engagements sont évalués à l'aide de l'indice SMART et peuvent être suivis au moyen d'approches transparentes et standardisées. Ainsi, nous pouvons appréhender la nutrition en tant que problème commun et nous avons le potentiel d'établir de vrais liens entre les acteurs, les actions et les impacts afin de partager des solutions efficaces. Renforcer la responsabilité de la sorte peut susciter des mesures et des engagements plus ambitieux, car cela montre bien qu'il est impossible pour les parties prenantes de travailler de manière isolée.

Nous n'avons jamais été mieux équipés pour collaborer et produire des résultats

L'union fait la force. Un mécanisme commun et indépendant de responsabilité est donc crucial si nous voulons faire face aux nombreux défis interconnectés qui sous-tendent la crise actuelle. La mise en place d'un processus et de normes communs permet de suivre et de célébrer tous les acteurs, ainsi que d'apprendre de chacun d'entre eux. Les efforts sont déclarés et suivis en toute transparence, ce qui contribue à mettre en place un environnement favorable à la réussite : la confiance entre ceux qui doivent agir dans le domaine de la nutrition et ceux qui leur demandent des comptes s'en trouve par conséquent renforcée. En outre, cette approche permet aux parties prenantes de renforcer considérablement leur impact en facilitant la collaboration, le partage des connaissances et les enseignements tirés des actions en cours, de leur efficacité et des domaines sur lesquels il convient de concentrer les efforts futurs. Le seul moyen de parvenir à ce résultat est d'exploiter ce processus au maximum de son potentiel. Le rapport souligne que des investissements sont donc requis de la part de tous.

Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent d'agir

Alors que le monde peinait déjà à atteindre les cibles mondiales de nutrition établies par l'Assemblée mondiale de la Santé, la guerre en Ukraine, les changements climatiques et les répercussions de la COVID-19 ont formé les ingrédients d'un cocktail explosif qui a mis à mal les avancées réalisées sur le plan de la nutrition. Agir est donc plus que jamais essentiel, non seulement pour remettre la nutrition mondiale sur la bonne voie, mais aussi parce que de nombreux défis actuels exigent que la nutrition soit au cœur de nos interventions. Dans un contexte de besoins humanitaires toujours plus croissants, s'attaquer aux problèmes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est indispensable pour renforcer la résilience des individus. Garantir de meilleurs régimes alimentaires, et donc une meilleure nutrition, permettra de lutter contre le principal facteur de mauvaise santé sur la planète. Veiller à ce que les populations soient nourries de manière adéquate est essentiel si l'on souhaite assurer une croissance inclusive et durable. Enfin, la façon dont nous intervenons face à la crise climatique aura des effets directs sur les efforts de lutte contre la malnutrition, et vice versa. La tâche est ardue, et pour nous montrer à la hauteur du défi, il est crucial que nous nous tenions responsables les uns les autres afin de faciliter la collaboration entre parties prenantes à tous les niveaux et dans tous les secteurs et organisations.

Toutes les parties prenantes doivent collaborer dès maintenant

En garantissant la documentation de *toutes* les mesures prises ou envisagées par les parties prenantes pour lutter contre la malnutrition mondiale, nous sommes en mesure de transformer le concept de responsabilité collective et, par conséquent, l'efficacité et l'impact de ces mesures. Ce processus en est encore à ses balbutiements ; le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* analyse la première étape du chemin que nous devons prendre vers l'enregistrement, le partage et le suivi de toutes les actions en matière de nutrition et de leur impact, l'objectif étant de nous équiper pour transformer la nutrition à l'échelle mondiale. Il est important que les organisateurs d'événements consacrés à l'engagement, comme le sommet Nutrition pour la croissance, fassent de la responsabilité une priorité pour tous les futurs rassemblements. Les parties prenantes devront étroitement coopérer avec l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour s'assurer que le Cadre de responsabilité en matière de nutrition répond à leurs besoins. Tous ceux qui ont un rôle à jouer doivent s'engager à utiliser le Cadre pour une collaboration plus efficace qu'elle ne l'a jamais été. C'est ainsi que nous remporterons la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes.

D^{re} Renata Micha

Présidente du Groupe d'experts indépendants du *Rapport sur la nutrition mondiale*



2021. Madagascar

Les membres de ce foyer ne se nourrissent plus que de feuilles de manioc. Alors que de nombreuses familles se tournent vers cette source de nourriture de dernier recours, les feuilles finissent elles-mêmes par disparaître.
© UNICEF/Andrian

Résumé

DES ENGAGEMENTS PLUS FORTS POUR UNE ACTION PLUS EFFICACE

La crise nutritionnelle mondiale à laquelle nous étions confrontés avant même la pandémie de COVID-19¹ s'est considérablement aggravée, affichant des tendances inquiétantes pour toutes les formes de malnutrition, de la faim à l'obésité. Le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté de 150 millions depuis le début de la pandémie de COVID-19, passant de 618 millions en 2019 à 768 millions en 2021, tandis que le nombre de ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir une alimentation saine² a augmenté de 112 millions, atteignant 3,1 milliards rien qu'en 2020³. Près d'un tiers (29,3 %) de la population mondiale, soit 2,3 milliards de personnes, se trouvait en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave⁴ en 2021, contre 25,4 % avant la pandémie⁵. Dans le même temps, les produits alimentaires que les personnes consomment à travers le monde ne sont toujours pas conformes aux normes minimales d'une alimentation saine et durable⁶. L'obésité et les maladies non transmissibles (MNT) liées à l'alimentation sont en augmentation et atteignent des niveaux épidémiques – environ 40 % des adultes et 20 % des enfants sont aujourd'hui en surpoids ou obèses⁷. Les interventions relatives aux politiques publiques actuelles ne parviennent pas à inverser ces tendances, alors que se poursuivent sans relâche les conflits dans le monde – notamment la récente guerre en Ukraine – et les effets du changement climatique, qui sont les principaux facteurs de l'augmentation de la malnutrition⁸. Les pays confrontés à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle⁹, ainsi que les populations les plus vulnérables, sont les plus menacés.

Il s'agit là de questions complexes et récurrentes, et nous devons travailler en étroite collaboration pour les aborder si nous souhaitons parvenir à modifier notre vision actuelle de la nutrition. C'est à ce titre que 2021 a été nommée l'Année d'action pour la nutrition, dans un effort concerté visant à mobiliser une action massive à travers le monde. Cette Année d'action a culminé avec le Sommet de Tokyo sur la Nutrition pour la croissance (N4G), au cours duquel les parties prenantes ont pris des engagements sans précédent pour améliorer la nutrition mondiale. Dans cette démarche, le *Rapport sur la nutrition mondiale* a été approuvé par les parties prenantes afin de créer le premier Cadre indépendant de responsabilité en matière de nutrition au monde, visant à garantir que les engagements – englobant et dépassant la N4G – puissent impulser des changements transformateurs. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition permet de répertorier toutes les actions visant à améliorer la nutrition dans le monde sous forme d'engagements SMART¹⁰ qui peuvent faire l'objet d'un suivi constant et de rapports publics. En répertoriant tout type d'engagements à tout moment, le Cadre de responsabilité en matière de nutrition améliore considérablement notre compréhension de l'action menée en matière de nutrition. Ce changement radical en matière de responsabilité permettra à tous les acteurs de disposer des données et des éléments de preuve nécessaires pour mener une action plus efficace en matière de nutrition.

Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022 : Des engagements plus forts pour une action plus efficace* énonce le rôle fondamental de la responsabilité et sa capacité à transformer les actions visant à lutter contre la crise nutritionnelle actuelle qui touche toutes les personnes dans le monde. Il analyse les efforts déployés jusqu'à présent dans le cadre d'un nombre sans précédent d'engagements pris par les gouvernements, les organisations de la société civile (OSC), les entreprises du secteur privé, les donateurs et les organisations internationales. Il souligne par ailleurs le rôle unique et essentiel de chaque partie prenante, en démontrant que la collaboration et la coordination sont les seuls moyens d'obtenir des résultats durables en matière de nutrition. Il met également en évidence les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires, tant de manière générale que de la part d'acteurs spécifiques, pour que les actions aient un impact.

Bien que le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* analyse les engagements pris avant la guerre en Ukraine, il insiste sur le renforcement des engagements, de la responsabilité et de l'action, ce qui revêt une importance particulière compte tenu des effets de la guerre sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde. Il n'a jamais été aussi urgent que les parties prenantes se mobilisent et agissent pour atténuer ces effets et améliorer la nutrition pour tous.

Le rapport propose cependant de nombreuses raisons de se réjouir, notamment le nombre remarquable d'engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition et l'effort concerté des parties prenantes en vue de rendre ces engagements SMART. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure se distinguent particulièrement, toutes les parties prenantes s'étant mobilisées pour engager plus de 42,6 milliards de dollars US. D'une manière générale, les objectifs énoncés dans les engagements témoignent d'un fort soutien au leadership et à la gouvernance ainsi qu'à la lutte contre la sous-alimentation¹¹, et une grande partie des engagements sont alignés sur les principales cibles mondiales en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Nous constatons cependant des lacunes dans certains domaines critiques ; peu d'objectifs sont axés sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et une part relativement faible des engagements se concentre sur les régimes alimentaires de mauvaise qualité ou encore l'obésité et les MNT liées à l'alimentation. Il convient également de déployer des efforts plus concertés au sein d'un groupe élargi d'acteurs afin de prendre des mesures plus nombreuses et plus fortes face à la crise nutritionnelle mondiale aggravée par la pandémie de COVID-19, les chocs climatiques et les conflits dans le monde.

Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* met en évidence la valeur du Cadre de responsabilité en matière de nutrition et de ses contributions susceptibles d'améliorer considérablement l'action en matière de nutrition au fil du temps. Il établit la base de référence pour le suivi des actions en matière de nutrition et de leur impact dans le temps. Il s'agit avant tout d'un puissant appel à l'action destiné à toutes les parties prenantes de la lutte mondiale contre la malnutrition. Chaque acteur a une position, une capacité et une responsabilité uniques dans ce paysage complexe, et chacun doit assumer son rôle. Ce n'est qu'en répertoriant, en suivant et en analysant la contribution de chacun que nous pourrons apporter le changement dont les populations du monde entier ont besoin et qu'elles méritent.

Cadre de responsabilité en matière de nutrition

Répondre au besoin d'une plateforme publique mondiale et indépendante permettant de suivre et de renforcer l'action en matière de nutrition pour un meilleur impact

Les principales parties prenantes du Sommet N4G de 2021 ont souligné la nécessité de renforcer la responsabilité des nombreuses parties prenantes ayant un rôle à jouer afin d'impulser un changement majeur dans l'action. Les défis de longue date en matière de responsabilité sont bien connus et ont entravé les progrès réalisés jusqu'à présent. Par conséquent, il convient de veiller à ce que la responsabilité soit systématiquement intégrée au processus de prise d'engagements et rationalisée pour l'ensemble des parties prenantes. Il a avant tout fallu créer une plateforme publique centrale pour enregistrer les engagements en matière de nutrition en s'assurant qu'ils soient SMART et classés de manière cohérente, de sorte que les progrès et les effets puissent être suivis et analysés efficacement.

Étant donné que l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a traditionnellement assuré le suivi indépendant des engagements N4G, la mise en œuvre de cette solution lui a été confiée. En 2021, l'équipe a lancé le premier Cadre de responsabilité en matière de nutrition au monde. Ce cadre garantit que tous les engagements en matière de nutrition puissent être rendus SMART et soient répertoriés, standardisés et suivis de manière transparente. Ce faisant, il renforce la confiance et la collaboration entre les parties prenantes, et fournit les informations nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats en matière de nutrition.

L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a créé le Cadre de responsabilité en matière de nutrition à temps pour le Sommet N4G organisé fin 2021 à Tokyo, en vue de son utilisation à la fois pour les engagements N4G et pour tous les autres engagements en matière de nutrition à venir. Il a été approuvé par de nombreuses parties prenantes, notamment le Gouvernement du Japon, le Mouvement pour le renforcement de la nutrition, l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Agence des États-Unis pour le développement international et bien d'autres encore. Tous les auteurs des engagements N4G ont dû enregistrer leurs engagements par le biais du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, toutefois *tout acteur* peut enregistrer un engagement à tout moment et obtenir la reconnaissance des efforts déployés. Toutes les parties prenantes impliquées à tout moment dans un engagement en faveur de la nutrition sont vivement encouragées à utiliser le Cadre de responsabilité en matière de nutrition, notamment en travaillant avec l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour s'assurer qu'il répond à leurs besoins. Ce point est essentiel pour améliorer la responsabilité.

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition renforce l'action en matière de nutrition par une responsabilisation accrue

Pour la première fois, toutes les actions en matière de nutrition peuvent être consignées et suivies de manière transparente et cohérente. Cela nous permet de comprendre la nature et les auteurs des actions menées ainsi que les réussites et les lacunes, afin de renforcer les efforts visant à améliorer la nutrition dans tous les pays et d'augmenter leur impact.

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition propose une série d'outils qui ont été conçus en toute indépendance et en toute transparence en s'appuyant sur les bonnes pratiques existantes. Ces nouveaux outils comprennent :

- **La plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition** : Il s'agit d'une plateforme centrale en ligne accessible au public et permettant aux parties prenantes de s'inscrire, d'enregistrer leurs engagements et de rendre compte par la suite de leur avancement. Les formulaires utilisés contiennent des champs de données standardisés pour garantir le caractère SMART des engagements, et permettre le suivi et la compréhension systématiques des progrès réalisés pour l'ensemble des engagements.
- **Le Système de classification des actions relatives à la nutrition** : Il s'agit d'un système qui classe le type d'action menée comme étant propice (c'est-à-dire, qui permet de créer un environnement favorable), liée aux politiques publiques ou à impact, chacune de ces catégories étant divisée en quatre sous-catégories distinctes (par exemple, « financement » est une sous-catégorie d'action propice et « sous-alimentation » une sous-catégorie d'action à impact). Cela signifie que nous sommes pour la première fois en mesure de cartographier l'action en matière de nutrition de manière holistique et claire.

L'indice SMART des actions en matière de nutrition : C'est un système de classement qui permet d'évaluer et d'analyser le caractère SMART des engagements comme étant élevé, au-dessus de la moyenne, en dessous de la moyenne ou faible. Cette mesure détermine l'exhaustivité et la cohérence de chaque engagement par rapport à des critères prédéfinis (elle ne tient pas compte de l'importance, de l'ampleur ou de l'impact potentiels de l'engagement). Ce système aide ainsi les parties prenantes à améliorer le caractère SMART et la traçabilité de leurs engagements.

- **L'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition :** Il s'agit d'une plateforme interactive en ligne mettant à la disposition du public toutes les données relatives aux engagements afin de faciliter leur consultation, et offrant la possibilité de suivre les progrès accomplis à mesure que les actions sont réalisées et que les données sur les progrès sont communiquées. Lors du processus de vérification¹², les parties prenantes peuvent fournir des clarifications supplémentaires qui sont ensuite prises en compte dans l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Cette démarche peut améliorer le caractère SMART de leurs engagements.

En tant que composante du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, le *Rapport sur la nutrition mondiale* permet également de vérifier l'alignement des engagements sur les cibles mondiales en matière de nutrition, notamment les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et les MNT liées à l'alimentation. Il complète le Système de classification des actions relatives à la nutrition, qui va au-delà de ces cibles et fournit un aperçu détaillé des actions en matière de nutrition qui ont été conçues pour les atteindre.

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition évoluera à mesure que de nouveaux engagements seront enregistrés, ce qui renforcera les outils et les processus au fil du temps¹³. Les enseignements tirés, tant de la mise en œuvre du Cadre de responsabilité en matière de nutrition que des échanges avec les parties prenantes, continueront d'entretenir la nature évolutive et dynamique de ce cadre mondial.

Vers un cycle vertueux de responsabilité, d'action et d'impact

Promouvant la transparence et une culture de responsabilité partagée entre les divers acteurs, le Cadre de responsabilité en matière de nutrition est un outil qui aide les parties prenantes à se réunir et à s'assurer que leurs promesses se traduisent par des actions. Il augmente la disponibilité de données probantes, de connaissances et d'enseignements sur l'action en matière de nutrition de manière à instaurer la confiance, à améliorer la collaboration et à renforcer les efforts qui mènent à une action toujours plus efficace.

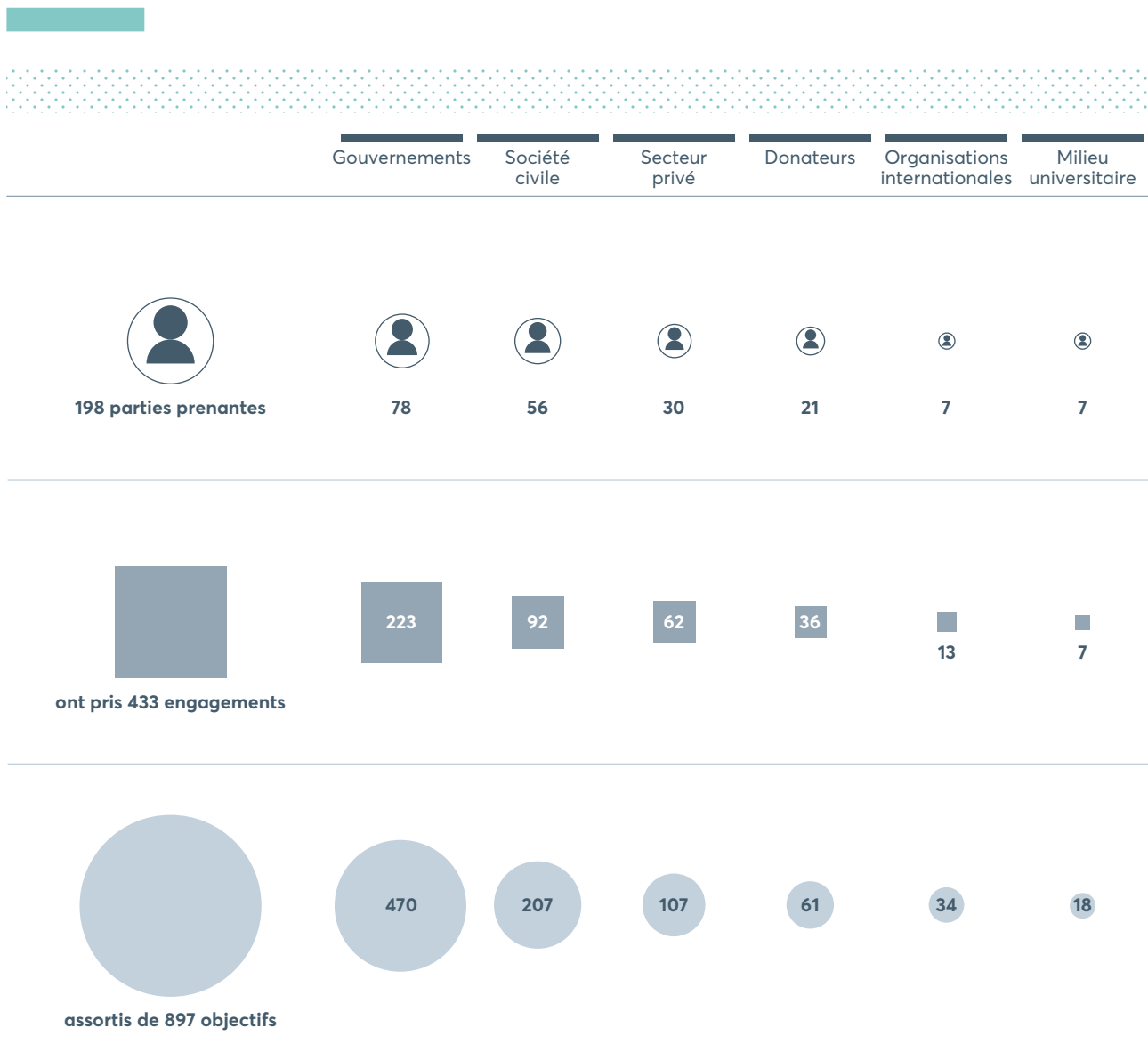
Lorsque les parties prenantes s'engagent à répertorier les actions qu'elles ont l'intention de mener et à rendre compte de leurs progrès, il est possible d'identifier les lacunes et les priorités, de saluer les résultats et de partager les enseignements tirés des interventions. Cela peut inspirer des actions plus efficaces et renforcer les engagements au fil du temps, afin de réaliser les progrès dont nous avons urgemment besoin dans l'état actuel de la nutrition mondiale.

Ce potentiel doit maintenant être exploité par les gouvernements, les entreprises, les donateurs, les OSC et les autres acteurs qui ont un rôle unique à jouer et le devoir de travailler ensemble pour éradiquer la malnutrition sous toutes ses formes compte tenu de la crise mondiale actuelle.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Un nombre sans précédent d'engagements à mener des actions en faveur de la nutrition a été pris dans le monde, dont plus de 42,6 milliards de dollars US d'investissements financiers

Aperçu des engagements pris par les parties prenantes en faveur de la nutrition

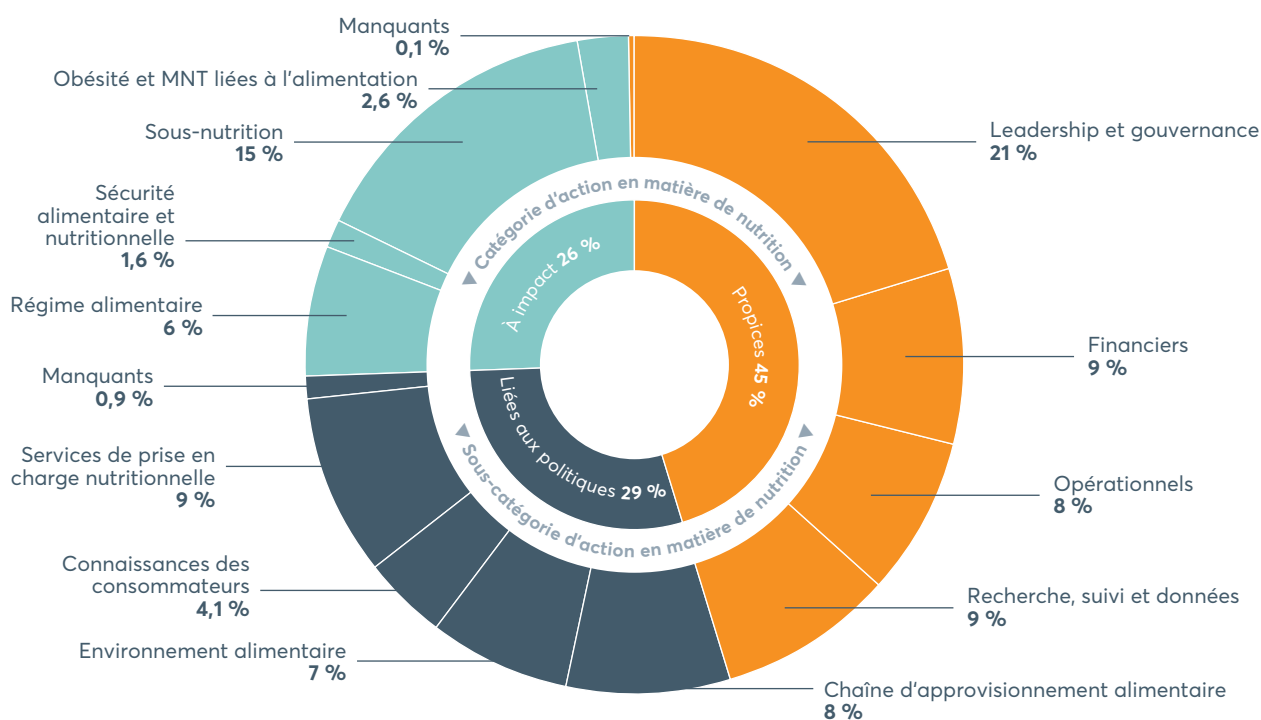


Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

-
- Issues de 84 pays, 198^{14,15} parties prenantes ont pris 433 engagements assortis de 897 objectifs visant à améliorer la nutrition ; les progrès seront mesurés à l'aune de ces objectifs. La plupart ont été pris par les gouvernements de 78 pays¹⁶ (dans un rôle autre que celui de donateur), suivis par 56 OSC, 30 entreprises du secteur privé, 21 donateurs¹⁷, sept organisations internationales et sept institutions universitaires. Moins de la moitié (184 sur 433, soit 42 %) de tous les engagements étaient conjoints, plus des deux tiers (153 sur 223, soit 69 %) des engagements gouvernementaux ayant été soumis au nom de plusieurs entités.
 - Le Sommet N4G de Tokyo a été le plus réussi à ce jour avec un total de 859 objectifs formulés, soit 96 % de tous les objectifs actuellement enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition¹⁸. C'est presque le double des objectifs enregistrés lors des précédents sommets N4G (456 au total pour les sommets organisés entre 2013 et 2017). Les parties prenantes ont mobilisé le plus haut niveau de financement jamais atteint lors d'un Sommet N4G : 42,6 milliards de dollars US¹⁹ selon la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, une réalisation remarquable.
 - Les parties prenantes se sont fortement mobilisées pour faire face aux impacts nutritionnels liés à la pandémie de COVID-19. Un quart (212, soit 24 %) de tous les objectifs ont été déclarés comme ayant été établis en réponse à la pandémie, aucun objectif de ce type n'ayant été formulé par le secteur privé.

Les parties prenantes s'attachent à soutenir la gouvernance et la lutte contre la sous-alimentation, mais accordent peu d'attention à la mauvaise alimentation, à l'obésité, aux MNT liées à l'alimentation ou à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Vue d'ensemble des types d'objectifs liés aux engagements, par catégorie et sous-catégorie d'action en matière de nutrition



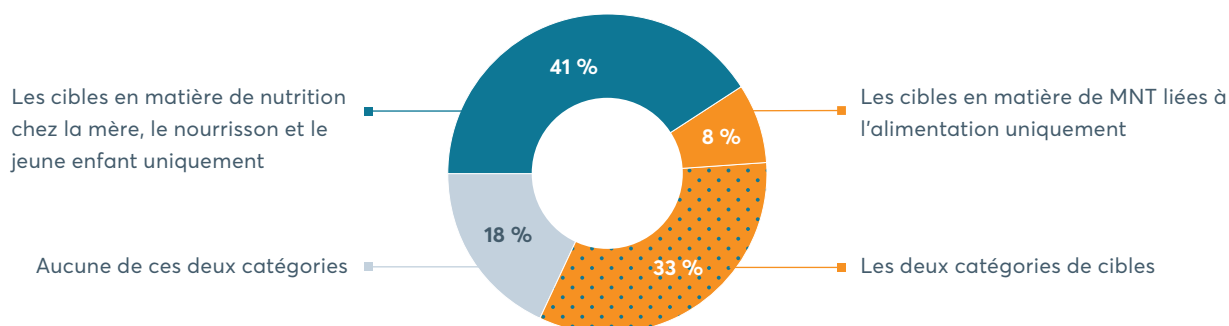
Remarque : La somme des chiffres figurant dans le tableau n'est pas égale à 100 % en raison des arrondis.

- Près de la moitié (408, soit 45 %) de tous les objectifs liés aux engagements ont été classés dans la catégorie des actions propices, axées sur la création d'un environnement favorable à l'action en matière de nutrition. La catégorie « leadership et gouvernance » était la plus importante, reconnaissant qu'un leadership politique audacieux et une bonne gouvernance constituent les fondements de politiques nutritionnelles efficaces.
- Environ un tiers (260, soit 29 %) de tous les objectifs étaient des actions liées aux politiques dont la plupart étaient axées sur l'amélioration des « services de prise en charge nutritionnelle » ; cependant, ces actions étaient encore relativement peu nombreuses (9 % de tous les objectifs). Les gouvernements ont accordé une moindre attention à la transformation des systèmes alimentaires nationaux par des politiques relatives à la « chaîne d'approvisionnement alimentaire » et à « l'environnement alimentaire », cependant nous constatons une implication notable du secteur privé dans ces objectifs.
- Les objectifs restants étaient des actions à impact (229, soit 26 %), avec un accent particulier sur la « sous-alimentation », ce qui montre que les pays à revenu faible ou intermédiaire sont les plus visés. En revanche, les catégories « régime alimentaire » (6 % de l'ensemble des objectifs), « l'obésité et les MNT liées à l'alimentation » (2,6 %) et « la sécurité alimentaire et nutritionnelle » (1,6 %) ont reçu le moins d'attention.

Une proportion bien plus importante d'engagements s'aligne sur les cibles mondiales en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant que sur les MNT liées à l'alimentation

Alignement des engagements sur les cibles mondiales en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant ainsi qu'en matière de MNT liées à l'alimentation

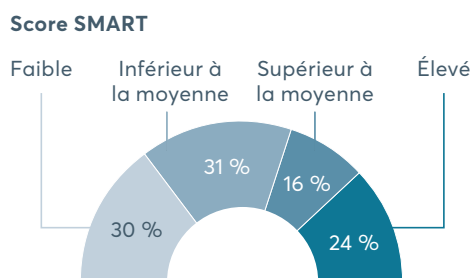
Proportion d'engagements alignés sur :



- Les parties prenantes ont autodéclaré les cibles mondiales de l'Assemblée mondiale de la Santé sur lesquelles leurs engagements s'alignaient, de nombreux engagements étant souvent alignés sur plusieurs cibles. La plupart des engagements sont alignés sur les cibles en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. À titre d'exemple, sur les 433 engagements, 58 %²⁰ sont alignés sur le retard de croissance chez l'enfant, 55 % sur l'émaciation chez l'enfant et 46 % sur l'anémie. En revanche, les engagements alignés sur les cibles en matière de MNT liées à l'alimentation sont moins nombreux : 38 % sont alignés sur l'obésité chez l'adulte, 31 % sur le diabète chez l'adulte, 27 % sur l'hypertension artérielle et 27 % sur la consommation de sel et de sodium.
- Dans l'ensemble, nous constatons que 33 engagements (8 %) étaient alignés uniquement sur les cibles en matière de MNT liées à l'alimentation (dont 76 % ont été pris par le secteur privé), contre 177 engagements (41 %) alignés uniquement sur les cibles en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. L'accent mis sur les cibles en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant s'explique par la prédominance de ces fardeaux de la malnutrition dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, de plus en plus de pays subissant désormais le double fardeau de la malnutrition. Un tiers (33 %) des engagements étaient alignés à la fois sur les cibles en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et sur les cibles en matière de MNT liées à l'alimentation.
- Le secteur privé est le seul groupe de parties prenantes déclarant un nombre inférieur d'engagements alignés sur les cibles en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, préférant aligner la majorité de ses engagements sur les cibles en matière de MNT liées à l'alimentation.

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition facilite l'élaboration d'engagements SMART pouvant faire l'objet d'un suivi et offre la possibilité de les améliorer

Le caractère SMART des objectifs liés aux engagements



Remarque : La somme des chiffres figurant dans le tableau n'est pas égale à 100 % en raison des arrondis.

- Environ un quart (24 %) des objectifs liés aux engagements ont obtenu un score SMART élevé, 16 % un score supérieur à la moyenne, 31 % un score inférieur à la moyenne et moins d'un tiers (30 %) un score faible. Cette tendance varie selon les parties prenantes, près de la moitié (46 %) des actions des donateurs et 41 % des actions des OSC enregistrant un faible score SMART et ne pouvant donc pas faire l'objet d'un suivi ; en revanche, seuls 13 % des objectifs du secteur privé ont obtenu un score faible. Les types d'engagement ont enregistré peu de variation en ce qui concerne le score SMART.
- L'attribution d'un score SMART faible était généralement due à des données manquantes ou peu claires sur l'indicateur utilisé pour mesurer les progrès par rapport à l'objectif (son caractère mesurable). Ainsi, le fait de ne pas préciser le nom et l'unité de l'indicateur (par exemple, décaissement annuel en dollars US), ainsi que sa valeur de référence et sa valeur cible, entraîne un score inférieur. Ces données sont essentielles pour assurer le suivi et l'analyse de l'objectif. Il convient de noter que la sélection des indicateurs varie considérablement d'une partie prenante à l'autre et pour des objectifs similaires, ce qui met en lumière l'absence de consensus sur la meilleure méthodologie de suivi des progrès.
- Le manque d'informations sur le coût et le financement de l'engagement constitue également une raison très fréquente d'un score SMART faible (mesure de son caractère atteignable). Les coûts associés à la réalisation de deux tiers des engagements n'ont pas été communiqués, soit parce qu'ils n'avaient pas été estimés (245 engagements, soit 57 %), soit parce qu'ils avaient été estimés, mais que les entités ne souhaitaient pas les divulguer (48 engagements, soit 11 %). Ces informations ne sont pas forcément disponibles au moment de l'enregistrement, car il faut du temps pour fournir un chiffre précis ; les données manquantes peuvent être fournies lors du processus de vérification.

Gouvernements

Les gouvernements ont la responsabilité fondamentale et le pouvoir de préserver la nutrition, la résilience et le bien-être de leurs populations par des actions propices, relatives aux politiques et à impact de grande envergure

Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont pris la grande majorité des engagements nationaux, consacrant d'importantes ressources financières à l'amélioration de la nutrition de leurs populations.

- Les gouvernements, presque tous issus de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ont fait preuve d'un niveau d'engagement exceptionnel, représentant le plus grand groupe de parties prenantes. Leurs objectifs nationaux (non-donateurs) privilégient les actions propices (196, soit 42 %) et les actions à impact (183, soit 39 %), plutôt que les actions en matière de politiques (91, soit 19 %). Plus précisément, les « services de prise en charge nutritionnelle » (43, soit 47 % des objectifs liés aux politiques) et les « politiques relatives au système alimentaire »²¹ (37, soit 41 %) ont reçu plus ou moins la même attention, mais ont été comparativement faibles dans l'ensemble.
- Le leadership et la gouvernance ont été le thème principal des actions propices déclarées par les gouvernements au niveau national. À titre d'exemple, citons notamment l'élaboration de lois, de politiques et de plans nationaux relatifs à la nutrition, ainsi que l'amélioration des mécanismes de coordination nationaux. Tous les objectifs de financement sont classés dans la catégorie des actions propices, et les gouvernements ont promis plus de 13,3 milliards de dollars US d'investissements nationaux spécifiques à la nutrition ou sensibles à la nutrition, notamment en augmentant leur dotation budgétaire nationale consacrée à la nutrition. Compte tenu des ressources financières limitées des pays à faible revenu, il s'agit d'une réalisation remarquable.
- Étant donné le rôle essentiel des gouvernements dans l'amélioration des résultats nutritionnels de leur population, les actions à impact ont également été privilégiées. La « sous-alimentation » était au cœur de ces actions, qui visaient principalement à réduire le retard de croissance, l'émaciation, l'anémie et l'insuffisance pondérale à la naissance. Ces résultats montrent que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure concentrent leurs efforts sur la lutte contre la sous-alimentation plutôt que sur l'obésité et les MNT liées à l'alimentation. Il convient de noter que la « sécurité alimentaire et nutritionnelle » n'a pas été considérée comme une priorité nationale.

Organisations de la société civile

Les OSC jouent un rôle essentiel pour promouvoir la nutrition, encourager les gouvernements à mener des actions efficaces en matière de nutrition et proposer des interventions directes dans ce domaine

Les OSC se sont mobilisées en prenant une série d'engagements qui témoignent de la diversité de leur rôle dans l'action en matière de nutrition.

- Les OSC étaient beaucoup plus présentes en 2021 que lors des précédents sommets N4G. Elles ont privilégié les actions propices (109 objectifs, soit 53 %), suivies des actions liées aux politiques (62, soit 30 %) et des actions à impact (36, soit 17 %), allant au-delà du plaidoyer et du soutien aux actions en matière de nutrition.
- Le rôle de plaidoyer des OSC s'est largement reflété dans leurs objectifs relevant de la catégorie des actions propices. Il était crucial de renforcer « le leadership et la gouvernance », notamment par des partenariats entre organisations et entre pays ainsi que des plans nationaux relatifs à la nutrition. Les efforts « opérationnels », tels que l'élaboration de formations et le renforcement des capacités en matière de production alimentaire et d'agriculture, figuraient également parmi les priorités des OSC. Les investissements financiers mobilisés pour les interventions et les plans relatifs à la nutrition s'élevaient à plus de 567 millions de dollars US.

-
- La prestation de « services de prise en charge nutritionnelle » était au cœur des actions relatives aux politiques des OSC (27, soit 44 % des objectifs liés aux politiques), comprenant des programmes de lutte contre l'émaciation, le retard de croissance et l'anémie, ainsi que des programmes de supplémentation en vitamines. Les actions à impact visant à améliorer directement les résultats en matière de « sous-alimentation » et de « régime alimentaire », tels que le retard de croissance, l'insuffisance pondérale à la naissance, ainsi que la diversité et la qualité de l'alimentation, y étaient étroitement liées.

Secteur privé

Le secteur privé est un acteur essentiel capable de contribuer à la transformation de notre système alimentaire et d'assurer l'accès à des aliments sains, abordables et produits de manière durable

Les engagements pris par les entreprises du secteur privé montrent le rôle crucial qu'elles peuvent jouer, tant pour leur main-d'œuvre que pour l'amélioration de la nutrition de la population en général.

- Le secteur privé était représenté par 23 entreprises alimentaires et sept entreprises non alimentaires, principalement des multinationales ayant leur siège dans des pays à haut revenu. Elles se sont majoritairement engagées dans des actions liées aux politiques (85, soit 79 %) à portée mondiale ou multinationale ciblant les consommateurs et leur personnel. Elles se sont par ailleurs engagées dans quelques actions propices (21, soit 20 %) et dans une seule action à impact (1, soit 0,9 %).
- L'accent était mis sur l'adoption de politiques internes. Celles-ci visaient principalement à transformer la « chaîne d'approvisionnement alimentaire » par la reformulation des aliments afin d'améliorer la valeur nutritionnelle des produits et les pratiques agricoles, d'augmenter la part des produits à base de plantes, et de réduire les pertes et les déchets alimentaires. Le secteur privé a également ciblé l'« environnement alimentaire » en élargissant les options saines proposées aux employés dans les cantines d'entreprise et en mettant en œuvre des programmes de nutrition sur le lieu de travail.
- Afin d'instaurer un environnement favorable à la nutrition dans les entreprises, le secteur privé a donné la priorité aux actions « opérationnelles », notamment la formation et l'éducation de leurs employés concernant la préparation de repas sains et la réduction du gaspillage alimentaire. En externe, les entreprises se sont engagées à atteindre des objectifs en matière de « leadership et de gouvernance », tels que l'adhésion à des alliances mondiales. Les objectifs de financement des entreprises étaient d'environ 5,4 millions de dollars US.

Donateurs

Les donateurs ont un rôle essentiel à jouer dans la mobilisation et la mise à disposition des investissements financiers nécessaires pour atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition et intervenir en période de crise

Les donateurs ont mobilisé un niveau record de fonds, un tiers de ce total étant destiné à lutter contre les conséquences de la pandémie de COVID-19. Cependant, le nombre d'acteurs reste relativement faible.

- Les donateurs étaient représentés par des gouvernements donateurs (14), des organisations philanthropiques (3), des banques multilatérales de développement (3) et des organisations internationales (1). Leurs objectifs étaient principalement des actions propices (52, soit 85 %), ce qui englobe les investissements financiers. Quelques objectifs seulement étaient des actions relatives aux politiques (6, soit 10 %) axées sur la « chaîne d'approvisionnement alimentaire » et les « services de prise en charge nutritionnelle » ou des actions à impact (3, soit 5 %) axées sur le retard de croissance et l'émaciation.

-
- Plus de 26,3 milliards de dollars US, soit le plus gros montant mobilisé par les donateurs lors des différents sommets N4G, ont été promis par neuf gouvernements et cinq organisations donatrices. Sur ce montant, plus de 8,2 milliards de dollars US ont été mobilisés pour faire face aux conséquences de la pandémie sur les systèmes alimentaires et sanitaires. Parmi les 14 donateurs²², 13 étaient basés dans des pays à revenu élevé d'Amérique du Nord et d'Europe. Les indicateurs utilisés pour suivre et rendre compte des dépenses financières varient, soulignant l'absence d'une approche standardisée de suivi du financement de la nutrition.
 - Bien que les investissements financiers constituent la priorité des donateurs, leurs actions vont plus loin. De fait, la plupart de leurs actions propices se concentrent sur le leadership et la gouvernance, par exemple en renforçant l'influence des politiques et les partenariats dans les pays à revenu faible et intermédiaire dans le but de faire progresser la mise en œuvre de programmes tenant compte de la nutrition.

Organisations internationales

Les organisations internationales sont essentielles à l'élaboration des programmes, à la promotion d'une action coordonnée en matière de nutrition à travers le monde et aux activités de plaidoyer en faveur de l'action là où elles sont le plus nécessaires

Les organisations internationales mettent en évidence leur rôle important de soutien et de coordination en s'attachant avant tout à aider les gouvernements à mener des actions efficaces en matière de nutrition.

- Les organisations internationales, comprenant sept organismes des Nations Unies, continuent d'assumer leur rôle clé en soutenant les gouvernements dans la lutte mondiale contre la malnutrition dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Plus de la moitié (19, soit 56 %) de leurs objectifs étaient des actions propices, un peu moins d'un tiers (10, soit 29 %) étaient des actions liées aux politiques et quelques-uns seulement (5, soit 15 %) étaient des actions à impact.
- Les objectifs propices des Nations Unies se concentraient sur le renforcement « du leadership et de la gouvernance » (15, soit 79 %), avec des actions telles que le soutien à l'élaboration de politiques et de programmes, le renforcement des partenariats public-privé et la création d'environnements améliorant les résultats en matière de nutrition. Les investissements financiers ont été réalisés par une seule organisation et ont atteint 2,4 milliards de dollars US.
- La plupart des actions relatives aux politiques (7, soit 70 %) étaient axées sur l'amélioration des « services de prise en charge nutritionnelle ». Il s'agissait notamment d'améliorer les services de prévention et de traitement de la sous-alimentation, comme l'émaciation et les carences en micronutriments, et de soutenir les améliorations nutritionnelles chez les patients atteints de MNT. Les actions à impact visant à lutter contre la « sous-alimentation », en particulier le retard de croissance, l'émaciation et l'anémie, ont reçu une moindre attention.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1. Il est essentiel qu'un groupe d'acteurs beaucoup plus large se mobilise et prenne des engagements en faveur de l'amélioration de la nutrition susceptibles d'être suivis

- Compte tenu de la crise nutritionnelle mondiale actuelle, chaque acteur doit déployer des efforts sans précédent pour y faire face, et certaines parties prenantes ne sont pas encore bien représentées en ce qui concerne la prise d'engagements.
- Les gouvernements des pays à revenu élevé devraient se considérer comme étant plus que de simples donateurs et suivre l'exemple des pays à faible revenu. Ils devraient être beaucoup plus nombreux à prendre des engagements pour leurs propres populations, lorsque la mauvaise alimentation, l'obésité et les MNT liées à l'alimentation constituent un problème important et croissant.
- Une plus grande diversité d'acteurs au sein du groupe des donateurs est essentielle afin de garantir que les décisions et les affectations de fonds soient basées sur un programme inclusif et de réduire la vulnérabilité de la base de financement fournie.
- Par ailleurs, les petites entreprises et les entreprises nationales du secteur privé sont peu représentées dans les processus de prise d'engagements, et ont pourtant un rôle unique et important à jouer.

2. Les engagements doivent refléter une hausse du financement public comme privé, national et international, s'inscrire dans la durée et pouvoir facilement faire l'objet d'un suivi

- Les efforts considérables déployés pour assurer le financement des actions en matière de nutrition apparaissent clairement dans les engagements. Pourtant, l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés signifie que nous sommes loin d'avoir comblé le manque de financements nécessaires pour mettre fin à la malnutrition²³. Les engagements devraient refléter le niveau et la diversité des actions requises.
- Les engagements des gouvernements, des donateurs, des OSC et des organisations internationales devraient être maintenus, renforcés et rendus encore plus inclusifs, notamment en diversifiant la base de financement aux niveaux international et national. En outre, les parties prenantes susceptibles de fournir ou de mobiliser des formes de financement nouvelles et innovantes, telles que le secteur privé, devraient s'engager à agir dans ce domaine, compte tenu de la nécessité de mobiliser des ressources inexploitées.
- Il est essentiel de mobiliser davantage de fonds pour renforcer la résilience nutritionnelle et donner aux acteurs les moyens d'intervenir de manière décisive en temps de crise, afin de réduire les coûts financiers et humains immédiats et à long terme dans les situations de crise nutritionnelle.
- Il est également crucial que les engagements financiers et les dépenses fassent l'objet de rapports transparents et systématiques, afin que nous puissions mieux comprendre comment l'argent est dépensé, quelle est la destination des flux financiers et quel est le retour sur investissement. Les parties prenantes qui apportent des fonds doivent parvenir à un consensus quant à la méthodologie d'établissement de rapports et de suivi en ce qui concerne leurs données. C'est la seule manière de renforcer l'impact du financement dans le temps.

3. Nous devons accorder une plus grande attention à la sécurité alimentaire intégrant de manière effective la sécurité nutritionnelle lors de l'élaboration des engagements

- L'absence d'engagements axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la part de l'ensemble des parties prenantes est préoccupante. Il s'agit d'un problème majeur, tant dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé, qui a des répercussions sur toutes les formes de malnutrition et qui a été aggravé par les crises récentes, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine.
- Il est clairement nécessaire de multiplier les actions visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de dépasser le décompte des calories pour donner la priorité à la nutrition. Cette démarche devrait s'accompagner d'un examen de la qualité de l'alimentation lors de l'évaluation des interventions en matière de sécurité alimentaire. Une telle orientation est essentielle pour garantir que la population a accès une alimentation suffisante qui favorise également le bien-être et permet de prévenir les maladies.
- Ces actions permettront ainsi de lutter équitablement contre la faim et contre les maladies liées à l'alimentation, en réunissant des domaines d'intervention traditionnellement cloisonnés, qui touchent toutes deux de manière disproportionnée les communautés les plus vulnérables et exacerbent les inégalités existantes.
- L'engagement dans ce domaine peut et doit venir de chaque groupe de parties prenantes et être soutenu par des orientations et des politiques visant à remédier au désintérêt actuel vis-à-vis de la nutrition dans les efforts en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

4. Nous avons besoin d'engagements menant à des politiques susceptibles de transformer notre système alimentaire et d'instaurer un accès universel à une alimentation saine, abordable et produite de manière durable

- Afin de transformer le système alimentaire, des efforts considérables de la part de toutes les parties prenantes sont nécessaires en vue d'améliorer l'environnement et la chaîne d'approvisionnement alimentaires. Pourtant, les engagements actuels dans ce domaine sont principalement pris par le secteur privé.
- Les gouvernements, en particulier, doivent s'assurer de superviser et de coordonner toute action ayant un impact sur le système alimentaire, car cela détermine si leur population est en mesure d'accéder à une alimentation saine et produite de manière durable. Il s'agit notamment d'élaborer et de fixer des normes pour le secteur privé, le cas échéant.
- Ces politiques ont une portée considérable, de la production à la consommation, et sont susceptibles d'avoir un impact simultané sur les régimes alimentaires et sur de multiples formes de malnutrition. Elles comprennent la diversification des cultures et l'amélioration du profil nutritionnel des produits par la reformulation et l'enrichissement des aliments, ou encore la prise en charge des repas scolaires et la réglementation des pratiques en matière d'étiquetage, de marketing et de publicité.
- Il apparaît clairement que tout le monde a un rôle à jouer, et les engagements doivent prendre en compte ce constat en plaçant la coordination et la collaboration au cœur de la mise en œuvre, afin de garantir que les efforts se renforcent mutuellement et obtiennent de meilleurs résultats en faveur de la nutrition.

5. Nous devons prendre des engagements qui favorisent l'accès universel à des services de prise en charge nutritionnelle intégrés au système de santé

- Les services de prise en charge nutritionnelle intégrés aux services de santé – qu'ils soient publics ou privés – sont essentiels pour tirer parti des nombreux avantages mutuels apportés par l'intégration de la santé et de la nutrition.
- Ce constat a d'ailleurs conduit l'Organisation mondiale de la Santé à souligner que la couverture sanitaire universelle ne peut être atteinte sans l'intégration des services de nutrition. En conséquence, les organismes des Nations Unies ont consacré la plupart de leurs politiques à l'amélioration de ces services, en mettant l'accent sur la sous-alimentation.
- Si les OSC se sont engagées dans des actions notables relatives aux politiques en faveur des services de prise en charge nutritionnelle, tout comme les gouvernements nationaux, peu d'objectifs liés aux engagements (9 %) sont globalement axés sur ces services.
- Il est clair que toutes les parties prenantes, en particulier les gouvernements, devraient davantage s'engager pour intégrer systématiquement la nutrition à leurs systèmes de santé. Les engagements liés aux politiques publiques devraient couvrir l'ensemble des fardeaux liés à la malnutrition, de la sous-nutrition aux MNT liées à l'alimentation, en se concentrant sur la prévention et le traitement des maladies, notamment grâce à des programmes de supplémentation nutritionnelle, au soutien à l'allaitement et à des services de conseil en nutrition.



01

2015, Région d'Oromia, Éthiopie.
Binti Mohammed, agent de vulgarisation sanitaire, conseille une femme sur les meilleures pratiques à adopter en matière de nutrition en lui montrant des fiches de santé familiale au centre de santé du village.
© UNICEF Éthiopie/Nesbitt

Origine du premier cadre mondial de responsabilité en matière de nutrition

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1** L'Année d'action pour la nutrition a mis en évidence le besoin urgent de prendre des mesures plus fermes, tout en veillant à ce que l'ensemble des parties prenantes répondent de leurs engagements. Des défis de longue date en matière de responsabilité ont entravé les progrès, comme le fait que la responsabilité ne soit pas intégrée dans les engagements ni rationalisée entre les différentes parties prenantes, et qu'il n'existait pas de plateforme publique centrale pour enregistrer les engagements en matière de nutrition et rendre compte des progrès réalisés, ni de méthode cohérente pour caractériser les types d'engagements en matière de nutrition, ni de critères clairs pour la prise d'engagements et l'évaluation SMART.
- 2** Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition a été lancé en septembre 2021 par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour renforcer la responsabilité, en s'appuyant sur le travail effectué et les enseignements tirés à ce jour. Ce Cadre est la première plateforme publique mondiale permettant de formuler des engagements en faveur de la nutrition et d'assurer le suivi des actions menées, en appliquant des approches globales et transparentes. Approuvé par les parties prenantes, il a fait office de mécanisme officiel de responsabilité pour le Sommet de Tokyo sur la Nutrition pour la croissance (N4G), exigeant que tous les engagements N4G soient enregistrés par l'intermédiaire du Cadre.
- 3** Le cycle du Cadre de responsabilité en matière de nutrition se décline en plusieurs volets : la formulation et l'enregistrement des engagements sur la [plateforme du Cadre](#), le rapport annuel sur les progrès accomplis, ainsi que la planification et la mise en œuvre de mesures supplémentaires au moment et à l'endroit requis. Le Cadre contribue à étayer, façonner et inspirer des engagements forts en faveur de la nutrition grâce à un partage transparent, fiable et accessible de données, d'éléments de preuve, d'outils et de bonnes pratiques. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* évalue mensuellement les engagements et les diffuse publiquement à l'aide de l'[outil interactif de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#).
- 4** L'équipe a mis au point le [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#), un système standardisé qui sert à nommer, à définir et à classer les actions en plusieurs catégories et sous-catégories. Les trois grandes catégories (actions propices, actions relatives aux politiques et actions à impact) sont chacune divisées en quatre sous-catégories. Ce système de classification permet de cartographier les engagements en matière de nutrition, contribuant ainsi à identifier le type d'actions entreprises et les lacunes à combler, et à étayer, façonner et inspirer de nouvelles actions.
- 5** L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a élaboré un [indice SMART des actions en matière de nutrition](#), qui évalue le caractère SMART des engagements adoptés dans ce domaine et les classe en quatre niveaux en fonction de leur score : élevé, moyen supérieur, moyen inférieur et faible. Le formulaire d'inscription et le formulaire d'enregistrement des engagements sur la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition comprennent des champs de données standardisés pour permettre la formulation d'engagements SMART. Les parties prenantes sont encouragées à travailler avec l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour améliorer le caractère SMART de leurs engagements en cours, et sont invitées à en prendre de nouveaux.

Introduction

Les régimes alimentaires de mauvaise qualité et toutes les formes de malnutrition comptent parmi les plus grands défis sociaux de notre monde¹, qui nécessitent une action urgente et suivie de la part des parties prenantes. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a créé le Cadre de responsabilité en matière de nutrition lors de l'Année d'action pour la nutrition afin de renforcer la responsabilité des parties prenantes. Ce Cadre, qui fait office de mécanisme officiel de responsabilité en ce qui concerne les engagements de l'initiative Nutrition pour la croissance (N4G)², a pour vocation de devenir le principal outil public de suivi des actions en matière de nutrition à l'échelle mondiale.

Conscients de la nécessité d'agir d'une manière plus décisive et de renforcer la responsabilité pour lutter contre la malnutrition et les régimes alimentaires de mauvaise qualité, les États et les organisations multilatérales ont désigné 2021 comme l'*Année d'action pour la nutrition*³. Inaugurée en décembre 2020 sous l'égide des gouvernements du Canada et du Bangladesh, en partenariat avec le gouvernement du Japon⁴, cette initiative s'est achevée avec succès en décembre 2021 à l'occasion du Sommet N4G de Tokyo. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition a été lancé en septembre 2021 par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour s'assurer que tous les engagements pris revêtent un caractère SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini) et puissent faire l'objet d'un suivi. Ce cadre s'appuie sur les outils et l'expertise de l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*, tout en s'inspirant d'autres cadres de responsabilité⁵. Il s'agit du premier cadre de responsabilité complet et indépendant au monde pour les actions engagées dans le domaine de la nutrition. Il s'accompagne d'un grand nombre de normes et d'orientations visant à éclairer et à inspirer des engagements forts en faveur de la nutrition, afin de réaliser de plus grands progrès dans la promotion de la nutrition au niveau mondial et de renforcer la responsabilité.

Ce chapitre présente le Cadre de responsabilité en matière de nutrition et les lacunes majeures qu'il comble pour renforcer et promouvoir la responsabilité en matière de nutrition.

La nécessité de renforcer la responsabilité dans le domaine de la nutrition à l'échelle mondiale

La crise nutritionnelle à laquelle le monde est confronté date d'avant la pandémie de COVID-19, mais cette dernière l'a considérablement aggravée. Avant la pandémie, un décès prématuré sur sept était dû à la malnutrition infantile et maternelle et aux maladies non transmissibles (MNT) liées au régime alimentaire, principalement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire⁶. Ce double fardeau de la malnutrition (c'est-à-dire la coexistence de la sous-alimentation⁷ et des MNT liées à l'alimentation) est la principale cause de mauvaise santé dans le monde⁸. Face aux conséquences de plus en plus néfastes des régimes alimentaires de mauvaise qualité et des changements climatiques⁹, il est plus urgent que jamais de mettre en place des systèmes de santé et d'alimentation plus équitables, résilients et durables. Les défis nutritionnels actuels auxquels sont confrontés les pays du monde entier, qui continuent d'être exacerbés par la pandémie de COVID-19, devraient encore s'aggraver en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants provoquée par la guerre en Ukraine, qui a des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde¹⁰. Les pays confrontés à une insécurité à la fois alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les populations les plus vulnérables, sont les plus menacés.

Pour faire face à la crise nutritionnelle mondiale, le *Rapport sur la nutrition mondiale 2020* a enjoint les parties prenantes, notamment les gouvernements, les entreprises et les OSC, entre autres, à redoubler d'efforts et à rendre compte de leurs engagements¹¹. Ces parties prenantes sont de plus en plus reconnues comme responsables de l'alimentation et de la nutrition de la population. Ce constat a d'ailleurs été mis en avant tout au long de l'Année d'action pour la nutrition. Les États, les organisations multilatérales et les dirigeants du G7 ont appelé à prendre davantage de mesures et à renforcer la responsabilité¹², deux éléments essentiels pour atteindre les objectifs de développement durable et les cibles mondiales de nutrition adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé¹³. Ces objectifs et ces cibles ont été jugés encore plus urgents dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui a mis en évidence le rôle central de la nutrition dans le renforcement de la résilience¹⁴. Toutefois, la pandémie a entravé les progrès et a fait passer la nutrition au second plan des priorités politiques. D'après le suivi des engagements N4G passés réalisés par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*, la pandémie a gravement compromis 43 % des objectifs fixés par les pays. La lutte contre la COVID-19 a en effet accaparé les recettes et les ressources nationales, provoquant un déficit de financement en faveur de la nutrition qui a largement freiné les avancées dans ce domaine¹⁵.

Par ailleurs, les difficultés liées à la manière d'appréhender le principe de responsabilité ont elles aussi entravé les progrès.

L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a identifié plusieurs difficultés relatives au suivi des progrès en faveur d'engagements N4G passés (c'est-à-dire ceux pris lors des sommets N4G de 2013 et 2017), chacune pouvant être éclairée par les efforts et les apprentissages réalisés à ce jour.

- 1. Le principe de responsabilité n'était pas intégré aux engagements pris dans le domaine de la nutrition.** La responsabilité ne faisait pas partie intégrante des engagements lors des précédents événements clés, aucun mécanisme officiel n'ayant été prévu pour consigner ces engagements et en assurer le suivi¹⁶. Cela signifie que les parties prenantes étaient responsables à leur propre discrétion et n'étaient pas particulièrement incitées à rendre compte de leurs engagements, ce qui a contribué aux faibles taux de réponse lors des précédents rapports N4G¹⁷.
- 2. Il n'y avait pas de plateforme publique centrale pour consigner les engagements,** qu'ils soient pris dans le cadre d'événements clés ou en dehors de ceux-ci. Cela a limité la capacité des acteurs à recenser et à suivre de manière exhaustive tous les engagements adoptés. Dans une certaine mesure, cette lacune a contribué à faire en sorte que les engagements soient perçus comme plus pertinents pour certains groupes de parties prenantes, par exemple les donateurs faisant des promesses financières ou les gouvernements de pays à faible revenu s'engageant à lutter contre la sous-alimentation lors de sommets de haut niveau axés sur différents thèmes.
- 3. Il était difficile de définir avec précision les types d'actions entreprises.** Les engagements n'étant pas clairement regroupés en catégories d'actions, il n'était pas possible d'évaluer en détail le type d'actions menées ni de cerner les lacunes existantes pour éclairer la définition des priorités. Les engagements étaient auparavant classés en quatre types (à savoir « financiers », « relatifs aux politiques », « programmatiques » et « à impact »)¹⁸, en fonction d'une déclaration autonome réalisée par l'auteur de l'engagement, mais l'absence d'un système de classification complet a entraîné des erreurs de classification.
- 4. On ne disposait pas de critères clairement définis pour évaluer le caractère SMART des engagements.** Bien que la nécessité de prendre des engagements SMART soit établie depuis longtemps, aucun critère clair n'existait pour évaluer le caractère SMART des engagements adoptés en matière de nutrition. L'adoption d'engagements SMART était encouragée, mais aucune orientation n'était disponible quant à leur formulation, leur évaluation et leur suivi, ni quant à la marche

à suivre pour traiter les engagements trop vagues, présentés sous une nouvelle forme ou ne pouvant être suivis. Cela a eu pour effet de limiter l'évaluation des engagements, mais aussi le partage de conseils pratiques sur la manière de les perfectionner.

- 5. Il n'existait pas d'approche cohérente pour évaluer les progrès réalisés,** notamment pour identifier les variations entre les différents groupes de parties prenantes (c'est-à-dire les gouvernements par rapport aux entreprises, par exemple) et les catégories d'action (« actions relatives aux politiques » par rapport aux « actions à impact », par exemple). Malgré les efforts déployés par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour établir des normes concernant les rapports sur l'état d'avancement des engagements N4G passés¹⁹, les difficultés rencontrées dans la formulation des engagements et le peu d'informations disponibles ont fait obstacle à une évaluation approfondie des progrès.
- 6. La composante de responsabilité n'était pas rationalisée pour l'ensemble des parties prenantes,** étant donné l'absence de diffusion et d'utilisation d'une approche unifiée pour l'enregistrement, l'évaluation et le compte rendu des engagements pris en matière de nutrition. Ainsi, la responsabilité à l'égard des engagements pris n'était pas considérée comme potentiellement pertinente ou avantageuse pour tous.

Chacun de ces défis a donné aux parties prenantes, aux acteurs de la nutrition et à l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* l'occasion d'intensifier et de renforcer la responsabilité dans ce domaine. Avec la dynamique générée par les événements clés pour la nutrition qui se sont succédés en 2021, et dans un climat d'urgence, des possibilités sans précédent se sont présentées pour inciter les parties prenantes à prendre de nouveaux engagements et à renforcer ceux déjà en vigueur, ainsi qu'à établir un cadre mondial permettant de prendre des engagements SMART et d'en assurer le suivi ([encadré 1.1](#)).

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition, mis au point par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*, cherche à répondre à chacun des défis ci-dessus et à fournir une plateforme indépendante et solide pour garantir la responsabilité, afin de permettre d'assurer le suivi des actions en matière de nutrition en adoptant des normes, des méthodes et des principes communs.

ENCADRÉ 1.1

La création du Cadre de responsabilité en matière de nutrition et sa contribution au succès du Sommet N4G de Tokyo

Dimitra Karageorgou, Charlotte Martineau et Renata Micha

La nécessité de renforcer la responsabilité a été réaffirmée en amont du Sommet N4G de Tokyo en 2021 par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* et le groupe de travail sur la responsabilité du Sommet N4G convoqué par l'organisateur du Sommet, le gouvernement du Japon²⁰. S'appuyant sur les recommandations et les efforts mis en œuvre à ce jour, le gouvernement japonais a pris les devants en plaçant la responsabilité au premier plan du Sommet N4G de Tokyo. Il a insisté pour que les engagements pris revêtent un caractère SMART et aient un impact réel, et a fait de la responsabilité fondée sur les données un thème transversal. En travaillant en étroite collaboration avec l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*, le gouvernement japonais a fait du Cadre de responsabilité en matière de nutrition un mécanisme de responsabilité complet et transparent pour le Sommet N4G de Tokyo, exigeant que tous les engagements N4G soient enregistrés dans le Cadre et fassent l'objet d'un rapport annuel²¹. Depuis, le Cadre de responsabilité en matière de nutrition a été approuvé²² par les principales parties prenantes du secteur, telles que l'OMS, le SUN, Save the Children, le gouvernement du Canada et l'USAID.

Tout au long de l'année 2021, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a encouragé le renforcement de la responsabilité en élaborant et en partageant publiquement des ressources pertinentes en ligne, ainsi qu'en collaborant activement avec les entités qui ont pris des engagements²³. Une procédure d'enregistrement permettant de consigner des engagements SMART a été mise en place (voir la section « Comment évalue-t-on le caractère SMART des engagements ? »), exigeant que les engagements N4G soient enregistrés et suivis. Il s'agit d'une avancée majeure par rapport aux précédents sommets N4G. Par ailleurs, l'équipe a mis au point l'[Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#), qui permet au grand public et à toutes les parties prenantes de consulter les engagements pris.

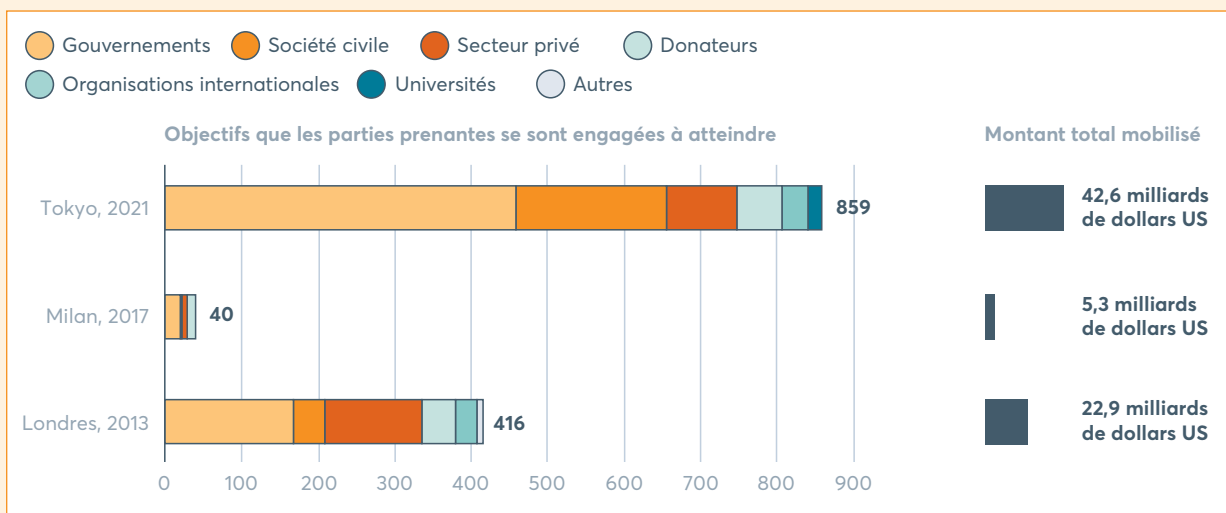
Au total, le Sommet N4G de Tokyo a conduit 191 parties prenantes à enregistrer 416 engagements assortis de 859 objectifs ([figure 1.1](#)). Parmi ceux-ci, 20 engagements assortis de 50 objectifs ont été enregistrés après la publication du Pacte²⁴. Les engagements des parties prenantes ont conduit à la mobilisation de 42,6 milliards de dollars US²⁵, dont 40,7 milliards avant la ratification du Pacte et 2,6 milliards entre celle-ci et le 15 mars 2022 (voir le chapitre 2 pour plus de détails sur les engagements pris, y compris des informations sur leur caractère SMART)²⁶. En ce qui concerne les précédents Sommets N4G, en 2013, 108 parties prenantes avaient pris 357 engagements assortis de 416 objectifs, consacrant ainsi 22,9 milliards de dollars US à la lutte contre la sous-alimentation. En 2017, 18 parties prenantes avaient pris 34 engagements assortis de 40 objectifs, à hauteur de 5,3 milliards de dollars US. En 2013, plus des deux tiers des objectifs avaient été établis par les gouvernements (168 objectifs, soit 40 %) et le secteur privé (127 objectifs, soit 31 %), alors qu'en 2021, les gouvernements ont défini la plupart des objectifs (459 objectifs, soit 53 %), suivis des OSC (197 objectifs, soit 23 %).

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition fournit une structure unique permettant de mesurer l'ampleur de la mobilisation des parties prenantes et de rendre compte, sur la base de données, des engagements pris.

FIGURE 1.1

Lors du Sommet N4G de Tokyo en 2021, les parties prenantes ont enregistré 859 objectifs liés aux engagements dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition.

Objectifs liés aux engagements annoncés aux sommets Nutrition pour la croissance, par type de partie prenante



Source : Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « Nutrition for Growth Commitment Tracker ». Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-growth-commitment-tracking/>. Page consultée le 15 novembre 2022.

Remarques : Ce diagramme indique, en chiffres absolus, les objectifs liés aux engagements enregistrés par type de partie prenante lors des Sommets N4G. Le milieu universitaire est un type de partie prenante qui a été ajouté en 2021 dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition, en vue du Sommet de Tokyo. Lors de ces trois sommets, la catégorie des organisations internationales ne comprenait que des organismes des Nations Unies. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition a mis en place une procédure d'enregistrement officielle pour le Sommet de Tokyo, qui prévoyait des champs de données standardisés pour chaque engagement et chaque objectif connexe. Les montants totaux mobilisés sont calculés en fonction des objectifs liés aux engagements financiers ; ils ne font pas la distinction entre le financement spécifique à la nutrition et le financement sensible à la nutrition. Ces montants totaux annoncés peuvent sous-estimer l'ampleur des investissements financiers, car les montants n'ont pas été déclarés pour tous les objectifs financiers.

« Le Cadre de responsabilité a contribué au succès du Sommet N4G de Tokyo en 2021 en aidant les parties prenantes à prendre des engagements SMART en matière de nutrition. Il a suscité une dynamique internationale importante avec la participation active d'un large éventail de parties. »

Takeshi Akahori, gouvernement du Japon

Comment le Cadre de responsabilité en matière de nutrition renforce la responsabilité

Un principe fondamental de ce Cadre réside dans la transparence de toutes les procédures, données et conclusions établies²⁷. La transparence renforce la confiance en permettant aux parties prenantes et au public de comprendre le fonctionnement du Cadre et la mesure dans laquelle les parties prenantes traitent les enjeux liés à la nutrition. Ce principe favorise en outre un processus d'apprentissage continu qui permet aux parties prenantes d'identifier, d'affiner et de viser des actions prioritaires en matière de nutrition afin de répondre à l'évolution des besoins au niveau national, régional et mondial.

Le Cadre a été conçu pour relever, au fil du temps, chacun des six défis majeurs identifiés comme des obstacles à l'exercice de la responsabilité. Plus précisément, le Cadre de responsabilité en matière de nutrition :

- 1. Fournit l'infrastructure nécessaire pour intégrer le principe de la responsabilité dans les engagements en matière de nutrition.**
Ce Cadre permet de comptabiliser et de suivre au fil du temps les engagements nutritionnels pris au cours de tout événement. Dans le cas du Sommet N4G de Tokyo de 2021, tous les engagements liés à cet événement devaient être enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition afin de garantir que le principe de responsabilité soit standardisé et intégré. Le Cadre peut en outre être utilisé pour tout autre événement permettant l'adoption d'engagements en faveur de la nutrition.
- 2. Fournit une plateforme centralisée pour l'enregistrement et la diffusion des engagements en matière de nutrition.**
La [plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#) permet aux utilisateurs (les parties prenantes) de s'inscrire pour y consigner des engagements en matière de nutrition, à l'aide d'outils et de conseils fondés sur des données probantes (voir le chapitre consacré au fonctionnement du Cadre), à tout moment, en lien ou non avec un événement clé²⁸. Une fois par mois, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* évalue l'ensemble des engagements et les diffuse publiquement à l'aide de l'[outil interactif de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#). Ce Cadre ne remplace pas les systèmes d'information et de rapports existants au niveau des pays, mais il constitue un bon point de départ pour étudier les engagements pris en matière de nutrition dans le monde entier, ainsi que les progrès réalisés, les réussites obtenues et les enseignements tirés dans différents contextes.
- 3. Identifie et définit les différents types d'engagements pris en matière de nutrition.**
L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* utilise un [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#) (voir la section « Comment les actions relatives à la nutrition sont-elles cartographiées ? ») pour nommer, définir et classer ces actions en une série standard de catégories et sous-catégories. Ce système permet de surmonter les difficultés et les éventuelles erreurs liées aux déclarations autonomes, fournit une base solide permettant d'établir des rapports et d'effectuer des analyses par type d'action, et aide à repérer les lacunes à combler dans ces actions. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition ne prescrit pas les actions à entreprendre en matière de nutrition et n'évalue pas si ces actions sont fondées sur des preuves, ni si elles sont en adéquation avec les priorités nationales.
- 4. Évalue le caractère SMART des engagements en matière de nutrition.**
Le *Rapport sur la nutrition mondiale* établit des principes, des critères clairs et des méthodes rigoureuses pour évaluer le caractère SMART des engagements en matière de nutrition²⁹. Les formulaires d'inscription et d'enregistrement des engagements sur la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition comprennent des champs de données standardisés, reposant sur les critères SMART, pour permettre la formulation d'engagements SMART³⁰.
Le Rapport s'appuie sur les informations fournies pour évaluer et mesurer le caractère SMART des engagements à l'aide de [l'indice SMART des actions en matière de nutrition](#). Cet indice classe les engagements selon quatre niveaux en fonction de leur conformité aux critères SMART (voir la section « Comment évalue-t-on le caractère SMART des engagements en matière de nutrition ? »). En vérifiant les données déclarées par les parties prenantes (sans les comparer à d'autres sources), le Rapport cherche à aider ces parties prenantes à améliorer le caractère SMART de leurs engagements³¹.
- 5. Fournit une plateforme centrale permettant de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des engagements.**
La plateforme sera bientôt étendue pour permettre aux parties prenantes de rendre compte plus facilement des progrès accomplis chaque année. Les parties prenantes devront rendre compte des indicateurs jugés essentiels pour assurer le suivi des engagements (voir la section « Comment évalue-t-on le caractère SMART des engagements ? »). À ce titre, la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition sera élargie pour y inclure le formulaire de progression des engagements (début 2023), qui permettra de rendre compte des progrès accomplis et de les évaluer plus aisément.

6. **Facilite la transparence de la responsabilité en matière de nutrition entre les parties prenantes grâce à une démarche unifiée.**

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition favorise la mise en place d'une culture partagée de la responsabilité³² entre les parties prenantes, afin de faire en sorte que les engagements aillent au-delà de simples promesses et aient réellement un impact. Grâce à la démarche unifiée d'enregistrement des engagements, d'évaluation, de rapports d'avancement et de publication, les parties prenantes sont en mesure de prendre des engagements SMART et diffusés publiquement pour améliorer la nutrition. Toutes les méthodes et tous les documents élaborés, les données déclarées de façon autonome sur les engagements³³, les progrès réalisés et les conclusions de toutes les analyses effectuées sont accessibles au public. Bien que le Cadre ne recommande pas directement d'actions en matière de nutrition auprès de parties prenantes spécifiques et ne renforce pas leurs capacités, ce niveau de transparence améliore la perception générale de la responsabilité. En outre, ses méthodes rigoureuses peuvent servir à appuyer la responsabilité fondée sur les données pour tout engagement pris en faveur de la nutrition dans le monde entier.

Fonctionnement du Cadre de responsabilité en matière de nutrition

Qui peut enregistrer des engagements dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition ?

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition vise à inciter les parties prenantes du monde entier qui ont un intérêt et la capacité d'agir en faveur de la nutrition à prendre des engagements en ce sens, en particulier les gouvernements, les OSC, les organisations internationales et philanthropiques, ainsi que les acteurs du secteur privé et du milieu universitaire (figure 1.2). Toute partie prenante peut être considérée comme un donateur dès lors qu'elle s'engage à mener des actions en dehors de ses propres frontières nationales, de son entité ou de sa main-d'œuvre ; c'est le cas par exemple d'un gouvernement qui fournit une aide financière ou d'une autre nature à un autre pays.

FIGURE 1.2

Les parties prenantes peuvent enregistrer leurs engagements en matière de nutrition dans le Cadre de responsabilité à tout moment

Parties prenantes pouvant enregistrer leurs engagements dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition



Remarque : Le glossaire présente une description détaillée des différents types de parties prenantes.

Le présent rapport présente les conclusions relevées pour chacun de ces groupes de parties prenantes : gouvernements (chapitre 3), OSC (chapitre 4), secteur privé (chapitre 5), donateurs (chapitre 6) et organisations internationales (chapitre 7)³⁴. Celles concernant le milieu universitaire sont abordées dans le chapitre 2 ([encadré 2.1](#)).

Quels engagements figurent dans le Cadre ?

L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a mis au point plusieurs critères d'éligibilité pour déterminer quels engagements peuvent être inclus dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Ces critères correspondent aux principes du Cadre : indépendance, collaboration, excellence, accessibilité, intégrité, transparence, inclusion, reconnaissance et engagement³⁵. Ils permettent de faire en sorte que le Cadre présente des données détaillées et standardisées (voir la section « [Standardisation et nettoyage des données des engagements](#) »), obtenues de manière indépendante à l'aide de méthodes fiables³⁶.

Voici les critères d'éligibilité applicables à tous les engagements enregistrés :

- 1. Les engagements doivent être enregistrés** au sein de la [plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#) pour pouvoir être évalués et faire l'objet de rapports selon des méthodes standardisées. À ce titre, les engagements envoyés au format PDF, sous forme de courriel ou présentés lors de sommets ne sont pas pris en compte³⁷. Les formulaires utilisés sont conçus pour permettre la formulation d'engagements SMART³⁸ et leur suivi (voir la section « Comment évalue-t-on le caractère SMART des engagements ? »). Le caractère SMART des engagements n'est pas facteur d'exclusion ; ces engagements sont simplement évalués au regard des critères SMART afin que les parties prenantes puissent améliorer leur classement.
 - 2. Les promesses constituent des engagements à part entière.** Le Cadre n'accepte que les engagements proprement dits, c'est-à-dire les promesses exprimées explicitement par écrit et comprenant à la fois l'intention d'agir et l'engagement à fournir un résultat mesurable³⁹.
 - 3. Les engagements doivent porter sur l'amélioration de la nutrition.** Le Cadre n'accepte que les engagements qui sont liés à la nutrition, selon la définition établie par le [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#) (voir la section « Comment les actions relatives à la nutrition sont-elles cartographiées ? »)⁴⁰. Les engagements doivent contribuer à améliorer la nutrition, ne pas porter préjudice et ne pas aller à l'encontre de la vision commune consistant à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes⁴¹.
 - 4. Les engagements doivent être inédits.** Seuls les nouveaux engagements sont acceptés⁴².
 - 5. Les parties prenantes s'engagent à rendre compte chaque année des progrès réalisés en faveur de leurs engagements,** de manière détaillée et transparente, sur la plateforme du Cadre.
 - 6. Les engagements doivent être déclarés en anglais,** car le formulaire d'enregistrement et le processus de vérification des engagements ne sont actuellement disponibles que dans cette langue⁴³.
 - 7. Les engagements sont consignés indépendamment du fait qu'ils soient pris ou non lors d'un événement clé,** ce qui garantit que tous les engagements enregistrés bénéficient de la même visibilité.
- Par ailleurs, les critères d'éligibilité suivants ont été ajoutés pour les engagements N4G⁴⁴ :
8. Les engagements doivent être liés au Sommet N4G (le Sommet de Tokyo pour le présent rapport), comme précisé par les parties prenantes.
 9. Les engagements doivent être alignés sur les priorités nationales. Cette information repose sur une déclaration autonome de la partie prenante concernée et n'est pas validée.
 10. Les engagements doivent être conformes aux principes d'engagement N4G⁴⁵. Parmi ces principes déclarés de manière autonome, la conformité des fabricants de substituts du lait maternel avec le Code international de commercialisation de ces produits a été vérifiée par l'Access to Nutrition Initiative⁴⁶ au nom des organisateurs du sommet⁴⁷.

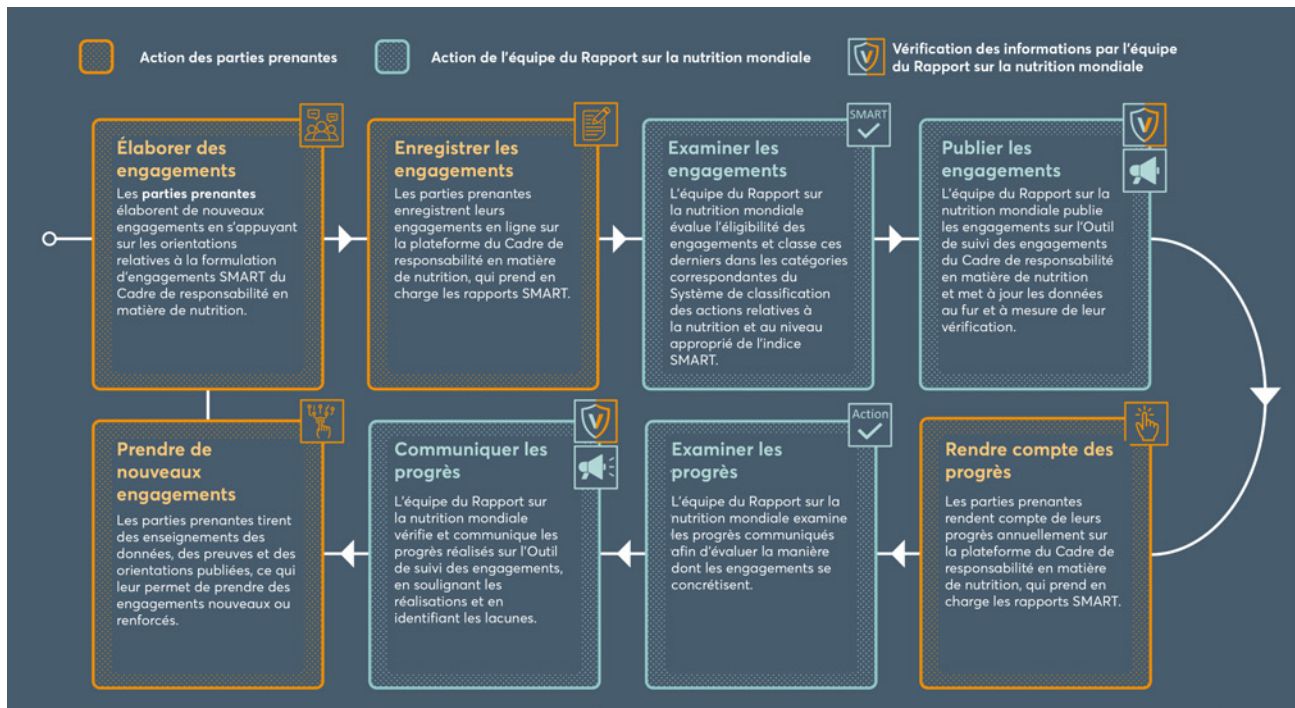
Tous les engagements éligibles sont publiés à l'aide de l'[Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#). Les engagements considérés dans un premier temps comme non éligibles ne sont pas publiés dans l'Outil et restent en attente jusqu'à ce que l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* contacte les parties prenantes concernées pour vérifier les informations soumises.

Le cercle vertueux d'action et de responsabilité du Cadre

Le cycle du Cadre est résumé dans la [figure 1.3](#). Il comprend huit étapes nécessitant une collaboration active des parties prenantes (cases orange) avec l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* (cases bleues).

FIGURE 1.3

Le Cadre permet d'informer, de partager les connaissances et d'instaurer un climat de confiance et de collaboration entre les parties prenantes, suscitant ainsi de nouvelles actions
Le cercle vertueux d'action et de responsabilité du Cadre



Remarques : Ce graphique résume le cycle de collaboration du Cadre de responsabilité, qui va de la formulation et de l'enregistrement d'un engagement en matière de nutrition à la mise en œuvre d'autres actions, en passant par la communication des progrès accomplis. Les étapes encadrées en orange correspondent aux parties prenantes et celles marquées en bleu, à l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*. Tous les engagements considérés comme éligibles sont classés dans des catégories d'actions standardisées (selon le [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#)) et en fonction de leur niveau SMART (selon l'[indice SMART des actions en matière de nutrition](#)) avant d'être diffusés publiquement dans l'[Outil de suivi des engagements](#). L'acronyme « SMART » se réfère à des engagements spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

- 1. Les parties prenantes formulent des engagements.**
Dans un premier temps, les parties prenantes formulent des engagements en matière de nutrition en s'appuyant sur les orientations du Cadre⁴⁸ pour définir des engagements à caractère SMART.
- 2. Les parties prenantes enregistrent leurs engagements.** Les parties prenantes s'inscrivent sur la [plateforme du Cadre](#) et y enregistrent leurs engagements en temps opportun, indépendamment du fait qu'ils soient pris lors d'un événement clé ou à un autre moment, en utilisant les formulaires en ligne qui permettent d'établir des rapports SMART.
- 3. L'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale passe en revue les engagements enregistrés.** Une fois par mois, l'équipe examine l'ensemble des nouveaux engagements enregistrés afin d'évaluer leur éligibilité (voir la section « Fonctionnement du Cadre de responsabilité en matière de nutrition »). Ceux-ci sont ensuite classés par catégorie selon le [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#) (voir la section « Comment les actions relatives à la nutrition sont-elles cartographiées ? »).

Un score SMART leur est assigné suivant l'[indice SMART des actions en matière de nutrition](#) (voir la section « Comment évalue-t-on le caractère SMART des engagements ? »).

- 4. L'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale publie les engagements éligibles.** Tous les engagements éligibles sont publiés en anglais⁴⁹ sur l'[Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#)⁵⁰. Cet Outil permet de rechercher des engagements spécifiques répondant à une série de critères. Il est mis à jour mensuellement au fur et à mesure que les engagements sont vérifiés et/ou que de nouveaux engagements sont ajoutés⁵¹. Dans le même temps, grâce au nouveau [processus de vérification](#), l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* contacte les parties prenantes pour corriger les éventuelles incohérences et obtenir des renseignements complémentaires le cas échéant. Les engagements sont réévalués (comme décrit à l'étape précédente) au fur et à mesure que des précisions sont reçues. Ce processus de vérification vise à améliorer le caractère SMART des engagements, à garantir que les informations fournies sont correctement enregistrées et à obtenir un ensemble de données complet et standardisé⁵².

5. **Les parties prenantes rendent compte des progrès accomplis.** Les parties prenantes utilisent la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition et le formulaire de progression des engagements pour rendre compte, chaque année, des progrès accomplis dans la réalisation de leurs engagements (à partir de 2023).
6. **L'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale examine les progrès accomplis.** L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* passe en revue les progrès communiqués et les évalue au moyen de critères standardisés, conçus et publiés dans le cadre des méthodes d'évaluation des progrès. La précision et l'exhaustivité des données communiquées sur les progrès sont également vérifiées.
7. **L'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale rend compte des progrès réalisés.** L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* publie les progrès rapportés à travers l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, en soulignant les réussites mais aussi les lacunes en matière d'actions. Les réalisations, reconnues selon des critères transparents (à définir), ainsi que les meilleures pratiques, seront publiées en ligne ou sous forme d'études de cas dans les communiqués de presse et les futures publications de l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*. Les parties prenantes sont félicitées pour les progrès qu'elles ont accomplis et reçoivent des informations sur la façon d'améliorer leurs engagements, de combler d'éventuelles lacunes dans leurs actions, ainsi que de définir de nouvelles priorités.

8. **Les parties prenantes prennent davantage de mesures.** Au terme du cycle, les parties prenantes ont pu tirer des enseignements des informations et données probantes publiées, ainsi que des conseils dispensés. Cela se traduit par le renforcement de leurs engagements en cours et la formulation de nouveaux engagements.

Le Cadre de responsabilité évoluera à mesure que de nouveaux engagements seront enregistrés, ce qui renforcera les outils et les processus au fil du temps. Les enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre de responsabilité et de la participation des différents acteurs continueront à éclairer ce cadre mondial à la nature évolutive et dynamique.

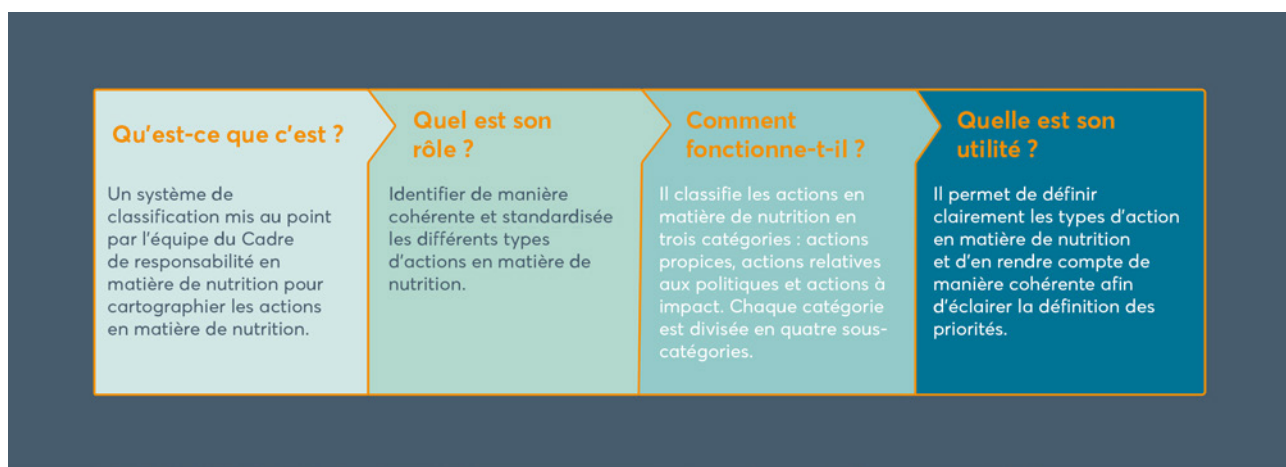
Comment les actions relatives à la nutrition sont-elles cartographiées ?

Le [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#) a été mis au point en 2021 par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* en tant que partie intégrante du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Ce Système sert de base à un suivi et à un compte rendu efficaces des engagements en matière de nutrition et de leurs objectifs dans trois catégories d'action, chacune subdivisée en quatre sous-catégories, ce qui permet d'analyser les domaines dans lesquels les actions sont concentrées et où d'autres engagements pourraient être nécessaires (figure 1.4).

FIGURE 1.4

Un système pour nommer, définir et classer avec précision les actions en matière de nutrition

Le Système de classification des actions relatives à la nutrition



Remarque : Le [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#) a été mis au point par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* en tant que partie intégrante du Cadre de responsabilité en matière de nutrition et est disponible en ligne.

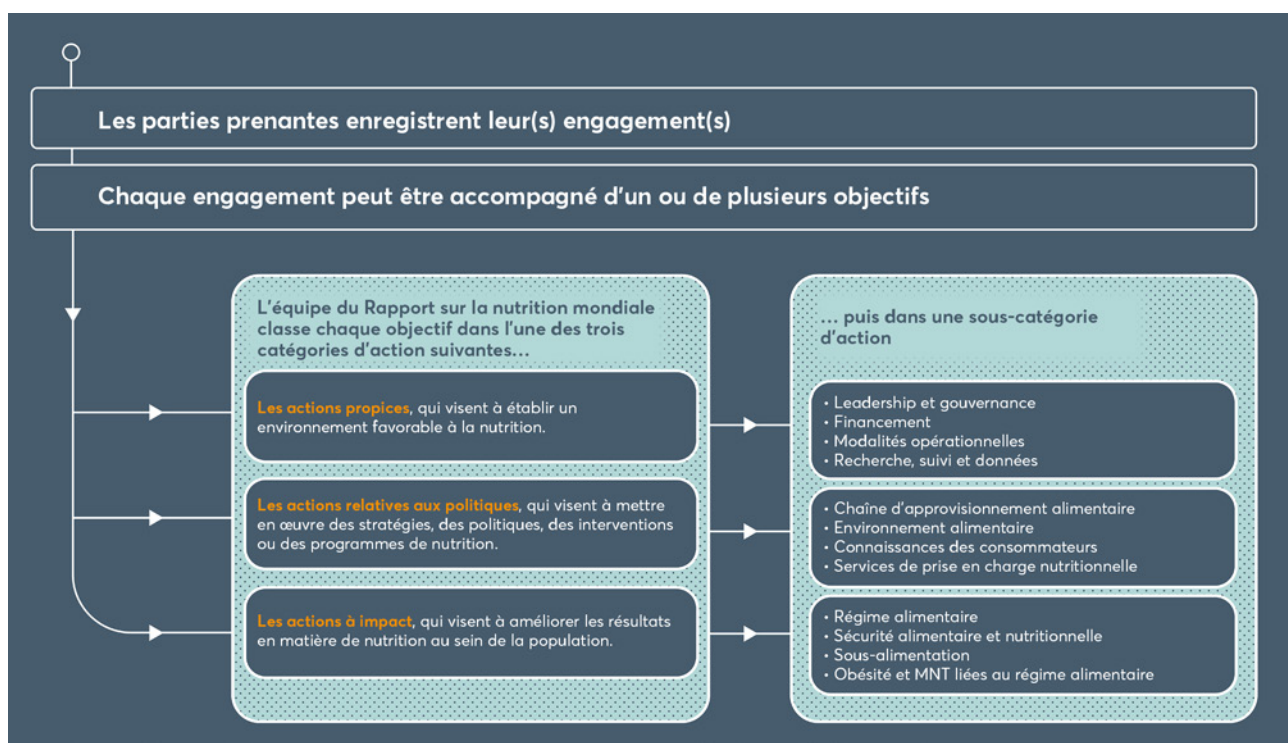
Le Système de classification des actions relatives à la nutrition nomme, définit et classe ces actions en fonction de principes communs et de caractéristiques partagées. Ce Système permet de répartir les actions en matière de nutrition en trois grandes catégories mutuellement exclusives, à savoir : actions propices, actions relatives aux politiques et actions à impact (figure 1.5). Chacune de ces catégories est elle-même divisée en quatre sous-catégories d'actions⁵³.

L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* classe les objectifs en fonction des informations déclarées par les parties prenantes, principalement à partir de la description de l'objectif en question. Les engagements peuvent s'accompagner de plusieurs objectifs relevant de catégories d'actions distinctes (figure 1.6). Ce processus permet également de recenser les objectifs qui ne sont pas liés à la nutrition (voir la section « Fonctionnement du Cadre de responsabilité en matière de nutrition »).

FIGURE 1.5

Le Système classe les actions relatives à la nutrition en plusieurs catégories et sous-catégories standardisées

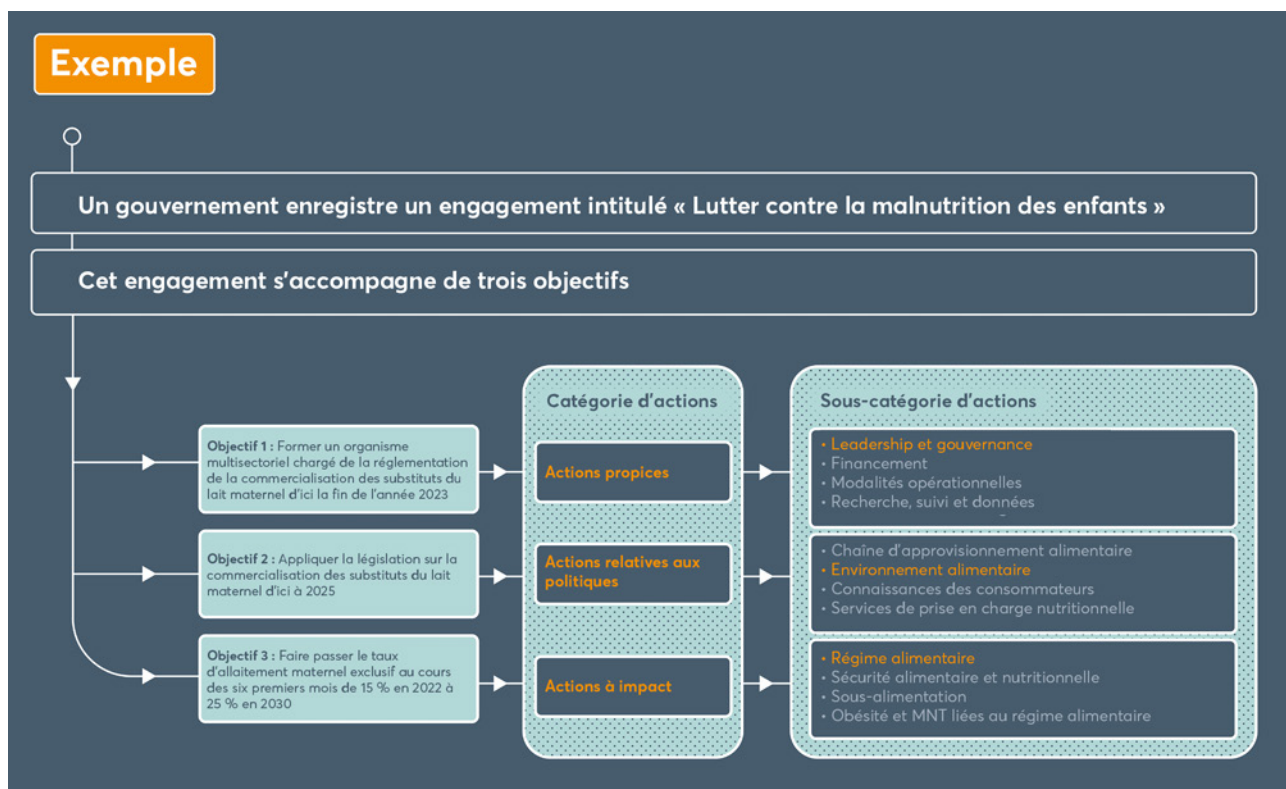
Structure du Système de classification des actions relatives à la nutrition



Remarques : La répartition des objectifs en catégories et sous-catégories d'actions est effectuée de manière indépendante par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* à partir des informations communiquées par les parties prenantes. Pour obtenir une description complète de chacune des catégories et sous-catégories d'actions, assortie d'exemples pertinents, veuillez vous référer au [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#).

FIGURE 1.6

Un engagement peut s'accompagner de plusieurs objectifs relevant de catégories d'action distinctes
Utilisation du Système pour recenser les actions en matière de nutrition



Remarques : La répartition des objectifs en catégories et sous-catégories d'actions est effectuée de manière indépendante par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* à partir des informations communiquées par les parties prenantes. Pour obtenir une description complète de chacune des catégories et sous-catégories d'actions, assortie d'exemples pertinents, veuillez vous référer au [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#).

Le Système de classification permet de cartographier les engagements et les objectifs connexes, tout en aidant à déterminer les lacunes à combler et à définir les priorités. Dans sa version actuelle, le Système de classification ne fournit aucune orientation aux parties prenantes concernant les actions à concevoir et à mettre en œuvre en priorité. Toutefois, lorsqu'elles examinent les priorités spécifiques à leur contexte, les parties prenantes peuvent utiliser le système de classification pour identifier les actions qui peuvent être envisagées pour améliorer la situation nutritionnelle et l'état actuel des systèmes alimentaires et de santé. Au fil du temps, le Système de classification permettra au *Rapport sur la nutrition mondiale* d'identifier les lacunes dans les actions à mener et de fournir des recommandations d'action fondées sur des données probantes.

Comment évalue-t-on le caractère SMART des engagements ?

L'indice SMART des actions en matière de nutrition est un système de classement qui évalue le caractère SMART des engagements en matière de nutrition et en rend compte. Il a été mis au point en 2022 par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* en tant que partie intégrante du Cadre de responsabilité en matière de nutrition ([figure 1.7](#)). Il repose sur une méthodologie complète qui évalue et quantifie le caractère SMART des engagements et des objectifs connexes et aborde les défis rencontrés par le passé (voir la section « La nécessité de renforcer la responsabilité mondiale dans le domaine de la nutrition ») en fournissant des critères clairs pour prendre des engagements SMART.

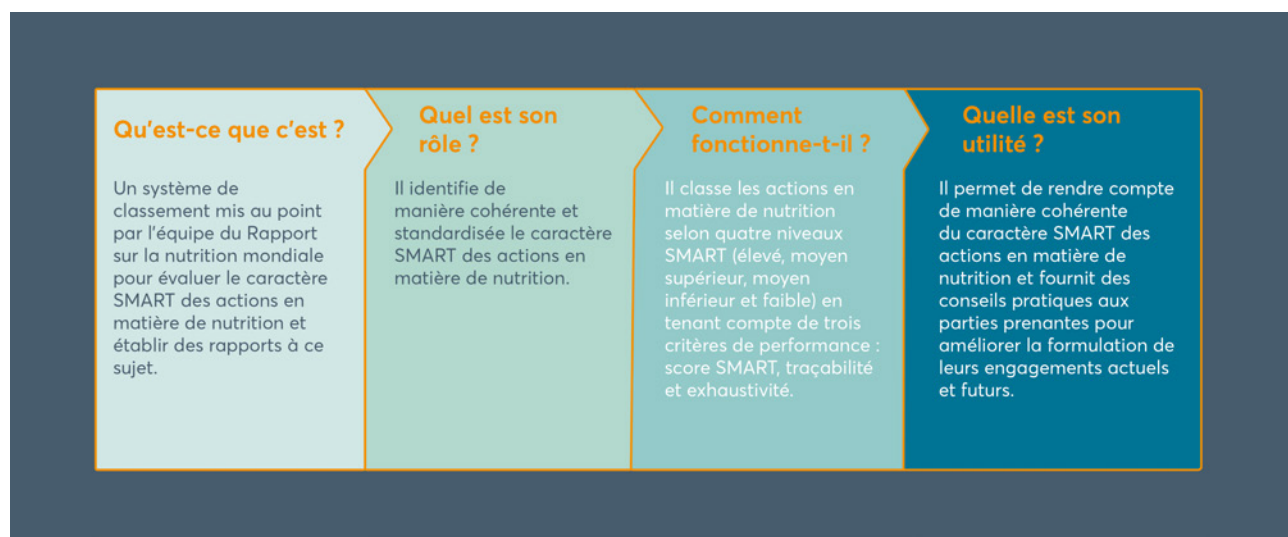
Les résultats étant rendus publics au sein de l'[Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#), l'indice SMART encourage les parties prenantes à améliorer leurs performances en leur indiquant comment améliorer leur évaluation. En utilisant les ressources et les orientations fournies par le Cadre de responsabilité sur la formulation et l'enregistrement d'engagements SMART, et grâce au processus de vérification, les parties prenantes peuvent améliorer la formulation de leurs engagements existants et futurs. À son tour, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* se sert des résultats de l'évaluation SMART pour améliorer et affiner les formulaires en ligne et les conseils qui les accompagnent.

Lors de la conception de l'indice SMART des actions en matière de nutrition, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a commencé par déterminer les éléments (informations) nécessaires pour qu'un engagement soit considéré comme SMART et les a associés à chacune des cinq dimensions SMART (figure 1.8)⁵⁴. Les 20 éléments ainsi définis ont alors été intégrés dans les formulaires d'inscription et d'enregistrement des engagements en ligne en tant que champs obligatoires, garantissant ainsi que ces informations soient collectées pour tous les engagements enregistrés de façon standardisée⁵⁵.

FIGURE 1.7

Un indice permettant d'évaluer et de communiquer le caractère SMART des actions en matière de nutrition

L'indice SMART des actions en matière de nutrition

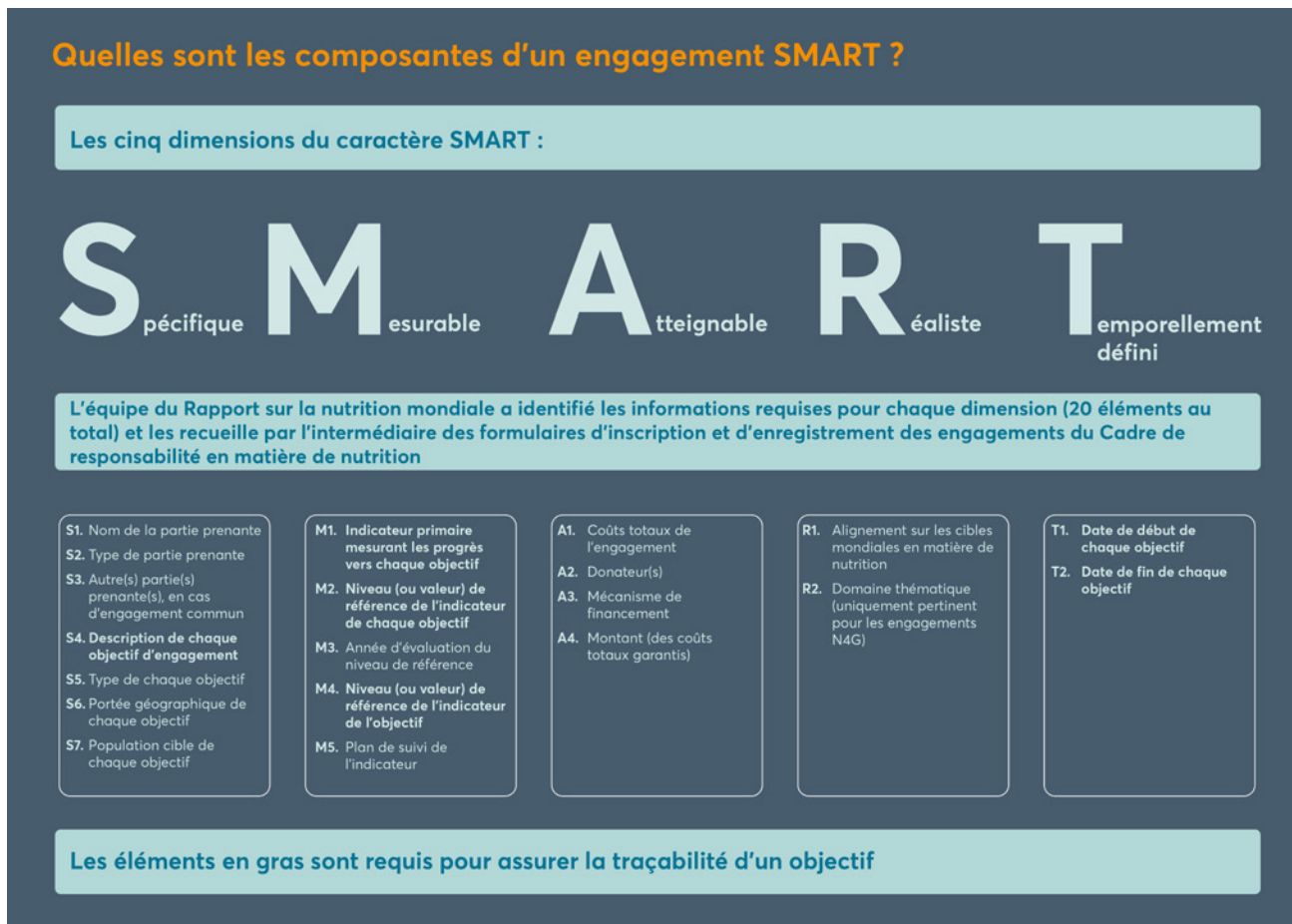


Remarque : L'[indice SMART des actions en matière de nutrition](#), mis au point par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* en tant que partie intégrante du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, est disponible en ligne.

FIGURE 1.8

L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a identifié 20 éléments essentiels pour qu'un engagement en matière de nutrition soit considéré comme SMART

Informations nécessaires pour qu'un engagement soit considéré comme SMART



Remarque : Le caractère SMART n'est pas un facteur d'exclusion pour l'enregistrement des engagements. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* se sert de ces informations pour aider les parties prenantes à améliorer le caractère SMART de leurs engagements.

L'indice SMART des actions en matière de nutrition classe les objectifs associés à chaque engagement en quatre niveaux en fonction de leur caractère SMART : élevé, moyen supérieur, moyen inférieur et faible (figure 1.9). L'indice SMART factorise et évalue conjointement les trois critères de performance suivants :

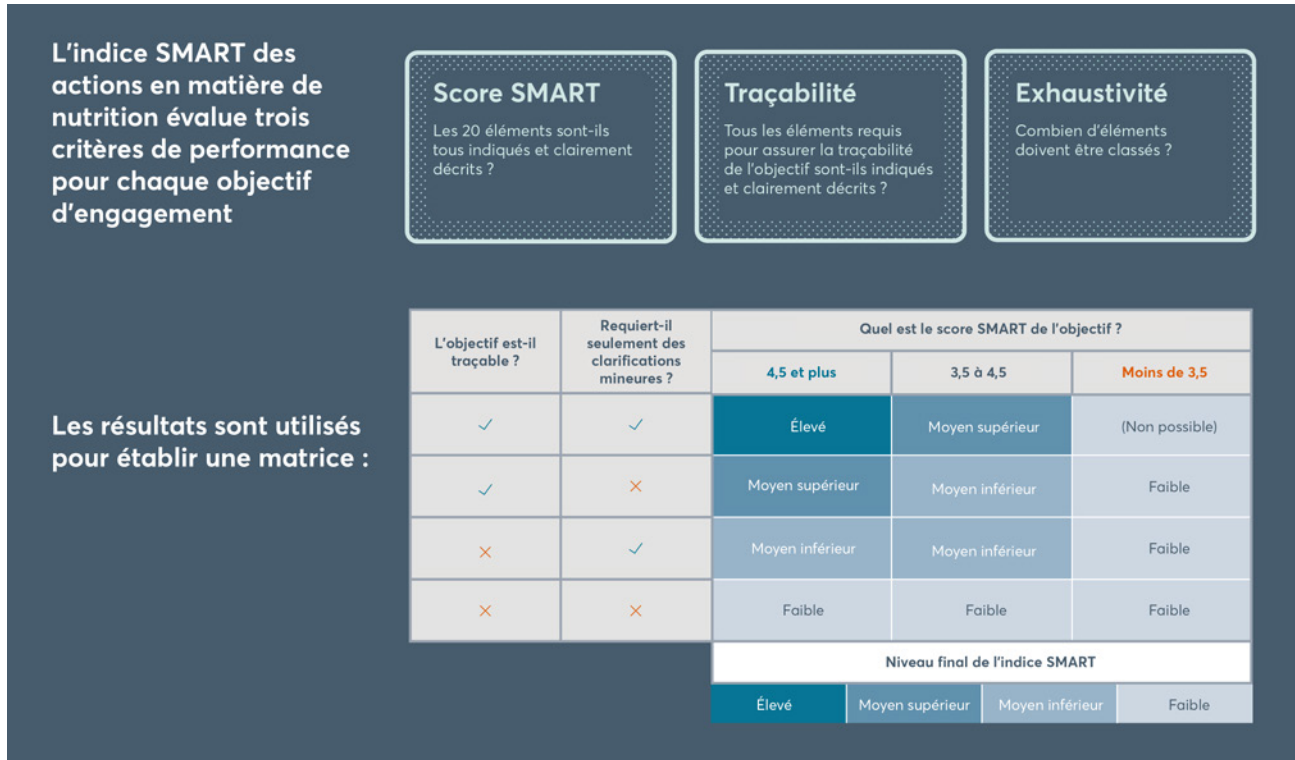
1. **Le score SMART.** Un score compris entre 0 et 5 est attribué à chaque objectif, en fonction de son exhaustivité et de sa cohérence par rapport aux 20 éléments prédéfinis. Un score de 5 indique que les 20 éléments sont réunis et ont été définis de manière claire et cohérente. Par conséquent, l'objectif est précis et peut faire l'objet d'un suivi.

2. **La traçabilité.** Ce critère indique si les six éléments (S4, M1, M2, M4, T1 et T2) utilisés pour déterminer si les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif peuvent être suivis ont été communiqués et clairement décrits.
3. **L'exhaustivité.** Ce critère indique le nombre d'éléments pour lesquels l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a dû demander des clarifications à l'auteur de l'engagement⁵⁶.

L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* évalue le caractère SMART de chaque objectif sur la base des données déclarées par l'auteur de l'engagement. L'objectif est de faire en sorte que tous les objectifs atteignent un niveau SMART élevé au terme du processus de vérification. L'indice SMART de chaque objectif est mis à jour dans l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition après réception des clarifications.

FIGURE 1.9

Les objectifs sont classés en fonction de leur caractère SMART : élevé, moyen supérieur, moyen inférieur et faible
 Structure de l'indice SMART des actions en matière de nutrition



Conclusion

Le monde n'est toujours pas en voie d'atteindre la plupart des cibles mondiales de nutrition⁵⁷. La nécessité de lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition sous toutes ses formes se fait de plus en plus pressante. En outre, il est de plus en plus reconnu que les parties prenantes sont tenues de veiller à l'alimentation et à la nutrition des populations. L'Année d'action pour la nutrition a offert aux parties prenantes plusieurs occasions sans précédent de se mobiliser et de prendre davantage de mesures, tout en mettant en exergue la nécessité de renforcer la responsabilité. Jusqu'alors, il n'existait aucun mécanisme de responsabilité solide permettant de consigner et de suivre de manière exhaustive l'ensemble des nouveaux engagements pris en matière de nutrition et de veiller à ce que les parties prenantes rendent des comptes en la matière.

En mettant au point le premier Cadre public mondial de responsabilité en matière de nutrition, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a joué un rôle central dans la résolution des problèmes passés et le renforcement de la responsabilité. Ce Cadre vise à créer une culture commune de responsabilité, de communication, de partage de l'information et de confiance entre les parties prenantes, afin de concrétiser la vision commune consistant à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition a servi de mécanisme officiel de responsabilité pour le Sommet N4G de Tokyo en 2021, et a contribué à la mise en place d'un large éventail de normes et de ressources permettant d'étayer la prise d'engagements SMART. Grâce à son approche transparente, cohérente et systématique visant à garantir de manière positive la responsabilité des parties prenantes, il a le potentiel de transformer leur contribution et les actions qu'elles entreprennent dans le domaine de la nutrition. Les parties prenantes peuvent utiliser ce Cadre de responsabilité à tout moment pour s'engager à prendre de nouvelles mesures ou à renforcer leurs actions en matière de nutrition et recevoir une reconnaissance de leurs efforts en ce sens.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

▶ **Les engagements en matière de nutrition doivent être SMART, diffusés publiquement et suivis d'effets.**

Pour atteindre les cibles mondiales de nutrition et concrétiser la vision commune consistant à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes, nous devons veiller à ce que tous les engagements relatifs à la nutrition soient SMART, diffusés publiquement, suivis et renforcés par des normes et des procédures communes. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition offre la plateforme mondiale la plus complète permettant d'aider les parties prenantes à agir de la sorte et à se tenir mutuellement responsables.

▶ **Les parties prenantes devraient tirer parti des avantages de ce Cadre et s'engager à adopter une culture commune de la responsabilité.**

Approuvé par de nombreux gouvernements et organisations internationales, le Cadre de responsabilité est le premier outil public mondial qui permet de réaliser un suivi cohérent de tous les nouveaux engagements en matière de nutrition. La promotion et la généralisation de son utilisation par les pays et les parties prenantes permettront, à terme, de réaliser une évaluation aussi complète et indépendante que possible des mesures prises dans le domaine de la nutrition et de leur impact.

▶ **Pour être fiables, les mécanismes de responsabilité doivent être assortis de normes et de procédures rigoureuses et transparentes.**

Au cours de sa première année d'existence, le Cadre de responsabilité a publié plusieurs ressources utiles, qui comprenaient des méthodes et des outils, et a incité les parties prenantes à prendre des engagements plus décisifs. Il a ainsi jeté les bases essentielles pour instaurer un climat de confiance avec les parties prenantes et la communauté mondiale de la nutrition. Les mécanismes de ce genre doivent être dotés de ressources suffisantes, s'adapter aux circonstances et faire l'objet d'un suivi permanent afin de garantir qu'ils restent aussi pertinents que possible.

▶ **Les événements consacrés aux engagements en matière de nutrition devraient suivre l'exemple du Sommet N4G de 2021 à Tokyo.**

Le succès du sommet de Tokyo ouvre la voie à tous les événements à venir et met en avant l'importance de la participation active des parties prenantes et de la responsabilité fondée sur les données.

L'Année d'action pour la nutrition et le Sommet de Tokyo ont marqué un nouveau point de départ pour la responsabilité des parties prenantes. Il est aujourd'hui essentiel que le Cadre de responsabilité continue à jouer son rôle et à évoluer pour soutenir la formulation de nouveaux engagements en matière de nutrition. Le Cadre de responsabilité doit s'inscrire dans la durée pour que toutes les parties prenantes se sentent en confiance par rapport à sa finalité et que le suivi systématique et continu des actions engagées en matière de nutrition soit assuré.

▶ **Tous les engagements en matière de nutrition doivent être enregistrés, communiqués et contrôlés.**

Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition est le mécanisme officiel de responsabilité des engagements N4G. Cependant, il a été conçu pour pouvoir y consigner tout type d'engagement relatif à la nutrition dans le monde entier, pris par diverses parties prenantes et lors de différents événements, afin que ces engagements puissent être renforcés et avoir un impact plus important au fil du temps. Les engagements ne doivent pas nécessairement être liés à des événements spécifiques pour pouvoir être enregistrés et reconnus. Les parties prenantes sont encouragées à utiliser le Cadre de responsabilité pour s'engager en faveur de la nutrition et transformer la façon dont nous collaborons pour trouver des solutions conjointes à la crise mondiale de la nutrition.



02

2011, Kansas, États-Unis.

Bertha Mendoza, du département de recherche et de vulgarisation de l'université d'État du Kansas, accompagne des habitantes de Garden City dans un supermarché afin de leur expliquer la valeur nutritionnelle des aliments.
© K-State Research and Extension

Présentation des engagements pris au titre du Cadre de responsabilité en matière de nutrition au cours de l'Année d'action pour la nutrition

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1** Les parties prenantes ont enregistré 433 engagements assortis de 897 objectifs dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Parmi ceux-ci, 416 (soit 96 %) étaient des engagements pris dans le cadre de l'initiative Nutrition pour la croissance (N4G). Tous les types de parties prenantes ont pris des engagements, notamment les gouvernements de 78 pays (dans un rôle autre que celui de donateur)¹, 56 organisations de la société civile, 30 entreprises du secteur privé, 21 donateurs², 7 organisations internationales et 7 institutions universitaires ou de recherche.
- 2** Les pays à revenu faible ou intermédiaire d'Asie et d'Afrique ont été privilégiés par toutes les parties prenantes, y compris par les gouvernements, dont seulement 3 sur 78 étaient des gouvernements de pays à revenu élevé. Les objectifs visaient de manière relativement égale les enfants et les femmes en âge de procréer ou l'ensemble de la population.
- 3** Toutes les parties prenantes ont mis l'accent sur la création d'un environnement favorable à l'action en faveur de la nutrition : au total, 408 objectifs (45 %) liés à des actions propices ont été enregistrés, et étaient en grande partie axés sur le renforcement du leadership et de la gouvernance (184 objectifs, soit 45 % des objectifs de cette catégorie). Les gouvernements ont également accordé la priorité aux actions à impact et à la sous-alimentation en particulier. En revanche, les catégories de la sécurité alimentaire et nutritionnelle³, des régimes alimentaires, et de l'obésité et des maladies non transmissibles (MNT) liées au régime alimentaire ont été jugées moins prioritaires. Le secteur privé s'est concentré sur les actions relatives aux politiques, principalement celles relatives à la chaîne d'approvisionnement alimentaire et à l'environnement alimentaire. Les parties prenantes ont pris des engagements financiers à hauteur de 42,6 milliards de dollars US⁴.
- 4** Toutes les parties prenantes, à l'exception du secteur privé, se sont engagées à prendre des mesures relatives à la nutrition en réponse à la pandémie de COVID-19. Un quart de tous les objectifs enregistrés (212, soit 24 %) ont été formulés pour traiter des effets de la pandémie sur la nutrition, en mettant l'accent sur les actions propices et à impact, et 12,9 milliards de dollars US⁵ ont été mobilisés à cette fin par l'ensemble des parties prenantes.
- 5** Sur les 897 objectifs consignés, 214 (soit 24 %) étaient associés à un indice SMART élevé, 143 (soit 16 %) à un indice moyen supérieur, 274 (soit 31 %) à un indice moyen inférieur et 266 (soit 30 %) à un indice faible. Le Cadre de responsabilité a facilité la formulation d'engagements SMART, étant donné que moins d'un tiers des objectifs (266, soit 30 %) avaient un score faible au regard de l'indice SMART. D'autre part, 374 objectifs (soit 42 %) pouvaient faire l'objet d'un suivi. Le Cadre de responsabilité permet de mettre en avant les informations clés que les parties prenantes peuvent fournir pour améliorer le classement de leurs engagements en cours. Grâce à cette démarche d'apprentissage, elles seront en mesure de prendre des engagements d'un niveau SMART plus élevé à l'avenir.

Introduction

Le Cadre de responsabilité a été amplement utilisé par 198 parties prenantes, qui y ont consigné 433 engagements en matière de nutrition assortis de 897 objectifs, à l'occasion de l'Année d'action pour la nutrition. Presque tous ces engagements⁶ (416 engagements, soit 96 %) relevaient de l'initiative Nutrition pour la croissance (N4G). Il s'agit du plus grand nombre d'engagements N4G jamais pris, ce qui fait du Sommet N4G de Tokyo l'événement le plus marquant de l'année. Le Cadre de responsabilité admet tous les types d'engagements liés à la nutrition (au-delà de l'Initiative N4G) et permet aux parties prenantes qui le souhaitent d'y consigner leurs engagements à tout moment.

Le présent rapport est consacré à l'analyse des engagements enregistrés au sein de la [plateforme en ligne du Cadre de responsabilité](#) entre le 14 septembre 2021 (date de son lancement) et le 15 mars 2022. La plupart de ces engagements sont en lien avec le Sommet N4G de Tokyo, le cadre de responsabilité étant le mécanisme de responsabilité officiel pour les engagements N4G (voir le [chapitre 1](#)). Les engagements en matière de nutrition pris à l'occasion d'autres événements (lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, par exemple) ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils n'aient également été enregistrés dans le Cadre de responsabilité.

Ce chapitre résume la manière dont les parties prenantes se sont investies dans l'Année d'action pour la nutrition. Il présente des informations de premier ordre sur le nombre d'engagements pris ainsi que sur leurs principales caractéristiques, telles que leur portée géographique et leur alignement sur les cibles mondiales de nutrition. Ce chapitre présente également les principales conclusions liées aux différents types d'engagements définis par le [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#), et au caractère SMART de ces engagements mesuré par l'[indice SMART des actions en matière de nutrition](#). Des analyses plus approfondies et spécifiques aux parties prenantes sont présentées dans les chapitres 3 à 7 du présent rapport.

Engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité

Engagements enregistrés et déroulement de l'analyse

Suite à l'application des critères d'éligibilité (voir le chapitre 1, « Fonctionnement du Cadre de responsabilité en matière de nutrition »), 433 engagements assortis de 897 objectifs enregistrés par 198 parties prenantes ont été inclus dans ce rapport⁷. Les informations déclarées de manière autonome par les parties prenantes sont recueillies par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*, qui effectue des analyses au niveau des parties prenantes, des engagements et des objectifs. Les engagements peuvent être associés à de multiples objectifs, dont les caractéristiques sont variables. Toutes les données fournies dans les formulaires en ligne n'ont pas pu être standardisées et analysées, car certaines informations n'étaient pas claires ou faisaient défaut (par exemple, les données sur l'indicateur utilisé pour mesurer les progrès en faveur de l'objectif ou des objectifs, les coûts associés à la réalisation de l'engagement, et le fait que le financement soit sensible à la nutrition et/ou spécifique)⁸. Pour tous les engagements enregistrés, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* se charge d'évaluer le type d'action dont ils relèvent et leur caractère SMART. Toutes les données sont également disponibles en ligne au sein de l'[Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité](#).

TABLEAU 2.1

Informations et analyses figurant dans ce rapport

198 parties prenantes uniques – Données analysées au niveau des parties prenantes :

Type de partie prenante

Les auteurs d'engagements sont regroupés en plusieurs catégories, à savoir : gouvernements, organisations de la société civile, secteur privé, donateurs (toute partie prenante intervenant en tant que donateur), organisations internationales et milieu universitaire.

Localisation de la partie prenante

Pays dans lequel se trouve l'auteur de l'engagement.

433 engagements – Données analysées au niveau des engagements :

Engagements communs

Engagements et objectifs connexes enregistrés au nom de plusieurs parties prenantes.

Lien avec des événements

Engagements et objectifs connexes pris dans le cadre d'événements particuliers (par exemple, le Sommet N4G de Tokyo de 2021).

Domaines thématiques N4G (uniquement pour les engagements N4G)

Alignement sur les domaines thématiques N4G (uniquement pour les engagements liés au Sommet N4G de Tokyo de 2021)

Cet alignement vaut pour l'engagement dans son ensemble, étant donné que chaque objectif peut relever d'un domaine thématique différent.

Nombre d'objectifs par engagement

Objectif(s) unique(s) mesurable(s) pour chaque engagement.

Alignement sur les cibles mondiales de nutrition

Les cibles mondiales de nutrition sur lesquelles l'engagement en question est aligné. Cet alignement ne vaut que pour l'engagement dans son ensemble, étant donné que chaque objectif peut correspondre à une cible différente.

897 objectifs – Données analysées au niveau des objectifs :

Portée géographique

Zone ciblée par l'objectif (portée mondiale, multinationale, nationale, infranationale, locale).

Couverture de la population

Population (générale ou groupes spécifiques) visée par l'objectif.

Délai escompté

Délai dans lequel l'objectif devrait être atteint.

Type d'objectif

La terminologie N4G classe les objectifs en quatre grandes catégories : « financiers », « programmatiques », « à impact » ou « relatifs aux politiques ».

Rapport avec la pandémie de COVID-19

Objectif formulé en réponse à la pandémie ou non.

L'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale a procédé à une évaluation indépendante complémentaire au niveau des objectifs :

Domaine d'action en matière de nutrition

Catégorie et sous-catégorie d'action en matière de nutrition dans lesquelles s'inscrit l'objectif. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a déterminé ce critère pour chaque objectif à l'aide du Système de classification des actions relatives à la nutrition, d'après les données déclarées par les parties prenantes.

Score SMART

Score attribué à un objectif selon l'indice SMART. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a déterminé ce score pour chaque objectif à l'aide de l'indice SMART des actions en matière de nutrition, d'après les données déclarées par les parties prenantes.

Parties prenantes ayant enregistré des engagements

Au total, 198 parties prenantes⁹ de 84 pays (d'après la localisation des parties prenantes) ont pris des engagements destinés à améliorer la nutrition.

La plupart des engagements (223, soit 52 %) ont été pris par les gouvernements de 78 pays (dans un rôle autre que celui de donateur)¹⁰. Viennent ensuite 56 OSC (92 engagements, soit 21 %), 30 entreprises du secteur privé (50 engagements, soit 12 %, pris par 23 entreprises alimentaires et 12 engagements, soit 2,8 %, pris par 7 entreprises non alimentaires), 21 donateurs (29 engagements, soit 7 %, pris par 14 gouvernements donateurs¹¹ et 7 engagements, soit 1,6 %, pris par 7 organisations donatrices¹²) et 7 organisations internationales (13 engagements, soit 3 %). Le milieu universitaire n'est intervenu que tardivement dans le processus N4G et était représenté par sept parties prenantes. Compte tenu du faible nombre d'engagements auxquels elle est associée (7 engagements, soit 1,6 % du total), cette catégorie de parties prenantes ne fait pas l'objet d'un chapitre à part entière, mais est abordée dans l'encadré 2.1.

Localisation de la partie prenante

Les parties prenantes étaient basées dans des pays présentant des niveaux de revenus différents. Ainsi, 87 parties prenantes (44 %) se trouvaient dans 17 pays à revenu élevé, 16 parties prenantes (8 %) dans 13 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, 66 parties prenantes (33 %) dans 34 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 29 parties prenantes (15 %) dans 21 pays à faible revenu. Les parties prenantes des pays à revenu élevé étaient principalement représentées par le secteur privé, les OSC et les donateurs. Sur les 78 gouvernements, seuls trois étaient des gouvernements de pays à revenu élevé, ce qui souligne la nécessité d'un engagement plus poussé de ces parties prenantes quant à l'enregistrement des engagements nationaux.

Engagements communs

Moins de la moitié des engagements (184, soit 42 %) étaient des engagements communs¹³. La plupart de ces engagements communs (153, soit 83 %) ont été formulés par des gouvernements. Plus des deux tiers (69 %) des engagements annoncés par les gouvernements étaient des engagements communs. Les organisations internationales, quant à elles, avaient formulé 3 engagements communs (soit 23 %), tandis que les OSC en comptaient 17 (soit 18 %), les donateurs en comptaient 5 (soit 14 %) et le secteur privé en comptait 5 également (soit 8 %).

Pour la plupart, les engagements communs ont été pris par des entités appartenant à différents groupes de parties prenantes, plutôt qu'au sein d'un même groupe. Ainsi, sur les 153 engagements communs annoncés par les gouvernements, 119 (soit 78 %) ont été pris au nom de plusieurs types de parties prenantes.

Domaines thématiques des engagements N4G

Sur les 433 engagements consignés, 416 (soit 96 %) sont rattachés au Sommet N4G de Tokyo de 2021 et considérés comme des engagements N4G. Les organisateurs du Sommet ont défini cinq domaines thématiques¹⁴ essentiels pour lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes. Deux tiers des 416 engagements N4G se rapportaient aux domaines de la santé (287 d'entre eux, soit 69 %) et de l'alimentation (270, soit 65 %), 174 d'entre eux (soit 42 %) concernaient la résilience et seulement deux quarts portaient sur les domaines transversaux des données (115 engagements, soit 28 %) et du financement (114 engagements, soit 27 %)¹⁵. Ce schéma se répète pour tous les types de parties prenantes, à l'exception du secteur privé, qui s'est principalement concentré sur le domaine de l'alimentation.

Nombre d'objectifs par engagement

Dans tous les groupes de parties prenantes, la majorité des engagements (263, soit 61 %) n'étaient associés qu'à un seul objectif. Ceux associés à plusieurs objectifs étaient donc relativement peu nombreux : 59 engagements (soit 14 %) s'accompagnaient de 2 objectifs, 42 engagements (soit 10 %) en avaient 3, 26 engagements (soit 6 %) en avaient 4, et 42 (soit 10 %) en comptaient entre 5 et 15.

Portée géographique des objectifs

La portée géographique allait du niveau mondial au niveau local¹⁶. La plupart des objectifs avaient une portée nationale (525 d'entre eux, soit 59 %). Venaient ensuite les objectifs ayant une portée mondiale (195 objectifs, soit 22 %), multinationale (111, soit 12 %), infranationale (49, soit 5 %) et locale (15, soit 1,7 %). Pour deux objectifs (soit 0,2 %), cette information n'avait pas été fournie. Il est à noter que la plupart des objectifs annoncés par les gouvernements avaient une portée nationale (430 objectifs, soit 91 %), tandis que seuls quelques-uns ciblaient des régions ou des sites spécifiques dans le pays, ce qui montre que les gouvernements ont tendance à vouloir agir à l'échelle nationale pour améliorer la nutrition. En revanche, les objectifs établis par les autres catégories de parties prenantes, notamment les OSC, le secteur privé, les donateurs et les organisations internationales, avaient en général une portée mondiale ou multinationale.

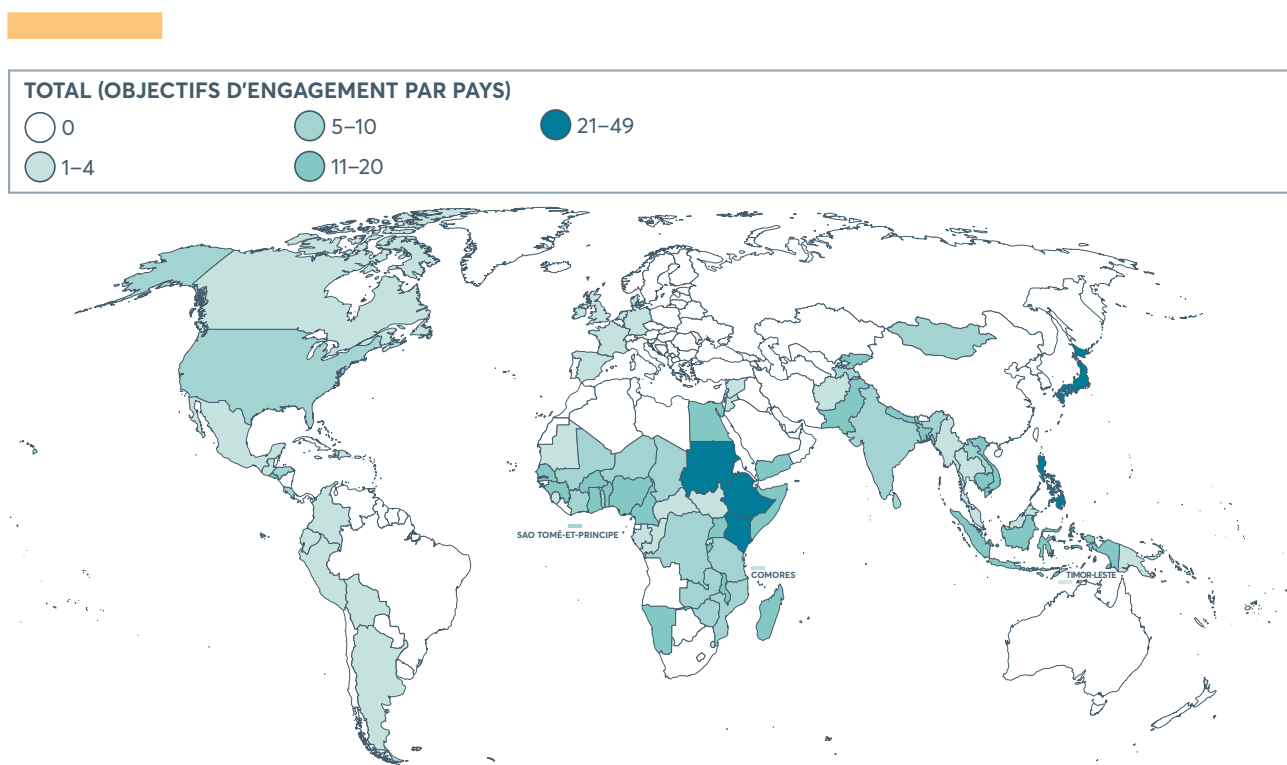
Si l'on regroupe les objectifs associés à un pays cible déterminé, on constate qu'ils se concentrent dans les régions de l'Afrique et de l'Asie du Sud et du Sud-Est (figure 2.1) et qu'ils visent principalement les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (figure 2.2).

Cela est dû en grande partie à la répartition des gouvernements, qui étaient presque tous (75 d'entre eux, soit 96 %) des gouvernements de pays à revenu faible (21 d'entre eux) ou intermédiaire (54 d'entre eux). Il est donc logique que les parties prenantes aient mis l'accent sur la lutte contre la sous-alimentation (voir la section « Catégories d'engagements relatifs aux actions en matière de nutrition »), dans la mesure où elle constitue généralement une priorité dans ces pays. En revanche, les pays à revenu élevé, tels que ceux d'Europe et d'Amérique du Nord, ainsi que le Japon, sont principalement concernés par des objectifs de portée mondiale, et non par des objectifs ne ciblant qu'un pays spécifique.

FIGURE 2.1

Les objectifs liés aux engagements visent principalement les pays d'Asie du Sud et d'Afrique

Portée géographique des objectifs liés aux engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition



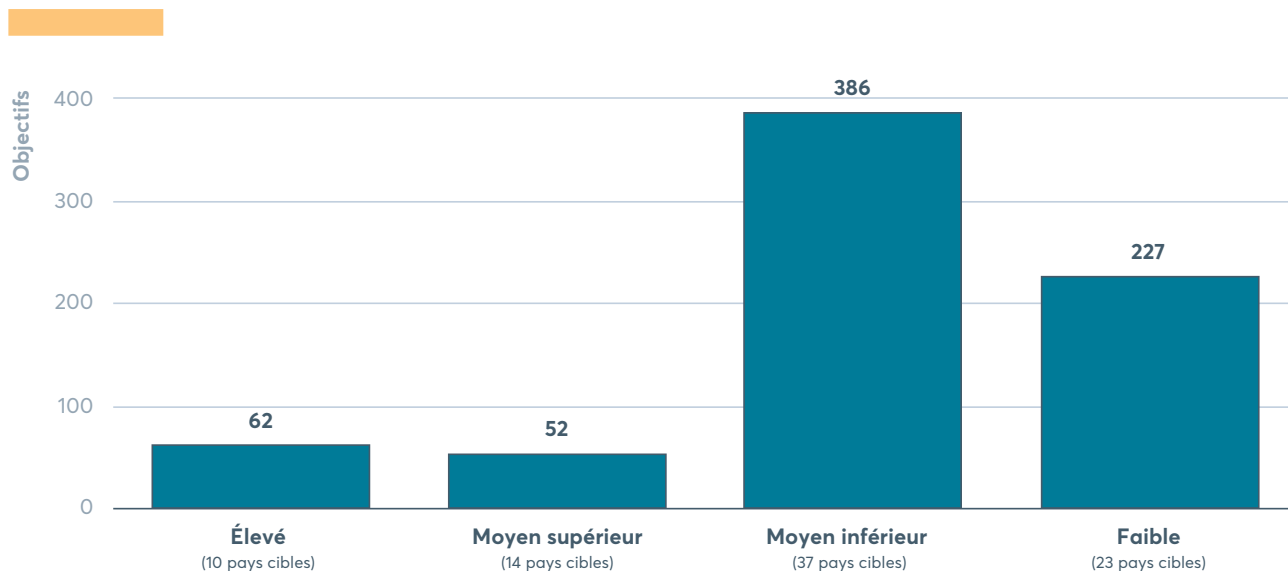
Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : Au total, 84 pays ont été visés par des objectifs ayant une portée nationale (525 objectifs), infranationale (49 objectifs), locale (15 objectifs) et multinationale spécifique (26 objectifs). Pour deux objectifs, cette information n'avait pas été fournie. Les 195 objectifs à portée mondiale et les 85 objectifs à portée multinationale pour lesquels les pays ciblés n'étaient pas spécifiés n'ont pas été inclus dans ce total. Les frontières et les noms utilisés n'impliquent aucune reconnaissance officielle ou acceptation de la part du Rapport sur la nutrition mondiale ou de Development Initiatives. Sur cette carte, les territoires contestés d'Itouroup, de Kounachir, de Chikotan et des îles Habomai sont colorés en gris.

FIGURE 2.2

Les objectifs des engagements visent principalement les pays à revenu faible ou intermédiaire

Pays ciblés par les objectifs liés aux engagements, selon le niveau de revenu



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : Au total, 84 pays ont été visés par des objectifs ayant une portée nationale (525 objectifs), infranationale (49 objectifs), locale (15 objectifs) et multinationale spécifique (26 objectifs). Pour deux objectifs, cette information n'avait pas été fournie. Les 195 objectifs à portée mondiale et les 85 objectifs à portée multinationale pour lesquels les pays ciblés n'étaient pas spécifiés n'ont pas été inclus dans ce total. La Banque mondiale classe les économies du monde en quatre groupes de revenus : les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Elle actualise ces données chaque année sur la base du revenu national brut par habitant de l'année précédente en dollars US (en utilisant les taux de change de la méthode Atlas). Ce rapport utilise le classement de 2021. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : classification des pays par revenu et par conditions d'emprunt de la Banque mondiale¹⁷.

Couverture de la population par les objectifs

En ce qui concerne la couverture de la population, 391 objectifs (soit 44 %) ciblaient l'ensemble de la population, 389 objectifs (43 %) ciblaient un groupe de population spécifique (généralement les femmes en âge de procréer et/ou les enfants de moins de 5 ans) et 115 objectifs (13 %) n'étaient associés à aucun groupe cible particulier. Pour deux objectifs (0,2 %), cette information n'était pas disponible. Plus de la moitié des objectifs (117 d'entre eux, soit 60 %) ayant une portée mondiale visaient l'ensemble de la population. Quant à ceux ayant une portée nationale, la moitié (254 objectifs, soit 49 %) portait sur des groupes de population spécifiques, tandis que 198 d'entre eux (soit 38 %) ciblaient la population dans son ensemble.

Délais escomptés pour la réalisation des objectifs

Le délai médian escompté pour atteindre les objectifs était comparable pour toutes les parties prenantes : six ans pour les gouvernements et le secteur privé, cinq ans pour les donateurs et les OSC, et quatre ans pour les organisations internationales. Dans toutes les catégories d'action, ce sont les objectifs classés comme « actions à impact » qui présentent le délai le plus long (huit ans), suivis par ceux relatifs aux politiques (six ans) et ceux définis comme des « actions propices » (cinq ans). Les dates de début et de fin des objectifs varient selon les auteurs des engagements¹⁸.

Alignement des engagements sur les cibles mondiales de nutrition

Les parties prenantes ont indiqué de manière autonome les cibles mondiales de nutrition¹⁹ correspondant à leurs engagements. La plupart des engagements sont alignés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (figure 2.3). Plus précisément, sur les 433 engagements pris, 253 d'entre eux (soit 58 %) concernaient le retard de croissance chez l'enfant, 236 (soit 55 %) concernaient l'émaciation chez l'enfant, 201 (soit 46 %) l'anémie, 190 (soit 44 %) concernaient l'insuffisance pondérale à la naissance, 187 (soit 43 %) concernaient l'allaitement maternel exclusif et 175 (40 %) concernaient le surpoids chez l'enfant²⁰. En revanche, un tiers des engagements ou moins correspondaient à l'une des cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation : 163 (38 %) concernaient l'obésité chez l'adulte, 133 (31 %) concernaient le diabète chez l'adulte, 119 (27 %) concernaient l'hypertension artérielle et 119 (27 %) concernaient la consommation de sel. Soixante et un engagements (soit 14 %) étaient alignés sur toutes les cibles. Les parties prenantes à l'origine de 79 engagements (soit 18 %) ont indiqué que leur engagement ne correspondait à aucune des cibles mondiales.

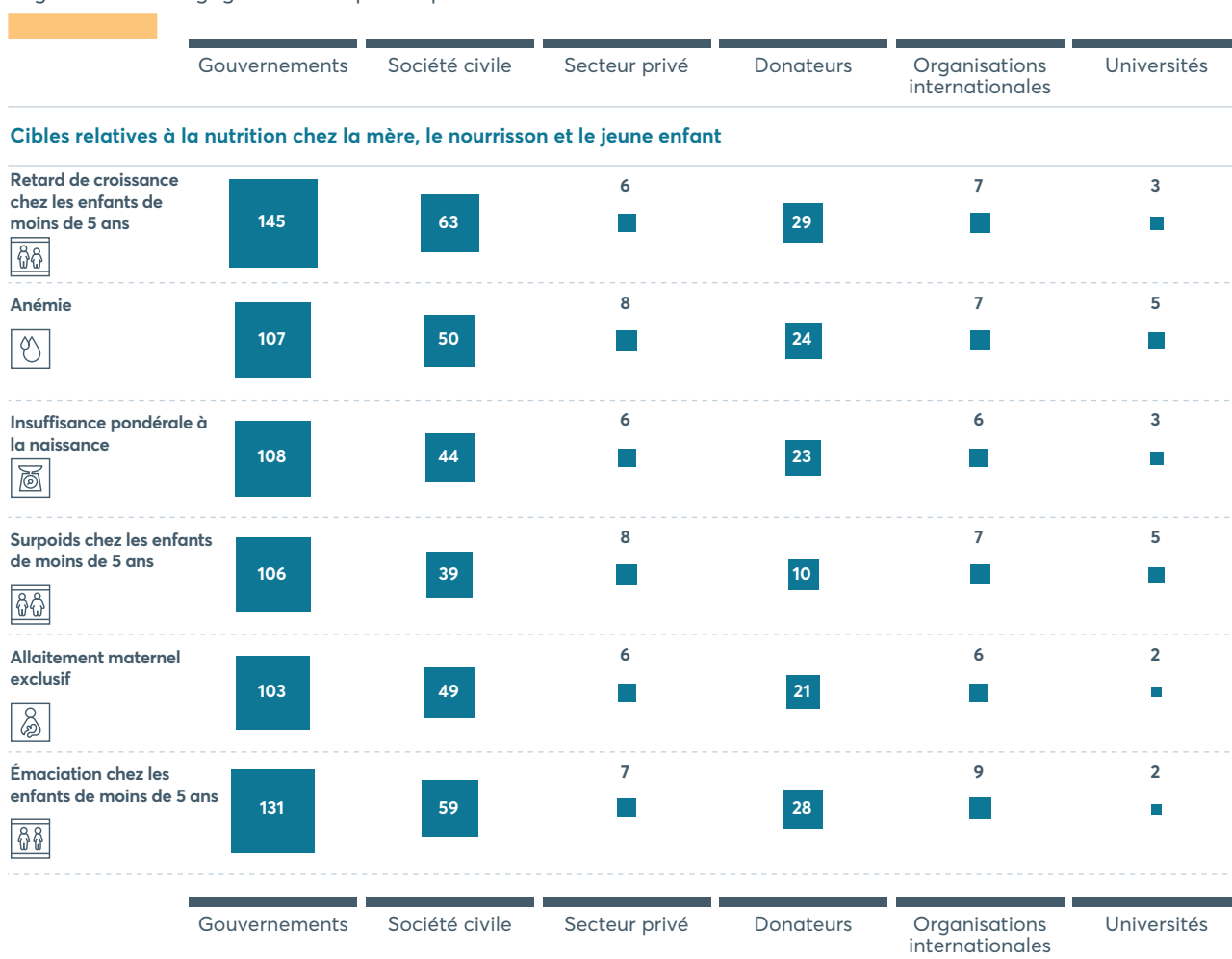
Cette tendance a été observée dans tous les groupes de parties prenantes. Par exemple, les donateurs ont pris comparativement moins d'engagements alignés sur l'une des cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation (6 engagements, soit 17 %), alors que 31 engagements (soit 86 %) correspondaient à l'une des six cibles destinées à améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. De même, 178 (soit 80 %) des engagements pris par les gouvernements correspondaient à l'une des six cibles destinées à améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, tandis que 86 (soit 39 %) coïncidaient avec l'une des cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation. La seule exception est le secteur privé, dont la plupart des engagements (37, soit 60 %) sont alignés sur l'une des cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation (avec une répartition relativement équitable entre toutes ces cibles). Seuls quelques-uns des engagements de ce secteur (17, soit 27 %) correspondent à l'une des cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant.

Dans l'ensemble, on observe que seuls 33 engagements (8 %) étaient alignés uniquement sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation (dont 76 % ont été pris par le secteur privé), tandis que 177 engagements (41 %) étaient alignés uniquement sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Un tiers (33 %) des engagements étaient alignés à la fois sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et celles relatives aux MNT liées à l'alimentation, tandis que 79 engagements (18 %) ne correspondaient à aucune des cibles mondiales. L'accent mis sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant s'explique par la prédominance de ces charges de malnutrition dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, de plus en plus de pays subissant désormais le double fardeau de la malnutrition²¹.

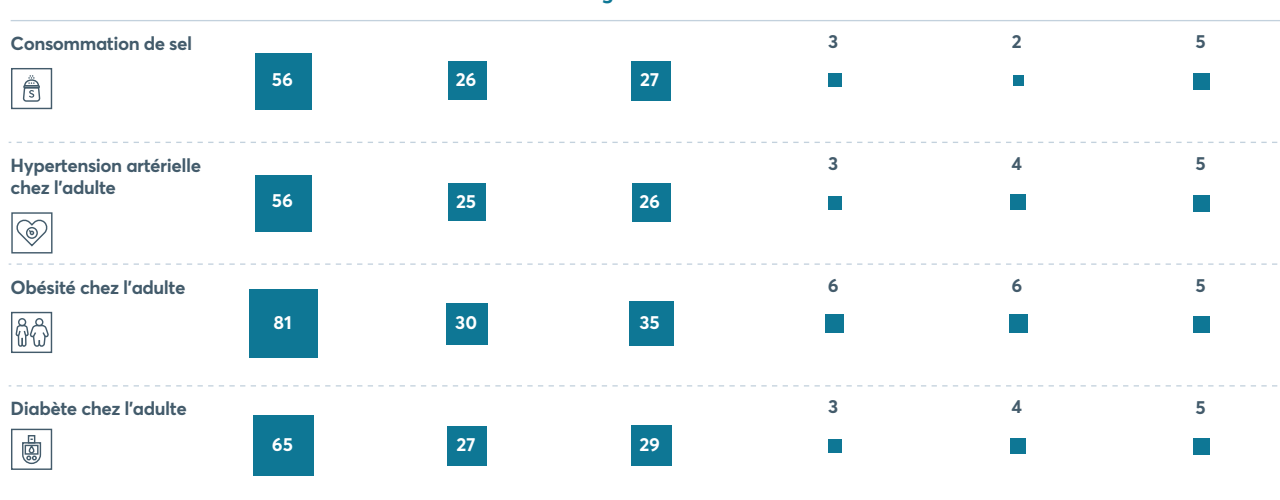
FIGURE 2.3

Les parties prenantes ont donné la priorité aux cibles visant à améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, au détriment de celles relatives aux MNT liées à l'alimentation

Alignement des engagements des parties prenantes sur les cibles mondiales de nutrition



Cibles relatives aux maladies non transmissibles liées au régime alimentaire



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : Les parties prenantes ont indiqué de manière autonome les cibles mondiales de nutrition correspondant à leurs engagements. L'obésité et le diabète chez les adultes ont été différenciés au lieu d'être répertoriés sous une seule cible. Les chiffres affichés dans les carrés indiquent le nombre d'engagements alignés sur les cibles mondiales, selon les données déclarées. Un engagement peut correspondre à une ou plusieurs cibles mondiales (ou à aucune). C'est pourquoi le total des chiffres affichés dans les carrés ne correspond pas aux 433 engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité.

ENCADRÉ 2.1

La contribution du milieu universitaire

Dimitra Karageorgou et Renata Micha

Le milieu universitaire est un nouveau groupe de parties prenantes sollicité dans le cadre du Sommet N4G de Tokyo. Il était représenté par sept parties prenantes : cinq venues de pays à revenu élevé, une d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et une autre d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Chacune de ces parties prenantes a enregistré un engagement, totalisant ainsi 7 engagements assortis de 18 objectifs. Un seul engagement était commun et enregistré au nom de plusieurs entités. Cinq engagements comportaient plusieurs objectifs (de deux à six), assortis d'un délai médian de 8,2 années. Les engagements étaient relativement bien répartis entre toutes les cibles mondiales de nutrition (figure 2.3).

La portée géographique des objectifs était majoritairement multinationale ou mondiale (c'était le cas pour 14 objectifs, soit 78 %) et ciblait principalement des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire d'Afrique et d'Asie. Plus de la moitié des objectifs (10 d'entre eux, soit 56 %) adoptés par le milieu universitaire visaient l'ensemble de la population, et un quart (5 objectifs, soit 28 %) visait les enfants. Quatre objectifs ont été formulés en réponse à la pandémie de COVID-19. Près de la moitié des objectifs (8 d'entre eux, soit 44 %) ont obtenu un score SMART élevé, 3 d'entre eux (17 %) un score moyen supérieur, 2 d'entre eux (11 %) un score moyen inférieur et 5 d'entre eux (28 %) un score faible.

Les objectifs annoncés par le monde académique ont été principalement classés dans la catégorie des actions propices (11 objectifs, soit 61 %), suivie par la catégorie des actions relatives aux politiques (6 objectifs, soit 33 %), tandis qu'un seul objectif (6 %) a été classé dans la catégorie des actions à impact (figure 2.4).

La plupart des objectifs propices ont été classés dans la sous-catégorie des objectifs opérationnels (7 objectifs, soit 64 %), qui visent à améliorer la formation et le cursus des diététiciens et des professionnels agréés travaillant dans des domaines liés à la nutrition. Un tiers (3 objectifs, soit 27 %) relevait de la sous-catégorie « recherche, suivi et données » et visait à effectuer des recherches pour proposer des directives relatives au régime alimentaire et pour évaluer les programmes de bien-être. Un seul objectif (9 %) était consacré au leadership et à la gouvernance, qui se rapportent à la structure de l'organisation.

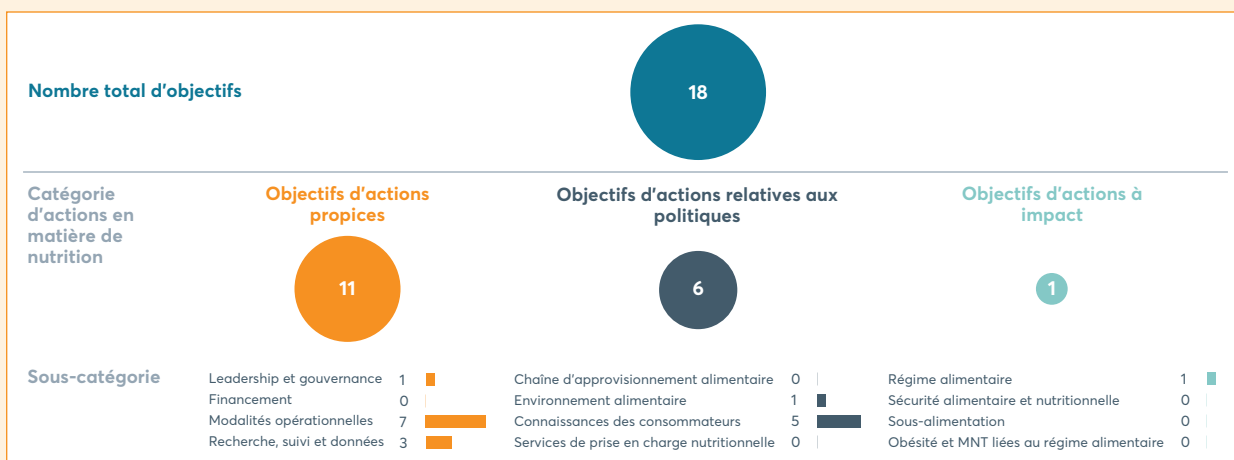
Les objectifs relatifs aux politiques (5 objectifs, soit 83 %) portaient surtout sur les « connaissances des consommateurs ». Ils proposaient par exemple des programmes de bien-être destinés à sensibiliser le public aux habitudes alimentaires et aux conséquences de la malnutrition. Un seul objectif (17 %) concernait l'environnement alimentaire, et était lié à la mise en place d'un service de repas scolaires autonome.

Le seul objectif à impact concernait les régimes alimentaires, et visait à améliorer l'état nutritionnel de la population et la qualité de l'alimentation.

FIGURE 2.4

Le milieu universitaire a donné la priorité à l'instauration d'un environnement favorable à l'action en matière de nutrition, en privilégiant principalement les actions dites « opérationnelles »

Types d'objectifs liés aux engagements enregistrés par le milieu universitaire



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisées dans cette analyse.

Remarque : Le **Système de classification des actions relatives à la nutrition** a été mis au point par l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale en tant que partie intégrante du Cadre de responsabilité en matière de nutrition et est disponible en ligne.

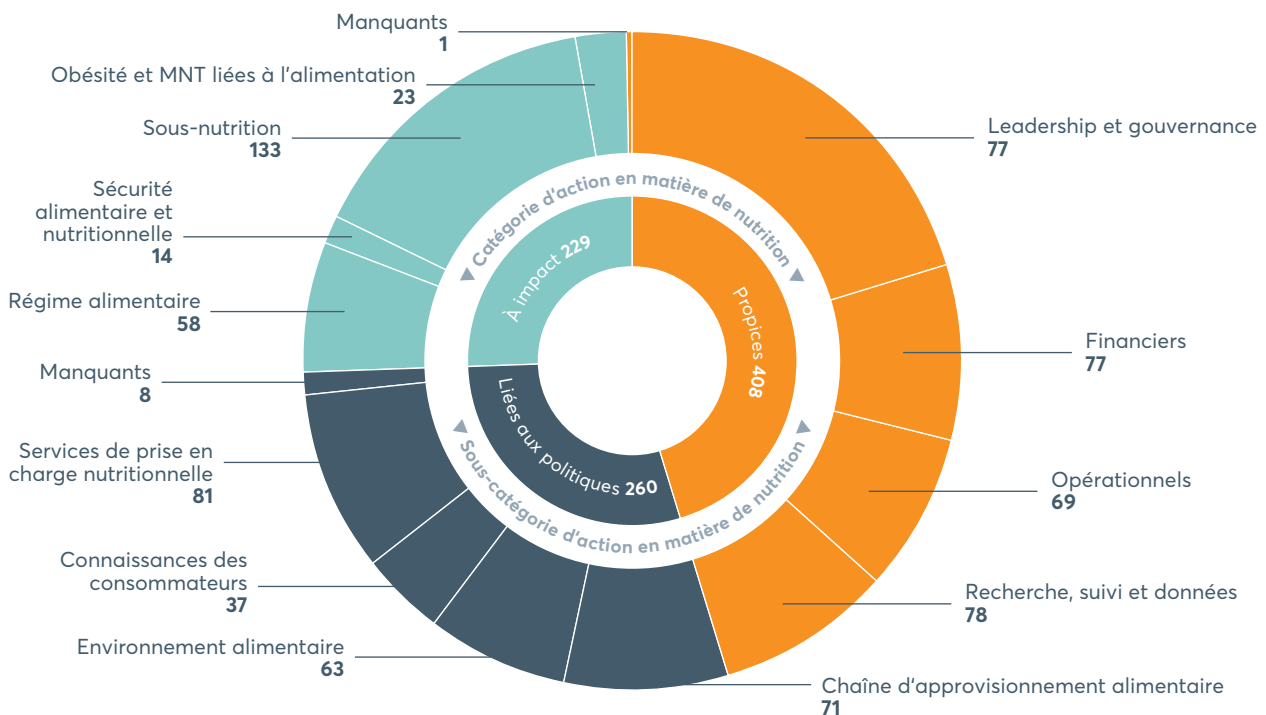
Catégories d'engagements relatifs aux actions en matière de nutrition

Catégories d'engagements en matière de nutrition

L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a mis au point le [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#) (voir le chapitre 1, « Comment les actions relatives à la nutrition sont-elles cartographiées ? ») afin d'améliorer la représentation et la compréhension des types d'engagements pris (encadré 2.2). Sur les 897 objectifs, près de la moitié (408 objectifs, soit 45 %) ont été classés comme des objectifs propices, le reste étant réparti à parts plus ou moins égales entre les actions relatives aux politiques (260 objectifs, soit 29 %) et les actions

à impact (229 objectifs, soit 26 %) (figure 2.5). Des écarts notables ont été observés entre les différents types de parties prenantes. Par exemple, les gouvernements se sont concentrés à parts égales sur les actions propices (196 objectifs, soit 42 %) et à impact (183 objectifs, soit 39 %). Ils ont formulé près de la moitié (196 objectifs, soit 48 %) de tous les objectifs propices enregistrés par l'ensemble des parties prenantes, ainsi que la plupart (183 objectifs, soit 80 %) des objectifs à impact. Les donateurs se sont plutôt concentrés sur les actions propices (52 objectifs, soit 85 %). Le secteur privé a quant à lui accordé la priorité aux actions relatives aux politiques (85 objectifs, soit 79 %). Ainsi, il a été responsable à lui seul d'un tiers (85 objectifs, soit 33 %) de tous les objectifs relatifs aux politiques formulés par les parties prenantes. Les parties prenantes se sont fortement mobilisées pour faire face aux impacts nutritionnels liés à la pandémie de COVID-19 (encadré 2.3).

FIGURE 2.5
Les parties prenantes se sont engagées à mener diverses actions propices, relatives aux politiques et à impact, principalement dans les domaines du leadership et de la gouvernance, ainsi que de la sous-alimentation. Vue d'ensemble des types d'objectifs liés aux engagements



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : Le cercle intérieur représente le nombre d'objectifs par catégorie d'action en matière de nutrition, et le cercle extérieur les objectifs par sous-catégorie d'action. Neuf des 897 objectifs (indiqués ci-dessus comme manquants) n'ont pu être attribués à aucune sous-catégorie d'action ; l'un d'entre eux était une action à impact visant à promouvoir l'activité physique, tandis que les huit autres étaient des actions relatives aux politiques portant sur des mesures génériques de protection sociale dont le lien avec la nutrition n'était pas clair. Ces données manquantes seront précisées au cours du processus de vérification.

Sous-catégories des engagements en matière de nutrition

La sous-catégorie « leadership et gouvernance » (qui appartient à la catégorie des actions propices) est la plus importante ; elle regroupe un cinquième de tous les objectifs rapportés (184 objectifs, soit 21 %). Elle était suivie par la « sous-alimentation », une sous-catégorie des actions à impact (133 objectifs, soit 15 %) (figure 2.5). Chacune des autres sous-catégories représentait moins de 10 % de l'ensemble des objectifs, les actions les moins nombreuses étant celles qui concernent les régimes alimentaires (58 objectifs, soit 6 %), les connaissances des consommateurs (37 objectifs, soit 4,1 %), l'obésité et les MNT liées à l'alimentation (23 objectifs, soit 2,6 %) et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (14 objectifs, soit 1,6 %).

Près de la moitié des 408 objectifs propices (184 objectifs, soit 45 %) concernaient le leadership et la gouvernance, suivis par la recherche, le suivi et les données (78 objectifs, soit 19 %), les objectifs financiers (77 objectifs, soit 19 %) et les objectifs opérationnels (69 objectifs, soit 17 %) (figure 2.6). Si l'on considère l'ensemble des parties prenantes, ce sont les gouvernements qui ont le plus contribué aux objectifs de leadership et gouvernance (87 objectifs, soit 47 % de l'ensemble de ces objectifs), aux objectifs financiers²² (43 objectifs, soit 56 %) et à ceux liés à la recherche, au suivi et aux données (40 objectifs, soit 51 %). Les parties prenantes ont mobilisé plus de 42,6 milliards de dollars US au total²³ : les donateurs ont mobilisé 26,3 milliards, les gouvernements 13,3 milliards, les organisations internationales 2,4 milliards, les OSC 567 millions et le secteur privé 54 millions.

Un tiers (81 objectifs, soit 31 %) des 260 objectifs relatifs aux politiques concernait les services de prise en charge nutritionnelle, mais ces derniers étaient globalement assez peu nombreux et ne représentaient que 9 % de tous les objectifs. Les gouvernements sont ceux qui ont le plus contribué aux objectifs liés aux services de prise en charge nutritionnelle (43 objectifs, soit 53 % de tous ces objectifs), suivis des OSC (27 objectifs, soit 33 %). Bien que les organisations internationales aient globalement défini peu d'objectifs relatifs aux politiques (10 seulement), la majorité d'entre eux (7 objectifs, soit 70 %) portaient sur les services de prise en charge nutritionnelle. Les systèmes alimentaires, représentés par les sous-catégories « chaîne d'approvisionnement alimentaire » et « environnement alimentaire », revêtaient une priorité moindre pour toutes les parties prenantes, à en juger par les engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité²⁴. Le secteur privé constitue une exception notable à cette tendance, puisqu'il a contribué le plus aux objectifs liés à la chaîne d'approvisionnement alimentaire (43 objectifs, soit 61 % de tous ces objectifs), à l'environnement alimentaire (28 objectifs, soit 44 %) et aux connaissances des consommateurs (13 objectifs, soit 35 %).

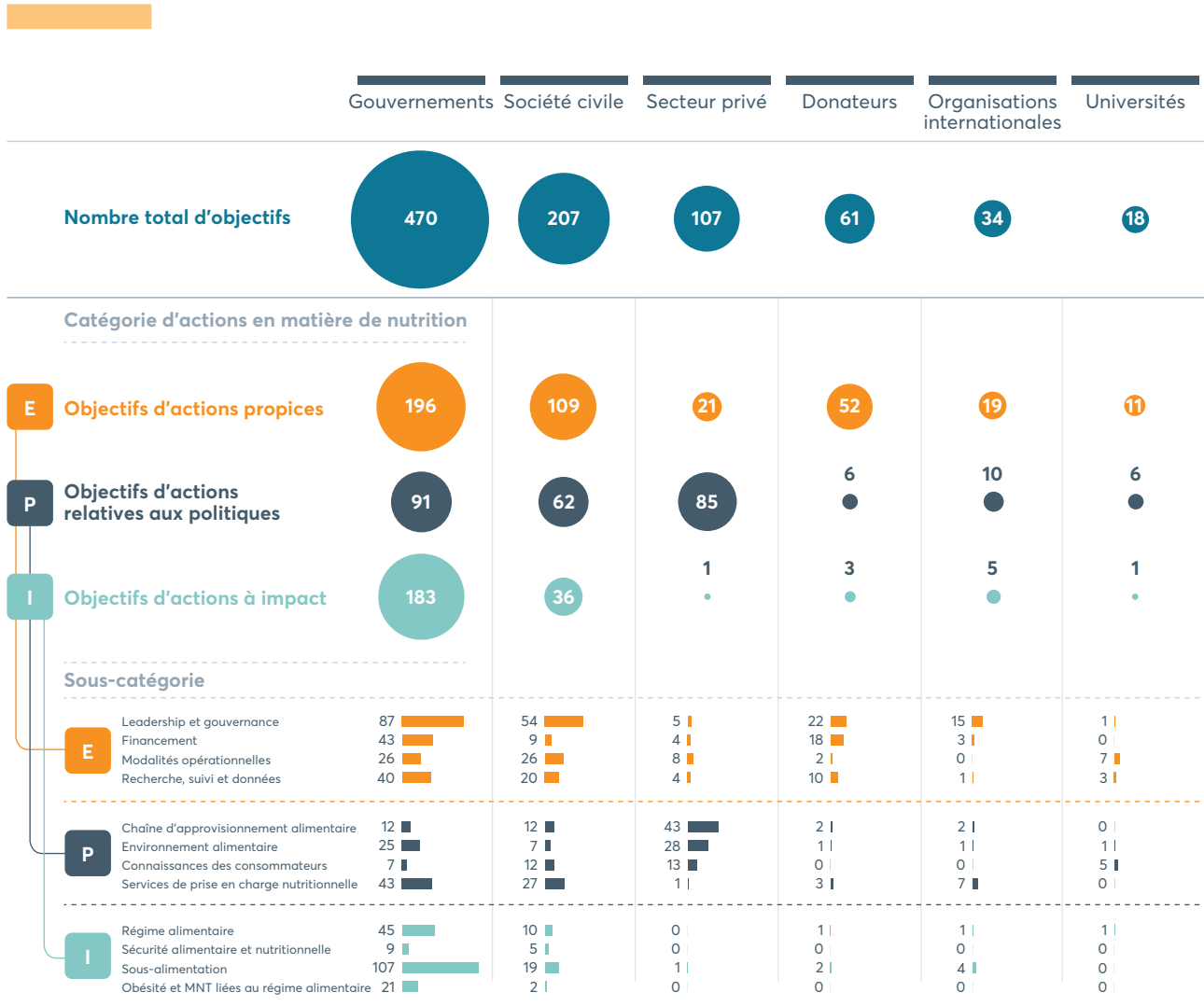
Conformément aux observations relatives aux engagements N4G précédents²⁵, plus de la moitié des 229 objectifs à impact (133 objectifs, soit 58 %) étaient liés à la sous-alimentation. Cette tendance est en grande partie imputable aux gouvernements, dont les 107 objectifs liés à la sous-alimentation (23 %) représentent 80 % de toutes les actions de ce type engagées par les parties prenantes. Sur les 229 objectifs à impact, 58 objectifs (25 %) concernaient les régimes alimentaires, tandis que 23 objectifs (10 %) portaient sur l'obésité et les MNT liées à l'alimentation et 14 objectifs seulement (6 %) traitaient de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La plupart des actions relatives aux régimes alimentaires étaient le fruit de l'initiative des gouvernements (45 objectifs, soit 78 % de l'ensemble de ces objectifs). Il s'agit d'un nombre relativement faible, et la contribution des autres parties prenantes est minime. Il faut noter que seuls les gouvernements et les OSC se sont engagés à mener des actions contre l'obésité et les MNT liées à l'alimentation, d'une part, et en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'autre part, ce qui souligne le faible intérêt accordé à ces questions, y compris aux régimes alimentaires, par les parties prenantes.

Les domaines d'action en matière de nutrition visés par chaque type de partie prenante, ainsi que les tendances notables observées, sont examinés dans les chapitres 3 à 7.

FIGURE 2.6

Les parties prenantes mettent l'accent sur la gouvernance et la lutte contre la sous-alimentation, mais accordent peu d'attention aux régimes alimentaires de mauvaise qualité, à l'obésité, aux MNT liées à l'alimentation et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Objectifs liés aux engagements, par type d'action et groupe de parties prenantes



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarque : Neuf des 897 objectifs n'ont pu être classés dans aucune sous-catégorie d'action, car il était difficile de déterminer s'ils étaient axés sur la nutrition. Ce point sera clarifié lors du processus de vérification. En ce qui concerne les engagements du gouvernement, on ne connaît pas la sous-catégorie de quatre objectifs relatifs aux politiques et d'un objectif à impact en raison d'un manque de données. Il en va de même pour quatre objectifs relatifs aux politiques établis par la société civile.

ENCADRÉ 2.2

Comment le Système de classification des actions relatives à la nutrition améliore la cartographie des engagements

Dimitra Karageorgou et Renata Micha

L'un des principaux défis rencontrés pour cartographier les engagements en matière de nutrition était l'absence d'un système de classification complet capable de recenser et de caractériser les mesures adoptées dans ce domaine. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition a répondu à ce problème en mettant au point le Système de classification des actions relatives à la nutrition, un outil qui permet désormais de caractériser les actions en catégories et sous-catégories de manière hiérarchique (voir le chapitre 1, « Comment les actions relatives à la nutrition sont-elles cartographiées ? »).

Les objectifs liés aux engagements en matière de nutrition ont ainsi été classés en quatre grandes catégories selon la terminologie N4G : « financiers », « relatifs aux politiques », « programmatiques » et « à impact »²⁶. Sur les 897 objectifs enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition, près de la moitié (406 objectifs, soit 45 %) ont été déclarés par les parties prenantes comme des objectifs programmatiques, 226 (25 %) comme des objectifs à impact, 183 (20 %) comme des objectifs relatifs aux politiques et 82 (9 %) comme des objectifs financiers.

Cette catégorisation autonome a été vérifiée à l'aune du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Les objectifs de financement sont ceux qui ont été les mieux définis (61 objectifs, soit 74 % d'entre eux, correspondaient effectivement à cette catégorie d'action) (figure 2.7). Les types d'engagements « à impact » et « programmatiques » ont été moins bien répertoriés, puisque seulement 128 (57 %) et 171 (42 %) d'entre eux, respectivement, ont été correctement identifiés comme tels. Mais ce sont les engagements « relatifs aux politiques » qui ont posé le plus de problèmes ; seul un quart d'entre eux (46 objectifs, soit 25 %) ont été correctement catégorisés.

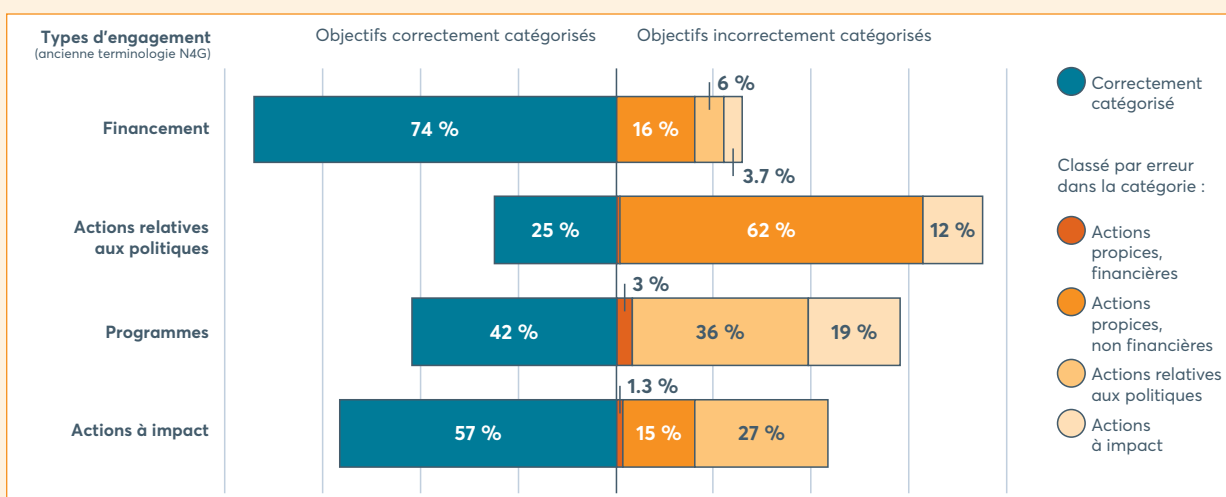
Notre analyse souligne que l'ensemble cohérent de normes et de définitions du Cadre de responsabilité apporte une valeur ajoutée en améliorant la définition de l'action engagée en matière de nutrition. Il permet d'affiner la ventilation et la compréhension des types d'action et de leur visée au sein de divers groupes de parties prenantes. Ces informations sont étoffées au fur et à mesure que de nouveaux engagements sont pris. L'éventail restreint des catégories d'engagements utilisées précédemment ne suffit pas pour rendre compte de l'ampleur des engagements en matière de nutrition et des domaines d'action qu'ils couvrent, ce qui peut entraîner des erreurs de déclaration.

Partant de ces constats, l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale recommande l'utilisation du Système de classification des actions relatives à la nutrition pour améliorer notre compréhension des actions entreprises en matière de nutrition.

FIGURE 2.7

Le Système de classification des actions relatives à la nutrition améliore considérablement la caractérisation et la cartographie des engagements en matière de nutrition

Alignement de la terminologie applicable aux types d'engagements N4G sur le Système de classification des actions relatives à la nutrition



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse. De plus amples informations sur le Guide sur la formulation d'engagements du Sommet N4G sont disponibles à l'adresse suivante : https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/04/CommitmentGuide_4.27.21.pdf.

Remarque : Vous trouverez ici une description détaillée du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Au moment de l'enregistrement de leurs engagements, les parties prenantes ont été invitées à classer elles-mêmes chacun de leurs objectifs dans l'une des quatre catégories d'engagement (selon la terminologie N4G). Une fois l'enregistrement effectué, l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale a attribué à chaque objectif, en s'appuyant sur la description fournie, la catégorie et la sous-catégorie d'action correspondantes au sein du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Les objectifs financiers (selon la terminologie N4G) ont été considérés comme correctement catégorisés par les parties prenantes si l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale les a répertoriés dans la sous-catégorie des actions propices de nature financière. Les objectifs « relatifs aux politiques » (selon la terminologie N4G) ont été considérés comme correctement catégorisés si l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale les a répertoriés dans l'une des quatre sous-catégories des actions relatives aux politiques. Les objectifs programmatiques (selon la terminologie N4G) ont été considérés comme correctement catégorisés si l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale les a répertoriés dans l'une des trois sous-catégories suivantes des actions propices : « leadership et gouvernance », « opérationnel » ou « recherche, suivi et données ». Enfin, les objectifs à impact (selon la terminologie N4G) ont été considérés comme correctement classés si l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale les a répertoriés dans l'une des sous-catégories des actions à impact.

ENCADRÉ 2.3

Comment les parties prenantes se sont engagées à faire face aux impacts nutritionnels liés à la pandémie de COVID-19

Dimitra Karageorgou et Renata Micha

Pour la quasi-totalité des objectifs (837 objectifs, soit 93 %), les parties prenantes ont précisé s'ils avaient été formulés ou non en réponse à la pandémie de COVID-19²⁷. La réponse a été affirmative pour un quart (212 objectifs, soit 24 %) de tous les objectifs (figure 2.8), toutes catégories de parties prenantes confondues, à l'exception du secteur privé, qui n'a enregistré aucun objectif spécifique en réponse à la pandémie. Les gouvernements étaient en tête, ayant formulé plus de la moitié (128 objectifs, soit 60 %) des objectifs liés à la COVID-19, suivis par les OSC, qui en ont formulé 53, soit 25 %. Les parties prenantes se sont engagées à verser 12,9 milliards de dollars US pour faire face à l'impact de la pandémie, ce qui correspond à environ un tiers de tous les investissements financiers engagés.

Près de la moitié des objectifs liés à la pandémie de COVID-19 (91 objectifs, soit 43 %) ont été classés dans la catégorie des actions propices. Viennent ensuite les catégories des actions à impact (75 objectifs, soit 35 %) et des actions relatives aux politiques (46 objectifs, soit 22 %), avec des écarts notables entre les différents groupes de parties prenantes et les types d'engagements (figure 2.8).

Un quart des objectifs propices enregistrés par les gouvernements (51 objectifs, soit 26 %) étaient liés à la pandémie de COVID-19. Le même constat a été fait pour chacune des quatre sous-catégories des actions propices. Ces objectifs annoncés par les gouvernements consistent par exemple à augmenter le budget national alloué à la nutrition et à élaborer des plans d'action pour améliorer la nutrition. En revanche, pour les OSC, moins de la moitié des objectifs « opérationnels » (10 objectifs, soit 38 %) étaient liés à la COVID-19, ce qui montre que ces engagements étaient généralement limités. Les actions annoncées consistent par exemple à renforcer les capacités des professionnels du secteur de la nutrition et à former les agriculteurs aux méthodes de production durables.

Parmi les quelques objectifs annoncés par les OSC en rapport avec les politiques, un tiers (4 objectifs, soit 33 %) concernaient les « connaissances des consommateurs » en réponse à la pandémie. Il s'agissait notamment de campagnes et d'ateliers de sensibilisation du public à la nutrition. La moitié des objectifs relatifs aux « services de prise en charge nutritionnelle » formulés par les organisations internationales (4 objectifs, soit 57 %) visaient à répondre à la pandémie, notamment en vue d'améliorer les services de prise en charge de la malnutrition.

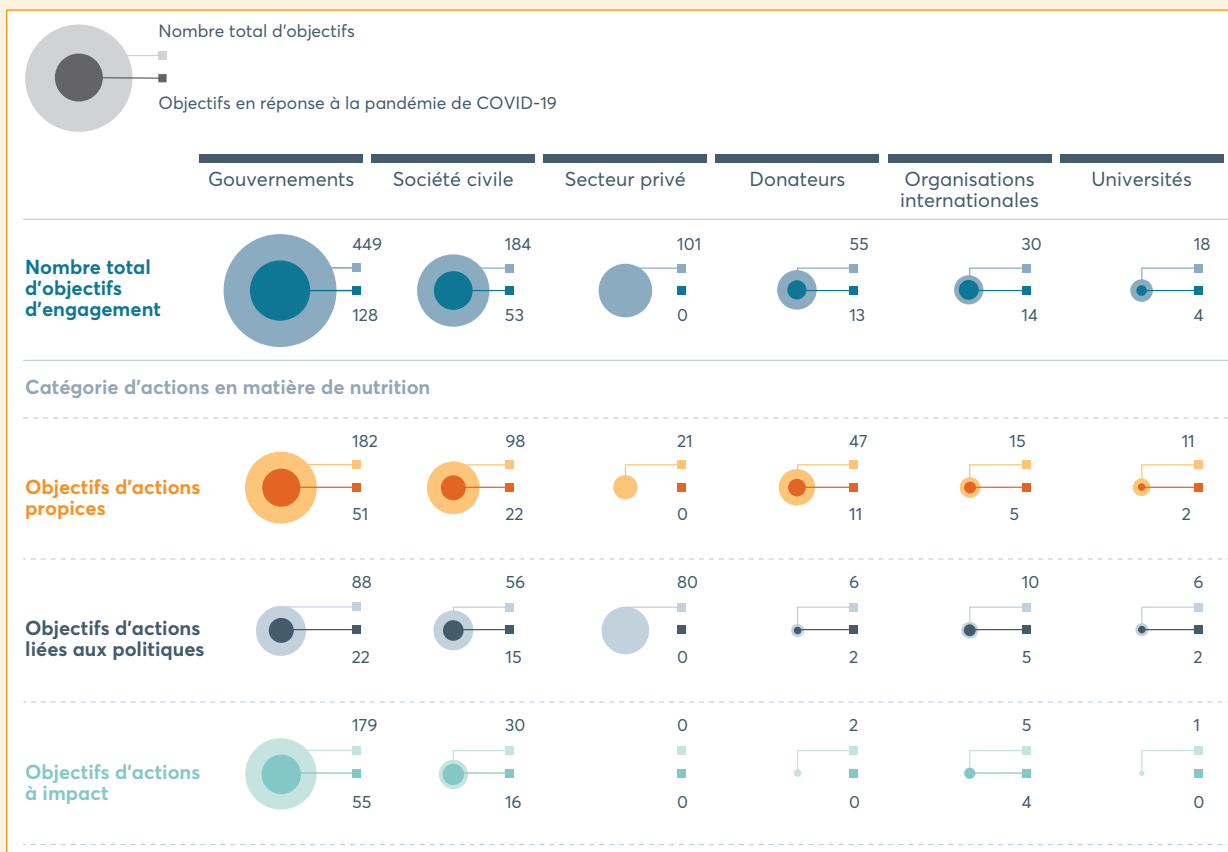
Près d'un tiers de tous les objectifs à impact définis par le gouvernement (55 objectifs, soit 30 %) ont été formulés en réponse à la pandémie, totalisant ainsi 73 % de tous les objectifs « à impact » liés à la COVID-19 et 26 % de tous les objectifs liés à la COVID-19. La plupart de ces objectifs avaient trait à la sous-alimentation (36 objectifs) et au régime alimentaire (15 objectifs). Il convient de noter que les deux actions annoncées par les OSC pour lutter contre l'obésité et les MNT liées à l'alimentation, ainsi que plus de la moitié de leurs objectifs relatifs à la sous-alimentation (11 objectifs, soit 58 %), étaient liés à la pandémie de COVID-19.

Ces constats portent à croire que toutes les parties prenantes ont pris acte des graves répercussions de la pandémie sur les systèmes alimentaires et de santé, ainsi que sur l'état nutritionnel de la population, et qu'elles se sont engagées à prendre des mesures en conséquence.

FIGURE 2.8

Les parties prenantes se sont engagées à prendre des mesures pour lutter contre la pandémie

Objectifs liés aux engagements en matière de nutrition formulés en réponse à la pandémie de COVID-19, par groupe de parties prenantes



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : Les objectifs pour lesquels aucune donnée n'a été fournie concernant leur élaboration en réponse à la pandémie de COVID-19 ne figurent pas dans le tableau.

Le caractère SMART des engagements en matière de nutrition

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 1 de ce rapport, l'un des principaux obstacles au renforcement de la responsabilité en matière de nutrition était l'absence de critères clairs pour la prise d'engagements à caractère SMART. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a relevé ce défi en créant une plateforme en ligne complète pour faciliter l'enregistrement d'engagements SMART et en mettant au point l'[indice SMART des actions en matière de nutrition](#), qui permet d'évaluer avec rigueur dans quelle mesure un engagement peut être considéré comme étant SMART (voir le chapitre 1, « Comment évalue-t-on le caractère SMART des engagements ? »). Cet Indice détermine l'exhaustivité et la cohérence de chaque engagement par rapport à des critères prédéfinis (il ne tient pas compte de l'importance, de l'ampleur ou de l'impact potentiels de l'engagement). Ce système aide ainsi les parties prenantes à améliorer le caractère SMART et la traçabilité de leurs engagements. Une fois l'indice SMART calculé, le score de tous les engagements enregistrés est publié à l'aide de l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition²⁸.

Score SMART élevé

Un quart des 897 objectifs enregistrés (214 objectifs, soit 24 %) ont obtenu un score SMART élevé (figure 2.9). Cela signifie qu'ils ont obtenu un score SMART global supérieur ou égal à 4,5 (la moyenne étant de 4,7, avec des variations allant de 4,5 à 4,9), qu'ils pouvaient faire l'objet d'un suivi et que seules quelques clarifications mineures, pour un maximum de cinq éléments, étaient nécessaires (figure 2.10). Sur ces

214 objectifs, 18 d'entre eux (soit 8 %) ont obtenu le score SMART maximal, à savoir 5, car ils pouvaient faire l'objet d'un suivi et n'exigeaient aucune clarification.

Score SMART moyen supérieur

Moins d'un cinquième des objectifs (143 objectifs, soit 16 %) ont obtenu un score SMART moyen supérieur. Les objectifs associés à ce score présentaient un indice SMART moyen de 4,2 (avec des variations allant de 3,8 à 4,5) ; ils pouvaient faire l'objet d'un suivi et exigeaient quelques clarifications mineures (pour deux à cinq éléments).

Score SMART moyen inférieur

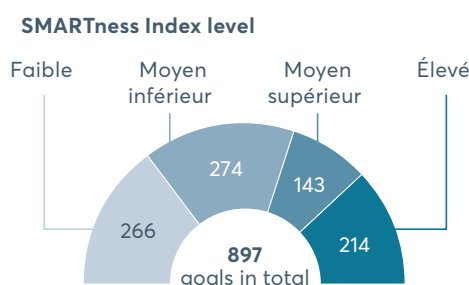
Un tiers des objectifs (274 objectifs, soit 31 %) ont obtenu un score SMART moyen inférieur. Le score SMART moyen était de 4,4 (avec des variations allant de 3,5 à 4,9). En dépit d'un score moyen relativement élevé, la plupart des objectifs (257 d'entre eux, soit 94 %) ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications mineures (pour un à cinq éléments). Seuls 17 objectifs pouvaient faire l'objet d'un suivi, mais exigeaient des clarifications majeures (pour six à neuf éléments).

Score SMART faible

Moins d'un tiers des objectifs (266 objectifs, soit 30 %) ont obtenu un score SMART faible. Leur score moyen global était de 3,8 (allant de 2,9 à 4,5). Ces objectifs ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi et tous nécessitaient des clarifications importantes pour 6 à 11 éléments, à l'exception d'un objectif, qui nécessitait des clarifications pour cinq éléments.

FIGURE 2.9

Un quart des objectifs liés aux engagements affichaient un score SMART élevé
Caractère SMART des objectifs liés aux engagements



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarque : L'[indice SMART des actions en matière de nutrition](#), mis au point par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* en tant que partie intégrante du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, est disponible en ligne.

FIGURE 2.10

Les objectifs liés aux engagements pouvaient généralement faire l'objet d'un suivi et ne nécessitaient que des clarifications mineures

Répartition des objectifs liés aux engagements en fonction de leur caractère SMART

Nutrition Action SMARTness Index

L'objectif est-il traçable ?	Requiert-il seulement des clarifications mineures ?	Quel est le score SMART de l'objectif ?			
		4,5 et plus	3,5 à 4,5	Moins de 3,5	
✓	✓	Élevé 214 objectifs (24%)	Moyen supérieur 143 objectifs (16%)	Faible (Not possible)	
✓	✗	Moyen supérieur 0 objectifs (0%)	Moyen inférieur 17 objectifs (1.9%)	Faible 0 objectifs (0%)	
✗	✓	Moyen inférieur 127 objectifs (14%)	Moyen inférieur 130 objectifs (15%)	Faible 1 objectif (0.1%)	
✗	✗	Faible 0 objectifs (0%)	Faible 220 objectifs (25%)	Faible 45 objectifs (5%)	
Niveau final de l'indice SMART					
		Élevé	Moyen supérieur	Moyen inférieur	Faible

Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Ces scores SMART ont été largement déterminés par les gouvernements qui ont enregistré plus de la moitié de tous les objectifs. La même tendance a été généralement observée dans les trois grandes catégories d'actions en matière de nutrition (figure 2.11). Par ailleurs, seul un cinquième des objectifs (42 objectifs, soit 20 %) définis par les OSC ont obtenu un score SMART élevé, tandis que 41 % (84 objectifs) se sont vu attribuer un score SMART faible. Ce résultat est essentiellement imputable aux objectifs à impact et à ceux relatifs aux politiques, dont la

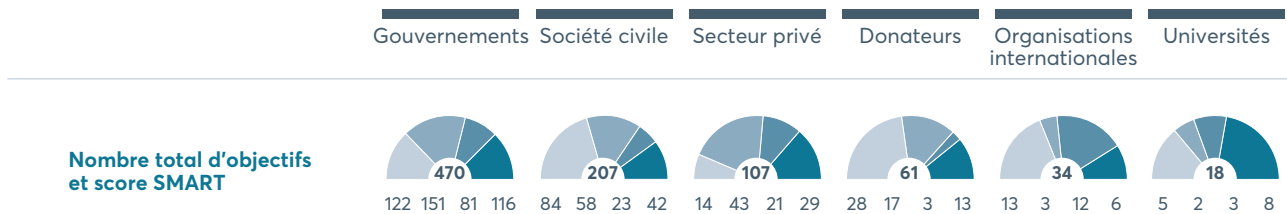
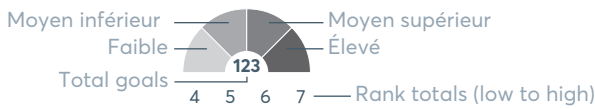
majorité affichait un caractère SMART faible (26 des 36 objectifs à impact et 32 des 62 objectifs relatifs aux politiques). Les donateurs et les organisations internationales ont enregistré des résultats relativement similaires. Le secteur privé ne comptait que 14 objectifs (soit 13 %) associés à un score SMART faible ; tous appartenaient à la catégorie des actions relatives aux politiques. La moitié de ses objectifs classés parmi les actions propices (11 objectifs, soit 52 %) enregistraient un score SMART élevé.

FIGURE 2.11

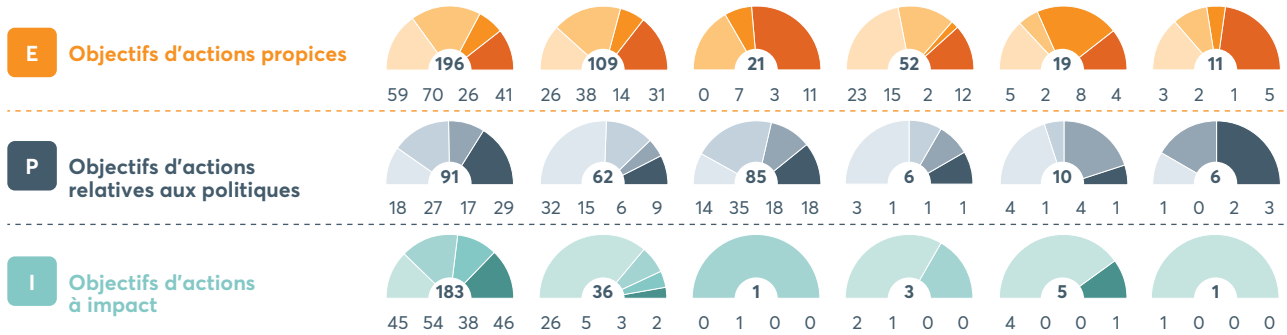
La plateforme du Cadre de responsabilité a permis aux parties prenantes de formuler et d'enregistrer des engagements SMART

Caractère SMART des objectifs liés aux engagements, par groupe de parties prenantes et par catégorie d'action

SMARTness Index level



Catégorie d'actions en matière de nutrition



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Les dimensions du caractère SMART

Comme décrit au chapitre 1, le score SMART permet de mesurer et de noter les éléments qui composent chacune des cinq dimensions SMART. Les dimensions « Spécifique » (moyenne de 0,96 sur 1), « Réaliste » (moyenne de 0,93 sur 1) et « Temporellement défini » (moyenne de 0,98 sur 1) ont obtenu des scores élevés auprès de toutes les parties prenantes et dans tous les domaines d'action. Cela s'explique en grande partie par l'utilisation de champs standardisés dans les formulaires en ligne qui permettent de collecter des données lorsque les parties prenantes utilisent la plateforme du Cadre de responsabilité²⁹. Les parties prenantes doivent ainsi renseigner toutes les informations requises, plutôt que d'indiquer « information inconnue », par exemple.

En général, ce sont les dimensions « Mesurable » (moyenne de 0,81 sur 1) et « Atteignable » (moyenne de 0,6 sur 1) qui sont responsables d'un score plus faible. L'évaluation de la dimension « Mesurable » prévoit des champs relatifs à l'indicateur utilisé pour mesurer les progrès réalisés par rapport à l'objectif concerné³⁰. Le principal problème résidait dans le fait que les parties prenantes omettaient de préciser le nom et l'unité de l'indicateur (par exemple, décaissement annuel en dollars US), ainsi que sa valeur de référence et de sa valeur cible. Or, ces informations sont essentielles pour assurer le suivi et l'analyse de l'objectif.

Il est intéressant de noter que la sélection des indicateurs varie considérablement d'une partie prenante à l'autre et pour des objectifs similaires, ce qui met en lumière l'absence de consensus (et le besoin d'orientations) quant à la meilleure méthode de mesure des progrès accomplis vers différents résultats. La dimension « Atteignable » comprend les informations relatives au coût et au financement escomptés pour l'engagement (bien entendu, ces informations ne sont pas toujours disponibles au moment de l'enregistrement, étant donné qu'il faut du temps pour les calculer avec précision). Le faible score associé à cette dimension est principalement dû au fait que, pour deux tiers des engagements, les coûts associés à leur réalisation n'ont pas été communiqués, soit parce qu'ils n'avaient pas encore été estimés (pour 245 engagements, soit 57 %), soit parce qu'ils avaient été estimés, mais que les entités ne souhaitaient pas les divulguer (pour 48 engagements, soit 11 %).

Globalement, le Cadre de responsabilité a facilité la formulation d'engagements SMART, étant donné que moins d'un tiers des objectifs affichaient un score faible au regard de l'indice SMART. Parmi tous les objectifs, 374 d'entre eux (soit 42 %) pouvaient faire l'objet d'un suivi et 615 d'entre eux (soit 69 %) nécessitaient des clarifications mineures (figure 2.10).

Cette approche permet de mettre en avant les informations clés que les parties prenantes peuvent fournir pour améliorer le classement de leurs engagements en cours. Grâce à cette démarche d'apprentissage, elles seront en mesure de prendre des engagements plus SMART à l'avenir. Dans le cadre du processus de vérification, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* travaille aux côtés des auteurs d'engagements pour affiner les objectifs et améliorer leur caractère SMART, afin de pouvoir les mettre à jour ultérieurement dans l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité³¹.

Conclusion

Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire d'accorder la priorité à la nutrition et d'investir dans ce domaine. Les données présentées dans ce rapport servent de base à la réflexion et à l'action en ce sens. L'Année d'action pour la nutrition a mobilisé 198 acteurs issus de divers groupes de parties prenantes qui se sont engagés à prendre des mesures à caractère SMART pour lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes. Les gouvernements de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, particulièrement préoccupés par le problème de la sous-alimentation, représentaient une grande partie des parties prenantes. Bien que le Sommet N4G de Tokyo ait marqué un temps fort de l'Année d'action pour la nutrition et ait ouvert la voie à d'autres Sommets N4G, il est primordial de continuer à mobiliser toutes les parties prenantes dans divers contextes et d'accorder la priorité à la mise en place de systèmes alimentaires nutritifs, équitables et durables.

Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, 198 auteurs d'engagements issus de plusieurs groupes de parties prenantes ont enregistré 433 engagements assortis de 897 objectifs dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Les parties prenantes les plus fortement mobilisées étaient les gouvernements des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, responsables de près de la moitié des engagements adoptés, suivis par les OSC et le secteur privé. Étant donné que le secteur privé doit être tenu responsable de la mise en place de systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables, il est souhaitable que sa participation soit accrue. Il est également évident que les pays à revenu élevé doivent intensifier leurs efforts, tant au sein de leurs propres frontières qu'en matière de dons, pour progresser vers un monde plus équitable. Relativement peu nombreux, les donateurs étaient principalement des gouvernements de pays riches, ce qui laisse penser que les organisations philanthropiques devraient jouer un rôle beaucoup plus important dans ces moments clés pour encourager les investissements financiers dans le domaine de la nutrition. Quoiqu'il en soit, les donateurs ont pris des engagements financiers sans précédent, totalisant plus de 26,3 milliards de dollars US.

Pour la première fois, grâce au Système de classification des actions relatives à la nutrition, tous les engagements adoptés par les différents groupes de parties prenantes ont fait l'objet d'un classement cohérent, offrant un aperçu clair du type d'action engagée. Les parties prenantes ont largement mis l'accent sur la création d'un environnement favorable à l'action en matière de nutrition. Les gouvernements ont en outre ciblé des actions dites « à impact » visant principalement à lutter contre la sous-alimentation de la population au sein de leur pays. En revanche, les actions relatives aux politiques, telles que celles destinées à améliorer les systèmes alimentaires et de santé, ont fait l'objet de beaucoup moins d'engagements. Elles sont pourtant essentielles pour obtenir les impacts finaux escomptés, c'est-à-dire l'amélioration des résultats en matière de nutrition. Pour la première fois également, des critères clairs ont été définis pour permettre la formulation d'engagements SMART et assortis d'une approche globale pour évaluer le caractère SMART des engagements. Moins d'un tiers des engagements pris affichaient un score SMART faible. Ce résultat a été facilité par l'utilisation de formulaires en ligne standardisés, qui ont permis de pallier certains des problèmes importants et de longue date entravant la formulation d'engagements SMART. Par ailleurs, les engagements adoptés pouvaient généralement faire l'objet d'un suivi, ce qui permettra à l'avenir de rendre compte des progrès accomplis et de les mesurer.

La lutte contre la sous-alimentation reste en tête des priorités des parties prenantes, au détriment des mesures de lutte contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité, l'obésité et les MNT liées à l'alimentation. Malgré le climat d'urgence actuel, la sécurité alimentaire et nutritionnelle n'a pas été considérée comme une priorité, pas plus que la nécessité de traiter conjointement la sécurité nutritionnelle (qualité de l'alimentation) et la sécurité alimentaire (accès à une certaine quantité de nourriture)³². Étant donné que la plupart des engagements enregistrés sont liés au Sommet N4G, il est possible que cet état des lieux ne reflète pas avec exactitude l'ensemble des engagements pris dans le monde en matière de nutrition. L'accent mis sur la sous-alimentation semble logique compte tenu des zones ciblées, à savoir les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, qui sont les plus touchés par ce fardeau. Pourtant, il ne s'agit pas de la seule forme de malnutrition qui touche leur population. La pandémie a poussé les parties prenantes à se mobiliser et à prendre des mesures pour relever le défi sans précédent posé par la COVID-19, en instaurant un environnement favorable à la gestion de ses impacts sur la nutrition. Si l'on ajoute à cela le fait que de nombreux engagements ont été pris en commun et entre plusieurs secteurs, il est évident que la seule façon d'aller de l'avant est de travailler de concert plutôt que de manière isolée, en se tenant mutuellement responsables.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- ▶ **Toutes les parties prenantes doivent s'investir davantage et prendre davantage d'engagements, plus décisifs, pour améliorer la nutrition dans le monde.**

Le rôle central des gouvernements (qu'ils soient ou non donateurs) a été réaffirmé lors de l'Année d'action pour la nutrition. La société civile était elle aussi bien présente. Bien que très positif, ce bilan n'est pas suffisant. Pour concrétiser la vision commune d'un monde exempt de toute forme de malnutrition, d'autres groupes importants de parties prenantes doivent être mobilisés afin de formuler de nouveaux engagements, notamment les gouvernements des pays à revenu élevé, les organisations donatrices, les entreprises et les organisations internationales.

- ▶ **Il est nécessaire de renforcer l'action en matière de nutrition et de ne pas la limiter aux pays pauvres et à la lutte contre la sous-alimentation.**

Jusqu'à présent, l'Initiative N4G a surtout été associée à des engagements en faveur de la lutte contre la sous-alimentation dans les pays à faible revenu (principalement en Afrique et en Asie). Cette tendance est toujours observée dans les engagements enregistrés récemment (en grande partie des engagements N4G). Alors qu'il s'agit de problèmes majeurs dans ces pays, les actions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'aux régimes alimentaires et aux MNT liées à l'alimentation, ont largement fait défaut. Seuls quelques pays à revenu élevé ont enregistré des engagements nationaux dans ce domaine. En mettant l'accent à la fois sur la sécurité nutritionnelle et sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et les MNT liées à l'alimentation pourrait être accélérée, en particulier au sein des populations les plus vulnérables. Par ailleurs, en faisant de l'alimentation saine et durable une priorité, il sera possible de réduire toutes les formes de malnutrition, tout en préservant la santé de notre planète. À la lumière de la crise mondiale de la nutrition, il n'a jamais été aussi urgent de prendre des mesures pour lutter de manière globale contre la malnutrition sous toutes ses formes.

- ▶ **Les parties prenantes doivent s'engager à consacrer davantage de fonds à la nutrition et à mettre en œuvre davantage de politiques au sein du système alimentaire et sanitaire.**

Les parties prenantes ont accordé la priorité à l'instauration d'un environnement favorable aux mesures de politiques pertinentes. Cela concerne également le financement externe et interne des actions en matière de nutrition, qui doit être accru et s'inscrire dans la durée afin de permettre la mise en œuvre de mesures de politiques efficaces et la réalisation des cibles mondiales de nutrition. Une attention moindre a été accordée aux actions relatives aux politiques. Il est nécessaire de travailler plus en profondeur sur les systèmes alimentaires et de santé afin de s'attaquer efficacement aux fardeaux de la malnutrition dans toute leur ampleur, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. Il est urgent de transformer nos systèmes de santé grâce à des politiques efficaces qui permettent un accès équitable à une alimentation saine, abordable et issue d'une production durable. Les gouvernements et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer à cet égard. De même, les services préventifs de prise en charge nutritionnelle doivent être considérés comme prioritaires et intégrés dans le système de santé, afin de sauver des vies et de réduire les dépenses de santé. Pour tous ces efforts, y compris les investissements financiers, il existe un besoin évident d'orientations reposant sur un consensus quant à la meilleure façon de mesurer les progrès réalisés en vue de générer un impact plus important.

- ▶ **La préparation à la gestion des impacts liés à la nutrition en période de crise doit être une priorité.**

Les actions en matière de nutrition engagées en réponse à la pandémie de COVID-19 ne constituaient pas une priorité N4G explicite, mais les parties prenantes se sont mobilisées et ont formulé environ un quart de leurs engagements en réponse à la pandémie. La pandémie, tout comme la guerre en Ukraine, a mis en évidence la vulnérabilité de nos systèmes alimentaires et de santé. Ces phénomènes ont également souligné la nécessité de préserver la résilience nutritionnelle des populations. Il est urgent de prendre des mesures préventives qui tiennent compte de l'alimentation, de la nutrition, de la santé et de la protection sociale afin de protéger les populations les plus vulnérables.

- ▶ **La prise d'engagements SMART devrait être davantage soutenue et renforcée.**

Le Sommet N4G de Tokyo a imposé la nécessité d'enregistrer les engagements dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition, afin de garantir leur caractère SMART et leur suivi. Les parties prenantes ont adhéré à cette initiative et ont, pour la plupart, pris des engagements bien formulés, comme le confirme la présente analyse. Il est important que les parties prenantes continuent à participer aux processus du Cadre de responsabilité, afin de garantir que les informations essentielles à l'amélioration du caractère SMART des engagements, et donc à leur traçabilité (y compris celles relatives au suivi des progrès réalisés par rapport à ces engagements), soient partagées publiquement. Le Cadre de responsabilité est un outil qui facilite la collaboration entre les parties prenantes et veille à ce que leurs promesses se traduisent par des actions mesurables, conduisant ainsi à des actions plus nombreuses et renforcées au fil du temps.



03

2014, Irbid, Jordanie.

Intervention de l'Organisation internationale du Travail auprès des réfugiés syriens.

© Nadia Bseiso/Organisation internationale du Travail

**Le rôle des
gouvernements dans
la lutte contre la
malnutrition et les
régimes alimentaires
de mauvaise qualité à
l'échelle nationale**

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1** Les gouvernements ont redoublé d'efforts pour lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et toutes les formes de malnutrition. Ainsi, 65 d'entre eux ont enregistré près de la moitié de tous les objectifs annoncés au cours de l'Année d'action pour la nutrition. Ces 470 objectifs étaient davantage axés sur des actions propices (pour 196 objectifs, soit 42 %) et à impact (pour 183 objectifs, soit 39 %) que sur des actions relatives aux politiques (pour 91 objectifs, soit 19 %), et se concentraient peu sur les systèmes alimentaires.
- 2** Les objectifs à impact sont axés sur l'amélioration des résultats en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, notamment concernant les enjeux liés au retard de croissance, à l'émaciation, à l'anémie et à l'allaitement maternel exclusif. Une volonté claire de lutter contre l'épidémie de surpoids commence à apparaître. En revanche, les engagements visant à lutter contre les maladies non transmissibles et les facteurs de risque connexes restent peu nombreux.
- 3** La grande majorité des objectifs (90 %) formulés par les gouvernements au cours de l'Année d'action pour la nutrition émanaient de pays à faible revenu ou de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les pays fortement touchés par le fardeau de la malnutrition se sont engagés à prendre une série de mesures en vue d'améliorer le leadership, la gouvernance et le financement des actions en matière de nutrition, tandis que les pays moins touchés se sont davantage concentrés sur les actions relatives aux politiques.

Introduction

Les engagements pris au niveau national par les gouvernements¹ sont essentiels pour concrétiser la vision commune d'un monde exempt de toute forme de malnutrition. Les autorités locales et nationales sont tenues de permettre à la population d'accéder à des aliments sains, de garantir la sécurité alimentaire et de fournir des soins de santé de qualité². Les gouvernements doivent s'engager pleinement en faveur des objectifs de développement durable et mettre en œuvre des mesures, des programmes et des politiques s'attaquant aux causes directes et indirectes de la malnutrition³.

Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, 65 gouvernements (représentés par 78 organismes publics)⁴ de quatre continents ont enregistré 223 engagements assortis de 470 objectifs⁵.

Si l'on considère les 17 objectifs (sur un total de 43) pour lesquels des données financières étaient disponibles, ces gouvernements ont mobilisé 13,3 milliards de dollars US en faveur de la lutte contre la malnutrition. Ce chiffre est toutefois sous-estimé, car les informations sur le montant total des contributions ne sont pas systématiquement disponibles.

Les États-Unis et le Danemark ont formulé des engagements ayant une vocation à la fois nationale et internationale⁶.

Sur les 223 engagements des gouvernements, 220 d'entre eux (soit 99 %) ont été présentés au cours du Sommet N4G en 2021, les trois autres ayant été annoncés en marge du Sommet, au cours de l'Année d'action pour la nutrition. Il s'agit là d'une avancée notable par rapport au Sommet N4G de 2013, dans le cadre duquel seuls 27 gouvernements s'étaient engagés à réduire la malnutrition, à augmenter le budget national consacré à la nutrition et à intensifier les plans nationaux relatifs à la nutrition⁷. La plupart des engagements (153 d'entre eux, soit 69 %) formulés par les gouvernements étaient communs et pris au nom de plusieurs organismes (par exemple, des agences des Nations Unies, d'autres gouvernements et d'autres organisations donatrices). Sur les 470 objectifs définis par les gouvernements, 128 (soit 27 %) ont été formulés en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19.

Sur les 65 gouvernements qui ont participé à l'Année d'action pour la nutrition, 52 (soit 80 %) étaient des gouvernements de pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure⁸ et 55 d'entre eux (soit 85 %) étaient membres du SUN.

Sur les 470 objectifs enregistrés par les gouvernements, 196 (soit 42 %) étaient axés sur la mise en place d'un environnement favorable à une action en matière de nutrition efficace dans tous les secteurs (c'est-à-dire qu'ils étaient classés dans la catégorie des actions propices), tandis que 183 objectifs (soit 39 %) visaient directement à mettre fin aux régimes alimentaires de mauvaise qualité et à réduire la malnutrition sous toutes ses formes (dans le cadre d'actions à impact). Seuls 91 objectifs (soit 19 %) étaient axés sur les stratégies, les politiques, les interventions ou les programmes destinés à améliorer les résultats en matière de nutrition, tant directement qu'indirectement (dans le cadre d'actions « relatives aux politiques »).

L'approche adoptée par les gouvernements pour lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition sous toutes ses formes prévoit principalement la mise en œuvre d'actions à l'échelle nationale (91 %) plutôt qu'à l'échelle infranationale ou communautaire.

En ce qui concerne la population cible, 226 objectifs définis par les gouvernements (soit 48 %) étaient axés sur un groupe spécifique de personnes, principalement des groupes d'âge spécifiques. Par exemple, 210 objectifs (soit 45 %) ciblaient les enfants et les femmes en âge de procréer, tandis que 33 objectifs (soit 7 %) ne ciblaient que les filles et les femmes.

Un tiers des objectifs fixés par les gouvernements (151 objectifs, soit 32 %) affichaient un score SMART moyen inférieur. Venaient ensuite les objectifs au score SMART faible (122 objectifs, soit 26 %), élevé (116 objectifs, soit 25 %), puis moyen supérieur (81 objectifs, soit 17 %). Dans l'ensemble, 260 objectifs (soit 55 %) ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi, et 138 objectifs (soit 29 %) ont dû faire l'objet de clarifications mineures, tandis que 122 objectifs (soit 26 %) nécessitaient des clarifications importantes. Les objectifs enregistrés par les gouvernements peuvent être considérablement améliorés en quantifiant les coûts estimés associés à la réalisation des objectifs de manière générale.

Enfin, le délai moyen de réalisation d'un objectif varie en fonction de la catégorie d'action dont il relève : 6 ans pour les actions propices, 6,5 ans pour les actions relatives aux politiques et 7,3 ans pour les actions à impact. Dans les sous-catégories d'actions en matière de nutrition, les objectifs concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la sous-alimentation et l'obésité et les MNT liées au régime alimentaire (appartenant tous à la catégorie d'actions à impact) sont ceux associés au délai de réalisation le plus long (plus de 7 ans). À l'inverse, les objectifs des sous-catégories « leadership et gouvernance », « opérationnel », « chaîne d'approvisionnement alimentaire » et « environnement alimentaire » (relevant des catégories des actions propices et relatives aux politiques) sont ceux associés au délai le plus court (moins de 6 ans).

Les engagements (223 au total) étaient principalement axés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant : ils ciblaient le retard de croissance (145 engagements, soit 65 %), l'émaciation (131 engagements, soit 59 %), l'anémie (107 engagements, soit 48 %), l'insuffisance pondérale à la naissance (108 engagements, soit 48 %), le surpoids chez l'enfant (106 engagements, soit 48 %) et l'allaitement maternel exclusif (103 engagements, soit 46 %). Ils se concentrent moins sur les cibles liées aux MNT, et sont relativement peu nombreux à cibler l'obésité (81 engagements, soit 36 %), le diabète (65 engagements, soit 29 %), l'hypertension artérielle et la consommation de sel (56 engagements, soit 25 %). Les engagements pouvant être associés à plusieurs objectifs, la somme des pourcentages est supérieure à 100 %.

Dans ce chapitre, nous présentons une première analyse des engagements formulés par les gouvernements au cours de l'Année d'action pour la nutrition. Nous nous efforçons de comprendre la portée des actions à impact et les écarts entre les différentes catégories d'actions en fonction du groupe de revenu des pays et de leur charge de morbidité liée à la malnutrition. Nous proposons une caractérisation préliminaire des engagements et des objectifs déclarés, en les reliant aux contraintes économiques et nutritionnelles des pays⁹.

Les gouvernements se sont engagés en faveur d'actions propices et à impact

Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, les gouvernements ont principalement enregistré des objectifs relevant d'actions propices (196 objectifs, soit 42 %) et à impact (183 objectifs, soit 39 %) (figure 3.1). S'agissant des actions propices en matière de nutrition, ils ont reconnu la nécessité de disposer d'un leadership politique audacieux et une bonne gouvernance pour la mise en œuvre de politiques, d'interventions et de programmes efficaces en matière de nutrition (87 objectifs, soit 44 %), de ressources financières et d'investissements sûrs pour les actions spécifiques à la nutrition et/ou sensibles à la nutrition (43 objectifs, soit 22 %), ainsi que d'informations fiables et à jour sur la nutrition (40 objectifs, soit 20 %). En ce qui concerne les actions à impact, la plupart des objectifs (107 d'entre eux, soit 58 %) visaient directement à réduire la sous-alimentation, en mettant l'accent sur les résultats en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Les

objectifs relatifs aux politiques, peu nombreux (91 au total, soit 19 %), se concentraient sur l'intégration et l'amélioration des services et des interventions en matière de nutrition (43 objectifs, soit 47 %). L'environnement alimentaire, la chaîne d'approvisionnement alimentaire et l'amélioration des connaissances des consommateurs étaient au cœur de 44 objectifs (soit 48 %) parmi toutes les actions relatives aux politiques (figure 3.1). Que les gouvernements adhèrent ou non au Mouvement SUN, 180 (39 %) de leurs objectifs entraient dans la catégorie des objectifs à impact. Les gouvernements des pays membres du mouvement SUN ont déclaré proportionnellement plus d'objectifs propices (180 objectifs, soit 43 %) et moins d'objectifs relatifs aux politiques (76 objectifs, soit 18 %) que les autres pays, qui en ont annoncé, respectivement, 16 (soit 31 %) et 15 (soit 29 %).

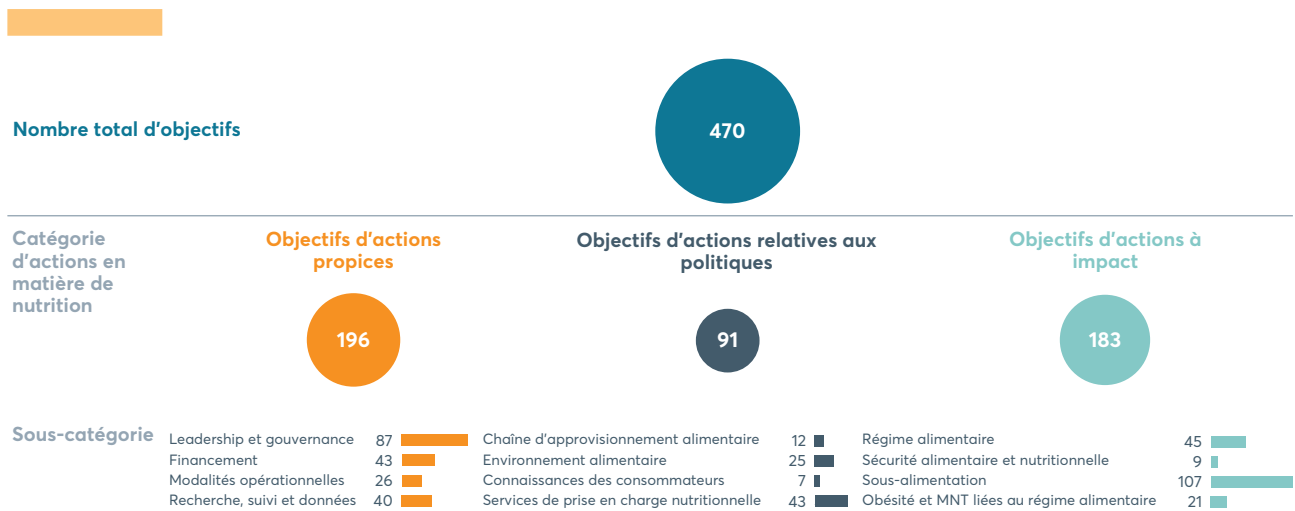
Tous les engagements communiqués par les gouvernements lors du Sommet N4G de Tokyo (467 au total) respectaient les critères N4G¹⁰.

Ils couvraient tous les domaines thématiques du Sommet N4G, le plus important étant la santé (145 engagements, soit 31 %), puis l'alimentation (122 engagements, soit 26 %), la résilience (98 engagements, soit 21 %), les données (70 engagements, soit 15 %) et le financement (69 engagements, soit 15 %). Les engagements pouvant porter sur plusieurs domaines thématiques, la somme des pourcentages est supérieure à 100 %.

Parmi les 43 objectifs financiers annoncés par les gouvernements, 17 étaient accompagnés d'un montant engagé supérieur à 13,3 milliards de dollars US. Ce chiffre est toutefois sous-estimé, étant donné que les informations sur le montant total des contributions ne sont pas systématiquement disponibles. La majorité des objectifs financiers (30 objectifs, soit 70 %) portaient spécifiquement sur la dotation budgétaire nationale consacrée à la nutrition. Les autres concernaient la mobilisation de ressources financières pour les plans nationaux (4 objectifs, soit 9 %), la mobilisation de ressources financières pour les mécanismes de nutrition (3 objectifs, soit 7 %), l'évaluation des coûts des plans (2 objectifs, soit 5 %), la création d'une ligne budgétaire spécifique à la nutrition (2 objectifs, soit 5 %), l'investissement dans les programmes de nutrition (1 objectif, soit 2 %) et la mobilisation de ressources financières pour les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (1 objectif, soit 2 %). Dix des 43 objectifs financiers prévoyaient un mécanisme de communication de l'information (aux organisations internationales ou au gouvernement, par exemple).

FIGURE 3.1

La plupart des objectifs liés aux engagements des gouvernements consistent en des actions propices et à impact
Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par les gouvernements



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarque : Cette figure comprend 470 objectifs. Cependant, quatre objectifs relatifs aux politiques et un objectif à impact n'étaient pas accompagnés d'informations permettant de les classer dans une sous-catégorie spécifique ; ils ne sont donc pas inclus dans la classification par sous-catégories. Ces informations seront clarifiées lors du processus de vérification.

Actions à impact axées sur le retard de croissance, l'émaciation, l'anémie et l'allaitement maternel exclusif

Les objectifs à impact formulés par les gouvernements témoignent de leur volonté de lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition, en s'attaquant notamment à l'insécurité alimentaire et à la sous-alimentation, mais aussi à l'obésité et aux MNT liées à l'alimentation. La figure 3.2 montre le nombre d'objectifs à impact communiqués par les gouvernements. Les gouvernements ont pris des engagements dans les quatre sous-catégories d'actions à impact, à savoir les régimes alimentaires (45 objectifs, 25 %), la sous-alimentation (107 objectifs, soit 58 %), l'obésité et les MNT liées à l'alimentation (21 objectifs, soit 11 %) et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (9 objectifs, soit 4,9 %). Près de deux tiers des objectifs définis par les gouvernements (31 objectifs, soit 57 %) concernaient au moins deux de ces domaines. Quelques exemples remarquables montrent qu'il est possible de concevoir des objectifs couvrant ces quatre domaines à la fois, comme au Bangladesh (8 objectifs) et aux Philippines (15 objectifs). L'Éthiopie, la Guinée, le Honduras, le Kenya, la Mongolie, le Népal, la Tanzanie et la Zambie ont enregistré des objectifs portant sur les régimes

alimentaires, la sous-alimentation, l'obésité et les MNT liées à l'alimentation, mais pas sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les Philippines et le Népal ont annoncé le plus grand nombre d'objectifs à impact (15 et 10 objectifs, respectivement), suivis du Pakistan (8 objectifs), du Bangladesh (8 objectifs) et du Kenya (7 objectifs).

La plupart des gouvernements ont conçu leurs objectifs à impact en prévoyant des actions ciblées sur la population, la majorité visant des tranches d'âge spécifiques (138 objectifs, soit 75 %) comme les nourrissons, les enfants de tranches d'âge spécifiques, les femmes ou les hommes de tranches d'âge spécifiques, ou se concentrant uniquement sur les filles et les femmes. En examinant de plus près les objectifs à impact relatifs aux régimes alimentaires, à la sous-alimentation, à l'obésité et aux MNT liées à l'alimentation, on constate que la majorité des gouvernements se concentrent sur les problèmes de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, notamment les enjeux liés au retard de croissance, à l'émaciation, à l'anémie (principalement chez les femmes) et à l'allaitement maternel exclusif.

Un nombre plus restreint d'objectifs à impact concernait l'obésité et les MNT liées au régime alimentaire. La majorité d'entre eux visaient à réduire le surpoids et l'obésité, en n'abordant que de manière très limitée la lutte contre l'hypertension artérielle, le diabète et d'autres maladies non transmissibles.

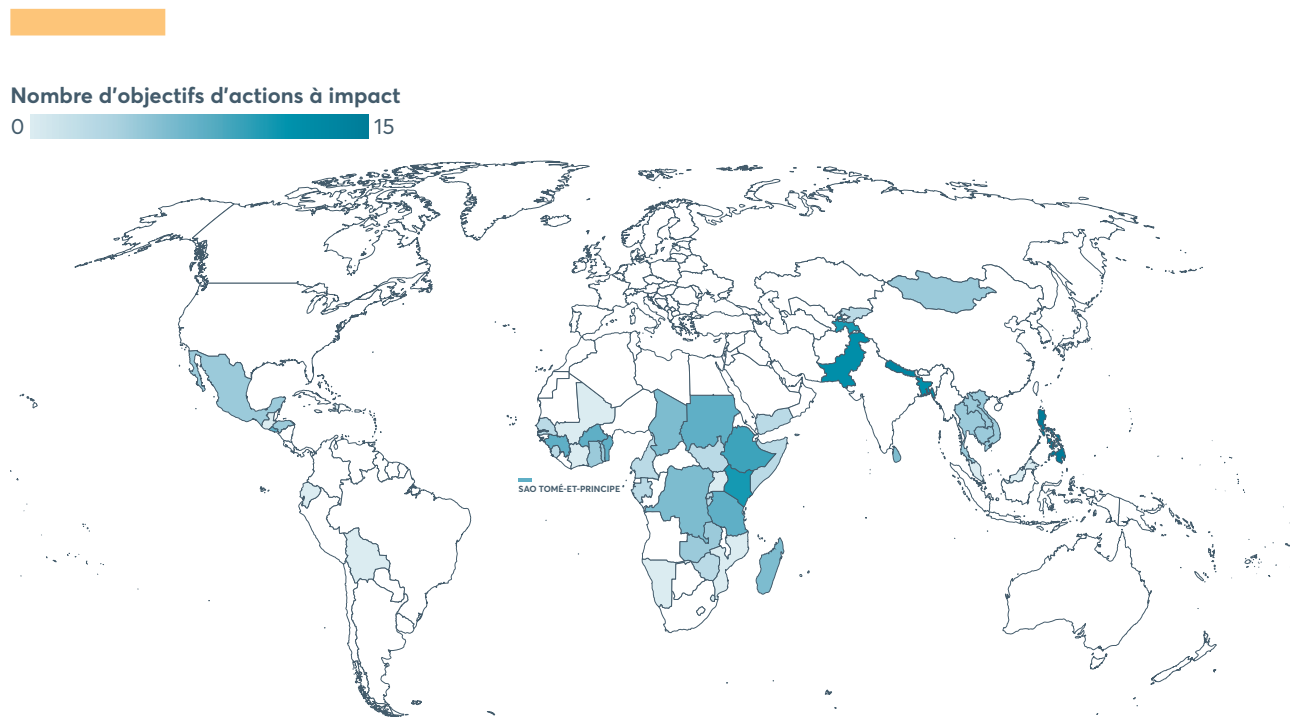
Pour mieux saisir le degré d'effort déployé par les gouvernements, le taux de variation moyen a été calculé pour les 172 objectifs à impact lorsqu'au moins deux objectifs spécifiques à la même cible ont été présentés (par exemple, la réduction de la prévalence du retard de croissance) et pour lesquels des informations pertinentes (par exemple, les niveaux de référence et cible) étaient disponibles. Pour l'ensemble des objectifs, les taux de variation moyens étaient les suivants : réduction de 42,6 % de la prévalence de l'anémie (43 % chez les enfants, 32 % chez les adolescents et 44 % chez les femmes), réduction de 14 % de la prévalence du surpoids (8 % chez les enfants, 20 % chez les adultes), réduction de 30 % de la prévalence du retard de croissance, réduction de 45 % de la prévalence de l'émaciation, réduction de 40 % de la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance, réduction de 70 % de la prévalence de l'insuffisance pondérale chez l'enfant, et réduction de 48 % de la prévalence

de l'insécurité alimentaire grave et modérée (au niveau des groupes de population ou des ménages). En outre, les objectifs spécifiques comprenaient un taux d'augmentation moyen de 46 % de la prévalence de l'allaitement maternel exclusif, de 61 % de la proportion de personnes ayant une alimentation suffisamment variée (66 % pour les enfants, 56 % pour les femmes), et une augmentation de 127 % de la proportion d'individus (principalement des enfants) recevant un apport alimentaire minimum acceptable. En termes absolus, la prévalence de l'anémie (- 17 %), la prévalence de l'allaitement maternel exclusif (17 %), la proportion de personnes bénéficiant d'une diversité alimentaire minimale (17 %), la prévalence de l'insécurité alimentaire grave et modérée (- 17 %) et la proportion de personnes recevant un apport alimentaire minimum acceptable (19 %) étaient celles qui nécessitaient en moyenne la plus grande variation.

FIGURE 3.2

Les gouvernements ont déclaré jusqu'à 15 objectifs liés à leurs engagements à impact

Nombre d'objectifs liés aux engagements à impact enregistrés par les gouvernements



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Les gouvernements des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure se sont engagés à lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition

Sur les 65 gouvernements qui ont pris des engagements nationaux à l'occasion de l'Année d'action pour la nutrition, 52 (soit 80 %) étaient des gouvernements de pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure¹¹ et ont présenté un total de 200 engagements (soit 90 %) et 424 objectifs (soit 90 %). Les 11 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont présenté 20 engagements (soit 9 %) et 41 objectifs (soit 9 %). Les deux pays à revenu élevé, à savoir les États-Unis et le Danemark, ont respectivement soumis au niveau national (c'est-à-dire dans un rôle autre que celui de donateur) deux engagements accompagnés de quatre objectifs, et un engagement accompagné d'un objectif.

Pour les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la sous-alimentation était le principal domaine d'action, suivie du leadership et de la gouvernance. Les gouvernements de ces pays semblaient également investir dans les domaines de la recherche, du suivi et des données, des services de prise en charge nutritionnelle et des régimes alimentaires (figure 3.3). Bien que le nombre d'engagements et d'objectifs définis par les gouvernements des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure soit faible par rapport à celui des gouvernements des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ils se sont concentrés sur les objectifs relatifs aux politiques (11 objectifs, soit 27 %, contre 22 objectifs, soit 16 %, dans les pays à faible revenu et 55 objectifs, soit 19 %, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure), ainsi que sur le leadership et la gouvernance en matière de nutrition et la lutte contre la sous-alimentation. Les pays à revenu élevé ont enregistré cinq objectifs axés sur l'amélioration de l'environnement alimentaire et des connaissances des consommateurs (objectifs relatifs aux politiques), ainsi que sur les régimes alimentaires (objectifs à impact).

La figure 3.4 présente les types d'objectifs définis par les gouvernements, regroupés en fonction de la charge de morbidité liée à la malnutrition dans le pays¹². Presque tous les objectifs (466 d'entre eux, soit 99 %) ont été définis par les gouvernements de pays enregistrant au moins une forme de malnutrition (48 objectifs, soit 10 %), la majorité en comptant deux (201 objectifs, soit 43 %), trois (180 objectifs, soit 38 %) ou plus (37 objectifs, soit 8 %). Les données dénotent un changement d'approche stratégique des pays subissant plusieurs formes de malnutrition dans leur lutte contre celle-ci et contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité. Ainsi, ils ont tendance à passer d'actions propices aux actions à impact et aux

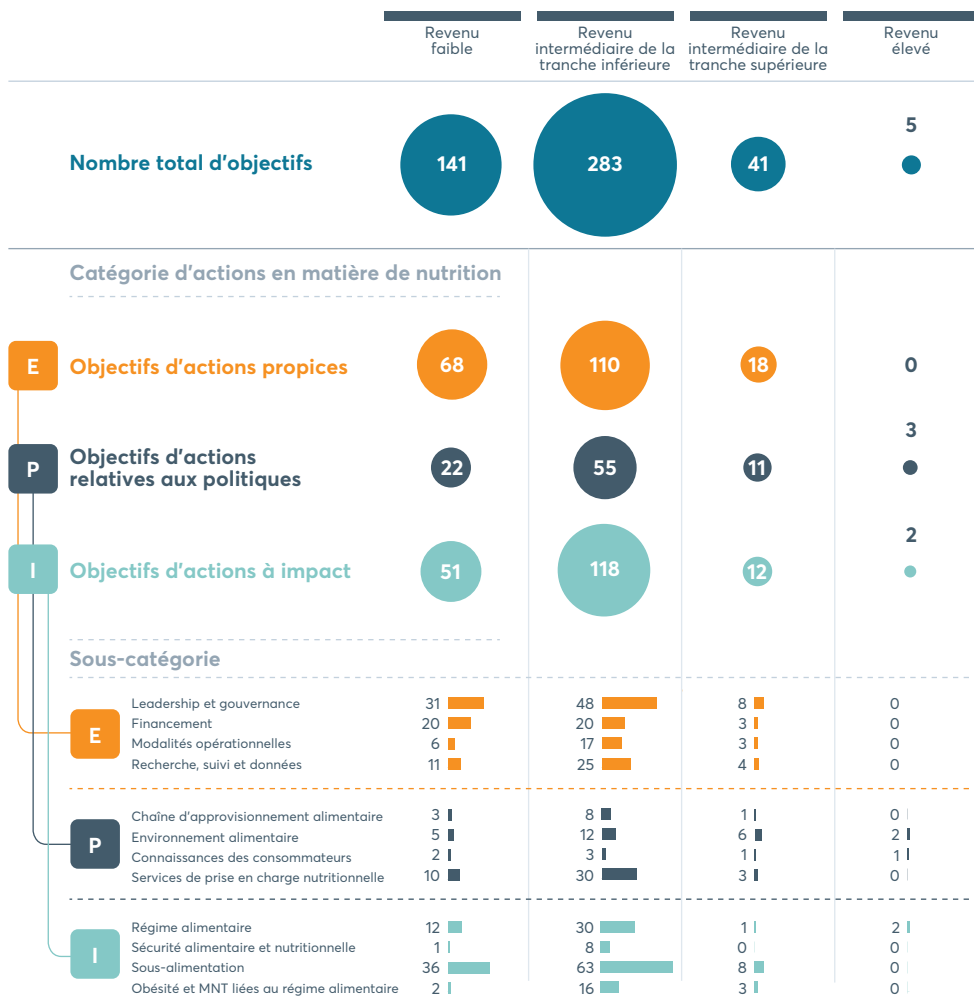
actions relatives aux politiques, selon le poids de la charge de morbidité : élevé (trois charges ou plus), moyen (deux charges) ou faible (une charge). Près de la moitié des objectifs définis par les gouvernements de pays connaissant au moins trois charges de malnutrition (102 objectifs, soit 47 %) étaient associés à des actions propices et visaient particulièrement le leadership et la gouvernance (50 objectifs, soit 23 %) et les objectifs financiers (25 objectifs, soit 12 %). Les pays dont la charge de malnutrition est moins lourde ont délaissé les actions propices (29 % des objectifs des pays ne subissant qu'une charge sont associés à des actions propices) au profit des actions à impact (40 % et 46 %, respectivement, pour les pays subissant une et deux charges de malnutrition). Les objectifs des pays touchés par une seule charge étaient associés à des actions relatives aux politiques dans 31 % des cas, la plupart des objectifs entrant dans la sous-catégorie « services de prise en charge nutritionnelle » (10 objectifs, soit 2,1 % de l'ensemble des objectifs et 11 % de ceux relatifs aux politiques). Les gouvernements des pays touchés par deux charges de malnutrition sont ceux qui enregistrent la plus grande proportion d'objectifs à impact, la plupart étant axés sur la sous-alimentation (54 objectifs, soit 27 %).

Plus précisément, dans les pays connaissant trois formes de malnutrition ou plus, les objectifs financiers, au nombre de 24, étaient majoritairement axés sur la spécification ou l'augmentation de la dotation budgétaire consacrée à la nutrition (15 objectifs, soit 63 %), sur la mobilisation des ressources (6 objectifs, soit 25 %), sur la mise en œuvre d'enquêtes ou d'interventions nationales (2 objectifs, soit 8 %) et sur l'octroi de transferts en espèces (1 objectif, soit 4 %). Dans les pays les plus touchés (ceux connaissant trois charges de malnutrition ou plus), les domaines d'intérêt récurrents pour les 50 objectifs spécifiques au leadership et à la gouvernance étaient liés à la création ou au maintien de partenariats et à l'organisation de réunions entre pays (8 objectifs, soit 16 %), à l'élaboration de politiques, de lois ou dispositions gouvernementales (16 objectifs, soit 32 %), à l'élaboration de plans d'action pour la nutrition ou équivalents (9 objectifs, soit 18 %), à la mise en place d'un mécanisme de coordination nationale (9 objectifs, soit 18 %) et à la création d'organismes de réglementation pour la nutrition (4 objectifs, soit 8 %). Les pays dont la charge de malnutrition est moins lourde se sont concentrés sur les actions relatives aux politiques en matière de nutrition. La plupart des objectifs connexes portaient sur les services de prise en charge nutritionnelle (10 objectifs, soit 21 %) et la moitié d'entre eux (5 objectifs, soit 50 %) étaient liés à des programmes de compléments alimentaires. Les pays touchés par deux charges de malnutrition enregistraient la plus grande proportion d'objectifs à impact, la plupart étant axés sur la sous-alimentation (57 objectifs, soit 28 %), avec un accent particulier sur le retard de croissance (21 objectifs, soit 37 %), l'anémie (16 objectifs, soit 28 %), l'émaciation (11 objectifs, soit 19 %), l'insuffisance pondérale à la naissance (4 objectifs, soit 7 %) ou une combinaison de ces éléments (4 objectifs, soit 7 %).

FIGURE 3.3

Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont enregistré le plus grand nombre d'objectifs

Répartition des objectifs liés aux engagements en matière de nutrition, par niveau de revenu du pays



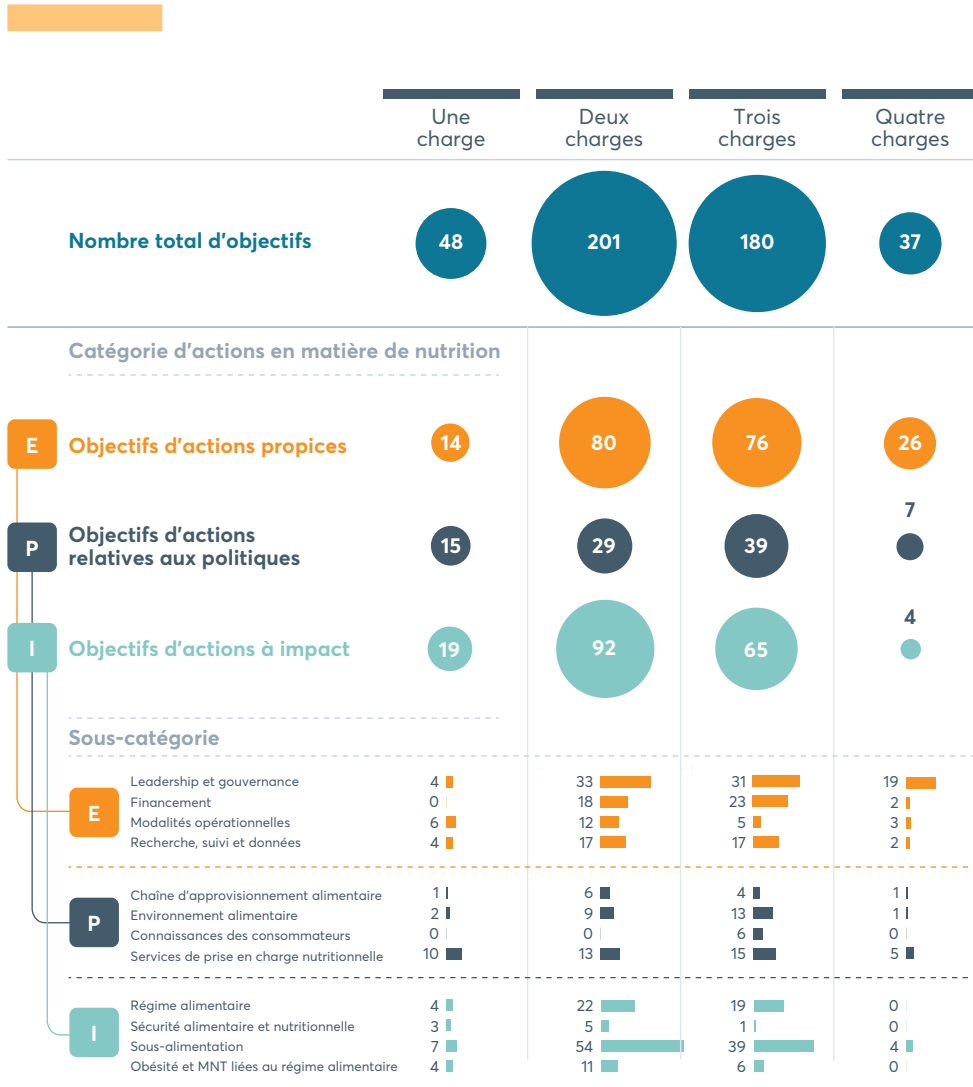
Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : La Banque mondiale classe les économies du monde en quatre groupes de revenus : les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Elle actualise ces données chaque année sur la base du revenu national brut par habitant de l'année précédente en dollars US (en utilisant les taux de change de la méthode Atlas). Ce rapport utilise le classement de 2021. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : classification des pays par revenu et par conditions d'emprunt de la Banque mondiale¹³. En raison d'un manque de données, certains objectifs n'ont pu être classés dans aucune sous-catégorie d'action en matière de nutrition. Ainsi, dans les engagements pris par les gouvernements, quatre objectifs associés aux actions relatives aux politiques et un objectif associé aux actions à impact ne figurent dans aucune sous-catégorie.

FIGURE 3.4

Les pays touchés par plusieurs charges de malnutrition s'engagent surtout à atteindre des objectifs relevant d'actions propices

Répartition des objectifs liés aux engagements en matière de nutrition, selon le nombre de charges de malnutrition qui touchent le pays



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : Un pays est qualifié comme subissant une charge de malnutrition dès lors que les taux suivants sont atteints au sein de sa population : retard de croissance chez les enfants âgés de moins de 5 ans $\geq 20\%$; anémie chez les femmes en âge de procréer $\geq 20\%$; surpoids (indice de masse corporelle ≥ 25) chez les femmes adultes âgées de plus de 18 ans $\geq 35\%$; surpoids (indice de masse corporelle ≥ 25) chez les hommes adultes âgés de plus de 18 ans $\geq 35\%$. En raison d'un manque de données, certains objectifs n'ont pas pu être associés à une charge en particulier. On compte quatre objectifs pour lesquels ces informations sont manquantes : trois dans la catégorie des actions à impact et un dans celle des actions relatives aux politiques. Par ailleurs, pour la même raison, certains objectifs n'ont pas pu être classés dans une sous-catégorie d'action en matière de nutrition. Cela concerne des objectifs dans les groupes de pays touchés par une seule charge (actions relatives aux politiques et actions à impact), deux charges (actions relatives aux politiques) et trois charges (actions relatives aux politiques).

Conclusion

Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, les gouvernements, et principalement ceux des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ont fait preuve d'un niveau d'engagement exceptionnel dans la lutte contre la malnutrition et les régimes alimentaires de mauvaise qualité. Ils représentaient le groupe de parties prenantes le plus important, mais aussi celui enregistrant le plus grand nombre d'engagements et d'objectifs. Ce groupe s'est également engagé à consacrer 13,3 milliards de dollars US à la lutte contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition.

La complexité du dispositif à déployer pour lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition est reflétée par le large éventail d'objectifs fixés par les gouvernements au niveau national (c'est-à-dire dans un rôle autre

que celui de donateur). Ces objectifs couvraient les trois domaines d'action en matière de nutrition : actions propices, actions relatives aux politiques et actions à impact. Cette démarche exige un degré élevé de coordination et d'intégration entre les secteurs au niveau infranational, national et international, une caractéristique propre aux gouvernements non-donateurs. Les actions à impact témoignent d'un très haut niveau d'engagement en faveur de la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Il existe par ailleurs des signes de plus en plus nombreux de la volonté de lutter contre l'épidémie de surpoids à l'échelle nationale.

Il est crucial d'investir dans le leadership politique et la bonne gouvernance pour garantir des résultats positifs en matière de nutrition. Bien que cela nécessite une coordination entre les différentes parties prenantes, les gouvernements s'emploient activement à diriger les mesures prises au niveau national.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- ▶ **Bien que des efforts aient été réalisés pour garantir la prise d'engagements dans le cadre des actions relatives à la nutrition, qu'il s'agisse d'actions propices, relatives aux politiques ou à impact, les gouvernements devraient adopter des mesures plus ambitieuses** pour mettre en place des systèmes alimentaires équitables, accroître la sécurité alimentaire, réduire l'obésité et les MNT liées à l'alimentation et prévoir des ressources financières durables. Il est inquiétant de constater le manque d'actions visant à protéger et à améliorer le système alimentaire et à assurer la sécurité nutritionnelle. Ce type d'actions devraient être prioritaires à l'avenir.

- ▶ **Il est urgent de prendre des mesures à l'échelle nationale et infranationale pour lutter contre l'obésité et les MNT liées à l'alimentation.**

Les gouvernements se sont montrés très engagés sur le long terme pour améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Il est désormais urgent de s'attaquer davantage à l'obésité et aux MNT liées à l'alimentation. Les gouvernements doivent s'engager à prendre des mesures supplémentaires pour faire progresser la prévention de ces MNT, tout en continuant à accorder la priorité à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Par ailleurs, la nutrition de l'adolescent est tout aussi importante et nécessite une action urgente à long terme pour garantir aux générations futures de meilleurs résultats en matière de santé. Des progrès en matière de nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, de nutrition de l'adolescent et de lutte contre l'obésité et les MNT liées à l'alimentation peuvent être réalisés en mettant davantage l'accent sur la mise en place de systèmes alimentaires sains, sûrs et durables.

- ▶ **Bien que le degré de coordination entre les domaines d'action dépende généralement du niveau de développement socio-économique du pays et du nombre de charges de malnutrition qu'il subit, il est nécessaire de repérer les besoins émergents pour y remédier rapidement.**

Il est nécessaire de déployer des efforts intersectoriels pour aider les pays à renforcer leurs actions propices, relatives aux politiques et à impact, ainsi que pour garantir une approche coordonnée des priorités actuelles et futures. Les gouvernements doivent continuer sur leur lancée et s'atteler à honorer les engagements qu'ils ont pris au cours de l'Année d'action pour la nutrition.



04

2018, Près de Hanoï, Vietnam.
Un paysan au travail.
© C. de Bode/CGIAR

Le rôle des OSC dans la défense et le soutien de l'intensification des actions en matière de nutrition

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1** Cinquante-six OSC ont pris 92 engagements assortis de 207 objectifs dans le cadre du Sommet de Tokyo sur la Nutrition pour la croissance. Ces objectifs portaient sur le leadership et la gouvernance (pour 54 objectifs, soit 26 %, dont la plupart ciblaient la mise en place et/ou l'expansion de partenariats entre organisations ou pays), les services de prise en charge nutritionnelle (pour 27 objectifs, soit 13 %) ou étaient de nature opérationnelle (pour 26 objectifs, soit 13 %).
- 2** Les objectifs liés aux actions à impact et relatifs aux politiques affichaient un score SMART moins élevé. Cela s'explique principalement par les faibles scores obtenus au titre des dimensions « Mesurable » et « Atteignable » pour les actions à impact relevant des sous-catégories « régime alimentaire », « sécurité alimentaire et nutritionnelle » et « obésité et MNT liées au régime alimentaire », ainsi que pour les actions relatives aux politiques relevant des sous-catégories « environnement alimentaire » et « chaîne d'approvisionnement alimentaire ».
- 3** Les OSC font preuve d'un engagement fort dans la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes. Alors que 46 % de tous les engagements pris par les OSC étaient principalement axés sur l'amélioration de la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, notamment sur les cibles de nutrition liées au retard de croissance, à l'émaciation, à l'anémie, à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'allaitement maternel exclusif, 37 % portaient à la fois sur ces cibles et sur les MNT liées à l'alimentation.

Introduction

Les OSC ont joué un rôle clé lors du Sommet de Tokyo sur la Nutrition pour la croissance (N4G). Au nombre de 56, elles y représentaient en effet le groupe le plus nombreux de parties prenantes, après les gouvernements. L'importance de ce secteur est illustrée par l'engagement ambitieux formulé par le réseau de la société civile (CSN) du SUN¹. Le réseau CSN du SUN s'est en effet engagé à mobiliser ses membres pour qu'ils soutiennent les plans d'action nationaux en matière de nutrition dans au moins la moitié des 65 pays du SUN, à doter ses membres d'outils permettant d'assurer le suivi des engagements (le Cadre de responsabilité en matière de nutrition de l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* faisait partie de ces outils) afin de faire en sorte que les parties prenantes répondent de leurs engagements, à mener des interventions sexotransformatrices au niveau local et national et à garantir un apprentissage continu entre les secteurs et les pays^{2, 3}.

Les OSC ont pris des engagements importants pour lutter contre toutes les formes de malnutrition. Comme indiqué dans la déclaration du réseau CSN du SUN, l'organisation Nutrition International est déterminée à prévenir 4,4 millions de cas de retard de croissance chez l'enfant et 60 millions de cas d'anémie dans le monde. On peut également citer la promotion d'approches multisectorielles rigoureuses pour lutter contre toutes les formes de malnutrition ou l'accent mis sur le renforcement des liens avec le gouvernement. L'égalité des genres et les interventions sexotransformatrices dans le domaine de la nutrition figuraient également en bonne place dans les engagements pris par les membres du réseau CSN du SUN⁴. Les parties prenantes issues d'OSC se sont engagées à investir dans des interventions spécifiques à la nutrition et sensibles à la nutrition, notamment dans le plaidoyer et l'élaboration de programmes en faveur de la nutrition, la prise en charge nutritionnelle de l'enfant et de la femme enceinte et allaitante, les programmes d'enrichissement des aliments et la protection sociale⁵. Les engagements pris par les OSC dénotent une mobilisation remarquable à travers le monde : les 56 OSC ont enregistré 92 engagements prévoyant 207 objectifs au total.

Comme indiqué au chapitre 2, cela représente 21 % des engagements (92 engagements sur 433) et 23 % des objectifs (207 objectifs sur 897) de l'ensemble des parties prenantes. Les engagements étaient principalement axés sur le domaine thématique N4G de la santé (71 engagements, soit 77 %), suivi de l'alimentation (59 engagements, soit 64 %) et de la résilience (39 engagements, soit 42 %). Les domaines thématiques les moins privilégiés étaient ceux du financement (25 engagements, soit 27 %) et des données (21 engagements, soit 22 %)⁶.

Les OSC ont principalement centré leurs objectifs sur les actions propices en matière de nutrition (109 objectifs, soit 53 %), suivies des actions relatives aux politiques (62 objectifs, soit 30 %), puis des actions à impact (36 objectifs, soit 17 %). Le délai moyen de réalisation des objectifs était plus long pour les actions à impact (6,9 ans) et celles relatives aux politiques (6,7 ans) que pour les actions propices (4,4 ans). La plupart des objectifs avaient une portée mondiale (83 objectifs, soit 40 %), tandis qu'un quart d'entre eux (51 objectifs, soit 25 %) ciblaient le niveau national. Un peu moins d'un cinquième (38 objectifs, soit 18 %) étaient des objectifs multinationaux, tandis que 25 d'entre eux (soit 12 %) visaient le niveau infranational.

Les OSC ont annoncé très peu d'objectifs locaux (8 objectifs, soit 3,9 %). Enfin, deux objectifs (soit 1 %) étaient manquants ou non catégorisés.

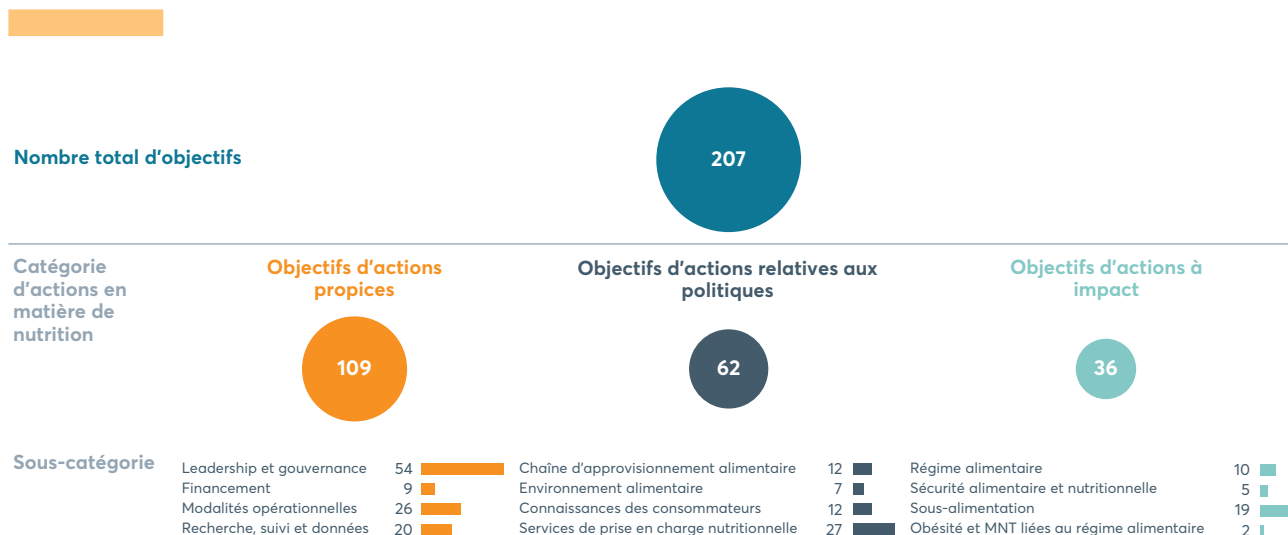
Les objectifs des OSC allaient de l'amélioration de la gouvernance, axée sur la participation des principales parties prenantes et le soutien à l'enrichissement en micronutriments, à la création d'un environnement favorable. Ces objectifs cherchent notamment à appuyer l'élaboration de stratégies nationales destinées à améliorer l'état nutritionnel de la population, ainsi que les régimes alimentaires et la qualité de l'alimentation. D'autres favorisent la collaboration internationale et multisectorielle, tandis que d'autres encore s'attaquent aux inégalités entre les genres et tentent de faciliter les interventions sensibles aux jeunes et à la dimension de genre. La plupart des engagements annoncés par les OSC étaient pris à titre individuel ; 17 seulement (soit 18 %) ont été enregistrés conjointement avec d'autres parties prenantes. Dans la plupart des cas (35 %), ces engagements communs ont été pris avec d'autres OSC, et quelques-uns seulement concernaient d'autres groupes de parties prenantes (gouvernements des pays, gouvernements donateurs, organisations multilatérales).

Compte tenu des efforts concertés du réseau CSN du SUN pour inciter ses institutions membres à prendre des engagements, ainsi que de leur représentation notable au Sommet N4G de Tokyo, nous présentons dans ce chapitre une première analyse et quelques recommandations sur les engagements⁷ pris par les OSC dans le cadre de l'Année d'action pour la nutrition et enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition. La première partie passe en revue les types d'objectifs catégorisés en tant qu'actions propices, actions relatives aux politiques et actions à impact. La deuxième partie présente le classement des objectifs selon l'indice SMART des actions en matière de nutrition. Pour finir, la troisième partie met en avant l'alignement des engagements des OSC avec les 10 cibles mondiales de nutrition.

Les OSC se sont engagées à mettre en œuvre des actions propices et des actions relatives aux politiques, en mettant l'accent sur le leadership et la gouvernance

FIGURE 4.1

La plupart des OSC ont défini des objectifs liés au leadership et à la gouvernance
Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par les OSC



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : En raison d'un manque de données, certains objectifs n'ont pas pu être classés dans une sous-catégorie d'action en matière de nutrition. Ainsi, quatre objectifs déclarés par les OSC ne sont associés à aucune sous-catégorie (dans la catégorie des actions relatives aux politiques).

Les objectifs enregistrés par les OSC portaient surtout sur des actions propices (109 objectifs, soit 53 %). Une grande partie figurait dans la sous-catégorie « leadership et gouvernance » (54 objectifs, soit 26 %), suivie de celle des objectifs opérationnels (26 objectifs, soit 13 %), de celle axée sur la recherche, le suivi et les données (20 objectifs, soit 10 %) et des objectifs financiers (9 objectifs, soit 4,3 %). En ce qui concerne les objectifs relatifs aux politiques (62 objectifs, soit 30 %), la plupart visaient les services de prise en charge nutritionnelle (27 objectifs, soit 13 %), puis la chaîne d'approvisionnement alimentaire (12 objectifs, soit 6 %), les connaissances des consommateurs (12 objectifs, soit 6 %) et l'environnement alimentaire (7 objectifs, soit 3,4 %). Quatre objectifs relatifs aux politiques n'ont pas pu être classés en raison d'un manque d'information. Les objectifs liés aux actions à impact étaient peu nombreux (36 objectifs, soit 17 %). Ils étaient consacrés à la sous-alimentation⁸ (19 objectifs, soit 9 %) et aux régimes alimentaires (10 objectifs, soit 4,8 %). Cinq objectifs (soit 2,4 %) concernaient la sécurité alimentaire et nutritionnelle et seulement deux objectifs (soit 1 %) visaient l'obésité et les MNT liées à l'alimentation (figure 4.1).

Plus de la moitié des objectifs liés à des actions propices portant sur le leadership et la gouvernance (30 objectifs, soit 56 %) s'engageaient à soutenir la mise en place et/ou l'expansion de partenariats entre organisations ou entre pays. Des organisations telles que Micronutrient Initiative et GAIN se sont engagées à mobiliser les principales parties prenantes au niveau national pour qu'elles soutiennent la mise en place des programmes d'enrichissement en micronutriments. Le Japon s'est engagé à faire appel au secteur privé afin de tirer parti de ses atouts et de ses technologies pour améliorer la nutrition. Le réseau CSN du SUN au Royaume-Uni s'est engagé à augmenter le nombre d'OSC capables de mettre en œuvre des actions en matière de nutrition. Six objectifs étaient axés sur l'élaboration de nouvelles politiques et sur le plaidoyer en faveur d'un financement accru pour améliorer les résultats en matière de santé des populations vulnérables et mettre en pratique les stratégies déjà existantes.

La plupart des objectifs opérationnels concernaient la formation, le renforcement des capacités et l'amélioration de l'accès aux ressources. Certaines organisations se sont engagées à mettre au point des formations sur la production alimentaire et/ou les pratiques agricoles (Alianza de las Organizaciones de la Sociedad Civil por la Soberanía y Seguridad Alimentaria Nutricional, Sasakawa Africa Association et Uminokuni). D'autres se sont engagées à former les soignants et/ou les bénévoles du secteur de la nutrition aux meilleures pratiques à adopter (Media Advocacy and Technologies Center, Mother Child Friendly Care Association, Ajinomoto Foundation, et SUN Civil Society Alliance au Kenya). Une OSC s'est concentrée sur le renforcement des capacités en augmentant le nombre d'agents de santé et de prestataires d'assistance technique (réseau CSN du SUN au Royaume-Uni), tandis que plusieurs autres se sont engagées à renforcer les capacités à fournir des aliments sûrs et nutritifs (SUN Business Network au Royaume-Uni et Organization for the Sustainable Development, Strengthening and Self-Promotion of Community Structures). En ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux ressources, les objectifs ciblaient surtout un meilleur accès aux ressources en eau, à l'assainissement et à l'hygiène (CARE), la distribution de produits de santé (Media Advocacy and Technologies Center) et l'accès à un soutien à l'agriculture (Association Casamance Écologie et Paix, Concern Worldwide).

Pour les actions propices de nature financière, plus de 567 millions de dollars US (567 242 096 dollars US exactement) ont été mobilisés (données disponibles pour 7 des 9 objectifs financiers)⁹. Leur objectif était principalement d'investir dans des programmes de nutrition, d'augmenter la part du budget interne consacrée à la nutrition et d'encourager les investissements afin de mobiliser des ressources financières pour soutenir la mise en œuvre d'un plan national relatif à la nutrition. Parmi les OSC ayant pris des engagements financiers, on peut citer : World Vision International, The Power of Nutrition, Helen Keller International, Fundación Éxito, FHI Solutions, Ajinomoto Foundation, SUN Civil Society Alliance Kenya et Public Health Nutrition Association.

Concernant les actions relatives aux politiques, la plupart des « services de prise en charge nutritionnelle » comprenaient le traitement de la malnutrition, et plus particulièrement de l'émaciation, du retard de croissance et de l'anémie. Ils prévoyaient également une supplémentation en vitamines, notamment en vitamine A (Nutrition International et Food for the Hungry), le renforcement des systèmes de santé grâce à l'amélioration des directives (Summit Institute for Development), l'élaboration de nouveaux programmes pour le traitement de la malnutrition aiguë (Action Against Hunger) et la garantie de la couverture et de la continuité des

soins (Summit Institute for Development et World Vision International). Les objectifs liés à la chaîne d'approvisionnement alimentaire comprenaient le soutien aux programmes d'enrichissement des aliments, l'expansion des programmes agricoles et l'amélioration de l'accès à des aliments sûrs et à des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les objectifs liés aux connaissances des consommateurs comprenaient les objectifs qui prévoyaient une campagne ou une initiative publique pour améliorer les connaissances générales, qui ciblaient les soignants pour les autonomiser et améliorer leurs compétences, qui proposaient des formations sur des compétences spécifiques liées par exemple à l'allaitement maternel, et qui sensibilisaient à l'importance de régimes alimentaires sains et de qualité.

Les organisations qui se sont engagées à améliorer les connaissances des consommateurs sont notamment Alianza de las Organizaciones de la Sociedad Civil por la Soberanía y Seguridad Alimentaria Nutricional, Hopeful Touch et Nutrition and Food Security Alliance of Namibia. À titre d'exemple, l'Alianza de las Organizaciones de la Sociedad Civil por la Soberanía y Seguridad Alimentaria Nutricional s'est engagée à mettre en œuvre des stratégies éducatives et des campagnes de communication destinées aux femmes en âge de procréer, aux femmes enceintes et allaitantes, ainsi qu'à leurs partenaires, afin de promouvoir le changement de comportement en mettant l'accent sur l'éducation à l'alimentation et la diversification de celle-ci. L'OSC Hopeful Touch s'est quant à elle engagée à améliorer les compétences de la vie courante de 10 000 enfants d'âge scolaire grâce à l'introduction et au développement de l'éducation à l'alimentation dans les écoles primaires. Quant à elle, Nutrition and Food Security Alliance of Namibia collabore avec le gouvernement namibien et d'autres parties prenantes nationales et internationales dans le cadre de campagnes et d'autres activités visant à promouvoir une alimentation plus saine (par exemple, en réduisant la consommation de sucre, d'alcool, de sel et de graisses trans) et à permettre aux consommateurs de faire de meilleurs choix grâce à la mise au point et au déploiement d'outils tels que l'étiquetage nutritionnel. Un nombre plus limité d'objectifs relevaient de la sous-catégorie « environnement alimentaire », qui comprenait le soutien à la promotion de l'allaitement maternel et la mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire.

Les actions à impact liées à la sous-alimentation étaient axées sur l'anémie, le retard de croissance, l'émaciation, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'insuffisance pondérale chez l'adulte. Celles qui entraient dans la sous-catégorie « régime alimentaire » visaient à améliorer la diversité et la qualité de l'alimentation des enfants, à garantir un apport alimentaire minimum acceptable, à augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif et à améliorer

globalement la nutrition chez la mère et l'enfant. Les objectifs liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle comprenaient la mise en œuvre de programmes et d'actions visant à améliorer le revenu des ménages, à atténuer les risques liés aux changements climatiques et à réduire l'insécurité alimentaire. Seuls deux objectifs entraient dans la sous-catégorie « obésité et MNT liées à l'alimentation ».

Si les objectifs d'actions propices et d'actions relatives aux politiques étaient SMART, ceux des actions à impact l'étaient moins.

Le caractère SMART des engagements enregistrés par les OSC varie en fonction des actions en matière de nutrition.

Un cinquième de tous les objectifs des OSC (42 objectifs, soit 20 %) affichaient un caractère SMART élevé, 23 objectifs (soit 11 %) affichaient un niveau moyen supérieur, 58 objectifs (soit 28 %) affichaient un niveau moyen inférieur et 84 objectifs (soit 41 %) affichaient un niveau faible. Les objectifs dont le caractère SMART était faible étaient principalement ceux qui ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi, qui nécessitaient des clarifications importantes et/ou qui enregistraient un faible score SMART, c'est-à-dire moins de 3,5 sur 5. Un tiers des objectifs d'actions propices (31 objectifs, soit 28 %) avaient un caractère SMART élevé et un nombre similaire (38 objectifs, soit 35 %) présentaient un niveau moyen inférieur. Un quart d'entre eux (26 objectifs, soit 24 %) avaient un niveau faible et les 14 objectifs restants (13 %) présentaient un niveau moyen supérieur.

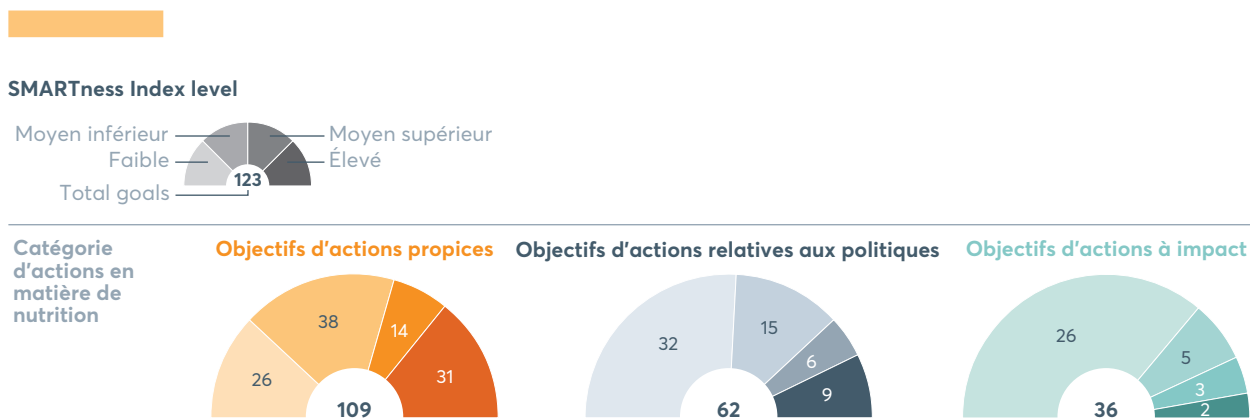
En revanche, plus de 70 % des objectifs d'actions à impact (26 objectifs, soit 72 %) et un peu plus de 50 % des objectifs d'actions relatives aux politiques (32 objectifs, soit 52%) affichaient un caractère SMART faible (figure 4.2). Très peu d'objectifs d'actions à impact (2 objectifs, soit 6 %) et d'actions relatives aux politiques (9 objectifs, soit 15 %) présentaient un caractère SMART élevé.

La plupart des objectifs d'actions à impact ayant un caractère SMART faible entraient dans les sous-catégories « régime alimentaire », « sécurité alimentaire et nutritionnelle » et « obésité et MNT liées à l'alimentation ». Les objectifs d'actions relatives aux politiques concernaient l'environnement alimentaire et la chaîne d'approvisionnement alimentaire (figure 4.2). Les objectifs présentant un caractère SMART faible ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi et demandaient des clarifications minimales ou importantes, probablement en raison de scores faibles dans plusieurs dimensions. Par ailleurs, les scores faibles étaient principalement dus à des informations manquantes ou incomplètes sur le niveau de référence des indicateurs choisis pour suivre l'évolution des engagements, le niveau cible de l'indicateur, la source de financement (manquante ou non spécifiée) et le montant obtenu pour la réalisation dudit engagement. S'agissant des objectifs des OSC, des scores faibles ont été enregistrés dans la dimension « Mesurable » pour les sous-catégories « régime alimentaire » et « sécurité alimentaire et nutritionnelle », de même que dans la dimension « Atteignable » pour les sous-catégories « régime alimentaire », « sécurité alimentaire et nutritionnelle », « obésité et MNT liées à l'alimentation », « chaîne d'approvisionnement alimentaire » et « environnement alimentaire ».

FIGURE 4.2

Les objectifs liés aux engagements à impact des OSC présentaient le caractère SMART le plus faible

Caractère SMART des objectifs liés aux engagements enregistrés par les OSC, par catégorie et sous-catégorie d'action



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

De nombreuses OSC se sont engagées à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes.

Dans le cadre du processus d'inscription, il a été demandé aux répondants d'indiquer de manière autonome l'alignement de leurs engagements sur les 10 cibles mondiales de nutrition¹⁰¹¹. Sur les 92 engagements pris par les OSC, 42 (46 %) s'alignaient sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Seuls 2 engagements (soit 2,2 %) s'alignaient sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation et 34 d'entre eux (soit 37 %) s'alignaient à la fois sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et sur celles relatives aux MNT liées à l'alimentation (figure 4.3).

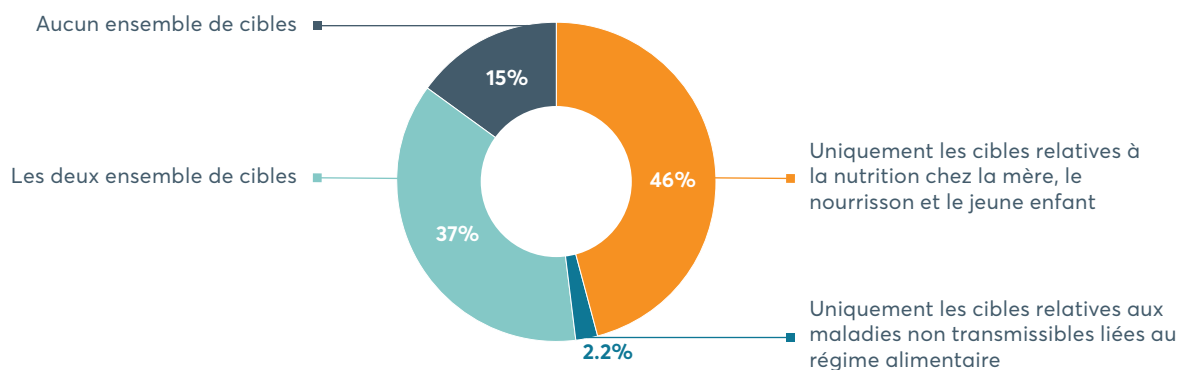
Dans le domaine de la nutrition (figure 4.4), 63 engagements (soit 68 %) étaient axés sur le retard de croissance, 59 sur l'émaciation (soit 64 %), 50 sur l'anémie (soit 54 %), 49 sur l'allaitement (soit 53 %), 44 sur l'insuffisance pondérale à la naissance (soit 48 %), 39 sur le surpoids (soit 42 %) et 30 sur l'obésité (soit 33 %). Les engagements portant sur les MNT liées à l'alimentation, à savoir le diabète (27 engagements, soit 29 %), la consommation de sel (26 engagements, soit 28 %) et la pression artérielle (25 engagements, soit 27 %), présentaient le plus faible alignement sur les cibles, et 14 engagements (soit 15 %) ne prévoyaient aucune cible relative à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, ni aux MNT liées à l'alimentation.^{12,13}

FIGURE 4.3

Si de nombreux engagements s'alignent à la fois sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et aux MNT liées à l'alimentation, seuls quelques-uns s'alignent uniquement sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation



Proportion d'engagements alignés sur :



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarque : En raison des arrondis, la somme des chiffres n'est pas égale à 100 %.

FIGURE 4.4

Les OSC se sont concentrées sur le retard de croissance et l'émaciation, tandis que la consommation de sel et l'augmentation de la pression artérielle présentaient l'alignement le plus faible

Alignement des engagements enregistrés par les OSC sur une sélection de cibles mondiales de nutrition



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarque : Les engagements peuvent être alignés sur plusieurs cibles mondiales de nutrition et ne s'excluent donc pas mutuellement.

Si l'on examine l'alignement des engagements sur les cibles de nutrition par région géographique, ceux axés sur le surpoids, l'obésité et les MNT liées à l'alimentation visaient les pays d'Afrique subsaharienne (Malawi, Nigéria, Kenya, Bénin, Burundi, Ouganda, Namibie et Soudan), d'Asie du Sud et du Sud-Est (Bangladesh, Pakistan, Indonésie, Philippines et Vietnam) et d'Amérique du Sud et centrale (El Salvador et Argentine). L'importance croissante des engagements axés sur le surpoids, l'obésité et les MNT liées à

l'alimentation est illustrée par un objectif établi par le Fonds mondial de recherche contre le cancer, qui soulignait la nécessité d'enrichir la base de données mondiale des actions relatives aux politiques liées à l'alimentation en identifiant les domaines dans lesquels il est nécessaire d'agir pour promouvoir une alimentation saine, orienter la sélection et l'adaptation des options proposées à des populations spécifiques, et évaluer l'exhaustivité de l'approche choisie¹⁴.

Conclusion

Les OSC sont une partie prenante essentielle dans la réalisation des objectifs et des cibles du Sommet N4G, du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, des cibles mondiales de nutrition et des objectifs de développement durable. Elles agissent souvent en première ligne et aident ainsi les gouvernements à atteindre leurs priorités. L'une des principales contraintes auxquelles les OSC doivent faire face est la nécessité d'obtenir un financement régulier pour assurer leur stabilité et leur durabilité. Comme l'a souligné cette analyse, malgré les difficultés, les OSC sont très présentes au niveau mondial, régional, national et infranational et s'engagent activement à soutenir la Décennie d'action pour la nutrition et à entreprendre des actions en ce sens¹⁵. Les engagements pris par les OSC dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition soulignent l'importance croissante de la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes ainsi que du soutien au leadership et à la gouvernance dans les pays ciblés en vue d'obtenir des résultats concrets. Une évaluation du caractère SMART des objectifs liés aux engagements formulés par les OSC a révélé que ceux entrant dans la catégorie des actions à impact affichaient le niveau SMART le plus faible. Des scores faibles dans certaines dimensions indiquent la nécessité de fournir un soutien technique aux OSC pour garantir le caractère SMART de leurs engagements.

Les objectifs de la plupart des OSC étaient alignés sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant ou à la fois sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et aux MNT, soulignant ainsi l'importance de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes tout en veillant à ce que les efforts continuent à soutenir l'élimination de la sous-alimentation et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, parmi d'autres priorités. Toutefois, si de nombreux engagements concernaient à la fois les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et celles relatives aux MNT liées à l'alimentation, la proportion d'engagements axés sur la lutte contre le diabète, la pression artérielle et la consommation de sel était faible.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

▶ **Les OSC doivent soutenir et coordonner l'action au niveau national pour atteindre les objectifs à impact établis par les gouvernements**, tout en veillant à ce qu'il n'y ait aucune ambiguïté quant aux responsabilités, notamment concernant les objectifs d'actions à impact. Lors de l'Année d'action pour la nutrition, les OSC se sont concentrées sur le leadership et la gouvernance, et 40 % des objectifs avaient une portée mondiale.

▶ **Les OSC devraient optimiser la communication de leurs engagements pour améliorer leur score SMART, en particulier dans les dimensions « Mesurable » et « Atteignable », afin de garantir une évaluation systématique et rigoureuse des engagements.**

L'indice SMART des actions en matière de nutrition a révélé que la plupart des objectifs d'actions d'impact affichaient un faible caractère SMART. L'évaluation des scores souligne le manque d'informations sur les niveaux de référence des indicateurs et le type d'engagements disponibles et/ou recherchés.

▶ **L'action et le plaidoyer doivent être poursuivis pour appuyer les engagements axés sur la lutte contre toutes les formes de malnutrition.**

Les OSC se sont activement engagées à améliorer les résultats en matière de sous-alimentation et de suralimentation. Il est toutefois nécessaire qu'elles soient plus nombreuses à s'engager, en particulier si les actions doivent être menées à grande échelle.



05

2013, Kuala Lumpur, Malaisie.
Des femmes réfléchissent au meilleur produit à acheter.
© Nafise Motlaq/World Bank

Le rôle du secteur privé dans le renforcement des politiques internes en faveur d'une meilleure nutrition

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1** Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, 30 parties prenantes du secteur privé ont enregistré 62 engagements associés à 107 objectifs. Étant donné que 85 de ces objectifs (79 %) font partie de la catégorie des actions relatives aux politiques, les entreprises sont essentielles à la mise en œuvre d'initiatives et de programmes visant à améliorer la nutrition.
- 2** Les entreprises ont pris des engagements ambitieux pour relever les défis de la nutrition à l'échelle mondiale. Le mandat mondial et multinational de 70 objectifs (65 %) ciblant l'ensemble de la population reflète l'impact potentiel et la portée du secteur privé.
- 3** Les engagements enregistrés par le secteur privé étaient essentiellement le fait de grandes entreprises alimentaires privées et de multinationales basées dans des pays à revenu élevé (principalement le Japon, les États-Unis et l'Union européenne) et étaient fortement alignés sur les cibles mondiales relatives aux MNT liées à l'alimentation (obésité et diabète chez l'adulte, hypertension artérielle et consommation de sel).

Introduction

Le secteur privé (entreprises alimentaires et non alimentaires) a un rôle essentiel à jouer dans la transformation du système alimentaire et l'accès à des aliments sains, abordables et produits de manière durable. Les activités et les actions des entreprises ont une incidence à la fois directe et indirecte sur les résultats nutritionnels. Le secteur privé est responsable de la production et de la commercialisation des aliments et des boissons, ainsi que des services liés à la nutrition, tels que les magasins d'alimentation. Parallèlement, le secteur privé est le principal employeur dans de nombreux pays ; ainsi, en veillant aux conditions de travail des employés, il peut potentiellement améliorer le bien-être de millions de travailleurs à travers le monde. Les entreprises locales, nationales et multinationales peuvent exercer une influence à plusieurs échelles, car elles œuvrent dans des contextes locaux, sont présentes dans plusieurs pays et travaillent dans différents secteurs.

Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, 30 entreprises ont enregistré 62 engagements comprenant 107 objectifs. La plupart des engagements (50 engagements, soit 81 %) et des objectifs (84 objectifs, soit 79 %) du secteur privé ont été enregistrés par 23 entreprises travaillant dans l'industrie alimentaire, et 7 entreprises non alimentaires (soit 23 %) ont enregistré 12 engagements (soit 19 %) et 23 objectifs (soit 21 %). La plupart des objectifs ont été classés dans la catégorie « actions relatives aux politiques » (85 objectifs, soit 79 %), la moitié d'entre eux ont été classés dans la catégorie « chaîne d'approvisionnement alimentaire » (43 objectifs, soit 51 %) et un tiers dans la catégorie « environnement alimentaire » (28 objectifs, soit 33 %). Les objectifs d'actions propices et d'actions à impact représentaient respectivement 20 % (21 objectifs) et 0,9 % (1 objectif). La nature internationale des entreprises se reflète dans le mandat mondial et multinational de la plupart des objectifs (70 objectifs, soit 65 %). Aucun objectif du secteur privé n'a été élaboré en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19.

La plupart des engagements du secteur privé (51 objectifs, soit 82 %) respectaient les critères N4G. Les autres ont été soumis par quatre entreprises qui ne respectaient pas les principes d'engagement N4G (en particulier le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel), comme l'a vérifié l'Access to Nutrition Initiative. Le nombre d'engagements du secteur privé enregistrés lors du Sommet N4G de Tokyo en 2021 représentait moins de la moitié du nombre d'engagements enregistrés lors du sommet de Londres en 2013 (127). Avec un délai moyen d'environ 6,5 ans, les objectifs du secteur privé présentaient un calendrier conforme à celui des objectifs définis par l'ensemble des parties prenantes. Enfin, les actions du secteur privé ont été principalement menées de manière individuelle par des entreprises et seulement cinq engagements (8 %) étaient enregistrés de manière commune avec d'autres parties prenantes (dans la plupart des cas d'autres entreprises).

La majorité des objectifs liés aux engagements du secteur privé (43, soit 40 %) se situe dans le niveau moyen inférieur de l'indice SMART des actions en matière de nutrition. Viennent ensuite le niveau élevé (29 objectifs, soit 27 %), le niveau moyen supérieur (21 objectifs, soit 20 %) puis le niveau faible (14 objectifs, soit 13 %). La moitié des objectifs liés aux engagements pouvant faire l'objet d'un suivi (au niveau élevé ou moyen supérieur), les objectifs liés aux engagements du secteur privé sont plus SMART que la moyenne. Pour les objectifs liés aux engagements qui ne peuvent actuellement pas faire l'objet d'un suivi, le niveau de clarification requis est inférieur à la moyenne pour l'ensemble des parties prenantes. En ce qui concerne les éléments SMART, les engagements du secteur privé peuvent être améliorés en quantifiant plus efficacement les coûts associés à leur mise en œuvre et en homogénéisant le montant et la devise pour l'ensemble des éléments.

Le secteur privé peut jouer un rôle actif dans la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes. Ce chapitre donne un aperçu du champ d'application des actions en matière de nutrition présentées par les entreprises au cours de l'Année d'action pour la nutrition. Il met en évidence l'ampleur des mesures promises par le secteur privé en matière de nutrition, principalement axées sur les politiques internes destinées à améliorer la nutrition. Il décrit la portée et la couverture géographique des actions en matière de nutrition et conclut en présentant la priorité accordée par les entreprises alimentaires à la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) liées à l'alimentation dans les pays à revenu élevé^{1,2}.

Les engagements du secteur privé en matière de nutrition sont axés sur les politiques internes des entreprises

La figure 5.1 montre la répartition des engagements en matière de nutrition enregistrés par le secteur privé au cours de l'Année d'action pour la nutrition, par catégorie et sous-catégorie d'action. Les engagements du secteur privé couvrent 9 des 12 sous-catégories d'actions en matière de nutrition. Toutefois, des tendances claires se distinguent quant à l'orientation des actions. La plupart des objectifs étaient liés à des actions relatives aux politiques (85 objectifs, soit 79 %) et ont été conçus et mis en œuvre par l'intermédiaire de politiques internes. La plupart des actions relatives aux politiques visaient à transformer la chaîne d'approvisionnement alimentaire (43 actions, soit 51 %). Elles comprenaient notamment l'amélioration de la valeur nutritionnelle des produits (généralement par rapport aux normes de l'entreprise ou aux normes internationales telles que celles de l'OMS), l'amélioration des pratiques agricoles permettant une meilleure production alimentaire et assurant aux agriculteurs des moyens de subsistance accrus, l'augmentation de la disponibilité de produits à base de plantes et la réduction des pertes et des déchets alimentaires. Un tiers des objectifs visaient à améliorer l'environnement alimentaire (28 objectifs, soit 33 %). Ils allaient de l'élargissement des options saines proposées aux employés dans les cafétérias au personnel (par exemple, en proposant des options à base de plantes ou biodiversifiées) à la mise en place de programmes de nutrition sur le lieu de travail, en passant par l'amélioration de la disponibilité des informations nutritionnelles. Enfin, le secteur privé

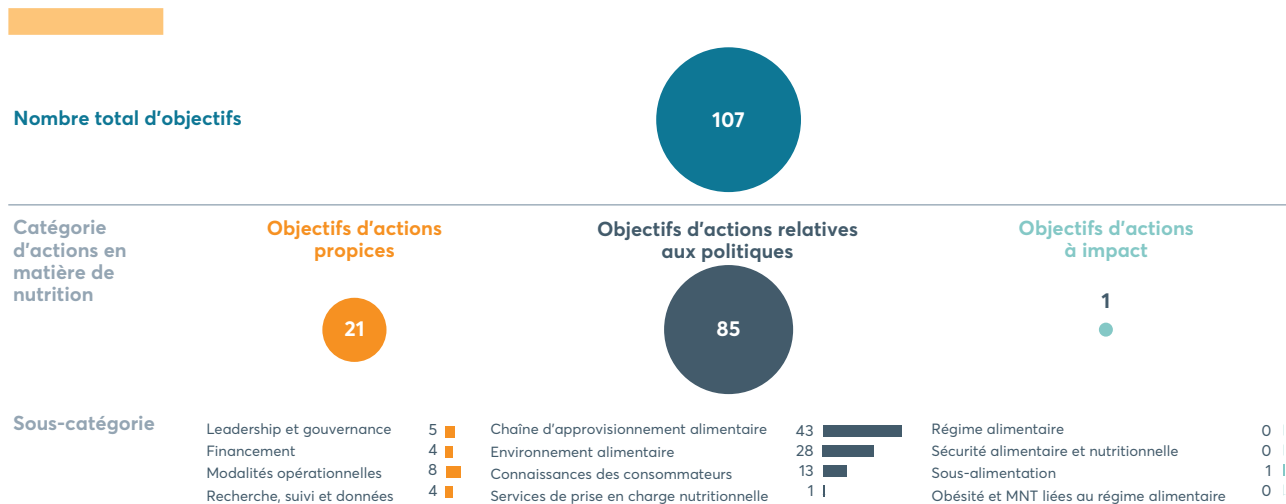
a contribué à l'amélioration des connaissances des consommateurs en matière de santé et de choix alimentaires (13 objectifs, soit 15 %), notamment en fournissant une éducation à la nutrition à différents groupes de population (employés, enfants et personnes âgées) ou en diffusant des informations spécialisées provenant de nutritionnistes et de diététiciens.

Un cinquième des objectifs du secteur privé (21 objectifs, soit 20 %) ont contribué à la mise en place d'un environnement favorable à la lutte contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition sous toutes ses formes. Un quart d'entre eux concernaient le leadership et la gouvernance (5 objectifs, soit 24 %), avec par exemple des actions visant à rejoindre une alliance mondiale.

Un tiers d'entre eux étaient de type opérationnel (8 objectifs, 38 %) et s'intéressaient par exemple à la formation des employés à la réduction du gaspillage alimentaire ou à l'offre de programmes d'éducation à la nutrition. Les objectifs d'actions propices classés dans la catégorie « recherche, suivi et données » (4 objectifs, soit 19 %) ont permis d'identifier les paramètres clés d'un système alimentaire durable afin de mettre au point un tableau de bord de la durabilité visant à collecter des données pour améliorer le bien-être des travailleurs. Quatre entreprises alimentaires ont soumis des objectifs d'actions propices liés au financement (4 objectifs, soit 19 %), pour un engagement total de 54 millions de dollars US (sur la base des données disponibles pour 3 des 4 objectifs). Les investissements visant à améliorer les systèmes alimentaires locaux dans les communautés vulnérables, à fournir une aide financière pour soutenir les enfants défavorisés et à financer les cantines pour enfants sont des exemples d'actions de financement.

FIGURE 5.1

La plupart des objectifs liés aux engagements du secteur privé sont axés sur les politiques internes des entreprises
Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par le secteur privé



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Les actions en matière de nutrition du secteur privé avaient une portée mondiale et multinationale

Les engagements du secteur privé avaient une couverture mondiale et multinationale. Les objectifs d'actions propices et d'actions relatives aux politiques étaient axés sur la résolution des problèmes nutritionnels à l'échelle mondiale (respectivement 13 objectifs, soit 62 %, et 36 objectifs, soit 42 %) et multinationale (respectivement 2 objectifs, soit 10 %, et 18 objectifs, soit 22 %). Ces données reflètent la portée potentielle du secteur privé ainsi que la hausse de la production et de la consommation de produits alimentaires à travers le monde. Les objectifs ayant une portée mondiale (49 objectifs, soit 46 %) ont généralement été enregistrés par des entreprises opérant dans plusieurs pays.

La figure 5.2 présente la zone géographique ciblée par les objectifs du secteur privé par domaine d'action en matière de nutrition. La plupart des objectifs d'actions propices avaient une portée mondiale (13 objectifs, soit 62 %). À titre d'exemple, les objectifs classés dans la catégorie « leadership et gouvernance » visaient à rejoindre des initiatives mondiales qui encouragent l'amélioration de la nutrition du personnel (par exemple, la Workforce Nutrition Alliance) ; les objectifs de type opérationnel visaient à fournir de meilleurs repas au personnel en formant des chefs ou en mettant en place des programmes d'éducation à la nutrition. Les objectifs liés au financement visaient l'amélioration des systèmes alimentaires locaux dans les communautés vulnérables et les objectifs de la catégorie « recherche, suivi et données » étaient axés sur la collecte de données en vue d'élaborer un plan de subventions locales visant à améliorer l'alimentation sur le lieu de travail ou à réaliser une évaluation du cycle de vie pour estimer les impacts environnementaux de la production.

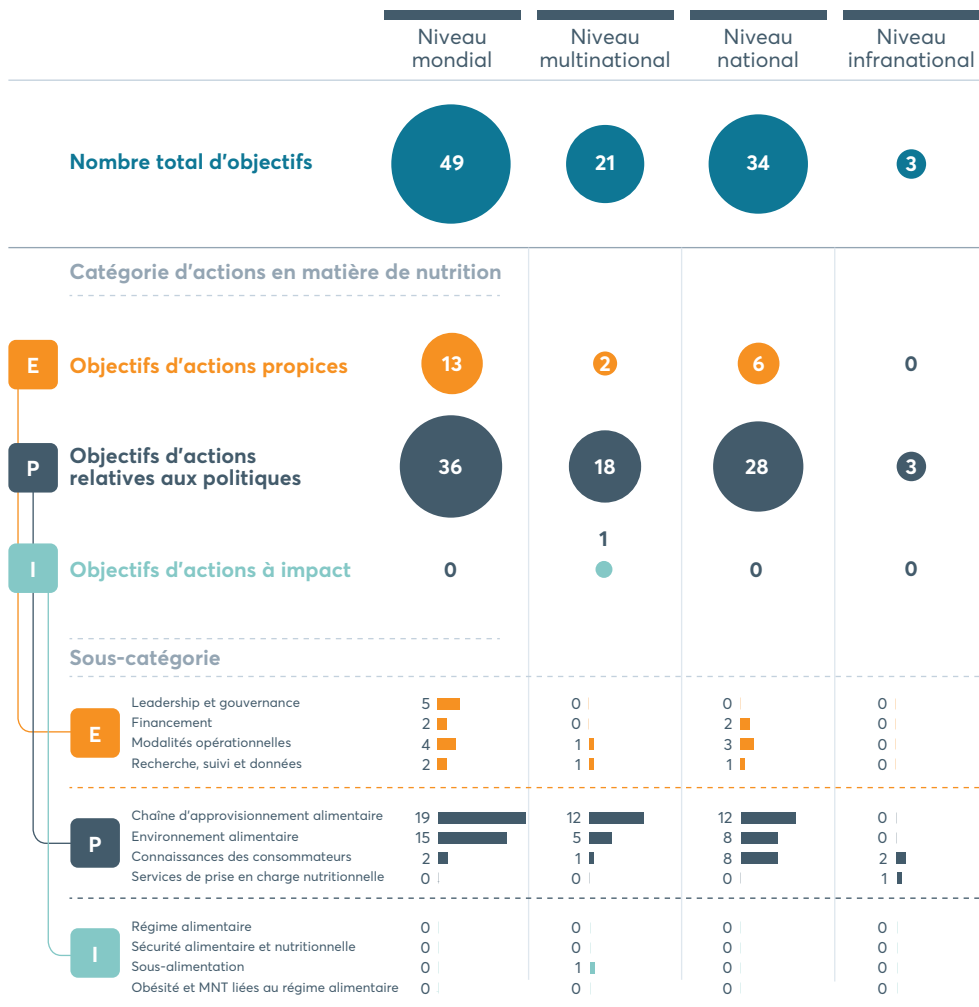
En ce qui concerne les objectifs liés aux actions relatives aux politiques, la plupart des objectifs classés dans la catégorie « environnement alimentaire » et « chaîne d'approvisionnement alimentaire » avaient une portée géographique mondiale (20 objectifs, soit 71 %) et multinationale (31 objectifs, soit 72 %). Les objectifs entrant dans la catégorie « environnement alimentaire » et de portée mondiale se concentraient sur le renforcement de l'offre de repas plus sains pour le personnel et les consommateurs, grâce à une reformulation des recettes et à une disponibilité accrue des produits à base de plantes dans les menus des restaurants et des cafés, ou à la limitation des campagnes de commercialisation d'aliments mauvais pour la santé. Les objectifs entrant dans la catégorie « chaîne d'approvisionnement alimentaire » sont axés sur la production (par exemple, l'amélioration des pratiques agricoles, la réduction des pertes après récolte ou le soutien au bien-être des producteurs) et la consommation (par exemple, l'augmentation des activités de recherche et développement d'aliments enrichis en micronutriments ou de formulations plus saines). Contrairement aux autres objectifs d'actions relatives aux politiques, ceux concernant les connaissances des consommateurs étaient dotés d'un mandat principalement national ou infranational (10 objectifs, soit 77 %). Ils étaient axés sur la diffusion d'informations aux employeurs et aux consommateurs sur les régimes et les choix alimentaires sains.

Il convient de noter que l'emplacement géographique des entreprises déterminait la couverture spécifique des actions. Plus de la moitié des objectifs soumis par les entreprises basées en Asie (30 objectifs, soit 57 %) avaient une portée nationale ou infranationale dans le pays d'origine de la partie prenante, contre seulement 7 objectifs (19 %) pour les entreprises basées en Europe et aucun en Amérique du Nord. Les objectifs formulés par les entreprises d'Europe et d'Amérique du Nord avaient généralement une portée mondiale (respectivement 16 objectifs, soit 44 % et 17 objectifs, soit 94 % des objectifs enregistrés).

FIGURE 5.2

La plupart des objectifs liés aux engagements avaient une portée mondiale

Zone géographique visée par les objectifs liés aux engagements du secteur privé, par catégorie et sous-catégorie d'action en matière de nutrition



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Les entreprises alimentaires qui ont pris des engagements dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition sont principalement localisées dans des pays à revenu élevé, et leurs engagements sont largement alignés sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation.











Les engagements enregistrés par le secteur privé au cours de l'Année d'action pour la nutrition provenaient tous, à l'exception d'un seul, d'entreprises situées dans des pays à revenu élevé (61 engagements, soit 98 % du total). Leur pays ayant accueilli le Sommet N4G de Tokyo, les entreprises japonaises ont répondu à l'appel et ont enregistré le plus grand nombre d'engagements (18 engagements, soit 29 %), suivies des entreprises américaines (14 engagements, soit 23 %) et britanniques (12 engagements, soit 19 %). La France (7 engagements, soit 11 %), les Pays-Bas (4 engagements, soit 6 %), Singapour (3 engagements, soit 4,8 %), la Suisse (2 engagements, soit 3,2 %) et la Suède (1 engagement, soit 1,6 %) venaient compléter le classement. Avec un seul engagement, l'Indonésie était le seul pays à revenu intermédiaire.

La figure 5.3 montre l'alignement des engagements sur les cibles mondiales de nutrition. Le secteur privé alimentaire et non alimentaire a montré une tendance claire d'alignement sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation (le formulaire d'inscription permettait aux parties prenantes de sélectionner plusieurs cibles, c'est pourquoi les totaux dépassent 100 %). La plupart des engagements enregistrés par le secteur privé (35 engagements, soit 56 %) visaient à lutter contre l'obésité chez l'adulte, tant chez le personnel que chez les consommateurs. Ainsi, le personnel pouvait participer à des programmes éducatifs sur une alimentation saine et avait accès à des repas plus sains, tandis que les consommateurs bénéficiaient d'options plus saines grâce au développement de produits alimentaires de meilleure qualité nutritionnelle obtenus grâce à la reformulation et à la substitution d'éléments. Les programmes d'éducation et la reformulation des produits alimentaires, notamment grâce à l'introduction de produits d'origine végétale, faisaient également partie des objectifs des 29 engagements (soit 47 %) alignés sur la volonté de mettre un terme à l'augmentation de la prévalence du diabète chez l'adulte. Des plans d'action similaires figuraient aussi dans les engagements axés sur la réduction de la consommation de sel (27 engagements, soit 44 %) et de la pression artérielle (26 engagements, soit 42 %). Les engagements étaient alignés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (17 engagements, soit 27 %) et répartis de manière égale entre les six cibles associées. Les engagements étaient variés et allaient de la production d'aliments enrichis à l'augmentation des revenus des agriculteurs grâce à l'amélioration de l'accès aux possibilités de commerce équitable.

L'alignement des domaines thématiques déclarés de manière autonome par les entreprises sur les cibles mondiales de nutrition permet de mieux comprendre la nature des engagements N4G proposés par le secteur privé. Les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation sont prédominantes dans les engagements alignés sur les thèmes « alimentation » et « santé ». L'alimentation était le principal domaine thématique des engagements visant l'obésité chez les adultes (25 engagements, soit 71 %), le diabète des adultes (23 engagements, soit 79 %), l'hypertension artérielle (20 engagements, soit 77 %) et la consommation de sel (21 engagements, soit 78 %). Venait ensuite le domaine de la santé, avec 18 engagements visant l'obésité (soit 51 %) et 18 engagements visant le diabète (soit 62 %), ainsi que 14 engagements visant respectivement la tension artérielle (soit 54 %) et la consommation de sel (soit 52 %)³. Les domaines de la résilience », des données et du financement représentaient moins de 4 % des engagements restants. Alors que les domaines thématiques de l'alimentation et de la santé étaient étroitement alignés sur les engagements visant les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, une part importante des engagements s'alignait sur le domaine thématique de la résilience et un nombre limité sur les domaines des données et du financement.

FIGURE 5.3

Engagements des entreprises alimentaires et non alimentaires axés sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation
Alignement des engagements du secteur privé sur les cibles mondiales de nutrition, par type d'entreprise (alimentaire ou non alimentaire)

Secteur privé organisation type	Entreprises alimentaires	Entreprises non alimentaires
Cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant		
Retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans 	4	2
Anémie 	8	0
Insuffisance pondérale à la naissance 	5	1
Surpoids chez les enfants de moins de 5 ans 	6	2
Allaitement maternel exclusif 	4	2
Émaciation chez les enfants de moins de 5 ans 	5	2
	Entreprises alimentaires	Entreprises non alimentaires
Cibles relatives aux maladies non transmissibles liées au régime alimentaire		
Consommation de sel 	19	8
Hypertension artérielle chez l'adulte 	18	8
Obésité chez l'adulte 	26	9
Diabète chez l'adulte 	21	8

Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarque : Les engagements peuvent être alignés sur plusieurs cibles mondiales de nutrition et ne s'excluent donc pas mutuellement.

Conclusion

En tant que troisième partie prenante la plus importante au regard du nombre d'engagements enregistrés, le secteur privé a joué un rôle clé dans l'Année d'action pour la nutrition. Avec 85 objectifs liés aux engagements (soit 79 %) classés dans la catégorie des actions relatives aux politiques, les entreprises ont fait preuve de leadership en s'engageant à mettre en œuvre des initiatives et des programmes visant à améliorer l'alimentation. Ces engagements couvraient les domaines thématiques de l'alimentation et de la santé et tous, à l'exception d'un, étaient enregistrés par des entreprises situées dans des pays à revenu élevé.

L'influence et la portée potentielles du secteur privé se reflétaient également dans l'approche mondiale et multinationale des engagements enregistrés. Le fort alignement des engagements sur les cibles mondiales en matière de MNT liées à l'alimentation (obésité et diabète chez l'adulte, hypertension artérielle et consommation de sel) souligne le rôle potentiel du secteur privé dans la lutte contre les problèmes nutritionnels. Toutefois, le secteur privé ne devrait pas travailler de manière cloisonnée, mais plutôt collaborer avec les gouvernements et les autres parties prenantes afin de s'assurer que les actions sont alignées sur les priorités nationales et mondiales et de maximiser son impact positif.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- ▶ **Les grandes entreprises privées et les multinationales devraient collaborer avec d'autres parties prenantes dans le cadre d'actions propices et relatives aux politiques afin d'accroître leur impact en matière de nutrition.**

Le secteur privé peut jouer un rôle clé dans la transformation de l'environnement alimentaire en produisant et en offrant des options alimentaires plus saines et plus nutritives. Il peut également étendre son influence dans les actions à impact, en formulant des engagements plus audacieux susceptibles d'affecter directement la santé des personnes et en collaborant étroitement avec les gouvernements et d'autres parties prenantes afin de définir les priorités.

- ▶ **Les petites et moyennes entreprises nationales devraient par ailleurs jouer un rôle plus important dans la résolution des problèmes nutritionnels.**

Compte tenu de son rôle dans le développement des systèmes alimentaires, il est essentiel de mobiliser davantage le secteur privé national (y compris les petites et moyennes entreprises). Si les grandes multinationales occupent une position privilégiée pour apporter des changements par-delà les frontières, il est possible d'adopter des approches plus ciblées, adaptées aux contextes locaux. Les petites et moyennes entreprises peuvent ainsi jouer un rôle clé dans la résolution des défis liés à la nutrition au niveau national et infranational.

- ▶ **Les entreprises situées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ou y exerçant une influence devraient jouer un rôle plus important dans la résolution des défis locaux liés à la nutrition.**

Compte tenu de la prévalence croissante de l'obésité et du diabète chez les adultes, de l'augmentation de la pression artérielle et de la consommation de sel, ainsi que de la sous-alimentation dont souffrent de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, le rôle du secteur privé dans la transformation de l'environnement alimentaire local est crucial. La distribution d'aliments plus sains et plus nutritifs dans les zones urbaines et dans les zones rurales où la transformation économique a entraîné un changement soudain des apports alimentaires est essentielle pour relever les défis locaux en matière de nutrition.



06

2007, Argentine.

Des travailleurs agricoles qui bénéficient du projet de développement agricole provincial.

© Nahuel Berger/Banque mondiale

Le rôle des donateurs dans le financement et au-delà

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1** Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, 14 gouvernements et 7 organisations, dont trois organisations philanthropiques, trois banques multilatérales de développement et la Commission européenne, ont enregistré en tant que donateurs 36 engagements assortis de 61 objectifs. Pour soutenir la lutte contre la malnutrition, 13 donateurs ont mobilisé plus de 26,3 milliards de dollars US de ressources financières entre 2020 et 2030. Six donateurs se sont engagés à communiquer leurs objectifs financiers à l'OCDE à travers divers mécanismes, dont le marqueur de politique nutritionnelle.
- 2** Les objectifs des donateurs allaient au-delà de la mobilisation de fonds et couvraient d'autres actions en matière de nutrition. Les donateurs considéraient en effet les actions visant à renforcer l'influence des politiques et les partenariats comme des outils essentiels pour lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
- 3** Plus de 8,2 milliards de dollars US de ressources financières ont été mobilisés en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes alimentaires et de santé. Au total, un cinquième (13 objectifs, soit 21 %) des objectifs d'actions propices, d'actions relatives aux politiques et d'actions à impact des donateurs ont été élaborés en réponse à la pandémie.

Introduction

Les donateurs, notamment les gouvernements et les organisations telles que les initiatives philanthropiques et les banques multilatérales de développement, qui s'engagent à mener des actions en faveur de la nutrition en dehors de leur pays d'origine, ont joué un rôle clé dans la lutte contre la malnutrition lors de l'Année d'action pour la nutrition¹. La contribution des donateurs est essentielle pour garantir l'augmentation des investissements financiers en faveur de la nutrition, maintes fois préconisée et nécessaire pour combler le déficit de financement.

Entre 2022 et 2030, des ressources supplémentaires à hauteur de 10,8 milliards de dollars US en moyenne par an seront nécessaires pour atteindre quatre cibles mondiales de nutrition particulièrement pertinentes dans les pays à revenu faible et intermédiaire², qui concernent le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, l'anémie chez les femmes en âge de procréer et l'allaitement maternel³. L'Année d'action pour la nutrition a été particulièrement importante pour mobiliser des ressources, car il a été estimé que les effets de la pandémie de COVID-19 sur le système alimentaire et sanitaire nécessiteront un investissement supplémentaire de 3,8 milliards de dollars US au cours de la période 2022-2030. En dépit de ce constat, l'aide publique au développement (APD) en faveur des interventions spécifiques à la nutrition a récemment connu un ralentissement, stagnant à 0,96 milliard de dollars US en 2018 et 2019, contre 1,07 milliard de dollars US en 2017⁴. Les engagements des donateurs sont pourtant essentiels pour fournir une assistance au-delà d'un soutien financier direct, par exemple en facilitant la coordination entre les parties prenantes, en créant des partenariats et en renforçant les capacités au sein des pays pour soutenir les priorités nationales.

La participation des donateurs lors du Sommet N4G 2021 de Tokyo a dépassé celle des sommets précédents. Au total, 21 donateurs ont enregistré 36 engagements assortis de 61 objectifs couvrant les cinq domaines thématiques de N4G. La plupart des donateurs (19 d'entre eux, soit 90 %) provenaient de pays à revenu élevé et 14 d'entre eux (soit 74 %) étaient des gouvernements. Les États-Unis et le Danemark sont les seuls gouvernements à avoir enregistré des engagements à la fois en tant que donateur et non-donateur⁵. Accompagnés d'un délai moyen légèrement supérieur à cinq ans, les engagements des donateurs étaient généralement formulés unilatéralement ; seuls cinq engagements (soit 14 %) ont été soumis de manière commune avec d'autres parties prenantes (par exemple, les organismes des Nations Unies et les gouvernements). La plupart des objectifs enregistrés par les donateurs étaient classés dans la catégorie « actions propices » (52 objectifs, soit 85 %) et dans les sous-catégories « leadership et gouvernance » (22 objectifs, soit 42 %) et « financement » (18 objectifs, soit 35 %). Seuls six (10 %) et trois (4,9 %) d'entre eux étaient respectivement des objectifs d'actions relatives aux politiques et des objectifs d'actions à impact.

La plupart des objectifs des donateurs présentaient un faible niveau sur l'échelle de l'indice SMART des actions en matière de nutrition (28 objectifs, soit 46 %), ce qui indique qu'il était nécessaire de fournir davantage d'informations pour assurer la traçabilité ainsi que de nombreuses clarifications pendant le processus de vérification. Alors que 13 objectifs (soit 21 %) affichaient un niveau SMART élevé, 3 d'entre eux (5 %) ont été classés comme pouvant faire l'objet d'un suivi mais nécessitant des clarifications importantes (niveau SMART moyen supérieur). Les 17 autres objectifs (soit 28 %) avaient un niveau SMART moyen. Si l'on examine les différents éléments qui les composent, les engagements ont obtenu des scores plus faibles dans les dimensions « Mesurable » et « Atteignable », principalement en raison d'informations manquantes, notamment concernant les indicateurs utilisés pour assurer le suivi de l'engagement et le coût associé à leur mise en œuvre.

Étant donné la nécessité d'augmenter les investissements financiers en faveur de la nutrition et de combler le déficit financier aggravé par les effets de la pandémie de COVID-19, ce chapitre souligne le rôle essentiel joué par les donateurs dans la mobilisation de ressources financières et le lancement d'autres actions en faveur de la nutrition au cours de l'Année d'action pour la nutrition. Il détaille la mobilisation de ressources financières fournies par les donateurs, ainsi que le rôle qu'ils jouent au-delà du simple soutien financier. Il se conclut par un examen des engagements des donateurs à atténuer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes alimentaires et de santé⁶.

Les donateurs ont mobilisé d'importantes ressources financières

Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, 14 donateurs ont enregistré 18 objectifs liés au financement (dans le cadre de 16 engagements) et promis plus de 26,3 milliards de dollars US pour lutter contre la malnutrition⁷. En moyenne, les donateurs ont promis 0,47 milliard de dollars US par an pendant toute la période visée par leurs engagements (3 à 10 ans)⁸. Même si le montant total est probablement sous-estimé, car l'un des objectifs financiers enregistrés ne comportait pas suffisamment d'informations pour déterminer la contribution totale, le montant reste inférieur aux 0,96 milliard de dollars US d'APD versés en 2019 pour soutenir des interventions spécifiques à la nutrition⁹. Néanmoins, il s'agit du montant global le plus important de tous les sommets N4G, après la mobilisation de 23 milliards de dollars US lors du premier Sommet N4G en 2013 à Londres. Les gouvernements donateurs ont fourni la plus grande contribution, avec plus de 18,4 milliards de dollars US (70 % du total), suivis des organisations donatrices avec 7,8 milliards de dollars US (figure 6.1). Tous les gouvernements donateurs, sauf trois, ont enregistré au moins un objectif lié au financement. Les gouvernements donateurs sont représentés (par ordre de contribution) par les États-Unis (11 milliards de dollars US, soit 60 % du total des promesses de dons des gouvernements donateurs), le Japon (2,8 milliards de dollars US, soit 15 %), le Royaume-Uni (1,9 milliard de dollars US, soit 10 %), l'Irlande (0,95 milliard de dollars US, soit 5 %), l'Allemagne (0,69 milliard de dollars US, soit 3,8 %), les Pays-Bas (0,47 milliard de dollars US, soit 2,6 %), le Canada (0,39 milliard de dollars US, soit 2,1 %), la France (0,22 milliard de dollars US, soit 1,2 %)¹⁰ et la Slovaquie (0,01 milliard de dollars US, soit moins de 0,1 %). Les organisations donatrices comprennent la Commission européenne (3 milliards de dollars US, soit 38 % du total des promesses de dons), le Groupe de la Banque mondiale (2,5 milliards de dollars US, soit 32 %), la Banque africaine de développement (1,35 milliard de dollars US, soit 17 %), la fondation Bill et Melinda Gates (0,92 milliard de dollars US, soit 12 %) et King Philanthropies (0,1 milliard de dollars US, soit 1,3 %). Un tiers des objectifs liés au financement » (6 objectifs, soit 33 %, pour un montant de 19,7 milliards de dollars US) étaient des engagements financiers (c'est-à-dire assortis d'une décision juridique de financement), tandis que 8 d'entre eux (soit 44 %, à hauteur de 5,9 milliards de dollars US) étaient des « décaissements financiers » (dépenses réelles). Les quatre autres objectifs liés au financement, d'un montant total de 0,69 milliard de dollars US, ne précisaient pas la nature de l'engagement financier. L'accent mis sur les objectifs financiers varie selon les donateurs. Les objectifs financiers des organisations donatrices étaient généralement centrés sur l'investissement en faveur des programmes de nutrition, tandis que ceux enregistrés par les gouvernements donateurs se concentraient sur le budget alloué à la nutrition

(7 objectifs, soit 54 %) et l'investissement dans les programmes de nutrition (6 objectifs, soit 46 %).

Le niveau SMART des objectifs financiers suit un schéma différent de celui des objectifs généraux des donateurs. La plupart des objectifs financiers (7 objectifs, soit 39 %) avaient un niveau SMART moyen inférieur (autrement dit, ils ne peuvent pas faire l'objet d'un suivi, mais nécessitent des clarifications minimales). Un tiers (6 objectifs, soit 33 %) avait un niveau SMART élevé, c'est-à-dire qu'ils pouvaient faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications minimales. Les autres affichaient un faible niveau SMART (4 objectifs, soit 22 %, ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications importantes), et un seul avait un niveau moyen supérieur (c'est-à-dire qu'il pouvait faire l'objet d'un suivi, mais nécessitait des clarifications importantes). Au regard des éléments composant le score SMART, davantage de clarté et d'informations étaient nécessaires pour identifier le niveau de référence et le niveau cible des indicateurs, les coûts totaux et le mécanisme de financement. Sept objectifs financiers (soit 39 %) enregistrés par des gouvernements donateurs (Japon, Royaume-Uni, Irlande, Allemagne et Canada) et des organisations donatrices (Commission européenne et Fondation Bill et Melinda Gates) seront communiqués à l'OCDE par l'intermédiaire de divers mécanismes, notamment le marqueur de politique nutritionnelle du Comité d'aide au développement de l'OCDE (une initiative de suivi conçue pour améliorer l'identification, la communication et le suivi des activités multisectorielles et transversales en matière de nutrition)¹¹. Un objectif financier soumis par les Pays-Bas sera suivi à l'aide d'un portail ministériel d'aide au développement, tandis que la Banque mondiale rendra compte à l'Association internationale de développement (AID). Huit objectifs financiers (soit 44 %) associés aux engagements des gouvernements donateurs et deux objectifs (soit 11 %) associés aux engagements des organisations donatrices n'ont pas fourni de détails sur le mécanisme de rapport utilisé dans leur présentation initiale.

Les objectifs financiers prévoient le financement d'interventions spécifiques et sensibles à la nutrition. Deux objectifs financiers (soit 11 %) ont été conçus pour mettre en œuvre des interventions spécifiques à la nutrition, pour un montant total de 1,7 milliard de dollars US.

Quatre objectifs financiers (soit 22 %) ont promis 3,1 milliards de dollars US à des projets spécifiques et sensibles à la nutrition. Les 12 autres objectifs financiers (soit 67 %) n'ont pas précisé le champ d'application des interventions. La plupart des objectifs financiers (12 objectifs, soit 67 %) avaient une portée mondiale, tandis que 4 objectifs (soit 22 %) avaient une portée multinationale, 1 objectif (soit 6 %) avait une portée nationale et 1 objectif (soit 6 %) avait une portée infranationale. Alors que 14 objectifs (soit 78 %) étaient axés sur la population générale, 3 d'entre eux (soit 17 %) ciblaient les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans. L'objectif restant (soit 6 %) n'avait pas de population cible.

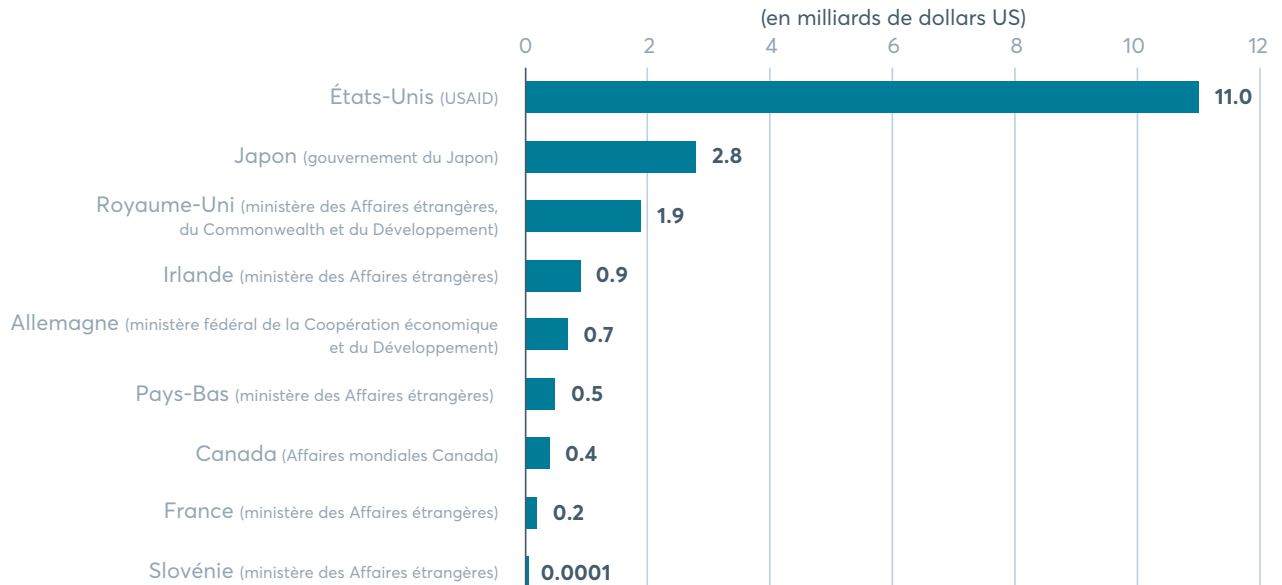
FIGURE 6.1

Les gouvernements donateurs ont fourni 70 % des ressources financières, pour un total supérieur à 18,4 milliards de dollars US

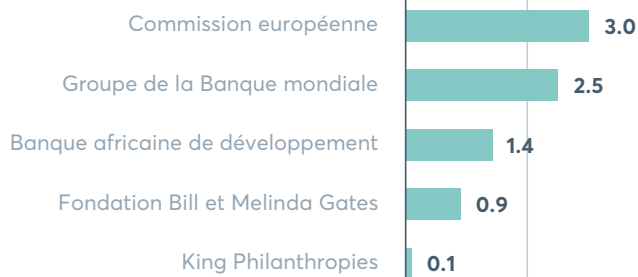
Ressources promises (en milliards de dollars US) par les gouvernements donateurs et les organisations donatrices (actions propices et actions de financement)



Gouvernements donateurs



Organisations de donateurs



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarques : D'après les données communiquées. Les montants ont été convertis en dollars US sur la base du taux de change officiel annuel de 2021 (unités de devises locales par dollar US) défini par le Fonds monétaire international. La contribution de la France est probablement sous-estimée, car certains de ses objectifs financiers ne précisaient pas le montant mobilisé.

Les actions des donateurs vont au-delà des engagements financiers

Les engagements des donateurs vont au-delà des objectifs financiers et couvrent des objectifs d'actions propices, d'actions relatives aux politiques et d'actions à impact (figure 6.2).

La plupart des objectifs étaient des actions propices (52 objectifs, soit 85 %), dont 22 (soit 42 %) visaient à soutenir le leadership politique et la bonne gouvernance, notamment en contribuant à des initiatives mondiales (par exemple, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et le SUN) et régionales (par exemple, l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Asie et l'Initiative pour la santé et le bien-être humain en Afrique) afin de renforcer l'influence des politiques, l'engagement et les partenariats. Cela permet de contribuer à la formation de groupes de travail multisectoriels ou de renforcer les partenariats pour favoriser l'adoption de programmes sensibles à la nutrition (par exemple, la promotion de l'enrichissement des aliments, la distribution de repas scolaires et la priorité accordée aux projets de nutrition visant l'égalité des genres). Les objectifs d'actions propices entrant dans la catégorie « recherche, suivi et données » (10 objectifs, soit 19 %) comprenaient le soutien à la collecte de données de meilleure qualité sur la nutrition, l'organisation de formations régionales et la fourniture d'une assistance technique pour la conception et la mise en œuvre d'interventions en matière de nutrition. Les donateurs se sont engagés à améliorer les processus de suivi et d'évaluation et à accroître l'utilisation et la disponibilité des données. Deux objectifs opérationnels (4 %) étaient axés sur la fourniture d'une assistance technique et le renforcement des capacités nationales.

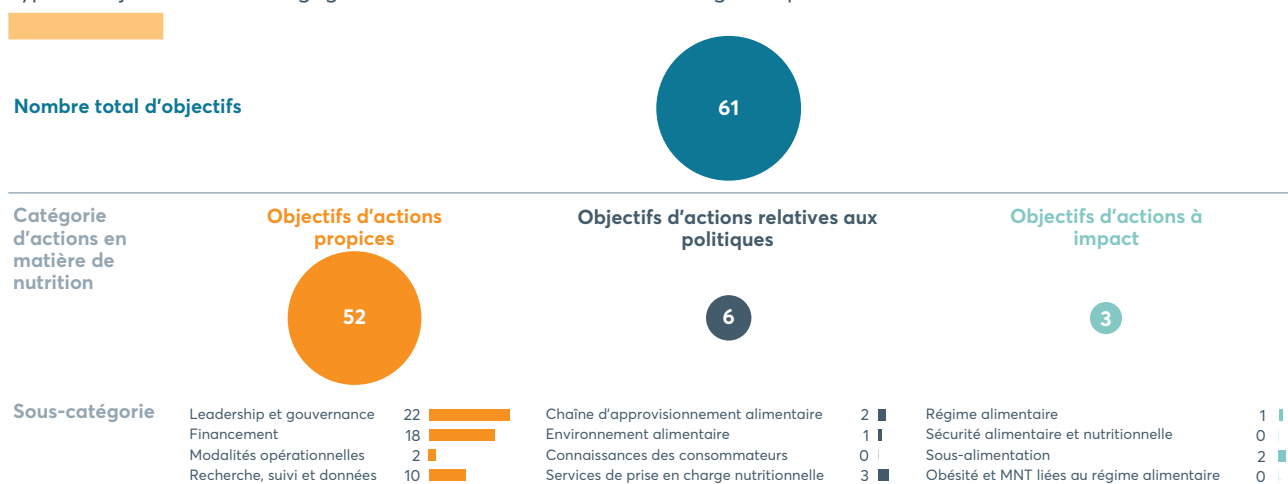
Les objectifs classés dans les catégories « leadership et gouvernance » et « recherche, suivi et données » (32 au total, soit 62 %) ont une marge de progression importante en matière de formulation et de clarté. Étant donné que plus de la moitié de ces objectifs présentent un faible score SMART (18 objectifs, soit 56 %), le processus de vérification offre aux parties prenantes l'occasion de faire en sorte que leurs objectifs soient cohérents et puissent faire l'objet d'un suivi. Un quart de ces objectifs (8 objectifs, soit 25 %) affichaient un score moyen, c'est-à-dire que leur suivi exigeait des informations supplémentaires, mais uniquement des clarifications minimales dans l'ensemble. Des informations supplémentaires et des clarifications concernant le niveau de référence et le niveau cible de l'indicateur, le plan de suivi et d'évaluation (dimension « Mesurable »), les coûts totaux, le mécanisme de financement et le montant garanti (dimension « Atteignable ») permettront de mieux suivre la progression de ces objectifs. Enfin, 6 objectifs (soit 19 %) avaient un score SMART élevé, c'est-à-dire qu'ils pouvaient faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications minimales.

Les objectifs d'actions relatives aux politiques et d'actions à impact ne représentent qu'une faible part de l'ensemble des objectifs des donateurs (respectivement 6 objectifs, soit 10 %, et 3 objectifs, soit 4,9 %). Les objectifs d'actions relatives aux politiques concernaient principalement la chaîne d'approvisionnement alimentaire (par exemple, améliorer la distribution d'aliments fortifiés) et les services de prise en charge nutritionnelle (par exemple, soutenir la mise en œuvre de programmes d'allaitement). Les objectifs d'actions à impact comprenaient la mise en œuvre de programmes de lutte contre le retard de croissance et l'émaciation. Les objectifs d'actions relatives aux politiques et d'actions à impact étaient associés à des engagements principalement alignés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant.

FIGURE 6.2

La plupart des objectifs liés aux engagements étaient associés à des actions propices et mettaient l'accent sur le soutien au leadership politique et à la bonne gouvernance ainsi que sur l'affectation de ressources financières pour mettre fin à la malnutrition

Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par les donateurs



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Des engagements forts pour contrer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes alimentaires et de santé

Un cinquième des objectifs des donateurs (13 objectifs, soit 21 %) ayant été élaborés pour contrer les impacts nutritionnels de la pandémie de COVID-19, les donateurs étaient en première ligne pour relever les défis sans précédent posés par la pandémie (figure 6.3). Malgré la distribution de vaccins dans le monde entier et une meilleure compréhension de la propagation de la maladie, les répercussions sanitaires et économiques prolongées de la pandémie de COVID-19 continueront probablement à peser sur les systèmes alimentaires et la nutrition¹². On estime qu'entre 83 et 132 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire en raison des conséquences directes de la pandémie de COVID-19¹³. Au fur et à mesure de la progression de la pandémie et de l'évolution de ses effets, les donateurs se sont engagés à verser plus de 8 milliards de dollars US (soit 31 % du montant total engagé) pour financer des programmes

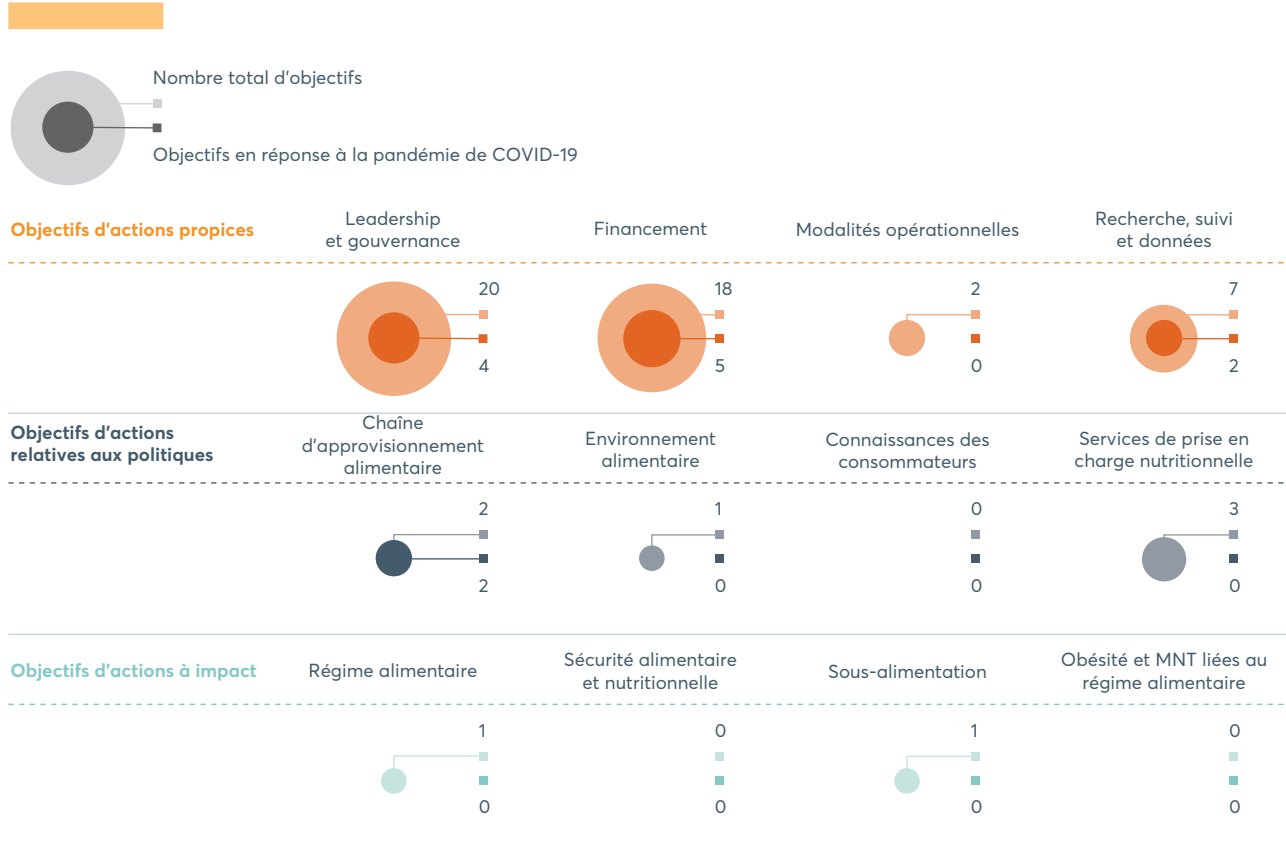
spécifiques et sensibles à la nutrition s'attaquant aux conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes alimentaires et de santé. En outre, les donateurs se sont engagés à fournir une aide financière pour soutenir les efforts internationaux (par exemple, l'OMS) et les partenariats (par exemple, le SUN) visant à faire face aux problèmes mondiaux en matière de nutrition découlant de la pandémie de COVID-19.

Les efforts des donateurs pour contrer les effets de la pandémie de COVID-19 allaient au-delà des engagements financiers et couvraient d'autres objectifs d'actions propices. Les donateurs se sont engagés à renforcer les collaborations et à développer les partenariats avec les organisations internationales. Ils se sont également engagés à renforcer les approches multisectorielles et à améliorer les mécanismes internes de suivi. Parmi les objectifs d'actions relatives aux politiques (6 objectifs, soit 10 %), tous ceux qui concernaient la chaîne d'approvisionnement alimentaire (2 objectifs, soit 33 %) ont été mis au point en réponse à la pandémie de COVID-19. Ils étaient axés sur l'intensification et l'élargissement des mesures de soutien à la fortification des aliments à grande échelle dans le cadre du système alimentaire.

FIGURE 6.3

Un cinquième des objectifs liés aux engagements des donateurs ont été formulés pour répondre aux impacts de la pandémie de COVID-19 sur la nutrition

Objectifs liés aux engagements enregistrés par les donateurs en réponse à la pandémie de COVID-19, par catégorie et sous-catégorie d'action



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarque : Les objectifs pour lesquels aucune donnée n'a été fournie concernant leur élaboration en réponse à la pandémie de COVID-19 ne figurent pas dans le tableau.

Conclusion

Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, les organisations et les gouvernements donateurs ont mobilisé plus de 26,3 milliards de dollars US (0,47 milliard de dollars US en moyenne par an pendant toute la période visée par leurs engagements) en vue de mettre fin à la malnutrition. Cette contribution, axée sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, représente le plus important montant cumulé de tous les sommets N4G.

Les engagements des donateurs sont allés au-delà des objectifs financiers et couvraient des objectifs d'actions propices, d'actions relatives aux politiques et d'actions à impact. Ils ont ainsi permis d'aider les pays bénéficiaires, notamment en facilitant la coordination entre les parties prenantes, en établissant des partenariats et en fournissant des capacités au niveau national. Près d'un quart des objectifs ayant été élaborés pour contrer les impacts nutritionnels de la pandémie de COVID-19, les donateurs étaient en première ligne pour relever les défis sans précédent posés par la pandémie.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- ▶ **Un plus grand nombre de gouvernements et d'organisations, agissant en tant que donateurs, devraient s'engager à fournir davantage de ressources afin d'atteindre les cibles relatives à la sous-alimentation d'ici à 2030. Ils devraient également être plus nombreux à utiliser des outils de suivi (par exemple, le marqueur de politique nutritionnelle du Comité d'aide au développement de l'OCDE) pour renforcer la responsabilité et suivre les progrès.**

Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, les donateurs ont pris des engagements financiers importants. Ils doivent cependant redoubler d'efforts pour mobiliser des financements innovants à effet catalytique et augmenter les revenus nationaux en vue d'atteindre les cibles relatives à la nutrition.

- ▶ **Le rôle des donateurs doit continuer à dépasser le cadre des simples engagements financiers.**

En formulant toute une série d'objectifs d'actions propices, d'actions relatives aux politiques et d'actions à impact, les organisations et les gouvernements donateurs peuvent jouer un rôle clé au niveau régional et mondial en améliorant la coordination entre les parties prenantes, en créant des partenariats et en soutenant le renforcement des capacités et la recherche.

- ▶ **Les donateurs devraient jouer un rôle central dans le soutien aux gouvernements en temps de crise.**

La pandémie de COVID-19 et les conséquences de la guerre en Ukraine ont accentué la vulnérabilité des systèmes alimentaires et de santé à travers le monde, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Mobiliser de nouvelles ressources sans compromettre d'autres priorités et renforcer les engagements non financiers sont autant d'éléments essentiels pour favoriser la préparation et la réponse aux besoins dans les pays.



07

2017, Éthiopie.

Netsanet prépare le repas en suivant les leçons données par les agents de vulgarisation sanitaire du poste de santé du woreda.

Woreda de Sekota, Hamusit Kebele
© UNICEF Éthiopie/2017/Nahom Tesfaye

Organisations internationales et multilatérales

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1** Les organisations internationales et multilatérales jouent un rôle clé dans le soutien à la lutte mondiale contre la malnutrition et les régimes alimentaires de mauvaise qualité. En effet, elles contribuent activement au renforcement du leadership politique et de la bonne gouvernance dans la mise en œuvre de politiques nutritionnelles efficaces (44 % de tous les objectifs soumis) et à la création d'un environnement favorable.
- 2** Plus de la moitié des objectifs (18 objectifs, soit 53 %) avaient un score SMART élevé ou moyen supérieur (c'est-à-dire qu'ils pouvaient faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications minimales) et la plupart étaient des actions propices (12 objectifs sur 19, soit 63 %). La majorité des objectifs d'actions à impact (4 objectifs, soit 80 %) avaient un score SMART faible, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications importantes. Le niveau SMART a largement été affecté par le manque d'informations spécifiques aux dimensions « Mesurable » et « Atteignable ».
- 3** La plupart des engagements étaient axés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, la majorité d'entre eux portant sur l'émaciation chez l'enfant (9 engagements, soit 69 %), l'anémie, le retard de croissance et le surpoids chez l'enfant (7 engagements, soit 54 %), l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement (6 engagements, soit 46 %). Un nombre plus limité d'engagements étaient axés sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation : 4 engagements portaient sur le diabète, soit 31 % ; 4 engagements portaient sur l'hypertension artérielle, soit 31 % ; et 2 engagements portaient sur la consommation de sel, soit 15 %. Parallèlement, 6 engagements (soit 46 %) s'intéressaient à l'obésité chez l'adulte.

Introduction

La Décennie d'action pour la nutrition des Nations Unies reflète une nouvelle ambition et a marqué un tournant dans l'action mondiale en matière de nutrition. La Décennie d'action offre un environnement favorable à tous les pays afin de garantir que des mesures soient prises pour élaborer et mettre en œuvre des politiques inclusives visant à mettre fin à toutes les formes de malnutrition¹. Dans le cadre de la Décennie d'action pour la nutrition des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ont pris des engagements lors du Sommet N4G 2021 de Tokyo. Leurs actions couvraient la prévention du retard de croissance, de l'émaciation, des carences en micronutriments, du surpoids et de l'obésité ainsi que la mise à disposition de régimes alimentaires sains pour les populations bénéficiaires². Comme l'a indiqué la présidente du nouveau mécanisme ONU-Nutrition, les organismes des Nations Unies sont prêts à multiplier les possibilités et à œuvrer pour mettre fin à toutes les formes de malnutrition³.

Pendant l'Année d'action pour la nutrition, sept organisations internationales et tous les organismes des Nations Unies ont soumis 13 engagements assortis de 34 objectifs. Plus particulièrement, un engagement enregistré par l'OMS et accompagné de trois objectifs a été formulé en marge du Sommet N4G 2021 de Tokyo. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux 28 objectifs qui avaient été présentés par sept organismes des Nations Unies lors du Sommet N4G de 2013.

Les engagements soumis étaient principalement élaborés de manière unilatérale (10 engagements, soit 77 %). Les engagements communs (3 engagements, soit 33 %) étaient pour la plupart formulés en collaboration avec des gouvernements donateurs ou d'autres organismes des Nations Unies. La moitié des objectifs (19 d'entre eux, soit 56 %) ciblaient des groupes de population spécifiques : 2 objectifs (soit 6 %) ciblaient les filles et les femmes, tandis que 16 d'entre eux (soit 47 %) ciblaient des groupes d'âge spécifiques.

La plupart des objectifs soumis par les organisations internationales et multilatérales étaient catégorisés comme des actions propices (19 objectifs, soit 56 %) et visaient à mettre en place un environnement favorable à une action efficace en matière de nutrition dans tous les secteurs. Au nombre de 10, soit 29 %, les objectifs d'actions relatives aux politiques étaient axés sur les stratégies, les politiques, les interventions ou les programmes destinés à améliorer les résultats en matière de nutrition, tant directement qu'indirectement. Au nombre de 5, soit 15 %, les objectifs d'actions à impact visaient quant à eux à améliorer directement l'alimentation et à réduire la malnutrition sous toutes ses formes. Plus de 40 % des objectifs ont été formulés en réponse à la pandémie de COVID-19.

L'estimation des coûts associés à la réalisation des engagements a été fournie pour trois d'entre eux (soit 23 %), mais publiée pour un seul engagement (soit 7,7 %), qui était assorti d'objectifs financiers. L'engagement de l'UNICEF visant à renforcer la nutrition des enfants, présenté lors du Sommet N4G 2021 de Tokyo, est assorti d'un investissement financier estimé à 2,4 milliards de dollars US.

Le délai moyen accompagnant les objectifs soumis par les sept organismes des Nations Unies était de 3,7 ans pour les actions propices, de 4 ans pour les actions à impact et de 5,4 ans pour les actions relatives aux politiques. Les objectifs entrant dans les catégories « environnement alimentaire » et « services de prise en charge nutritionnelle » étaient dotés du délai de réalisation le plus long (respectivement 7 et 5,6 ans) ; les objectifs entrant dans la catégorie « recherche, suivi et données » étaient dotés du délai de réalisation le plus court (un peu moins de 2 ans).

Étant donné que les organisations internationales fournissent aux gouvernements un soutien essentiel dans leur lutte contre la malnutrition et les régimes alimentaires de mauvaise qualité au moyen d'une redistribution des ressources financières et non financières, ce chapitre offre une analyse initiale des engagements et des objectifs soumis au cours de l'Année d'action pour la nutrition en mettant l'accent sur les domaines d'action, le classement SMART des engagements et leur alignement sur les domaines thématiques N4G⁴.

Organisations internationales engagées dans le renforcement du leadership politique et de la bonne gouvernance

Sur les 19 objectifs soumis par les organisations internationales, 15 d'entre eux (soit 79 %) concernaient le leadership et la gouvernance et ont permis de mettre en place des politiques de nutrition efficaces à l'échelle mondiale (13 objectifs avaient une portée mondiale ; 2 d'entre eux avaient une portée multinationale). Le FIDA s'est engagé à répondre aux besoins nutritionnels des populations rurales défavorisées en intégrant la nutrition à son programme de prêts et de subventions. Le PAM s'est engagé à soutenir les gouvernements en mettant à disposition des outils analytiques (par exemple, le programme « Comblent l'écart nutritif ») permettant de formuler des politiques et des programmes et d'établir des partenariats public-privé dans les secteurs susceptibles de contribuer à l'amélioration des régimes alimentaires et des résultats nutritionnels. Des organisations se sont engagées à créer des alliances mondiales (par exemple, l'alliance mondiale pour l'alimentation des enfants de l'UNICEF) afin d'aider les acteurs des secteurs public et privé à reconnaître leur rôle dans la transformation des systèmes alimentaires mondiaux et locaux. Ces travaux soutiennent l'élaboration de plans d'action mondiaux (par exemple, le plan d'action mondial de l'UNICEF pour la lutte contre l'émaciation chez les enfants, le plan d'action mondial de l'OMS pour la prévention et le traitement de l'anémie chez les femmes et les enfants, le plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre l'émaciation) afin de créer des politiques de nutrition et des protocoles de traitement actualisés et adaptés au contexte. L'UNICEF s'est engagé à soutenir les politiques, les stratégies et les programmes visant à prévenir la malnutrition sous toutes ses formes (voir les travaux de l'UNICEF). L'organisation s'est également engagée à veiller à ce que les environnements de mise en œuvre des politiques soient favorables aux résultats en matière de nutrition, notamment en renforçant les activités spécifiques à la nutrition et les approches sensibles à la nutrition (voir les travaux de la FAO). L'OMS s'est engagée à aider les pays à formuler des mesures réglementaires et politiques en leur fournissant des orientations fondées sur des données probantes et en renforçant les capacités des systèmes nationaux de réglementation et de contrôle des aliments afin d'améliorer l'environnement alimentaire et de promouvoir une alimentation sûre et saine pour tous.

Le FIDA a fait appel à des spécialistes de la nutrition et de l'intégration sociale en vue de soutenir les équipes et les gouvernements dans la mise en œuvre de ces engagements. Le PAM a renforcé son plaidoyer et son engagement pour faire de la nutrition une priorité nationale intégrée aux programmes nationaux.

L'OMS et la FAO ont élaboré des feuilles de route et des plans d'action. L'OMS a créé des alliances pour lutter contre des formes spécifiques de malnutrition, par exemple pour accélérer la lutte contre l'anémie. La FAO prévoit de renforcer ses capacités de conception, de mise en œuvre et de mise à l'échelle de projets et de programmes sensibles à la nutrition pour promouvoir une alimentation saine et l'intégration de la nutrition. L'UNICEF a présenté trois objectifs financiers, qui visaient à augmenter les budgets nationaux consacrés à la nutrition et les investissements en faveur d'interventions sensibles et spécifiques à la nutrition. L'un de ces objectifs, intitulé « recherche, suivi et données », portait sur l'élaboration et la diffusion d'orientations fondées sur des données probantes visant à améliorer les environnements alimentaires et à promouvoir une alimentation saine et sûre.

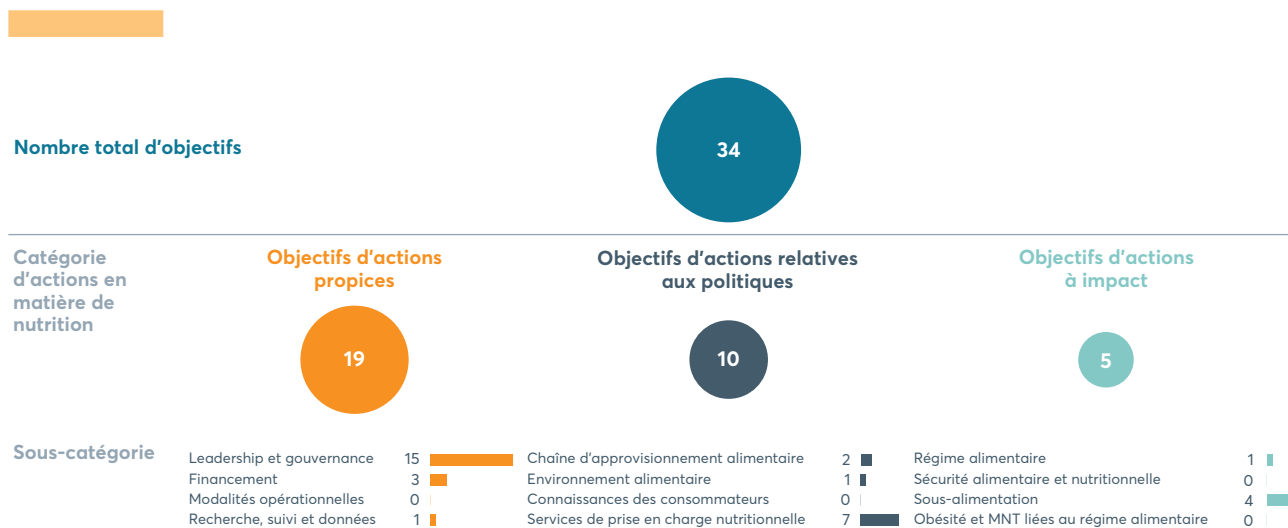
Les autres objectifs, au nombre de 15, étaient des actions à impact et des actions relatives aux politiques ; 7 objectifs d'actions relatives aux politiques portaient sur les services de prise en charge nutritionnelle et 4 objectifs d'actions à impact portaient sur la sous-alimentation. Ces services de prise en charge nutritionnelle consistaient notamment à améliorer les services de prévention et de traitement de la sous-alimentation, comme l'émaciation et les carences en micronutriments, et à soutenir les améliorations nutritionnelles chez les patients souffrant de MNT. Aucun objectif d'actions à impact n'a été soumis pour lutter contre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ni l'obésité et les MNT liées à l'alimentation (figure 7.1).

Les organisations internationales ont axé la plupart de leurs engagements sur des actions propices au niveau mondial (17 engagements, soit 89 %), dont 13 entraient dans la catégorie « leadership et gouvernance ». La plupart des objectifs d'actions relatives aux politiques étaient multinationaux (8 objectifs, soit 80 %), dont 6 (75 %) concernaient les services de prise en charge nutritionnelle et visaient principalement à intégrer et à améliorer les interventions et les services fournis par les systèmes publics ou privés de santé dans le domaine de la nutrition.

FIGURE 7.1

La plupart des engagements enregistrés par les organisations internationales visent à soutenir le leadership et la gouvernance au niveau mondial

Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par les organisations internationales



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Les organisations internationales et multilatérales ont pris des engagements SMART, mais des améliorations sont nécessaires

Le caractère SMART des objectifs soumis par les organisations internationales allait d'un niveau élevé et moyen supérieur pour 18 objectifs, soit 53 % (c'est-à-dire qu'ils pouvaient faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications minimales), à un niveau faible et moyen inférieur pour 16 objectifs, soit 47 % (c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications, qui étaient minimales pour 3 objectifs, soit 9 %, et importantes pour 13 d'entre eux, soit 38 %). Le plus grand nombre d'objectifs pouvant faire l'objet d'un suivi (c'est-à-dire nécessitant des clarifications minimales ou importantes) a été enregistré pour les actions propices (12 actions, soit 63 %), tandis que la majorité des actions à impact (4 actions, soit 80 %) ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi et nécessitaient des clarifications importantes, c'est-à-dire qu'elles affichaient un faible niveau SMART (figure 7.2).

Les scores SMART étaient particulièrement faibles pour les dimensions « Atteignable » et « Mesurable ». Cela était principalement dû au manque d'informations sur le total et l'estimation des coûts associés à la réalisation de l'objectif. Le coût total de mise en œuvre a été publié pour un seul engagement (soit 7,7 %), qui avait été enregistré par l'UNICEF. Pour deux engagements (soit 16 %), le coût total a été estimé, mais le montant est resté confidentiel et n'a pu être divulgué ni publiquement, ni à l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*. Pour les 10 engagements restants (soit 77 %), aucun montant n'a été estimé ou transmis. Les objectifs d'actions à impact ont obtenu le score le plus faible dans la dimension « Mesurable », tandis que les objectifs d'actions relatives aux politiques et d'actions propices ont obtenu le score le plus faible pour la dimension « Atteignable ».

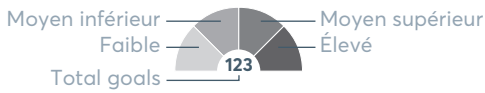
FIGURE 7.2

La moitié des objectifs liés aux engagements soumis par les organisations internationales ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi

Caractère SMART des engagements en matière de nutrition enregistrés par les organisations internationales, par domaine d'action



SMARTness Index level

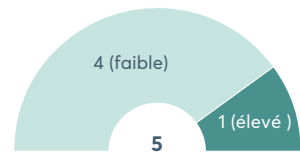
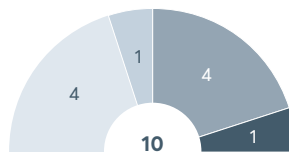
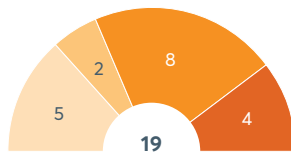


Catégorie d'actions en matière de nutrition

Objectifs d'actions propices

Objectifs d'actions relatives aux politiques

Objectifs d'actions à impact



Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

La plupart des engagements sont alignés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

Dans le cadre du processus d'enregistrement, il a été demandé aux répondants d'indiquer l'alignement de leurs engagements sur les 10 cibles mondiales de nutrition⁵ (figure 7.3). Les conclusions montrent que la plupart des engagements, qui visaient parfois plusieurs cibles, étaient axés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, la majorité d'entre eux portant sur l'émaciation chez l'enfant (9 engagements, soit 69 %), l'anémie, le retard de croissance et le surpoids chez l'enfant (7 engagements, soit 54 %), l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement (6 engagements, soit 46 %). Un nombre plus limité d'engagements étaient axés sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation : 4 engagements portaient sur le diabète, soit 31 % ; 4 engagements portaient sur l'hypertension artérielle, soit 31 % ; et 2 engagements portaient sur la consommation de sel, soit 15 %. Parallèlement, 6 engagements (soit 46 %) s'intéressaient à l'obésité chez l'adulte. Un quart des engagements enregistrés lors du sommet (3 objectifs, soit 23 %) visaient trois cibles ou plus relatives aux MNT liées à l'alimentation. Plus précisément, le PAM a enregistré un engagement axé sur l'amélioration de la nutrition et des régimes alimentaires, la FAO sur l'amélioration des systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine et l'OMS sur la réglementation de l'environnement alimentaire.

Les engagements du PAM et de la FAO étaient alignés sur les six cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant.









Les engagements portaient sur l'amélioration de la nutrition et des régimes alimentaires grâce à leur intégration dans le système agricole, l'intégration des interventions nutritionnelles dans les soins de santé primaires, la mise en place d'un environnement favorable à la nutrition et à la sécurité nutritionnelle et la lutte contre les carences en micronutriments (par exemple, la carence en iode chez les femmes enceintes et l'anémie) par l'enrichissement des aliments. Certains de ces engagements visaient à prévenir et à traiter l'émaciation chez l'enfant et à produire des orientations sur la lutte contre l'émaciation adaptées au contexte. Le dialogue avec les parties prenantes constituait un autre domaine réunissant le secteur privé et la société civile.

Les 13 engagements couvraient tous les domaines thématiques du Sommet N4G, la plupart étant axés sur la santé (9 engagements, soit 69 %), puis sur l'alimentation (8 engagements, soit 62 %), la résilience (7 engagements, soit 54 %), les données (4 engagements, soit 31 %) et le financement (2 engagements, soit 15 %). Les engagements pouvant porter sur plusieurs domaines thématiques, la somme des pourcentages est supérieure à 100 %. Plus de la moitié des engagements soumis par les organisations internationales portaient sur deux domaines thématiques (7 engagements, soit 54 %), tandis que seuls quelques-uns portaient sur trois domaines thématiques ou plus (3 engagements, soit 23 %), voire sur un seul domaine thématique (2 engagements, soit 15 %).

FIGURE 7.3

La plupart des engagements formulés par les organisations internationales étaient alignés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, au surpoids et à l'obésité

Alignement des engagements des organisations internationales sur des cibles mondiales de nutrition spécifiques

Cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant		Cibles relatives aux maladies non transmissibles liées au régime alimentaire	
Retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans 	7	Consommation de sel 	2
Anémie 	7	Hypertension artérielle chez l'adulte 	4
Insuffisance pondérale à la naissance 	6	Obésité chez l'adulte 	6
Surpoids chez les enfants de moins de 5 ans 	7	Diabète chez l'adulte 	4
Allaitement maternel exclusif 	6		
Émaciation chez les enfants de moins de 5 ans 	9		

Source : Rapport sur la nutrition mondiale : Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/tracker>. L'annexe du rapport présente l'ensemble de données utilisé dans cette analyse.

Remarque : Les engagements peuvent porter sur plusieurs cibles.

Conclusion

Les organisations internationales jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition, mais également dans la réalisation des objectifs et des cibles du Sommet N4G, du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, des cibles mondiales de nutrition (définies par l'Assemblée mondiale de la Santé) et des objectifs de développement durable.

D'une manière générale, les organisations internationales ont axé leurs engagements sur la création d'un environnement favorable à l'amélioration de la nutrition, en élaborant des plans d'action nationaux et mondiaux, en formulant des réglementations sur l'enrichissement des aliments et l'amélioration des pratiques agricoles et en intégrant des interventions nutritionnelles essentielles aux soins de santé primaires. Elles entendent également lutter contre la sous-alimentation en s'engageant à réduire des formes spécifiques de malnutrition, telles que le retard de croissance, l'émaciation et les carences en micronutriments et en améliorant l'accès à la prise en charge nutritionnelle et à l'enrichissement des aliments.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- ▶ **Les organisations internationales doivent continuer à apporter leur soutien aux gouvernements pour renforcer les actions à impact.**

Pour ce faire, elles doivent assurer la coordination entre les parties prenantes ciblant la même zone géographique afin de promouvoir des actions intégrées.

- ▶ **Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le caractère SMART des engagements** et ainsi garantir la priorité et la responsabilité des actions en faveur de la nutrition. Il s'agit d'une condition essentielle s'inscrivant dans la continuité de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, qui a encouragé les gouvernements à établir des objectifs SMART pour parvenir à des changements efficaces et durables, ainsi que pour progresser vers la réalisation des cibles mondiales de nutrition dont l'échéance était initialement fixée à 2025⁶.

- ▶ **Les organisations internationales doivent s'efforcer de garantir un engagement mondial dans les actions de nutrition en matière de MNT liées à l'alimentation, sans pour autant freiner ni compromettre les progrès réalisés en matière d'alimentation chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant.**

Si le Sommet N4G est une initiative initialement axée sur la malnutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, il convient de reconnaître que l'obésité et les MNT liées à l'alimentation sont désormais des pandémies mondiales qui ne se limitent pas aux pays à revenu moyen ou élevé. Des actions intégrées sont par conséquent nécessaires pour lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et la malnutrition sous toutes ses formes à l'échelle mondiale.

ENSEMBLE DE DONNÉES ET MÉTADONNÉES

Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* tient compte des engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition jusqu'au 15 mars 2022 à 23h59 GMT.

Données figurant dans le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022*

Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* tient compte de tous les engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition jusqu'au 15 mars 2022 à 23h59 GMT.

Les analyses effectuées se sont fondées sur les données d'engagement déclarées par les auteurs d'engagement, dans leur forme non vérifiée, après [standardisation et nettoyage des données](#) par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale*. Les données utilisées pour les analyses du *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* peuvent être téléchargées sur cette page.

Données téléchargeables

Ce [dossier de téléchargement \(format zip\)](#) contient cinq fichiers :

- **Présentation des données du dossier** : elle inclut la citation suggérée pour les données et fournit une brève description des fichiers inclus dans le dossier.
- **Liste de codes (GNR2022_codebook.csv)** : elle contient des informations sur chacune des variables des trois ensembles de données, notamment la description de la variable, la question correspondante des formulaires d'enregistrement (le cas échéant) et le type de données (numérique, binaire ou texte).
- **Fichiers de données** : les données utilisées pour les analyses du rapport sont organisées en trois ensembles de données (données au niveau des engagements [GNR2022_commitments.csv], données au niveau des objectifs [GNR2022_goals.csv] et informations sur les organisations ayant pris des engagements [GNR2022_organisations.csv]). Les ensembles de données comprennent toutes les variables originales extraites de la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, ainsi que toute variable dérivée produite par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* dans le cadre de la standardisation et du nettoyage des données ; les variables dérivées comprennent la catégorie et la sous-catégorie d'action du Système de classification des actions relatives à la nutrition et tous les composants de l'indice SMART des actions en matière de nutrition. Les ensembles de données contiennent des variables d'identification, telles que décrites dans la liste de codes, qui peuvent être utilisées pour les fusionner en un seul fichier de données. Les ensembles de données ne comprennent pas de données personnelles, telles que les noms et les coordonnées, ni d'engagements non éligibles selon les critères d'éligibilité publiés au chapitre 1 du *Rapport sur la nutrition mondiale 2022*.

Vous trouverez [ici](#) des informations complémentaires sur le Cadre de responsabilité en matière de nutrition.

NOTES DE FIN

Résumé

- 1 Équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale, Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Bristol (Royaume-Uni), Development Initiatives. Disponible à l'adresse suivante : https://globalnutritionreport.org/documents/775/2021_Global_Nutrition_Report_French.pdf.
- 2 Définition de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture : une alimentation saine est une alimentation qui répond aux besoins énergétiques quotidiens ainsi qu'aux exigences des directives alimentaires et diététiques formulées par le pays. Le caractère abordable est mesuré en comparant le coût d'une alimentation saine au niveau de revenus du pays. Si le coût dépasse 52 % du revenu d'un ménage moyen, l'alimentation est jugée non abordable.
- 3 Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la Santé, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*. Rome (Italie), FAO, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/publications/sofi/2022/fr/>.
- 4 Définition selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture : une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine. Cela peut être dû à l'indisponibilité de nourriture et/ou au manque de ressources pour se procurer de la nourriture.
- 5 Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la Santé, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*. Rome (Italie), FAO, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/publications/sofi/2021/fr/>.
- 6 Équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale, Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Bristol (Royaume-Uni), Development Initiatives. Disponible à l'adresse suivante : https://globalnutritionreport.org/documents/775/2021_Global_Nutrition_Report_French.pdf.
- 7 Organisation mondiale de la Santé, « Obésité et surpoids ». 2021, publication en ligne le 9 juin. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight> (page consultée le 15 novembre 2022).
- 8 Équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale, Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Bristol (Royaume-Uni), Development Initiatives. Disponible à l'adresse suivante : https://globalnutritionreport.org/documents/775/2021_Global_Nutrition_Report_French.pdf.
- 9 Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* fait référence à la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour attirer l'attention sur la qualité de l'alimentation, car elle est souvent négligée dans les politiques et interventions relatives à la sécurité alimentaire, qui privilégient l'accès à une certaine quantité de nourriture.
- 10 Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.
- 11 La sous-alimentation est un état de santé lié à l'alimentation, qui est la conséquence d'un apport alimentaire insuffisant pour couvrir les besoins énergétiques et nutritionnels, entraînant un retard de croissance, une émaciation, une insuffisance pondérale et des carences en micronutriments.
- 12 Le processus de vérification est également nouveau et consiste à contacter les parties prenantes pour obtenir les données manquantes et/ou peu claires relatives aux engagements qu'elles ont enregistrés.
- 13 Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition fournit une plateforme permettant de déclarer de manière autonome les engagements en matière de nutrition de différentes parties prenantes. Il ne fixe pas de priorités en matière de nutrition et n'a pas de caractère réglementaire en ce qui concerne la validation des données autodéclarées, notamment la responsabilité de la mise en œuvre effective des engagements par les parties prenantes.
- 14 Tous les résultats sont basés sur les engagements enregistrés dans la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition du 14 septembre 2021 (date de lancement de la plateforme) au 15 mars 2022. Des données autodéclarées et non vérifiées ont été utilisées pour les présentes analyses, qui ont ensuite été nettoyées et standardisées. La vérification de ces engagements a commencé en novembre 2022 et les données présentées ici peuvent donc être sujettes à modification.
- 15 Les parties prenantes uniques sont au nombre de 198, un gouvernement étant classé à la fois comme gouvernement de pays et comme donateur.
- 16 Les données du Cadre de responsabilité en matière de nutrition concernant les « gouvernements » répertorient les engagements pris par tout organisme gouvernemental à n'importe quel niveau administratif. Ce rapport présente les données de 78 organismes gouvernementaux dans 65 pays.

-
- 17 Un donateur est une partie prenante qui s'engage en dehors de ses propres frontières nationales, de son entité ou de sa main-d'œuvre, par exemple un gouvernement qui offre des ressources financières et non financières à un autre pays (c'est-à-dire qui agit en tant que gouvernement donateur).
- 18 Sachant que la plupart des engagements enregistrés sont des engagements N4G (liés au Sommet N4G de Tokyo), les tendances observées peuvent ne pas refléter précisément la situation nutritionnelle mondiale.
- 19 Les objectifs financiers enregistrés par toutes les parties prenantes sont des objectifs N4G. Les montants totaux peuvent sous-estimer l'ampleur des investissements financiers, car les montants n'ont pas été déclarés pour tous les objectifs financiers.
- 20 Un engagement peut être aligné sur une ou plusieurs cibles en matière de nutrition mondiale (ou aucune) ; par conséquent, les pourcentages ne totalisent pas 100.
- 21 Notamment des objectifs politiques axés sur la « chaîne d'approvisionnement alimentaire » (12) et l'« environnement alimentaire » (25).
- 22 Une banque multilatérale de développement était basée dans un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Tous les autres donateurs, y compris les gouvernements donateurs, étaient basés dans des pays à revenu élevé.
- 23 Équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale, Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Bristol (Royaume-Uni), Development Initiatives. Disponible à l'adresse suivante : https://globalnutritionreport.org/documents/775/2021_Global_Nutrition_Report_French.pdf.

Chapitre 1

- 1 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2021-global-nutrition-report/> ; et Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2020 : Agir sur l'équité pour mettre fin à la malnutrition*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2020-global-nutrition-report/>.
- 2 Le terme « engagement » fait référence à une promesse sous forme de déclaration écrite accompagnée d'une intention d'agir et d'un engagement en faveur d'un résultat mesurable.
- 3 Nutrition pour la croissance, « Nutrition Year of Action Launch Event Recap ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://nutritionforgrowth.org/nutrition-year-of-action-launch-event-recap/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 4 Nutrition pour la croissance, « N4G 2021 Vision and Roadmap ». Publié en ligne le 14 décembre 2020. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://nutritionforgrowth.org/resources/vision-and-roadmap/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 5 Access to Nutrition Initiative, *Global Access to Nutrition Index 2021 – Methodology. Development, structure, scope, contents, scoring and results presentation*. Access to Nutrition Initiative, Utrecht (Pays-Bas). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://accessstonutrition.org/app/uploads/2020/06/Global-Index-2021-Methodology-FINAL.pdf> ; Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Cadre mondial de suivi de la nutrition : guide pratique pour le suivi des avancées par rapport aux cibles mondiales 2025*. Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Genève (Suisse), 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789241513609> ; Initiative Énergie durable pour tous, *Accountability Framework*. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Vienne (Autriche), 2014. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1644se4all.pdf> ; Linsler, S. et O'Hara, P., *Guidelines for the Development of a Criteria and Indicator Set for Sustainable Forest Management*. Nations Unies et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, New York (États-Unis) et Genève (Suisse), 2019. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://unece.org/DAM/timber/publications/DP-73-ci-guidelines-en.pdf> ; Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, « SENDAI Framework – Voluntary Commitments ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.undrr.org/implementing-sendai-framework/voluntary-commitments> ; et Commission européenne, *EU Platform on Physical Activity and Health – Monitoring Framework*. 2005. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/health/archive/ph_determinants/life_style/nutrition/platform/docs/eu_platform_mon-framework_en.pdf
- 6 GBD 2019 Risk Factors Collaborators, « Global burden of 87 risk factors in 204 countries and territories, 1990–2019: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2019. » *The Lancet*, vol. 396, no 10258, 2020, p. 1223–1249.
- 7 La sous-alimentation est un état de santé lié à l'alimentation qui résulte d'une consommation d'aliments insuffisante pour couvrir les besoins énergétiques et nutritionnels, entraînant un retard de croissance, une émaciation, une insuffisance pondérale et des carences en micronutriments.
- 8 Popkin, B. M. et al., « Dynamics of the double burden of malnutrition and the changing nutrition reality ». *The Lancet*, vol. 395, n° 10217, 2020, p. 65–74.
- 9 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale. Chapitre 2 – L'importance de ce que nous mangeons : répercussions de santé et environnementales des régimes alimentaires à travers le monde*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni) ; et Swinburn, B. A. et al. « The Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change: The Lancet Commission report ». *The Lancet*, vol. 393, n° 10173, 2019, p. 791–846.
- 10 Osendarp, S. et al., « Act now before Ukraine war plunges millions into malnutrition ». *Nature*, vol. 604, 2022, p. 620–624. Disponible à l'adresse suivante : <https://media.nature.com/original/magazine-assets/d41586-022-01076-5/d41586-022-01076-5.pdf> ; et « The war in Ukraine is exposing gaps in the world's food-systems research ». *Nature*, vol. 604, 2022, p. 217–218.

- 11 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2020 : Agir sur l'équité pour mettre fin à la malnutrition*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2020-global-nutrition-report/>.
- 12 Sommet Nutrition pour la croissance (N4G) de Tokyo 2021 et Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/09/N4G_UN_FoodSysSummit_9.23-1.pdf ; et *Carbis Bay G7 Summit Communiqué – Our Shared Agenda for Global Action to Build Back Better*. Cornouailles, Royaume-Uni, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.consilium.europa.eu/media/50361/carbis-bay-g7-summit-communique.pdf>.
- 13 *Global Targets 2025: To improve maternal, infant and young child nutrition*. Organisation mondiale de la Santé. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/global-targets-2025. Page consultée le 24 octobre 2022 ; et Organisation mondiale de la Santé, « Set of nine voluntary global NCD targets for 2025 ». Publié en ligne le 4 juin 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.who.int/multi-media/details/set-of-nine-voluntary-global-ncd-targets-for-2025>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 14 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2020 : Agir sur l'équité pour mettre fin à la malnutrition*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2020-global-nutrition-report/> ; UNICEF, « COVID-19 continues to disrupt essential health services in 90 per cent of countries ». Genève (Suisse), 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.unicef.org/press-releases/covid-19-continues-disrupt-essential-health-services-90-cent-countries ; Organisation de coopération et de développement économiques, « OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19). COVID-19 and global food systems ». 2020. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-global-food-systems-aeb1434b/.
- 15 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale. Chapitre 4 – Des promesses aux actes : Progrès accomplis dans la réalisation des engagements de 2013 et 2017 en matière de nutrition pour la croissance*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2021-global-nutrition-report/>.
- 16 Groupe de travail sur la responsabilité du Sommet Nutrition pour la croissance, *Final Paper*. Sommet Nutrition pour la croissance Tokyo 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2020/10/Accountability-WG-Final-report-designed-VF_Compressed.pdf
- 17 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale. Chapitre 4 – Des promesses aux actes : Progrès accomplis dans la réalisation des engagements de 2013 et 2017 en matière de nutrition pour la croissance*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2021-global-nutrition-report/>.
- 18 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « Nutrition for Growth Commitment Tracker ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-growth-commitment-tracking/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 19 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « Nutrition for Growth Commitment Tracker methodology ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-growth-commitment-tracking/methodology/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 20 Groupe de travail sur la responsabilité du Sommet Nutrition pour la croissance, *Final Paper*. Sommet Nutrition pour la croissance Tokyo 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2020/10/Accountability-WG-Final-report-designed-VF_Compressed.pdf.
- 21 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « The Nutrition Accountability Framework: Endorsements ». 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 22 Ces organisations ont déclaré publiquement leur approbation et leur soutien au Cadre de responsabilité en matière de nutrition.
- 23 La participation de l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a été déterminante pour s'assurer que la sensibilisation, la mobilisation et la communication relatives à la nutrition pour la croissance comprenaient des orientations claires et coordonnées concernant le processus de responsabilité. En plus d'avoir élaboré le Cadre de responsabilité en matière de nutrition, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a formulé des orientations sur l'enregistrement d'engagements nutritionnels SMART en diffusant des ressources en ligne et en organisant des présentations lors d'événements, a répondu aux questions des parties prenantes par courrier électronique et lors d'événements, a examiné les engagements enregistrés et a collaboré avec les organisateurs du sommet pour créer l'annexe du Pacte (<https://www.mofa.go.jp/files/100275456.pdf>), qui comprend tous les engagements enregistrés en amont du Sommet N4G de Tokyo (c'est-à-dire jusqu'au 9 décembre 2021 à 23h59 GMT). Tout ce qui précède a permis d'instaurer un climat de confiance et de collaboration entre les parties prenantes.
- 24 Sommet Nutrition pour la croissance Tokyo 2021, *Tokyo Compact on Global Nutrition for Growth Annex: Commitments*. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.mofa.go.jp/files/100275456.pdf>. Le Pacte est le document final de tout sommet N4G. Il résume les engagements pris par toutes les parties prenantes lors du sommet et fournit un cadre pour qu'elles formulent de nouveaux engagements en amont du prochain sommet N4G. L'annexe du Pacte répertorie tous les engagements pris lors d'un Sommet N4G donné.
- 25 Tous les objectifs financiers enregistrés étaient liés au Sommet N4G de Tokyo.
- 26 Les montants de financement proviennent des données soumises. Les montants ont été convertis en dollars US sur la base du taux de change officiel annuel de 2021 (unités de devises locales par dollar US) défini par le Fonds monétaire international.
- 27 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « About the Nutrition Accountability Framework: Key principles of the Nutrition Accountability Framework ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/d29335#section-5>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 28 La procédure d'enregistrement est actuellement uniquement disponible en anglais. Il est cependant prévu de la traduire dans d'autres langues au fil du temps, en fonction des ressources disponibles.

-
- 29 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « SMARTness and the NAF ». 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/about/smartness-of-nutrition-commitments/>. Page consultée le 25 novembre 2022.
- 30 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « *Developing the NAF Platform's Commitment Registration Form* ». 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/developing-registration-form/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 31 L'indice SMART évalue l'exhaustivité et la cohérence de chaque objectif lié aux engagements en fonction de critères prédéfinis. Il ne prend pas en compte ni n'évalue l'importance, la portée ou l'impact potentiel d'un engagement ; par exemple, un engagement peut avoir un score SMART faible, mais un impact potentiel élevé (et vice versa). Au fur et à mesure de l'évolution des travaux et des rapports des parties prenantes sur les progrès accomplis, l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale envisagera des méthodes pour évaluer ces aspects.
- 32 Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition fournit une plateforme permettant aux diverses parties prenantes de déclarer de manière autonome leurs engagements en matière de nutrition. Il ne définit pas de priorités en matière de nutrition et n'a pas de caractère réglementaire concernant la validation des données autodéclarées, notamment la responsabilité de la mise en œuvre effective des engagements par les parties prenantes.
- 33 Les informations personnelles et les coordonnées des parties prenantes, ainsi que les données d'engagement identifiées comme étant confidentielles, ne sont pas publiées.
- 34 L'ordre des chapitres est fondé sur le nombre d'engagements enregistrés par chaque groupe de parties prenantes.
- 35 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « About the Nutrition Accountability Framework: Key principles of the Nutrition Accountability Framework ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/d29335#section-5>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 36 Au fur et à mesure de l'évolution des travaux, des critères d'éligibilité supplémentaires pourraient être envisagés, tels que l'alignement sur les normes internationales et les actions fondées sur des données factuelles.
- 37 Dans tous ces cas, l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale mène un suivi actif auprès des parties prenantes afin de s'assurer qu'elles enregistrent leur engagement sur la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, et les soutient dans cette démarche.
- 38 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « *Developing the NAF Platform's Commitment Registration Form* ». 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/developing-registration-form/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 39 Sur les 440 engagements enregistrés jusqu'au 15 mars 2022, 7 engagements à objectif unique ont été exclus, car ils énonçaient des visions et des actions prévues ou une volonté d'agir sans s'engager à produire un résultat donné (ces engagements sont disponibles sur demande et ont tous été soumis dans le cadre du processus d'enregistrement temporaire avant le lancement du Cadre de responsabilité en matière de nutrition).
- 40 Les 433 engagements éligibles étaient tous accompagnés d'au moins un objectif nutritionnel. Un objectif a été exclu, car il n'était pas lié à la nutrition et visait à améliorer les performances scolaires. Neuf des 897 objectifs éligibles ont été inclus dans l'analyse et ont été associés à des « actions propices », des « actions relatives aux politiques » ou des « actions à impact », mais n'ont pas pu être classés dans une sous-catégorie, car ils n'étaient pas clairement axés sur la nutrition (l'un d'entre eux visait à augmenter l'activité physique et huit concernaient des mesures générales de protection sociale).
- 41 Après avoir examiné la formulation complète, les objectifs et le plan d'action de chaque engagement, nous avons exclu trois engagements à objectif unique et un engagement à deux objectifs, tous pris par des fabricants de substituts du lait maternel. Les engagements et les objectifs exclus portaient sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et concernaient des pratiques de commercialisation en contradiction avec le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.
- 42 Nous considérons comme « inédit » tout engagement unique enregistré sur la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition lancée en 2021. Il peut s'agir d'engagements dont l'année de début est antérieure au lancement (avant 2021), à condition qu'ils n'aient pas été enregistrés précédemment dans l'outil de suivi N4G du Rapport sur la nutrition mondiale.
- 43 Sur les 433 engagements, 29 engagements (soit 6,7 %) ont été enregistrés dans une autre langue que l'anglais (23 en français, 4 en espagnol et 2 en portugais). Ceux-ci ont été traduits en anglais, aux frais de l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, afin d'être inclus dans l'analyse et publiés au sein de l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Toutefois, l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale ne dispose pas actuellement des ressources nécessaires pour offrir un service officiel de traduction.
- 44 Sommet Nutrition pour la croissance Tokyo 2021, *Guide sur la formulation d'engagements*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/09/CommitmentGuide_May21_FR.pdf.
- 45 Sommet Nutrition pour la croissance Tokyo 2021, *Principes d'engagement N4G*. Disponible à l'adresse suivante : <https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/09/Principes-dengagement-N4G.pdf>
- 46 Access to Nutrition Initiative. Disponible à l'adresse suivante : <https://accesstonutrition.org/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 47 L'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale a communiqué le nom de tous les auteurs d'engagements à l'Access to Nutrition Initiative, qui les a examinés et a identifié quatre fabricants de substituts du lait maternel parmi les 30 entreprises du secteur privé ayant enregistré des engagements. Parmi ces quatre entreprises, deux souhaitaient être associées au sommet de Tokyo, mais ne répondaient pas entièrement aux critères des principes d'engagement N4G, selon lesquels les fabricants de substituts du lait maternel doivent s'engager à respecter pleinement le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et toutes les résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la santé (collectivement dénommées « le Code »), tant dans leurs politiques que dans leurs pratiques, d'ici à 2030. L'une des entreprises n'a pas souhaité être

associée au sommet de Tokyo, et la quatrième a enregistré ses engagements après le sommet ; ceux-ci n'ont donc pas pu être évalués au regard des principes d'engagement N4G. Les engagements des fabricants de substituts du lait maternel à respecter le Code sont continuellement suivis et communiqués à travers les indices de l'Access to Nutrition Initiative ainsi que l'appel à l'action des fabricants de substituts du lait maternel. Dans le cadre de la présente analyse, les engagements pris par les fabricants de substituts du lait maternel n'ont pas été considérés comme des engagements N4G ; ils ont toutefois été inclus dans l'analyse globale, à moins d'être exclus en raison d'autres critères d'éligibilité (voir note de bas de page 41).

- 48 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « A guide to the NAF Platform's Commitment Registration Form ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/about/platform-guide/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 49 Les engagements enregistrés dans d'autres langues ont été traduits en anglais pour publication aux frais du Rapport sur la nutrition mondiale. Toutefois, l'équipe du Rapport ne dispose pas actuellement des ressources nécessaires pour offrir un service officiel de traduction. Les données dans la langue d'origine peuvent être téléchargées à partir de l'Outil de suivi.
- 50 Les données de l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition et la liste de codes correspondante peuvent être téléchargées au format CSV.
- 51 L'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition sera prochainement doté de fonctionnalités supplémentaires.
- 52 Pour modifier leurs engagements, les parties prenantes doivent contacter directement l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale.
- 53 Le système de classification actuel n'inclut pas les mesures générales de protection sociale ou d'équité qui ne sont pas directement liées à la nutrition (par exemple, l'augmentation du revenu des femmes). Au fur et à mesure de l'évolution du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, l'intégration de telles actions sera étudiée pour affiner et étendre le système de classification.
- 54 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « The SMARTness of nutrition commitments ». 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/smart-commitments/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 55 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « Developing the NAF Platform's Commitment Registration Form ». 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/developing-registration-form/>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 56 Dans le formulaire d'enregistrement d'engagement, les parties prenantes se sont engagées à travailler avec l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale après l'enregistrement pour fournir les clarifications requises.
- 57 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2021-global-nutrition-report/>.

Chapitre 2

- 1 Les données du Cadre de responsabilité en matière de nutrition concernant les « gouvernements » répertorient les engagements pris par tout organisme gouvernemental à n'importe quel niveau administratif. Ce rapport présente les données de 78 organismes gouvernementaux dans 65 pays.
- 2 Un donateur est une partie prenante qui s'engage en dehors de ses propres frontières nationales, de son entité ou de sa main-d'œuvre, par exemple un gouvernement qui offre des ressources financières et non financières à un autre pays (c'est-à-dire qui agit en tant que gouvernement donateur).
- 3 Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* fait référence à la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour attirer l'attention sur la qualité de l'alimentation, car elle est souvent négligée dans les politiques et interventions relatives à la sécurité alimentaire, qui privilégient l'accès à une certaine quantité de nourriture.
- 4 D'après les données communiquées. Les montants ont été convertis en dollars US sur la base du taux de change officiel annuel de 2021 (unités de devises locales par dollar US) défini par le Fonds monétaire international.
- 5 Cette somme est comprise dans le montant global de 42,6 milliards de dollars US mobilisé par les donateurs.
- 6 Étant donné que la plupart des engagements enregistrés sont liés au Sommet Nutrition pour la croissance, il est possible que les tendances observées ne reflètent pas avec exactitude la situation nutritionnelle mondiale.
- 7 Le rapport présente les résultats des engagements et de leurs objectifs enregistrés sur la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition du 14 septembre 2021 (date de lancement de la plateforme) au 15 mars 2022 à 23h59 GMT. Des données autodéclarées et non vérifiées ont été utilisées pour les présentes analyses, qui ont ensuite été nettoyées et standardisées. Le processus de vérification de ces engagements a commencé en novembre 2022 et les données présentées ici peuvent donc être sujettes à modification.
- 8 Ces données manquantes ou imprécises sont obtenues lors du processus de vérification, qui produit un ensemble complet et standardisé de données permettant de réaliser des analyses supplémentaires et plus exhaustives.
- 9 La classification des entités ayant pris des engagements dans les différentes catégories de parties prenantes s'est appuyée sur les données déclarées de manière autonome et sera confirmée lors du processus de vérification. Dans certains cas, qui concernaient tous les gouvernements et les donateurs, l'équipe du Rapport sur la nutrition mondiale a procédé à des reclassements pour corriger les erreurs évidentes. Compte tenu des erreurs potentielles de classification (tant des entités principales que des entités supplémentaires), les engagements communs et leurs objectifs (c'est-à-dire les engagements pris par plusieurs parties prenantes de même type ou de plusieurs types) sont actuellement comptabilisés uniquement pour l'organisation déclarante principale. L'organisation déclarante principale, conformément au formulaire d'enregistrement, est responsable de l'enregistrement de l'engagement et de son compte rendu. Dans les futures versions de l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition, une fois les données autodéclarées vérifiées, les engagements seront affichés par type de partie prenante.

-
- 10 Un gouvernement a été classé à la fois comme non-donateur et donateur parce qu'il a pris un engagement dans chaque capacité. Selon les données autodéclarées, on comptait initialement 66 gouvernements non-donateurs. Onze gouvernements donateurs et une organisation donatrice ont été reclassés en tant que gouvernements non-donateurs. Tous les objectifs de ces parties prenantes ciblaient le niveau national et leur description a confirmé qu'ils portaient sur des actions nationales (au sein de leur pays).
- 11 Selon les données autodéclarées, on comptait initialement 24 gouvernements donateurs. Dix d'entre eux ont été reclassés en tant que gouvernements non-donateurs, et l'un d'eux a été classé à la fois comme donateur et gouvernement non-donateur (voir note précédente).
- 12 Selon les données autodéclarées, on comptait initialement six organisations donatrices, dont une a été reclassée en tant que gouvernement.
- 13 Nous considérons comme « commun » un engagement qui, bien qu'enregistré par une seule entité, a été déclaré comme étant soumis au nom de plusieurs entités. L'entité qui enregistre l'engagement est considérée comme l'entité principale chargée de fournir des précisions sur l'engagement et de suivre ses progrès.
- 14 Sommet Nutrition pour la croissance Tokyo 2021, *Guide sur la formulation d'engagements*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/09/CommitmentGuide_May21_FR.pdf.
- 15 Un engagement peut être aligné sur un ou plusieurs domaines thématiques ; par conséquent, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100 %.
- 16 Un objectif peut couvrir le monde entier (couverture mondiale), plusieurs pays (couverture multinationale), l'ensemble du pays dans lequel la partie prenante se situe (couverture nationale), certaines régions ou certains États spécifiques au sein d'un pays (couverture infranationale) ou un lieu spécifique au sein d'un pays, comme une ville (couverture locale).
- 17 Banque mondiale, « World Bank Country and Lending Groups ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups/>. Page consultée le 14 novembre 2022.
- 18 Tous les engagements analysés dans ce rapport ont été récemment enregistrés au sein de la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Dans les futurs rapports, nous envisagerons d'examiner les engagements en fonction de leur calendrier (date de début et de fin).
- 19 Organisation mondiale de la Santé, « Global nutrition targets to improve maternal, infant and young child nutrition ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/global-targets-2025>. Page consultée le 24 octobre 2022 ; Organisation mondiale de la Santé, « Set of nine voluntary global NCD targets for 2025 ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.who.int/multi-media/details/set-of-nine-voluntary-global-ncd-targets-for-2025>. Page consultée le 24 octobre 2022.
- 20 Un engagement peut être aligné sur une ou plusieurs cibles mondiales (ou aucune) ; par conséquent, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100 %.
- 21 Seferidi, P. et al., « Global inequalities in the double burden of malnutrition and associations with globalisation: a multilevel analysis of Demographic and Health Surveys from 55 low-income and middle-income countries, 1992–2018 ». *The Lancet Global Health*, vol. 10, n° 4, avril 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(21\)00594-5](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(21)00594-5).
- 22 Les engagements financiers pris par les gouvernements étaient principalement liés au financement national, et consistaient notamment à préciser ou à augmenter le budget national alloué à la nutrition. Voir le [chapitre 3](#) pour plus de détails.
- 23 Tous les objectifs financiers enregistrés étaient liés au Sommet N4G de Tokyo. Il s'agit de la somme des montants engagés selon les déclarations des parties prenantes ; toutes les devises ont été converties en dollars US sur la base du taux de change annuel moyen de la Banque mondiale pour 2021. Les montants totaux peuvent sous-estimer l'ampleur des investissements financiers, car les montants n'ont pas été déclarés pour tous les objectifs financiers. Il n'était pas possible de distinguer si les montants étaient engagés pour des projets spécifiques à la nutrition ou sensibles à la nutrition, c'est pourquoi les montants rapportés incluent tous ces projets.
- 24 Les engagements enregistrés dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 ne sont pas inclus dans l'analyse, sauf si les parties prenantes les ont également enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition. Dans l'ensemble, 131 engagements enregistrés (soit 30,3 %) ont choisi d'être associés au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (seuls 8 des 131 engagements n'étaient pas également liés au sommet de Tokyo). Il est possible que des engagements supplémentaires relatifs aux systèmes alimentaires aient été pris dans d'autres contextes sans être enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition.
- 25 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2021-global-nutrition-report/>.
- 26 Sommet Nutrition pour la croissance Tokyo 2021, *Guide sur la formulation d'engagements*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/09/CommitmentGuide_May21_FR.pdf.
- 27 La question concernant la pandémie de COVID-19 était facultative dans le formulaire d'enregistrement de l'engagement.
- 28 Le caractère SMART déclaré se fonde sur des données non vérifiées qui ont été nettoyées et standardisées. Grâce au processus de vérification lancé en novembre 2022, les parties prenantes peuvent fournir des clarifications susceptibles de conduire à des améliorations du caractère SMART de leurs objectifs liés aux engagements ; le caractère SMART avant et après vérification sera disponible au sein de l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition.
- 29 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « *Developing the NAF Platform's Commitment Registration Form* ». 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/developing-registration-form/>.

-
- 30 L'indicateur est la mesure utilisée par les parties prenantes pour déclarer et évaluer les progrès par rapport aux objectifs mesurables (par exemple, si l'objectif est de réduire le retard de croissance chez les enfants, l'indicateur est la « prévalence, en pourcentage, des retards de croissance chez les enfants »).
- 31 Cependant, il n'est pas toujours possible d'améliorer le caractère SMART de tous les objectifs, notamment en l'absence de réponse des parties prenantes ou de leur réticence à diffuser des informations spécifiques, telles que les coûts totaux.
- 32 Mozaffarian, D., Fleischhacker, S. et Andrés, J. R., « Prioritizing Nutrition Security in the US ». *JAMA*, vol. 325, n° 16, 2021, p. 1605–1606.

Chapitre 3

- 1 Il s'agit des gouvernements à tout niveau administratif agissant en tant que non donateurs.
- 2 Mozaffarian, D. et al., « Role of government policy in nutrition-barriers to and opportunities for healthier eating ». *BMJ*, vol. 361, 13 juin 2018.
- 3 Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, *D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition et ne laisser personne de côté*. Rome (Italie), 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unscn.org/uploads/web/news/document/NutritionPaper-FR-WEB.pdf>.
- 4 Les données du Cadre de responsabilité en matière de nutrition concernant les gouvernements répertorient les engagements pris par tout département ou organe administratif au sein d'un gouvernement. Ce rapport présente les données de 78 organismes gouvernementaux dans 65 pays.
- 5 Au cours de l'Année d'action pour la nutrition, 73 entités ont soumis des engagements, dont 65 gouvernements, auxquels ce chapitre est consacré.
- 6 Dans certains cas, les gouvernements ont soumis un engagement prévoyant à la fois des objectifs nationaux et internationaux. Le cas échéant, étant donné que les objectifs sont associés au même engagement, celui-ci est alors classé selon la définition indiquée par la partie prenante pour l'engagement global. Par exemple, en qualité autodéclarée de donateur, le Japon a présenté un engagement assorti à la fois d'objectifs nationaux et non nationaux. Le Japon est donc pris en compte dans l'analyse portant sur les donateurs présentée dans le chapitre 6.
- 7 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2014 : Mesures et redevabilité en vue d'accélérer les progrès mondiaux en matière de nutrition*. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington D. C., 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/128937/filename/129148.pdf>.
- 8 La Banque mondiale classe les économies du monde en quatre groupes de revenus : les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Elle actualise ces données chaque année sur la base du revenu national brut par habitant de l'année précédente en dollars US (en utilisant les taux de change de la méthode Atlas). Ce rapport utilise le classement de 2021. Des informations complémentaires sont disponibles sur la page « World Bank Country and Lending Groups » de la Banque mondiale, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups/>. Page consultée le 20 novembre 2022.
- 9 Au moment de la rédaction de ce chapitre, les données relatives aux engagements n'avaient pas été vérifiées.
- 10 Les critères peuvent être consultés sur la page « Make a Commitment » de Nutrition for Growth, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://nutritionforgrowth.org/make-a-commitment/>. Page consultée le 20 novembre 2022.
- 11 La Banque mondiale classe les économies du monde en quatre groupes de revenus : les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Elle actualise ces données chaque année sur la base du revenu national brut par habitant de l'année précédente en dollars US (en utilisant les taux de change de la méthode Atlas). Ce rapport utilise le classement de 2021. Des informations complémentaires sont disponibles sur la page « World Bank Country and Lending Groups » de la Banque mondiale, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups/>. Page consultée le 20 novembre 2022.
- 12 Un pays est qualifié comme subissant une charge de malnutrition dès lors que les taux suivants sont atteints au sein de sa population : retard de croissance chez les enfants âgés de moins de 5 ans $\geq 20\%$; anémie chez les femmes en âge de procréer $\geq 20\%$; surpoids (indice de masse corporelle ≥ 25) chez les femmes adultes âgées de plus de 18 ans $\geq 35\%$; surpoids (indice de masse corporelle ≥ 25) chez les hommes adultes âgés de plus de 18 ans $\geq 35\%$.
- 13 Banque mondiale, « World Bank Country and Lending Groups ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups/>. Page consultée le 20 novembre 2022.

Chapitre 4

- 1 Le réseau CSN du SUN est composé de 4 000 membres issus de groupes à but non lucratif, de groupes de défenseurs des droits humains, d'organisations communautaires, de groupes de femmes, de réseaux de petits exploitants, d'organismes de recherche et d'organisations de défense des droits de l'enfant.
- 2 Réseau de la société civile du SUN, *Scaling Up Nutrition Civil Society Network Commitment*. Publié en ligne le 10 décembre 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.suncivilsociety.com/scaling-up-nutrition-civil-society-network-commitment/>. Page consultée en juin 2022.
- 3 Le SUN comptait 61 pays membres au moment de l'engagement ; ils sont au nombre de 65 au moment de la publication du présent document.

-
- 4 Réseau de la société civile du SUN, *Scaling Up Nutrition Civil Society Network Commitment*. Publié en ligne le 10 décembre 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.suncivilsociety.com/scaling-up-nutrition-civil-society-network-commitment/>. Page consultée en juin 2022.
 - 5 Sommet Nutrition pour la croissance Tokyo 2021, *Tokyo Compact on Global Nutrition for Growth*. 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://nutritionforgrowth.org/tokyo-compact-on-global-nutrition-for-growth/>.
 - 6 Les engagements pouvant être alignés sur plusieurs thèmes N4G, la somme des pourcentages peut être supérieure à 100 %.
 - 7 Au moment de la rédaction de ce chapitre, les données relatives aux engagements n'avaient pas été vérifiées.
 - 8 Le terme « sous-alimentation » englobe toutes les carences en micronutriments.
 - 9 Ces estimations sont fondées sur les données soumises par les responsables de l'engagement et peuvent donc être sous-évaluées. Les montants ont été convertis en dollars US sur la base du taux de change officiel annuel de 2021 (unités de devises locales par dollar US) défini par le Fonds monétaire international.
 - 11 Organisation mondiale de la Santé, *NCD Global Monitoring Framework*. Publié en ligne le 31 mai 2011. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.who.int/publications/m/item/ncd-global-monitoring-framework>. Page consultée le 15 mai 2022.
 - 10 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale. Chapitre 1 – Un monde sans malnutrition : évaluation des progrès vers la réalisation des cibles mondiales de nutrition*. Figure 1.1 – Cibles mondiales de nutrition 2025 et définitions. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/1e3f75#c532b341>.
 - 12 Les engagements pouvant être alignés sur plusieurs cibles mondiales de nutrition, la somme des pourcentages peut être supérieure à 100 %.
 - 13 Parmi ces engagements, cinq ne fournissaient pas d'informations sur le sujet, tandis que neuf indiquaient n'être alignés sur aucune cible.
 - 14 Fonds mondial de recherche contre le cancer, « Nourishing and moving policy databases ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://policydatabase.wcrf.org>. Page consultée en août 2022.
 - 15 Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, *Civil Society "Manifesto" on Decade of Action on Nutrition*. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.unscn.org/uploads/web/news/EN-Civil-Society-Manifesto-on-DoA-on-Nutrition-Advanced-Draft.pdf>.

Chapitre 5

- 1 La Banque mondiale classe les économies du monde en quatre groupes de revenus : les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Elle actualise ces données chaque année sur la base du revenu national brut par habitant de l'année précédente en dollars US (en utilisant les taux de change de la méthode Atlas). Ce rapport utilise le classement de 2021. Des informations complémentaires sont disponibles sur la page « World Bank Country and Lending Groups » de la Banque mondiale, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups/>. Page consultée le 1^{er} novembre 2022.
- 2 Au moment de la rédaction de ce chapitre, les données relatives aux engagements n'avaient pas été vérifiées.
- 3 Les engagements pouvant être alignés sur plusieurs cibles mondiales de nutrition, la somme des pourcentages peut être supérieure à 100 %.

Chapitre 6

- 1 Dans ce rapport, nous considérons comme donateurs les gouvernements qui s'engagent à mener des actions de nutrition ciblant des zones géographiques et des populations en dehors de leur pays. Cela inclut tout engagement ciblant un autre pays, quelle que soit la nature de l'engagement en matière de nutrition.
- 2 La Banque mondiale classe les économies du monde en quatre groupes de revenus : les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Elle actualise ces données chaque année sur la base du revenu national brut par habitant de l'année précédente en dollars US (en utilisant les taux de change de la méthode Atlas). Ce rapport utilise le classement de 2021. Des informations complémentaires sont disponibles sur la page « World Bank Country and Lending Groups » de la Banque mondiale, disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups/>. Page consultée le 1^{er} novembre 2022.
- 3 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2021-global-nutrition-report/>. D'après des estimations de Shekar, M., et al., *Un cadre d'investissement pour la nutrition : Atteindre les cibles mondiales en matière de retard de croissance, d'anémie, d'allaitement maternel et d'émaciation*. Directions du développement. Banque mondiale, Washington D. C., 2017.
- 4 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2021-global-nutrition-report/>.

-
- 5 Un gouvernement national peut enregistrer un engagement combinant des objectifs à portée nationale et des objectifs à portée internationale. Étant donné que les objectifs sont associés au même engagement, celui-ci est alors classé selon la définition indiquée par la partie prenante pour l'engagement global. Par exemple, en qualité autodéclarée de donateur, le Japon a présenté un engagement assorti à la fois d'objectifs nationaux et non nationaux. Le Japon est donc pris en compte dans l'analyse portant sur les donateurs présentée dans ce chapitre.
- 6 Au moment de la rédaction de ce chapitre, les données relatives aux engagements n'avaient pas été vérifiées.
- 7 D'après les données communiquées. Les montants ont été convertis en dollars US sur la base du taux de change officiel annuel de 2021 (unités de devises locales par dollar US) défini par le Fonds monétaire international.
- 8 Ce montant est obtenu en calculant la valeur par an correspondant à chaque engagement disposant d'informations financières (sur la base de la durée de chaque engagement), puis en déterminant la moyenne des valeurs.
- 9 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/reports/2021-global-nutrition-report/>.
- 10 La contribution de la France est probablement sous-estimée, car certains de ses objectifs financiers ne précisaient pas le montant mobilisé.
- 11 Groupe de travail du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur les statistiques du financement du développement, *The OECD-DAC policy marker on nutrition. Handbook for data reporters and users*. 2020. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2020/12/OECD_PolicyMarkerNutrition.pdf.
- 12 McDermott, J. et Allison-Reumann L., « Building more resilient food systems: Lessons and policy recommendations from the COVID-19 pandemic. », Document d'orientation. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington D. C., 2022. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/135047/filename/135258.pdf>.
- 13 FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. FAO, Rome (Italie), 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/3/ca9692fr/online/ca9692fr.html>.

Chapitre 7

- 1 Organisation des Nations Unies, « Qu'est-ce que la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition ? ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/nutrition/fr/about>. Page consultée le 1^{er} septembre 2022.
- 2 UNICEF, « More than US\$27 billion committed to tackle global malnutrition and hunger crisis at the Tokyo Nutrition for Growth Summit ». Publié en ligne le 8 décembre 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/press-releases/more-us27-billion-committed-tackle-global-malnutrition-and-hunger-crisis-tokyo>. Page consultée le 1^{er} septembre 2022.
- 3 ONU Nutrition, « About UN Nutrition ». Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.unnutrition.org>. Page consultée le 1^{er} septembre 2022.
- 4 Au moment de la publication, les données relatives aux engagements n'avaient pas été vérifiées.
- 5 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, *Rapport sur la nutrition mondiale 2021 : Le point sur la situation nutritionnelle mondiale. Chapitre 1 – Un monde sans malnutrition : évaluation des progrès vers la réalisation des cibles mondiales de nutrition*. Figure 1.1 – Cibles mondiales de nutrition 2025 et définitions. Development Initiatives, Bristol (Royaume-Uni). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/1e3f75#c532b341>.
- 6 Équipe du Rapport sur la nutrition mondiale, « The SMARTness of nutrition commitments ». 2021. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://globalnutritionreport.org/resources/naf/smart-commitments/>. Page consultée le 1^{er} septembre 2022.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

APD	Aide publique au développement
CSN	Réseau de la société civile
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MNT	Maladie non transmissible
N4G	Nutrition pour la croissance
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
SMART	Spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini
SUN	Mouvement pour le renforcement de la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

GLOSSAIRE

Milieu universitaire Les organismes de recherche universitaires et non universitaires ainsi que les associations professionnelles, comme les associations nationales de diététiciens.

Responsabilité L'obligation pour les parties prenantes de répondre de leurs actes et d'accepter d'en endosser la responsabilité. La responsabilité garantit que les actions, les décisions, les programmes et les politiques des parties prenantes sont mis en œuvre, atteignent les objectifs énoncés et répondent aux besoins des communautés qu'ils visent à aider.

Mécanisme de responsabilité Un mécanisme de responsabilité indépendant élaboré pour établir des normes et des exigences en matière d'établissement de rapports en s'appuyant sur des méthodes et des principes bien établis. Les mécanismes de responsabilité jouent un rôle central pour garantir la conformité à l'obligation de présentation de rapports et demander des comptes aux entités chargées d'agir, au moyen d'échanges actifs, d'interactions, d'une vérification et d'un suivi des informations communiquées. Ces mécanismes constituent des occasions de collaborer, d'échanger, d'apprendre, de partager les bonnes pratiques et les expériences et d'encourager d'autres actions.

Organisation de la société civile (OSC) Tout groupe de citoyens volontaires, organisé au niveau local, national ou international, et sans but lucratif. Créées à des fins précises et dirigées par des personnes ayant un intérêt commun, les OSC fournissent des services et exercent des fonctions humanitaires, font part des préoccupations des citoyens aux gouvernements, suivent les politiques et encouragent la participation politique au niveau communautaire.

Outil de suivi des engagements Un outil interactif accessible au public qui publie les engagements enregistrés sur la [plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#) et assure leur suivi. Cet outil de suivi est mis à jour au fur et à mesure que les engagements enregistrés sont vérifiés et/ou que de nouveaux engagements sont ajoutés. Il sera prochainement doté de fonctionnalités supplémentaires.

Exhaustivité Le troisième critère de performance évalué dans le cadre de l'**indice SMART des actions en matière de nutrition**. L'exhaustivité fait référence à l'étendue des clarifications (en raison d'informations manquantes ou incohérentes) que doit fournir l'auteur de l'engagement. On considère que les objectifs nécessitent des clarifications mineures si 25 % ou moins (5 ou moins sur 20) des éléments composant l'indice SMART obtiennent un score de 0 ou 0,5. Ils requièrent des clarifications majeures lorsque plus de 25 % des éléments (6 ou plus sur 20) obtiennent un score de 0 ou 0,5.

Connaissances des consommateurs Une sous-catégorie de la catégorie des actions relatives aux politiques du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle fait référence aux actions visant à améliorer les niveaux de compréhension et de connaissance des consommateurs concernant la nutrition, l'alimentation ainsi que les produits alimentaires et leurs caractéristiques. Ces informations sont utilisées par les consommateurs pour décider des aliments à acheter et à consommer.

Régime alimentaire Une sous-catégorie de la catégorie des actions à impact du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Cette sous-catégorie fait référence aux actions visant à améliorer directement les résultats en matière de nutrition de la population qui ont trait aux pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, aux apports en aliments et en nutriments, ainsi qu'à la qualité globale du régime alimentaire (y compris la diversité alimentaire).

Action directe en matière de nutrition

Voir l'expression « [spécifique à la nutrition](#) ».

Donateur

Toute partie prenante s'engageant en dehors de ses propres frontières nationales, de son entité ou de sa main-d'œuvre, par exemple en fournissant un soutien financier ou en nature (non financier) ou des dons, y compris une expertise et des capacités techniques, à un autre pays ou une autre organisation. Ainsi, un gouvernement peut s'engager à améliorer la nutrition dans son pays et/ou s'engager à soutenir financièrement ou non financièrement un autre pays (donateur). De même, les organisations philanthropiques, les organisations de la société civile, les entreprises du secteur privé et les organisations internationales peuvent agir en tant que donateurs.

Double fardeau de la malnutrition

La coexistence de la sous-alimentation (y compris du retard de croissance, de l'émaciation, de l'insuffisance pondérale et de la carence en micronutriments) et du surpoids, de l'obésité et d'autres MNT liées au régime alimentaire. Plusieurs formes de malnutrition peuvent coexister (ou se chevaucher) à n'importe quel niveau de la population : à savoir au niveau du pays, de la ville, de la communauté, du ménage et de l'individu. Par exemple, un pays peut afficher des niveaux élevés d'anémie et d'obésité et un enfant peut souffrir à la fois d'un retard de croissance et de surpoids.

Actions propices en matière de nutrition

La première des trois grandes catégories du [Système de classification des actions relatives à la nutrition](#). Elle regroupe les mesures prises pour créer un environnement favorable à la mise en œuvre d'actions efficaces en matière de nutrition dans l'ensemble des secteurs (y compris les actions multisectorielles). Ces actions sont conçues en vue d'améliorer les conditions contextuelles (sociales, économiques, politiques, culturelles ou environnementales) dans lesquelles des mesures efficaces et durables visant à améliorer les résultats en matière de nutrition sont prises. Elles reflètent la volonté d'agir en faveur de la nutrition et de garantir la préparation en vue de mettre en place un engagement politique, des capacités et une coordination entre les différents échelons administratifs et parmi les décideurs dans le secteur de la nutrition et tous les autres secteurs connexes.

Actions de financement

Une sous-catégorie de la catégorie des actions propices du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les actions visant à obtenir, lever ou mobiliser des ressources financières et des investissements en faveur d'actions spécifiques et/ou sensibles à la nutrition.

Environnement alimentaire

Une sous-catégorie de la catégorie des actions relatives aux politiques du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les actions visant à améliorer les conditions sous-jacentes, par exemple la disponibilité, l'accessibilité et l'attractivité des aliments, qui influencent les habitudes alimentaires et l'état nutritionnel. En plus de l'environnement physique, cet élément englobe les contextes économique, politique, social et culturel au sein desquels évoluent les personnes ainsi que leurs options et choix d'alimentation.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Une sous-catégorie de la catégorie des actions à impact du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les actions visant à améliorer l'accès permanent des populations à des aliments et à des boissons abordables qui favorisent le bien-être tout en prévenant et en traitant les maladies. Cet élément englobe la quantité, la sécurité et la teneur nutritionnelle des aliments ainsi que leur accessibilité économique et physique. Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2022* fait référence à la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour attirer l'attention sur la qualité de l'alimentation, car elle est souvent négligée dans les politiques et interventions relatives à la sécurité alimentaire, qui privilégient l'accès à une certaine quantité de nourriture.

Chaîne d'approvisionnement alimentaire	Une sous-catégorie de la catégorie des actions relatives aux politiques du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les actions visant à améliorer les activités et le rôle des acteurs qui interviennent dans la production et la consommation des aliments, ainsi que l'élimination des déchets alimentaires, en passant par le stockage, la distribution, la transformation, le conditionnement, la mise en vente et la commercialisation des aliments.
Système alimentaire	Les systèmes, contextes, processus, infrastructures et personnes interconnectés jouant un rôle dans la production, la transformation, le transport et la consommation des aliments.
Cibles mondiales de nutrition	Les objectifs mondiaux en matière de nutrition définis pour lutter contre le double fardeau de la malnutrition, notamment a) les six cibles approuvées par la 65 ^e Assemblée mondiale de la Santé en 2012 concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (réduire le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, mettre fin à l'épidémie d'obésité chez les enfants de moins de 5 ans, réduire l'anémie chez les femmes en âge de procréer, réduire l'insuffisance pondérale à la naissance et augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif), et b) les trois cibles mondiales volontaires relatives aux MNT liées à l'alimentation, approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2013 (mettre fin à l'augmentation du diabète et de l'obésité, réduire l'apport de sel/sodium et réduire la prévalence de l'hypertension artérielle).
Gouvernements	Les organismes gouvernementaux à tout échelon administratif relevant de la compétence du pays, comme les ministères, les municipalités ou toute autre autorité nationale, régionale ou locale. Les gouvernements peuvent agir en tant que donateurs ou non.
Actions à impact en matière de nutrition	La troisième des trois catégories du Système de classification des actions relatives à la nutrition . Elle englobe les engagements conçus pour améliorer directement la qualité des régimes alimentaires et réduire les formes de malnutrition, liées tant à l'insécurité alimentaire et à la sous-alimentation qu'à l'obésité et aux MNT liées au régime alimentaire . Les actions relevant de cette catégorie tirent parti des politiques (actions relatives aux politiques) déjà en place dans un environnement favorable (actions propices) pour améliorer l'état nutritionnel de la population.
Action indirecte en matière de nutrition	Voir l'expression « sensible à la nutrition ».
Organisations internationales	Les organisations multilatérales, les banques de développement, les organisations intergouvernementales et les organismes régionaux, comme les organismes des Nations Unies et l'Organisation ouest-africaine de la santé. Les organisations internationales peuvent agir en tant que donateurs ou non.
Leadership et gouvernance	Une sous-catégorie de la catégorie des actions propices du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les actions ayant trait au système en vertu duquel un pays ou une organisation (par exemple, une organisation philanthropique, une industrie alimentaire et un établissement de santé) est gouverné et fonctionne en vue de faire progresser le programme alimentaire et nutritionnel dans tous les secteurs, ainsi que les mécanismes permettant de définir la politique en matière d'alimentation et de nutrition et de demander des comptes aux personnes responsables.

Malnutrition Un apport inadéquat ou excessif en énergie ou en nutriments. Ce terme englobe à la fois la « sous-alimentation » et la « suralimentation ». Si la sous-alimentation est un terme approprié pour désigner les carences en calories ou en nutriments (y compris le retard de croissance, l'émaciation, l'insuffisance pondérale et les carences en micronutriments), la suralimentation ne reflète pas la complexité des régimes alimentaires de mauvaise qualité à l'origine de l'obésité et des [MNT](#) liées au régime alimentaire. C'est pourquoi l'équipe du [Rapport sur la nutrition mondiale](#) préfère généralement ne pas employer le terme « suralimentation », mais plutôt les termes « surplus, obésité et [MNT](#) liées au régime alimentaire ».

Organisation non gouvernementale Une organisation, un groupe ou une institution à but non lucratif indépendant de tout gouvernement.

Cadre de responsabilité en matière de nutrition Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition a été élaboré par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour permettre la formulation, l'enregistrement et le suivi des engagements SMART en matière de nutrition au cours de l'Année d'action pour la nutrition et au-delà. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition a été créé en septembre 2021 en réponse à l'appel lancé par les gouvernements nationaux, les organisations internationales et les dirigeants du G7 en faveur d'un renforcement de l'action et de la responsabilité en matière de nutrition. S'appuyant sur l'outil de suivi N4G du *Rapport sur la nutrition mondiale* tout en le complétant, le Cadre de responsabilité en matière de nutrition est le premier cadre de responsabilité au monde permettant de s'engager et de suivre les actions en matière de nutrition en utilisant des méthodes complètes et transparentes. Le Cadre de responsabilité en matière de nutrition vise à éclairer, influencer et inspirer l'action grâce à des données et à des éléments factuels indépendants et fiables sur les politiques, les pratiques et les financements qui aboutissent à une plus grande responsabilité et à des progrès plus importants en matière de nutrition au niveau mondial.

Plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition L'outil en ligne conçu pour héberger le formulaire d'inscription des parties prenantes, le formulaire d'enregistrement des engagements et, à partir de 2023, le formulaire de suivi des progrès des engagements. Les parties prenantes peuvent utiliser la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition à tout moment pour créer un compte, enregistrer de nouveaux engagements, accéder à ceux déjà enregistrés et rendre compte de leurs progrès (annuellement).

Action en matière de nutrition Toute stratégie, politique ou intervention et tout programme ou investissement visant à lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et toutes les formes de malnutrition.

Système de classification des actions relatives à la nutrition Un nouveau [système de classification](#) mis au point par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* qui vise à identifier le type d'action nutritionnelle de manière cohérente. Le Système de classification des actions relatives à la nutrition nomme, définit et classe ces actions en fonction de principes communs et de caractéristiques partagées. Il définit clairement les domaines d'action en matière de nutrition, permet de standardiser les rapports et l'évaluation de l'action en matière de nutrition, ainsi que de distinguer les domaines qui reçoivent une attention élevée de ceux qui en reçoivent moins. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* utilise le système de classification pour regrouper les actions en matière de nutrition en trois catégories d'actions, chacune d'elles se déclinant en quatre sous-catégories. La catégorie des « actions propices » regroupe les sous-catégories « leadership et gouvernance », « financement », « actions opérationnelles » et « recherche, suivi et données ». La catégorie des « actions relatives aux politiques » comprend les sous-catégories « chaîne d'approvisionnement alimentaire », « environnement alimentaire », « connaissances des consommateurs » et « services de prise en charge nutritionnelle ». La catégorie des « actions à impact » regroupe les sous-catégories « régime alimentaire », « sécurité alimentaire et nutritionnelle », « sous-alimentation » et « obésité et MNT liées à l'alimentation ».

Indice SMART des actions en matière de nutrition

Un nouveau système de classement mis au point par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour évaluer et rendre compte, de manière cohérente et standardisée, du caractère SMART des actions engagées en matière de nutrition. Cet indice classe les objectifs liés aux engagements selon quatre niveaux SMART : élevé, moyen supérieur, moyen inférieur et faible. L'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* utilise l'indice pour établir un classement des objectifs en fonction de leur caractère SMART en évaluant conjointement trois critères de performance : score SMART, traçabilité (pouvant faire l'objet d'un suivi ou non) et exhaustivité (besoin de clarifications importantes ou mineures). L'indice SMART n'est pas un critère d'exclusion pour les engagements.

Services de prise en charge nutritionnelle

Une sous-catégorie de la catégorie des actions relatives aux politiques du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les processus, les interventions et les politiques s'inscrivant dans les systèmes de santé publics et privés qui visent à prévenir ou à améliorer les résultats en matière de nutrition et de santé au sein et en dehors du système de santé (par exemple, les interventions communautaires).

Engagement en matière de nutrition

L'intention et la promesse de lutter contre les régimes alimentaires de mauvaise qualité et toutes les formes de malnutrition en mettant en œuvre des actions [SMART](#) en matière de nutrition.

Objectif lié aux engagements en matière de nutrition

Un engagement en matière de nutrition peut s'accompagner d'un ou de plusieurs objectifs mesurables. L'objectif correspond à ce que l'auteur de l'engagement s'engage à réaliser, et est suivi par l'indicateur principal précisé dans le formulaire d'enregistrement (pour évaluer les progrès accomplis). Les objectifs doivent être liés à la nutrition, qu'ils soient spécifiques ou sensibles à la nutrition. Chaque objectif spécifique ou sensible à la nutrition doit être répertorié séparément afin de faciliter le suivi et le compte rendu. Les objectifs peuvent par exemple consister à réduire le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, à réduire l'anémie chez les femmes en âge de procréer, à élaborer un plan d'action national pour la nutrition, à investir 500 millions de dollars US dans des interventions spécifiques à la nutrition, à créer un organisme de réglementation de la nutrition ou à augmenter le budget national consacré à la nutrition.

Nutrition pour la croissance (N4G)

Une initiative lancée par des gouvernements, la société civile et le secteur privé [pour soutenir la lutte contre la malnutrition](#). Elle vise à produire, orienter et coordonner les engagements et les actions en matière de nutrition.

Sensible à la nutrition

Les actions ou les politiques qui ciblent les facteurs sous-jacents, les systèmes et les institutions ayant un effet sur l'état nutritionnel et les résultats connexes, tels que ceux liés à l'éducation, à l'agriculture, à la protection sociale, à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, à la lutte contre les maladies infectieuses et à la santé reproductive. Les actions sensibles à la nutrition n'ont pas pour objectif premier d'améliorer la nutrition, mais elles peuvent réduire les causes et les formes de la malnutrition et accroître la portée et l'efficacité des interventions spécifiques à la nutrition. Pour être considérées comme sensibles à la nutrition, les actions doivent spécifiquement mentionner des résultats ou des activités en lien avec la nutrition.

Spécifique à la nutrition

Désigne les actions ou les politiques spécifiquement conçues pour résoudre ou prévenir des problèmes de nutrition bien définis. Elles visent à agir sur les déterminants plus immédiats de la nutrition et de la santé, par exemple en améliorant les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, les apports en aliments et en nutriments et les résultats en matière de santé liés à la nutrition.

Année d'action pour la nutrition	L'Année d'action N4G (ci-après dénommée « Année d'action pour la nutrition ») était une initiative organisée au cours d'une année en vue d'entretenir une dynamique de lutte contre la malnutrition en amont du Sommet N4G organisé les 7 et 8 décembre 2021 à Tokyo. L'Année d'action pour la nutrition a été lancée le 14 décembre 2020 à l'occasion d'un événement virtuel organisé par les gouvernements du Canada, du Bangladesh et du Japon (organisateur du Sommet N4G de Tokyo).
Obésité et maladies non transmissibles (MNT)	Une sous-catégorie de la catégorie des actions à impact du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend des actions visant à réduire directement la prévalence de l'obésité et des MNT au sein de la population. Le surpoids (indice de masse corporelle ≥ 25 et < 30) et l'obésité (indice de masse corporelle ≥ 30) sont définis comme une accumulation anormale ou excessive de graisse présentant un risque pour la santé. Les MNT sont des maladies chroniques non infectieuses à longue durée de vie qui évoluent lentement. Elles sont causées par une association de facteurs de risques modifiables et non modifiables, tels que le mode de vie et le comportement, l'environnement, la physiologie et la génétique. Il en existe quatre types principaux : les maladies cardiovasculaires (maladie coronarienne, accident vasculaire cérébral, etc.), les diabètes, les cancers et les maladies respiratoires chroniques. L'obésité est considérée à la fois comme une maladie chronique et comme un facteur de risque d'autres MNT. Par « MNT liées à l'alimentation », on désigne les MNT découlant des régimes alimentaires ou de la nutrition. Il s'agit principalement de l'obésité, des maladies cardiovasculaires, du diabète et de certains types de cancers.
Modalités opérationnelles	Une sous-catégorie de la catégorie des actions propices du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les actions visant à soutenir et à améliorer les infrastructures et le renforcement des capacités dans différents secteurs (par exemple, la chaîne d'approvisionnement alimentaire, les systèmes de santé), notamment les ressources humaines, les installations, l'équipement et la formation.
Organisations philanthropiques	Toute entité philanthropique et caritative non gouvernementale.
Actions relatives aux politiques	La deuxième des trois grandes catégories du Système de classification des actions relatives à la nutrition , qui englobe les stratégies, les politiques, les interventions ou les programmes qui visent à améliorer les résultats en matière de nutrition, aussi bien directement qu'indirectement. Cette catégorie reflète l'intensification des efforts en matière de nutrition découlant de l'engagement en faveur d'actions relatives aux politiques après la mise en place d'un environnement favorable à la nutrition. Ces actions consistent généralement en des stratégies à l'échelle de la population qui ont une portée large et qui viennent compléter les activités à l'échelle des individus.
Indicateur principal	L'indicateur principal qui sera utilisé pour mesurer tout objectif lié aux engagements et rendre compte des progrès vers sa réalisation. Par exemple, pour l'objectif « réduire le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans », l'indicateur principal est la « prévalence, en pourcentage, des retards de croissance chez les enfants de moins de 5 ans ». Outre le nom et l'unité de l'indicateur, les parties prenantes doivent fournir sa valeur de référence (et l'année de mesure de cette valeur), ainsi que sa valeur cible (le résultat qu'elles s'engagent à atteindre d'ici la fin de la période d'engagement).

Secteur privé	Une organisation qui n'est pas détenue ou gérée par le gouvernement et qui est constituée dans un but lucratif. Ce terme englobe toutes les personnes, institutions, organisations, associations, coalitions et fondations d'entreprise à but philanthropique qui représentent les intérêts du secteur privé, même si aucune activité commerciale n'y est directement liée.
Évaluation des progrès	Les parties prenantes s'engagent à rendre compte chaque année de l'état d'avancement de leurs engagements sur la plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition (à partir de 2023). Les parties prenantes pourront accéder à leur compte et remplir l'enquête d'évaluation des progrès (prochainement disponible) pour chacun des engagements qu'elles ont enregistrés. L'équipe du <i>Rapport sur la nutrition mondiale</i> examinera, évaluera et publiera les progrès communiqués, en soulignant les réussites mais aussi les lacunes en matière d'actions.
Recherche, suivi et données	Une sous-catégorie de la catégorie des actions propices du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les actions visant à améliorer la recherche et l'innovation en matière de nutrition ainsi que le suivi/la surveillance de la nutrition, y compris le suivi des ressources financières investies dans la nutrition, pour favoriser la responsabilité en matière de nutrition grâce à des données, un suivi et des rapports de meilleure qualité.
Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN)	Le Mouvement SUN, dirigé par des pays, a vocation à soutenir les engagements et la responsabilité de ses membres dans la lutte contre la malnutrition.
SMART : Spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini	Les critères SMART servent à élaborer des engagements en matière de nutrition qui sont spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis. Dans chacune de ces cinq dimensions, des informations spécifiques ont été identifiées et recueillies pour chaque objectif lié aux engagements.
Score SMART	Un nouveau système de notation mis au point par l'équipe du <i>Rapport sur la nutrition mondiale</i> , et le premier critère de performance évalué dans le cadre de l'indice SMART des actions en matière de nutrition. Le score SMART attribue une valeur numérique à chaque objectif lié aux engagements en évaluant si les parties prenantes ont fourni et défini clairement chacun des 20 critères SMART essentiels (éléments recueillis grâce aux champs de données standardisés dans le formulaire d'enregistrement de l'engagement). Ces 20 éléments ont été répartis dans les cinq dimensions SMART : spécifique (sept éléments), mesurable (cinq éléments), atteignable (quatre éléments), réaliste (deux éléments) et temporellement défini (deux éléments). Chaque élément peut obtenir une note de 1 (s'il est clairement indiqué), 0,5 (s'il n'est pas clair) ou 0 (s'il est absent). Le score de la dimension est la moyenne des scores des différents éléments, tandis que le score SMART global est la somme des scores des dimensions et varie entre 0 et 5 (5 étant un score parfait). Pour être utilisé dans l'indice SMART des actions en matière de nutrition, le score SMART global de chaque objectif est classé dans l'un de ces trois niveaux : < 3,5 ; < 4,5 et ≥ 3,5 ; ≥ 4,5.
Parties prenantes	Les personnes et les organisations qui ont un intérêt à ce que la politique soit promue, ou qui sont concernées par une action et une décision communes. Elles sont généralement classées par type et comprennent les gouvernements, les organisations philanthropiques, les organisations internationales, les organisations de la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire.

Objectifs de développement durable Un [ensemble d'objectifs, de cibles et d'indicateurs intégrés](#) approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015 et visant à assurer un développement durable sur les plans social, économique et environnemental.

Sommet Nutrition pour la croissance de Tokyo Le Sommet Nutrition pour la croissance (N4G), organisé par le gouvernement japonais, s'est tenu les 7 et 8 décembre 2021 à Tokyo. La vision et la feuille de route du sommet appellent à intégrer la nutrition dans la couverture sanitaire universelle, à mettre en place des systèmes alimentaires intelligents face aux changements climatiques qui favorisent une alimentation et une nutrition saines et garantissent des moyens de subsistance aux producteurs, et à lutter efficacement contre la malnutrition dans les contextes fragiles et touchés par des conflits.

Traçabilité Le deuxième critère de performance évalué dans le cadre de l'indice SMART des actions en matière de nutrition. La traçabilité permet de vérifier si les six éléments utilisés pour déterminer la possibilité de suivre les progrès vers la réalisation de l'objectif lié aux engagements sont disponibles et clairement décrits. Ces éléments sont la description de l'objectif, le nom et l'unité de l'indicateur principal, le niveau de référence (ou valeur) de l'indicateur, le niveau cible de l'indicateur, la date de début de l'objectif et la date de fin de l'objectif. Les objectifs sont considérés comme pouvant faire l'objet d'un suivi si les six éléments sont disponibles et clairement décrits, et comme ne pouvant pas faire l'objet d'un suivi si au moins un élément manque ou n'est pas clair.

Sous-alimentation Une sous-catégorie de la catégorie des actions à impact du Système de classification des actions relatives à la nutrition. Elle comprend les actions visant à réduire directement les résultats liés à la sous-alimentation dans la population. La sous-alimentation est un état de santé lié à l'alimentation qui résulte d'une consommation d'aliments insuffisante pour couvrir les besoins énergétiques et nutritionnels. Elle désigne notamment le fait d'être en insuffisance pondérale, d'être trop petit (retard de croissance) ou trop maigre (émaciation) pour son âge ou sa taille, ou de présenter des carences en vitamines et minéraux (micronutriments). Est sous-alimentée toute personne souffrant de sous-alimentation.

Processus de vérification Le processus suivi par l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* pour contacter les auteurs d'engagements et obtenir des clarifications sur les données fournies et/ou manquantes. Le processus de vérification vise à aider les parties prenantes à améliorer la formulation de leurs engagements actuels et, par conséquent, leur caractère SMART. Ce processus ne prévoit pas la vérification des informations autodéclarées en les comparant à d'autres sources (par exemple, les coûts d'engagement, les valeurs des indicateurs), l'évaluation de la conformité ou encore la confirmation que les actions nutritionnelles enregistrées sont fondées sur des preuves et alignées sur les priorités nationales et/ou les normes internationalement acceptées.

ENCADRÉS

- ENCADRÉ 1.1 :** La création du Cadre de responsabilité en matière de nutrition et sa contribution au succès du Sommet N4G de Tokyo
- ENCADRÉ 2.1 :** La contribution du milieu universitaire
- ENCADRÉ 2.2 :** Comment le Système de classification des actions relatives à la nutrition améliore la cartographie des engagements
- ENCADRÉ 2.3 :** Comment les parties prenantes se sont engagées à faire face aux impacts nutritionnels liés à la pandémie de COVID-19

FIGURES

- FIGURE 1.1 :** **Lors du Sommet N4G 2021 de Tokyo, les parties prenantes ont enregistré 859 objectifs liés aux engagements dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition**
Objectifs liés aux engagements annoncés aux sommets Nutrition pour la croissance, par type de partie prenante
- FIGURE 1.2 :** **Les parties prenantes peuvent enregistrer leurs engagements en matière de nutrition dans le Cadre de responsabilité à tout moment**
Parties prenantes pouvant enregistrer leurs engagements dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition
- FIGURE 1.3 :** **Le Cadre permet d'informer, de partager les connaissances et d'instaurer un climat de confiance et de collaboration entre les parties prenantes, suscitant ainsi de nouvelles actions**
Le cercle vertueux d'action et de responsabilité du Cadre
- FIGURE 1.4 :** **Un système pour nommer, définir et classer avec précision les actions en matière de nutrition**
Le Système de classification des actions relatives à la nutrition
- FIGURE 1.5 :** **Le Système classe les actions relatives à la nutrition en plusieurs catégories et sous-catégories standardisées**
Structure du Système de classification des actions relatives à la nutrition
- FIGURE 1.6 :** **Un engagement peut s'accompagner de plusieurs objectifs relevant de catégories d'action distinctes**
Utilisation du Système pour recenser les actions en matière de nutrition
- FIGURE 1.7 :** **Un indice permettant d'évaluer et de communiquer le caractère SMART des actions en matière de nutrition**
L'indice SMART des actions en matière de nutrition
- FIGURE 1.8 :** **L'équipe du Rapport sur la Nutrition Mondiale a identifié 20 éléments essentiels pour qu'un engagement en matière de nutrition soit considéré comme SMART**
Informations nécessaires pour qu'un engagement soit considéré comme SMART
- FIGURE 1.9 :** **Les objectifs sont classés en fonction de leur caractère SMART : élevé, moyen supérieur, moyen inférieur et faible**
Structure de l'indice SMART des actions en matière de nutrition
- FIGURE 2.1 :** **Les objectifs liés aux engagements visent principalement les pays d'Asie du Sud et d'Afrique**
Portée géographique des objectifs liés aux engagements enregistrés dans le Cadre de responsabilité en matière de nutrition
- FIGURE 2.2 :** **Les objectifs liés aux engagements visent principalement les pays à revenu faible ou intermédiaire**
Pays ciblés par les objectifs liés aux engagements, selon le niveau de revenu
- FIGURE 2.3 :** **Les parties prenantes ont donné la priorité aux cibles visant à améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, au détriment de celles relatives aux MNT liées à l'alimentation**
Alignement des engagements des parties prenantes sur les cibles mondiales de nutrition
- FIGURE 2.4 :** **Le milieu universitaire a donné la priorité à l'instauration d'un environnement favorable à l'action en matière de nutrition, en privilégiant principalement les actions dites « opérationnelles »**
Types d'objectifs liés aux engagements enregistrés par le milieu universitaire
- FIGURE 2.5 :** **Les parties prenantes se sont engagées à mener diverses actions propices, relatives aux politiques et à impact, principalement dans les domaines du leadership et de la gouvernance, ainsi que de la sous-alimentation**
Vue d'ensemble des types d'objectifs liés aux engagements

-
- FIGURE 2.6 :** **Les parties prenantes mettent l'accent sur la gouvernance et la lutte contre la sous-alimentation, mais accordent peu d'attention aux régimes alimentaires de mauvaise qualité, à l'obésité, aux MNT liées à l'alimentation et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle**
Objectifs liés aux engagements, par type d'action et groupe de parties prenantes
- FIGURE 2.7 :** **Le Système de classification des actions relatives à la nutrition améliore considérablement la caractérisation et la cartographie des engagements en matière de nutrition**
Alignement de la terminologie applicable aux types d'engagements N4G sur le Système de classification des actions relatives à la nutrition
- FIGURE 2.8 :** **Les parties prenantes se sont engagées à prendre des mesures pour lutter contre la pandémie**
Objectifs liés aux engagements en matière de nutrition formulés en réponse à la pandémie de COVID-19, par groupe de parties prenantes
- FIGURE 2.9 :** **Un quart des objectifs liés aux engagements affichaient un score SMART élevé**
Caractère SMART des objectifs liés aux engagements
- FIGURE 2.10 :** **Les objectifs liés aux engagements pouvaient généralement faire l'objet d'un suivi et ne nécessitaient que des clarifications mineures**
Répartition des objectifs liés aux engagements en fonction de leur caractère SMART
- FIGURE 2.11 :** **La plateforme du Cadre de responsabilité en matière de nutrition a permis aux parties prenantes de formuler et d'enregistrer des engagements SMART**
Caractère SMART des objectifs liés aux engagements, par groupe de parties prenantes et par catégorie d'action
- FIGURE 3.1 :** **La plupart des objectifs liés aux engagements des gouvernements consistent en des actions propices et à impact**
Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par les gouvernements
- FIGURE 3.2 :** **Les gouvernements ont déclaré jusqu'à 15 objectifs liés à leurs engagements à impact**
Nombre d'objectifs liés aux engagements à impact enregistrés par les gouvernements
- FIGURE 3.3 :** **Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont enregistré le plus grand nombre d'objectifs**
Répartition des objectifs liés aux engagements pris en matière de nutrition, par niveau de revenu du pays
- FIGURE 3.4 :** **Les pays touchés par plusieurs charges de malnutrition s'engagent surtout à atteindre des objectifs relevant d'actions propices**
Répartition des objectifs liés aux engagements pris en matière de nutrition, selon le nombre de charges de malnutrition qui touchent le pays
- FIGURE 4.1 :** **La plupart des OSC ont défini des objectifs liés au leadership et à la gouvernance**
Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par les OSC
- FIGURE 4.2 :** **Les objectifs liés aux engagements à impact des OSC présentaient le caractère SMART le plus faible**
Caractère SMART des objectifs liés aux engagements enregistrés par les OSC, par catégorie et sous-catégorie d'action
- FIGURE 4.3 :** **Si de nombreux engagements s'alignent à la fois sur les cibles relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et aux MNT liées à l'alimentation, seuls quelques-uns s'alignent uniquement sur les cibles relatives aux MNT**
Alignement des engagements enregistrés par les OSC sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant et aux MNT liées à l'alimentation

-
- FIGURE 4.4 :** **Les OSC se sont concentrées sur le retard de croissance et l'émaciation, tandis que la consommation de sel et l'augmentation de la pression artérielle présentaient l'alignement le plus faible**
Alignement des engagements enregistrés par les OSC sur une sélection de cibles mondiales de nutrition
- FIGURE 5.1 :** **La plupart des objectifs liés aux engagements du secteur privé sont axés sur les politiques internes des entreprises**
Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par le secteur privé
- FIGURE 5.2 :** **La plupart des objectifs liés aux engagements avaient une portée mondiale**
Zone géographique visée par les objectifs liés aux engagements du secteur privé, par catégorie et sous-catégorie d'action en matière de nutrition
- FIGURE 5.3 :** **Engagements des entreprises alimentaires et non alimentaires axés sur les cibles relatives aux MNT liées à l'alimentation**
Alignement des engagements du secteur privé sur les cibles mondiales de nutrition, par type d'entreprise (alimentaire ou non alimentaire)
- FIGURE 6.1 :** **Les gouvernements donateurs ont fourni 70 % des ressources financières, pour un total supérieur à 18,4 milliards de dollars US**
Ressources promises (en milliards de dollars US) par les gouvernements donateurs et les organisations donatrices (actions propices et actions de financement)
- FIGURE 6.2 :** **La plupart des objectifs liés aux engagements étaient associés à des actions propices et mettaient l'accent sur le soutien au leadership politique et à la bonne gouvernance ainsi que sur l'affectation de ressources financières pour mettre fin à la malnutrition**
Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par les donateurs
- FIGURE 6.3 :** **Un cinquième des objectifs liés aux engagements des donateurs ont été formulés pour répondre aux impacts de la pandémie de COVID-19 sur la nutrition**
Objectifs liés aux engagements enregistrés par les donateurs en réponse à la pandémie de COVID-19, par catégorie et sous-catégorie d'action
- FIGURE 7.1 :** **La plupart des engagements enregistrés par les organisations internationales visaient à soutenir le leadership et la gouvernance au niveau mondial**
Types d'objectifs liés aux engagements en matière de nutrition enregistrés par les organisations internationales
- FIGURE 7.2 :** **La moitié des objectifs liés aux engagements soumis par les organisations internationales ne pouvaient pas faire l'objet d'un suivi**
Caractère SMART des engagements en matière de nutrition enregistrés par les organisations internationales, par domaine d'action
- FIGURE 7.3 :** **La plupart des engagements formulés par les organisations internationales étaient alignés sur les cibles mondiales relatives à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, au surpoids et à l'obésité**
Alignement des engagements des organisations internationales sur des cibles mondiales de nutrition spécifiques

La vision du *Rapport sur la nutrition mondiale* consiste en un monde exempt de toute forme de malnutrition.



globalnutritionreport.org



@GNReport



/the-global-nutrition-report



/globalnutritionreport

Le *Rapport sur la nutrition mondiale* est la première évaluation indépendante mondiale portant sur la situation nutritionnelle à l'échelle internationale. Il fournit les meilleures données disponibles, des analyses approfondies et des avis d'experts fondés sur des éléments probants afin d'inciter à l'action en faveur de la nutrition là où les besoins sont les plus urgents.

Initiative multipartite composée de gouvernements, d'organisations donatrices, de la société civile, d'organisations multilatérales, du secteur privé et du milieu universitaire, le *Rapport sur la nutrition mondiale* est dirigé par des experts dans le domaine de la nutrition. Il a été lancé en 2014 à la suite du premier sommet Nutrition pour la croissance afin de rendre compte des progrès accomplis par rapport aux cibles mondiales de nutrition et aux engagements pris pour les atteindre.

En 2021, l'équipe du *Rapport sur la nutrition mondiale* a créé le Cadre de responsabilité en matière de nutrition, la toute première plateforme indépendante et complète au monde permettant d'enregistrer les engagements SMART en matière de nutrition et de suivre les actions dans ce domaine. Grâce à [un compte rendu exhaustif, au Cadre de responsabilité en matière de nutrition, à des profils nutritionnels nationaux et interactifs](#) ainsi qu'à [l'Outil de suivi des engagements du Cadre de responsabilité en matière de nutrition](#), le *Rapport sur la nutrition mondiale* met en lumière le fardeau de la malnutrition et souligne les progrès accomplis et les solutions éprouvées en matière de lutte contre la malnutrition à travers le monde.



PARTENAIRES 2022

BILL & MELINDA
GATES *foundation*

